

# Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1934.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).



2p 50439 / 1934

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

# L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1934

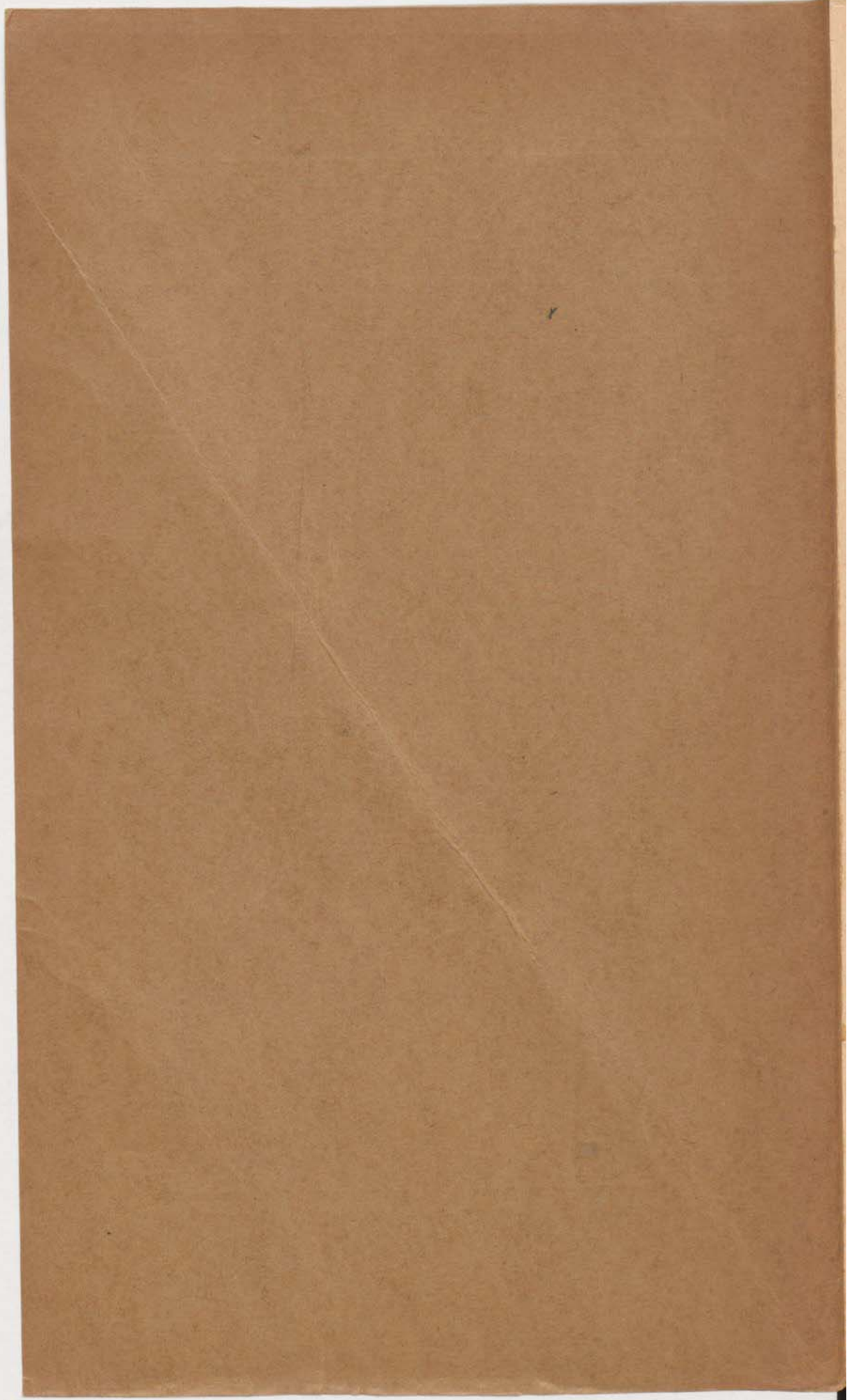


ROUEN

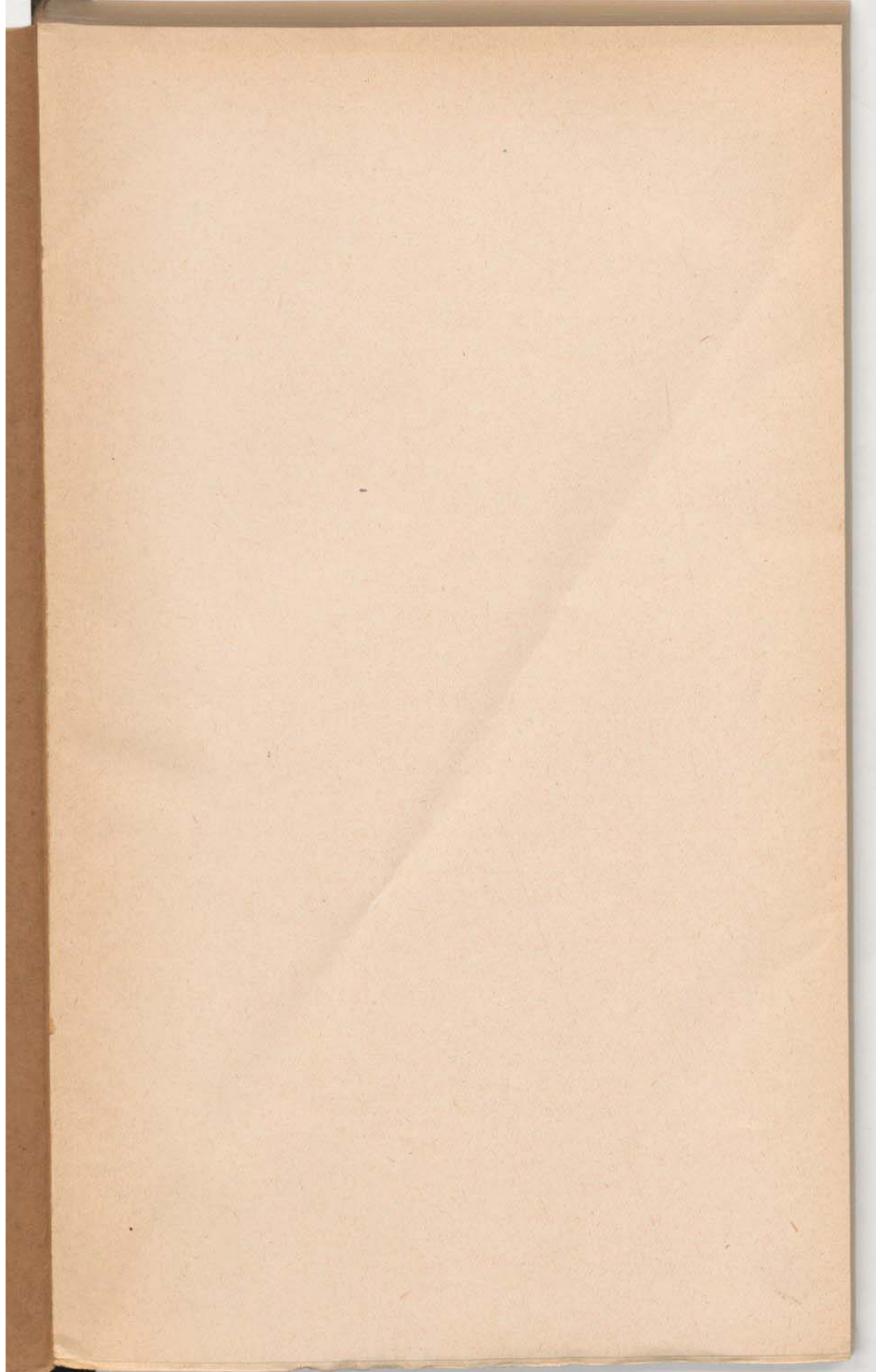
IMPRIMERIE A. LAINÉ

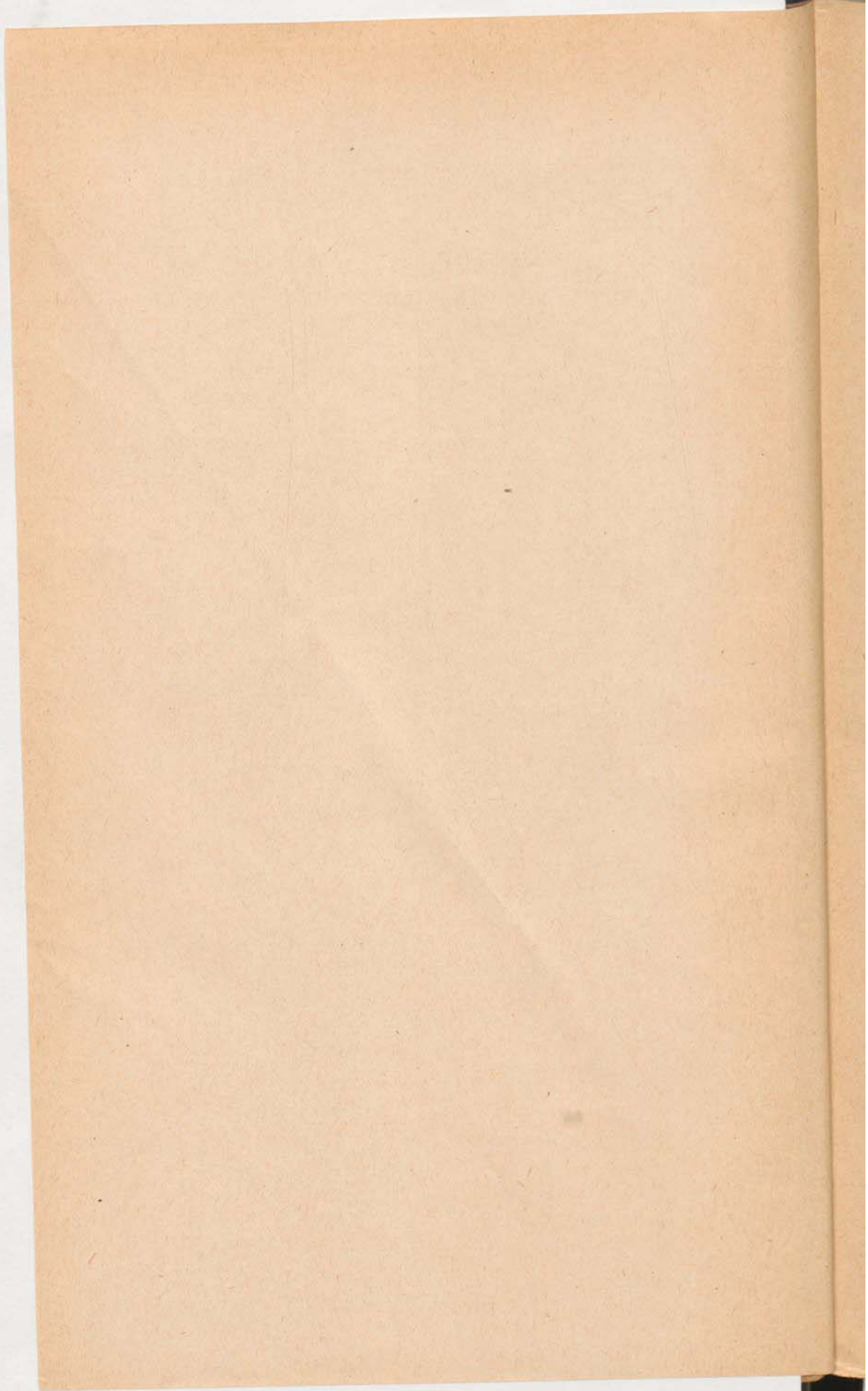
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

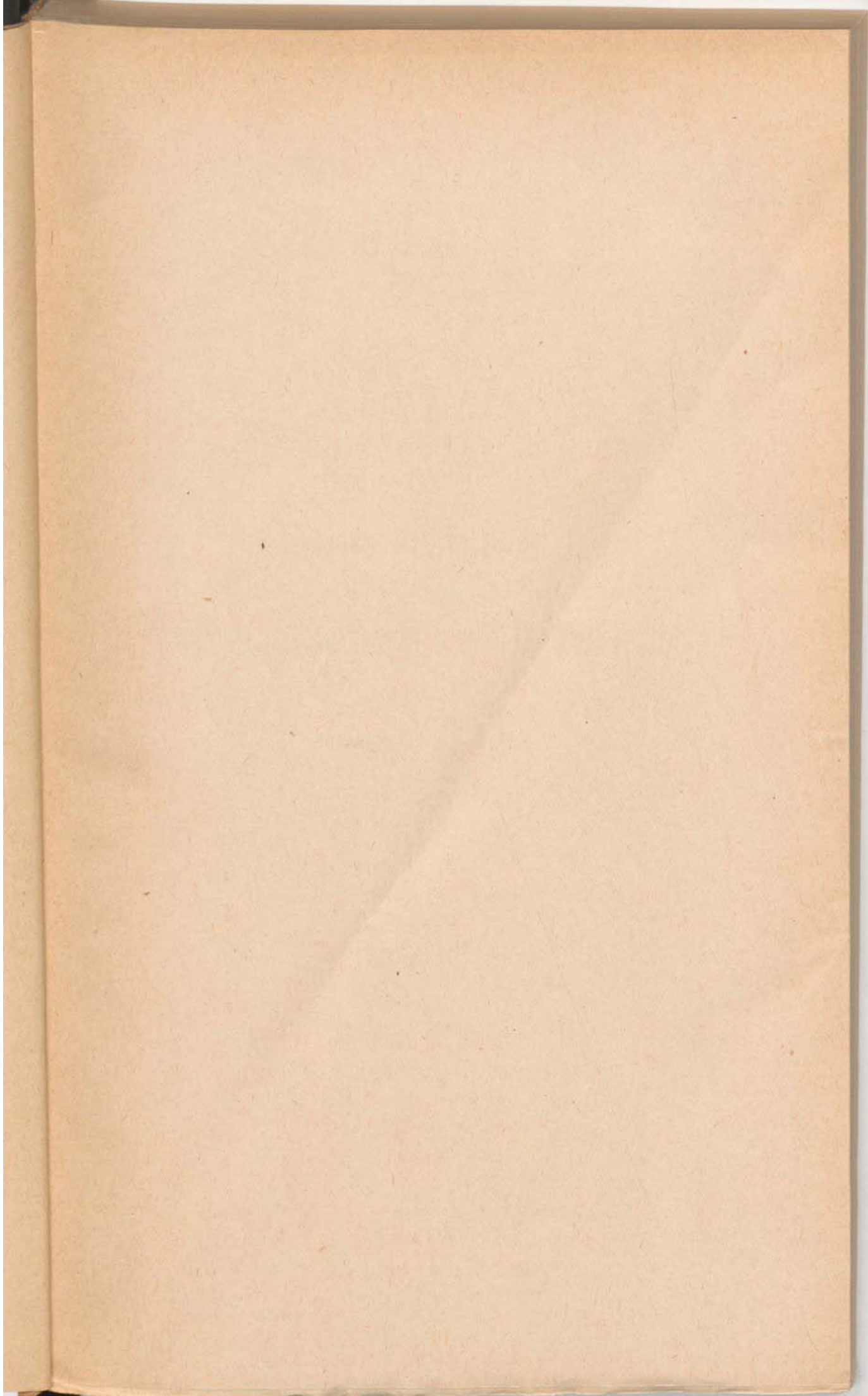
—  
1935



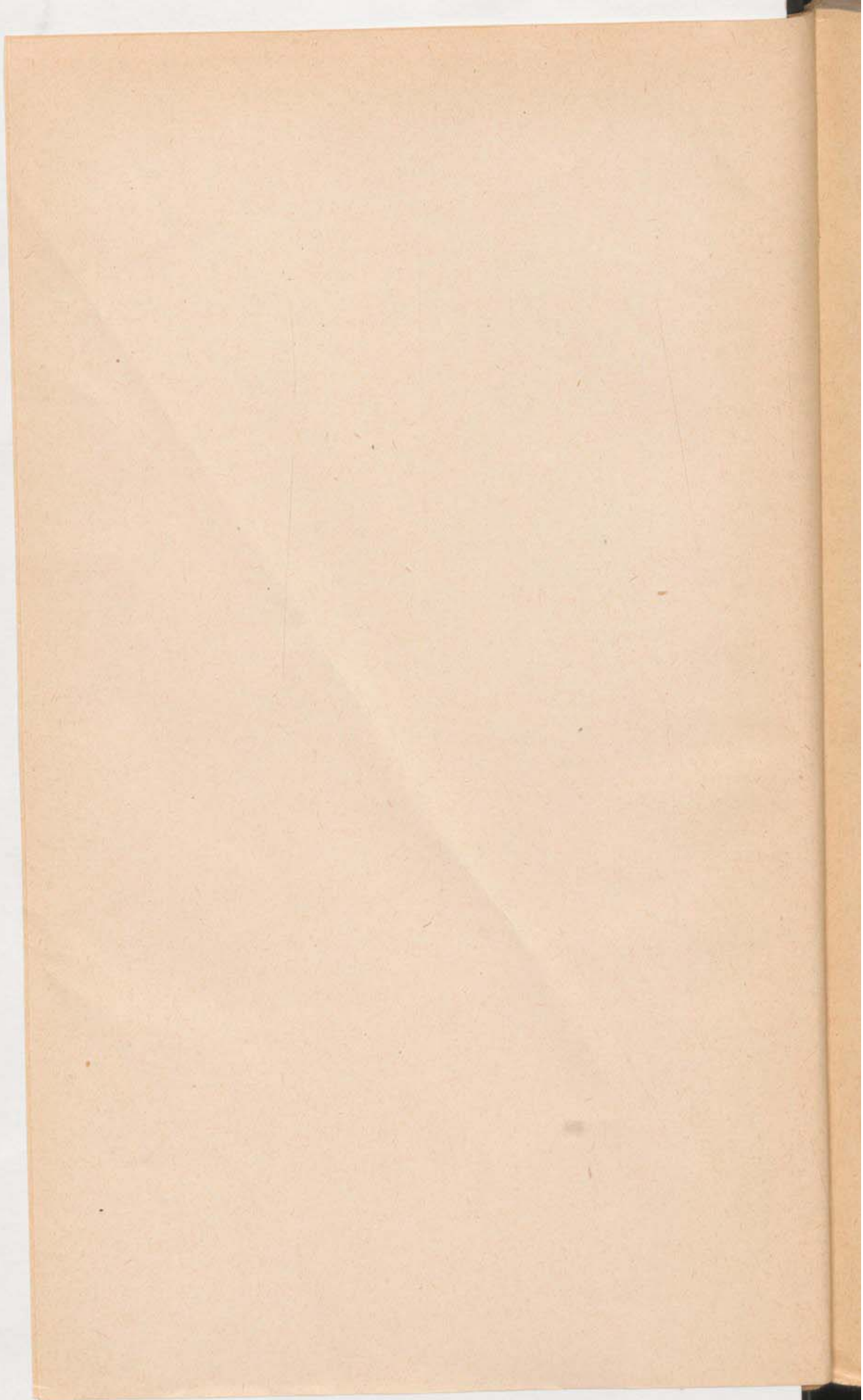












PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS  
DE ROUEN  
Pendant l'année 1934

#### ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.



PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
**L'ACADÉMIE**

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1934

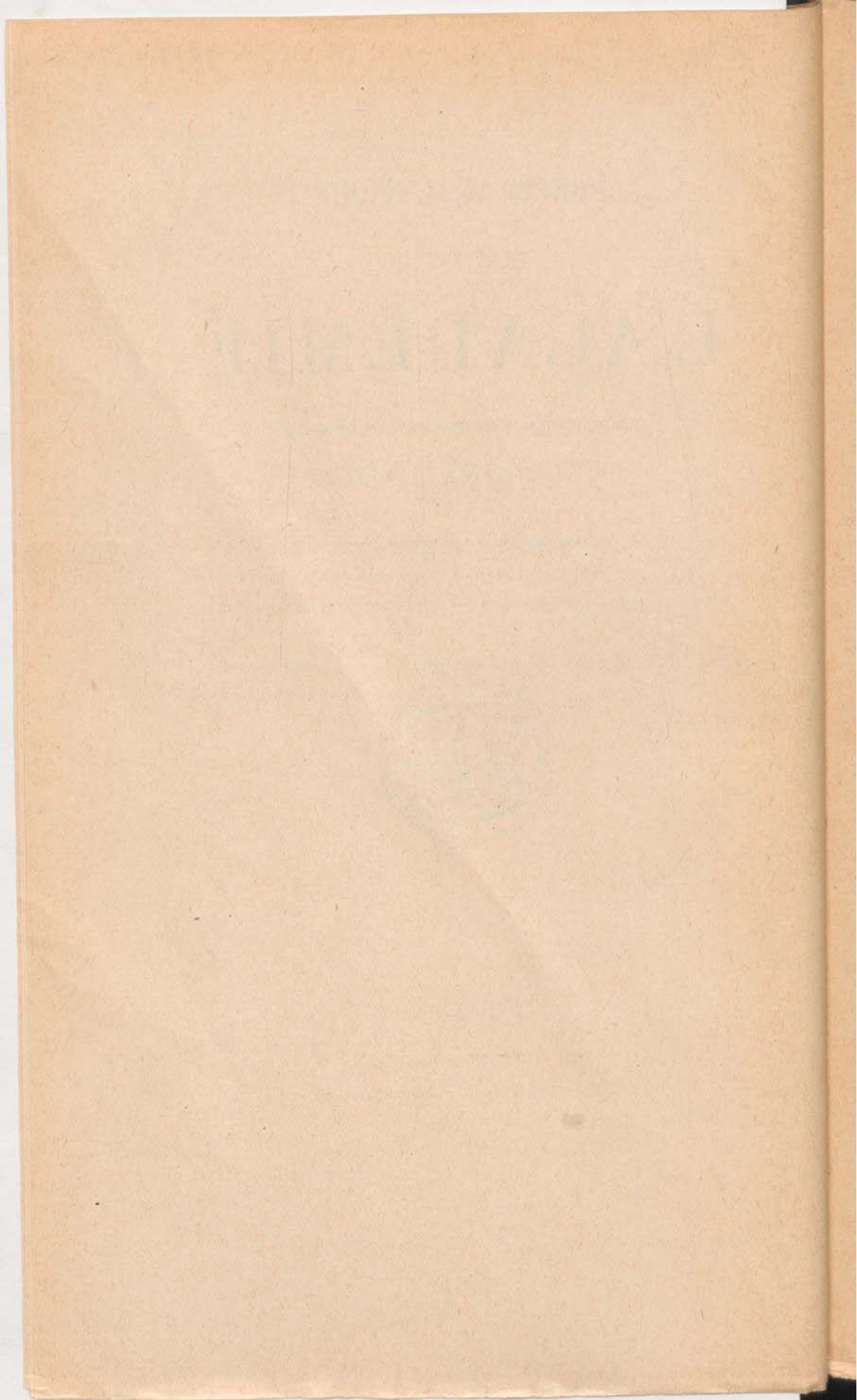


ROUEN

IMPRIMERIE A. LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—  
1935





# TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

---

## OFFICIERS EN EXERCICE POUR L'ANNÉE 1934

- M. LAFOND (J.), \*, *Président.*  
M. HIE (H.), *Vice-Président.*  
M. RÉGNIER (R.), I ☉, ☽, *Secrétaire pour la classe des Sciences.*  
M. LE CACHEUX (P.), \*, I ☉, *Secrétaire pour la classe des  
Lettres et des Arts.*  
M. DE BEAUREPAIRE (G.), I ☉, *Archiviste.*  
M. LABROSSE (H.), \*, I ☉, *Trésorier.*

### MEMBRES RÉSIDANTS DÉCÉDÉS

M. GASCARD, reçu en 1904, décédé le 16 mai 1934.

### MEMBRES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS

M. Eugène DELABARRE, décédé le 1<sup>er</sup> janvier 1934.

M. Georges LEBAS, décédé le 24 février 1934.

## MEMBRES NOUVEAUX

*Académiciens résidents*

- M. Marcel LANQUETUIT, reçu le 9 mars 1934.  
M. le chanoine FARCY, reçu le 15 juin 1934.  
M. Jean DELACOUR, reçu le 30 novembre 1934.
- 

## OFFICIERS EN EXERCICE POUR L'ANNÉE 1935

- M. HIE (H.), *Président*.  
M. HERVAL (R.), *Vice-Président*.  
M. RÉGNIER (R.), I ☉, ☽, *Secrétaire pour la classe des Sciences*.  
M. LE CACHEUX (P.), ✱, I ☉, *Secrétaire pour la classe des Lettres et des Arts*.  
M. DE BEAUREPAIRE (G.), I ☉, *Archiviste*.  
M. LABROSSE (H.), ✱, I ☉, *Trésorier*.
-



EXPOSÉ SOMMAIRE  
DES  
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE  
PENDANT L'ANNÉE 1934

par M. PAUL LE CACHEUX  
Secrétaire de la Classe des Lettres

---

12 JANVIER. — Invitation de l'Académie de Marine : manifestation projetée à Paris en l'honneur du navigateur de Blossville. — Adhésion de l'Académie à l'œuvre de restauration des ruines de l'abbaye du Bec. — Communication de M. Paul-Louis Robert sur trois œuvres littéraires dont il est l'auteur : *Heures d'angoisse* (poème), *le Semeur d'Etoiles* (drame en vers), *Revue* jouée sur le front à l'Armée d'Orient.

19 JANVIER. — Adoption d'une proposition touchant l'examen des candidatures : Toute candidature nouvelle sera examinée par une commission, composée du Bureau et des anciens présidents, qui statuera à la majorité des deux tiers. Le rapport sur les ouvrages du candidat éventuel sera suivi d'un vote, non plus à mains levées, mais au bulletin secret. C'est seulement à la suite de cette épreuve qu'il pourra être fait acte officiel de candidature. Le vote final interviendra dans les formes habituelles. — Composition du Comité pour l'érection d'un tombeau à M. le chanoine Jouen. — Vœu

tendant à l'enlèvement du tambour de l'église Saint-Maclou. — Communication de M. Charles Leroy sur une exploitation agricole du Roumois au XVIII<sup>e</sup> siècle.

26 JANVIER. — Eloge funèbre de Mgr Pisani, correspondant de l'Académie, par M. Henri Paulme. — Rapport de M. le D<sup>r</sup> Boucher sur la découverte d'une partie du mur d'enceinte de la ville, faite boulevard des Belges, dans un terrain dépendant de l'ancien hôtel du Plessis d'Argentré. — Lecture par M. René Herval de quelques pages de son volume sur le Folklore sicilien.

2 FÉVRIER. — Eloge funèbre de M. Eugène Delabarre, correspondant de l'Académie. — Félicitations à M. Pierre Dubois, correspondant de l'Académie, pour sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Communication de M. Abel Caille sur les différentes espèces de soie artificielle.

9 FÉVRIER. — Communication de M. A. Gascard sur le mécanisme de l'œdème pulmonaire dans l'intoxication par les gaz de combat.

16 FÉVRIER. — M. le D<sup>r</sup> Coutan expose les théories anciennes et nouvelles sur le rôle de la croisée d'ogives dans la construction des voûtes.

23 FÉVRIER. — Vote d'une adresse de condoléances au Consulat de Belgique pour la mort de Sa Majesté Albert I<sup>er</sup>, roi des Belges. — Communication de M. Pierre Chirol sur *Jumièges dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle*.

2 MARS. — Eloge funèbre de M. Georges Lebas, correspondant de l'Académie. — Communication de M<sup>me</sup> Lefrançois-Pillion sur un morceau de sculpture rouennaise du



moyen âge (haut-relief représentant la Vierge assise avec l'Enfant), entré récemment au Musée du Louvre : ce morceau aurait été découvert en 1903 dans une maison en démolition de la rue Socrate (V. *Bull. de la Société des Amis des Monuments rouennais*, année 1903, p. 17). — Lecture par M. Robert Regnier de son étude sur *l'Orientalisation nouvelle des recherches de pathologie végétale*. — L'Académie décide de tenir, chaque mois, une réunion le soir, après dîner.

9 MARS. — Réception de M. Marcel Lanquetuit : Discours du récipiendaire (*l'Art de l'Improvisation musicale*), réponse de M. Albert Dupré et allocution du Président (publiés).

16 MARS. — Félicitations à M. Halipré, élu membre correspondant de l'Académie de Médecine. — Nomination d'une commission pour l'examen des ouvrages de M. Robert Dumaine. — Reddition des comptes par M. Labrosse, trésorier.

23 MARS. — Attribution des arrérages de la fondation Guérout à M<sup>mes</sup> Bignon et Dubois et à M<sup>lle</sup> Bénard. — Communications de M. Le Parquier sur le Rôle des avocats pensionnaires de la ville de Rouen dans l'administration municipale au XVI<sup>e</sup> siècle; — de M. Labrosse sur une théorie moderne de la circulation de la monnaie; — de M. Robert Regnier sur les monstres marins échoués à Querqueville (Manche).

13 AVRIL. — Rapport de M. le commandant Quenedey sur les travaux historiques de M. le chanoine Farcy. — Communication de M. Manchon sur la vie et l'œuvre du grand artiste Ferdinand-Eugène Delacroix (publiée).



20 AVRIL. — Election de M. le chanoine Farcy, curé de Saint-Sever de Rouen, au titre de membre résidant. — Communication de M. Georges de Beaurepaire sur le Parlement de Normandie et l'Université de Caen (intervention du Parlement dans l'élection du recteur en 1767) (publiée).

27 AVRIL. — Rapport de M. Robert Regnier sur l'œuvre scientifique de M. Jean Delacour, correspondant de l'Académie. — Communication de M. P. Le Cacheux sur le Pèlerinage de Saint-Gilles en Cotentin (publiée).

4 MAI. — Lecture par M. René Fauchois de sa pièce de théâtre : *L'Arbre*. — M. Robert Regnier entretient l'Académie d'une Exposition de papillons qui doit s'ouvrir prochainement au Muséum d'Histoire naturelle de Rouen.

11 MAI. — Election de M. Jean Delacour au titre de membre résidant. — Rapport de M. Abel Caille sur les travaux de M. Labounoux, directeur honoraire des Services agricoles de la Seine-Inférieure. — Communication de M<sup>me</sup> Colette Yver sur le grand centre méditerranéen d'Hyères; — de M. Jean des Vignes-Rouges sur la Chiromancie.

18 MAI. — Eloge funèbre de M. Gascard, membre de l'Académie, décédé le 16 mai 1934. — Communication de M. Ed. Delabarre sur un legs de dessins fait à l'Académie en 1850 par M. Pécheux, peintre d'histoire. — Les modifications suivantes aux statuts réglementaires de l'Académie sont adoptées : Art. 2. L'Académie est composée de membres résidants, de membres non résidants, de membres d'honneur, de membres honoraires, de membres associés et de membres correspondants. — Art. 4. Les académiciens



résidants qui cessent d'habiter la région rouennaise deviennent de droit correspondants. Ils peuvent cependant demander le titre de membres non résidants, avec les mêmes droits et les mêmes obligations que ces derniers. — Art. 4 *bis* (nouveau). Sont de droit membres d'honneur de l'Académie, en raison de leurs fonctions, le Préfet de la Seine-Inférieure, le Premier Président de la Cour d'Appel, le Général Commandant la Région, l'Archevêque et le Maire de Rouen. — Art. 7. Le titre d'associé est réservé aux savants, littérateurs et artistes, originaires de la Normandie ou ayant honoré cette province par leurs travaux ou leurs découvertes. Le nombre des associés est limité à douze. Ils sont assimilés aux membres honoraires. — Récit par M. Joseph Chevalier de son voyage dans l'île de Majorque.

25 MAI. — Communication de M. le commandant Quenedey sur la *Densité des populations urbaines depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et sur la notion de feu*. — Rapport de M. Chirol sur le Congrès de la Société française d'archéologie et le Centenaire de la Commission des Monuments historiques.

1<sup>er</sup> JUIN (séance du soir). — Félicitations à M. René Fauchois, nommé chevalier de l'ordre de Léopold. — Causeries de M. Pierre Chirol sur les Promenades dans Rome et de M. Jean Lafond sur Milan, Rome et Pœstum.

8 JUIN. — Communication de M. Ed. Delabarre sur le recueil de dessins légué à l'Académie par le peintre Pécheux. — M. Jean Delacour présente le récit d'un hiver qu'il a passé dans l'Inde et accompagne cet exposé de l'exhibition de très belles photographies.

15 JUIN. — Réception de M. le chanoine Farcy : Dis-



cours du récipiendaire (*l'Evolution du quartier Saint-Sever*); réponse de M. le commandant Quenedey (*les Anciens Faubourgs de Rouen*) et allocution du Président (publiés).

22 JUIN. — Rapport de M. le D<sup>r</sup> Coutan sur les travaux de M. Lanfry. — Communication de M. Perrée sur les projets de coordination du rail et de la route.

29 JUIN. — Lecture par M. René Herval de ses poèmes *Autour de la Méditerranée*. — Compte rendu par le même des fêtes du V<sup>e</sup> Centenaire de la défense du Mont-Saint-Michel. — M. Le Cacheux entretient l'Académie des cérémonies du Centenaire de la Société de l'Histoire de France.

6 JUILLET (séance du soir). — Attribution des arrérages de la fondation Guérault à M<sup>mes</sup> Bignon et Dubois et à M<sup>lle</sup> Bénard. — Note de M. le D<sup>r</sup> Boucher sur la Chiromancie et les travaux du professeur Richet et du D<sup>r</sup> Moner sur l'émanation humaine. — M. Charles Leroy lit une savante étude sur le Droit d'atrier au moyen âge, et M. le D<sup>r</sup> Lemesle entretient l'Académie de la vie et de l'œuvre de Charles Rozack, récemment décédé.

13 JUILLET. — Félicitations à MM. René Herval et le chanoine Farcy, auxquels l'Académie française vient de décerner pour leurs ouvrages des prix Monthyon. — Election de M. Labounoux au titre de membre résidant. — Communications de M. Allinne sur un sculpteur rouennais du XVI<sup>e</sup> siècle, Jean de Rouen, qui a travaillé à Gaillon et en Portugal, et sur une inscription de 1707 relative à la fontaine qui va du Gros-Horloge à l'Hôtel-Dieu.

19 OCTOBRE. — Condoléances de l'Académie pour le décès de M<sup>lle</sup> Ballot, attachée au Musée du Louvre. —



Communication de M. Charles Leroy sur *La transmission des dignités dans les anciennes confréries normandes*.

26 OCTOBRE. — Entente avec les sociétés savantes du département pour la désignation de quatre délégués à la Commission des Sites et Monuments naturels. — Communication de M. Jean Lafond, président, sur la construction de l'église de Caudebec-en-Caux.

9 NOVEMBRE (séance du soir). — Communication de M. le D<sup>r</sup> Lemesle sur un récent voyage qu'il a fait en Russie.

16 NOVEMBRE. — M. Pirenne, correspondant de l'Académie, est désigné pour représenter celle-ci aux fêtes du Centenaire de la Commission royale d'Histoire de Belgique. — L'Académie, informée par M<sup>e</sup> Ozanne, exécuteur testamentaire de M<sup>me</sup> Braquehais : 1<sup>o</sup> de la dissolution en juin dernier de l'Association d'Aide aux Veuves de Militaires de la Grande Guerre (siégeant à Paris, 39, rue du Général-Foy), bénéficiaire jusqu'au 6 juin 1944 de l'usufruit d'un capital de 80.000 francs, sous condition de remettre la totalité des arrérages au Comité de la III<sup>e</sup> Région de Rouen; 2<sup>o</sup> de la transformation régulière du Comité de Rouen en Association d'Aide aux Veuves de Militaires de la Grande Guerre de la III<sup>e</sup> Région militaire, qui est ainsi devenue apte à se substituer à la Société centrale, déclare ne faire aucune opposition à ce que les arrérages de la rente en question soient perçus jusqu'en 1944 par l'Association de Rouen, dont le siège est dans cette ville, place de la Madeleine. — M. Allinne donne lecture de quelques lettres de l'abbé Cochet à Paul Baudry, appartenant à M. Périer, receveur municipal à Darnétal. — Communication de



M. Charles Leroy sur des incidents survenus en 1848 au Collège d'Argentan. M. Jean Lafond y ajoute quelques détails sur son arrière grand-père, M. Visinet, qui fut mêlé à cet épisode en sa qualité de Préfet de l'Orne.

23 NOVEMBRE. — Rapport de M. Le Cacheux, secrétaire de la classe des Lettres, sur les prix Boulet-Lemoine, Octave Rouland et Dumanoir : le premier est attribué à M<sup>me</sup> Villette, née Gibeaux, habitant Le Havre; les seconds, à M<sup>lle</sup> Louise Damade, 144, route de Neufchâtel, à Rouen, et à M<sup>lle</sup> Andrée Laurent, 4, rue Lucien-Valin, cité de Trianon, à Rouen; le troisième, à l'Œuvre de la Maison de l'Enfance. M. Charles Leroy est désigné comme rapporteur de ces prix. — Communication de M. Robert Regnier sur *la Chronologie préhistorique*.

30 NOVEMBRE. — Réception de M. Jean Delacour : Discours du récipiendaire (*Sa vie et ses travaux de naturaliste*); réponse de M. Robert Regnier et allocution du Président (publiés).

3 DÉCEMBRE (séance extraordinaire au Musée Corneille). — Communication de M. Labrosse sur *les Reliques cornéliennes au Musée de la rue de la Pie*. — Lecture d'une étude de M. Henri Paulme sur *la Vie de Corneille dans sa maison natale de la rue de la Pie*. — Poésie de M. René Herval : *Hommage au Grand Corneille* (publiés).

14 DÉCEMBRE. — Lecture des conclusions des Commissions chargées de l'examen des prix La Reinty, Bouctot, Courtonne-Lenepveu, Gossier et Pellecat; le prix La Reinty est attribué à M. Saint-Croix la Roncière pour l'ensemble de ses travaux sur les Antilles; le prix Bouctot (Histoire), à

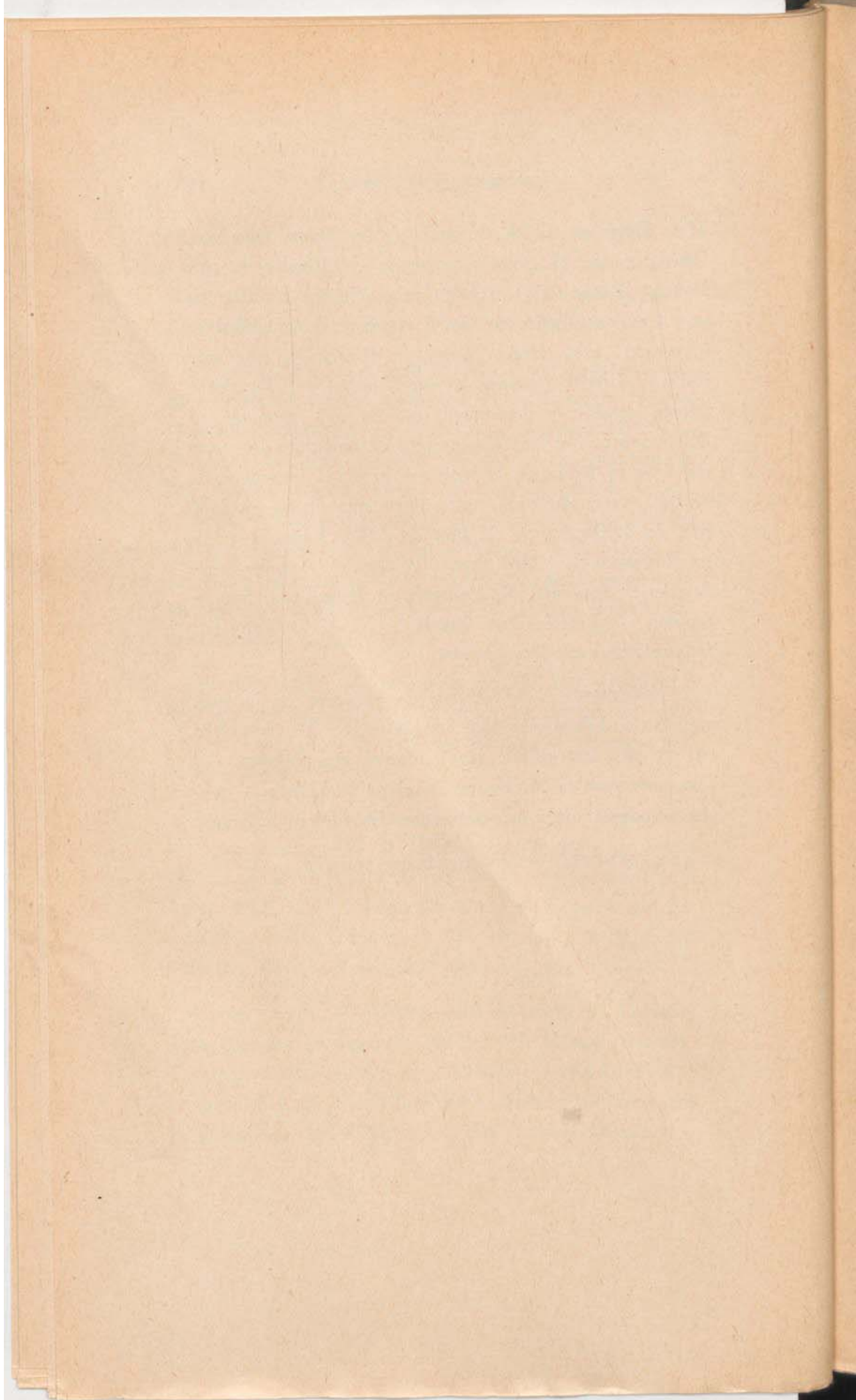


M<sup>lle</sup> Dupic et à M. Rouault de la Vigne pour leur Catalogue de l'Exposition coloniale de Rouen; le prix Bouctot (Beaux-Arts), à M<sup>me</sup> Hébert-Coëffin, statuaire; le prix Courtonne-Lenepveu, à M. Lanfry; le prix Gossier (Sciences), à M. Ernest Noury, de Buchy; les deux prix Pellecat, à MM. Fontaine et Jean Ruault. — L'Académie adopte ensuite les propositions qui lui sont soumises par MM. Labrosse et Le Cacheux pour la répartition des arrérages de la fondation Braquehais-Verdrel : la somme de 44.000 francs disponible cette année sera divisée en deux prix de 3.000 francs, six prix de 2.000 francs et vingt-six allocations de 1.000 francs. Le choix des familles bénéficiaires est approuvé. M. Labrosse est désigné pour faire le rapport. — Lecture d'une poésie de M. le D<sup>r</sup> Lemesle : *Impression sur une âme d'enfant*.

21 DÉCEMBRE. — Election du président et du vice-président de l'Académie pour l'année 1935 : M. Henri Hie est élu président et M. René Herval vice-président. — Communication de M. Pierre Chirol sur l'échelle qu'il convient d'adopter dans la construction des édifices rouennais.

22 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle.

---





# COMPTES DE L'ANNÉE 1934

## A. — ACADÉMIE

<i>Recettes</i> .....		14.366 86
Valeurs mobilières .....	1.590 79	
3 0/0 perpétuel .....	440 »	
4 0/0 1918 .....	325 »	
4 1/2 0/0 1932 (A) .....	324 »	
8 Obligations Ville de Paris 1910.	79 68	
4 Communales 1906 .....	49 78	
12 Communales 1912 .....	74 66	
1 Foncière 1879 .....	12 44	
7 Foncières 1895 .....	63 36	
1 Foncière 1913 .....	14 52	
20 Oblig. Ch. de Fer du Nord....	207 35	
	1.590 79	
Intérêts de dépôts .....	1.416 49	
Subvention municipale .....	2.000 »	
Cotisations .....	1.632 20	
Membres résidants .....	1.582 20	
Membre correspondant .....	50 »	
Participation des Fondations aux frais généraux.	4.174 40	
Vente du <i>Précis</i> .....	190 »	
	11.003 88	
Total des Recettes ordinaires.....	11.003 88	
Recette extraordinaire : Remboursement de deux	994 10	
Foncières 1895 .....	994 10	
	11.997 98	
Avoir en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1934.....	2.368 88	
	14.366 86	
<i>Dépenses</i> .....		9.565 95
Impression du <i>Précis</i> de 1933 (11 ff. 3/4).....	4.535 »	
Impressions diverses .....	823 50	
Consortium des Sociétés savantes (13 0/0).....	1.315 65	
Personnel .....	1.144 »	
Frais généraux .....	171 65	
Frais de banque .....	794 70	
Entretien .....	452 65	
Eclairage .....	41 20	
Chauffage .....	271 95	
Prottage .....	139 50	
Assurance contre l'incendie.....	154 »	
Gratifications et rémunérations.....	417 »	
Service funèbre annuel.....	215 »	
Souscriptions .....	550 50	
Timbres .....	261 30	
Divers .....	46 65	
	9.565 95	
Excédent des Recettes.....		4.800 91

## B. — FONDATIONS ET DÉPÔTS

		Recettes	Dépenses	Excédents
<b>BOUCTOT :</b>				
Report de 1933.....	1.500 »	2.000 »		
Arrér. 1934 (3 0/0)...	500 »			
Prix 1933 (M <sup>lle</sup> Dupic et M. R. de la Vigne) .....	500 »		1.000 »	1.000 »
Prix 1934 (M <sup>me</sup> Hébert-Coeffin) .....	500 »			
<b>BOULET-LEMOINE :</b>				
Arrérages 3 0/0 1934.....		1.000 »		
Prix (M <sup>me</sup> Villette).....			1.000 »	» »
<b>COURTONNE :</b>				
Report de 1933.....	881 25	1.196 25		
Arrér. 1934 (4 $\frac{1}{2}$ 0/0)...	315 »			
Prix 1934 (M. Lanfry)...	1.000 »		1.096 25	100 »
Frais (participation)...	96 25			
<b>DUMANOIR :</b>				
Arrérages 1934 (3 0/0).....		800 »		
Prix (Maison de l'Enfance).....			800 »	» »
<b>GOSSIER :</b>				
Report de 1933.....		700 »		
Prix (M. E. Noury).....			700 »	» »
<b>GUÉROULT :</b>				
Report de 1933.....	400 »	6.129 30		
Arrér. 1933 (3 0/0)...	69 30			
Arrér. 1934 (3 0/0)...	5.660 »			
Allocations et frais....	5.030 05		5.129 30	1.000 »
Frais (participation)...	99 25			
<b>HOUZEAU :</b>				
Report de 1933.....	300 »	426 »		
Arrér. 1934 (3 0/0)...	126 »			
Participation aux frais.....			26 »	400 »
<b>LA REINTY :</b>				
Report de 1933.....	1.900 »	2.200 »		
Arrér. 1934 (3 0/0)...	300 »			
Prix 1934 (M. Sainte-Croix de la Roncière) .....	900 »		1.000 50	1.199 50
Frais (service) .....	100 50			
<b>PELLECAT :</b>				
Arrérages 1934 (3 0/0).....		2.000 »		
Prix (M. Fontaine)...	1.000 »		2.000 »	» »
— (M. J. Ruault)...	1.000 »			
<b>ROULAND :</b>				
Arrérages 1934 (3 0/0).....		630 »		
Prix (M <sup>lle</sup> Damade)...	300 »		630 »	» »
— (M <sup>lle</sup> A. Laurent)	300 »			
Frais (participation)...	30 »			
<i>A reporter</i> .....		17.081 55	13.382 05	3.699 50



COMPTES

19

		Recettes	Dépenses	Excédents
<i>Reports</i> .....		17.081 55	13.382 05	3.699 50
<b>ROUSSELIN-MAYET :</b>				
Report de 1933.....	300 »	{ 985 »	» »	985 »
Arrér. 1934 (3 0/0)...	685 »			
<b>BRAQUEHAIS-VERDREL :</b>				
Report de 1933.....	1.000 »	{ 50.522 50	» »	» »
Coupons de 1934 :				
3 0/0 perpétuel....	28.632 »			
4 0/0 1917.....	300 »			
4 0/0 1918.....	2.070 »			
4 0/0 1925.....	5.284 »			
4 1/2 0/0 1932 (A).	2.011 50			
5 0/0 1920.....	11.225 »			
	<u>50.522 50</u>			
Allocations .....	44.000 »	{ 49.522 50	» »	1.000 »
Frais (débours) .....	1.599 60			
Frais (participation)..	3.922 90			
<b>VERMONT :</b>				
Report de 1933.....	500 »	{ 627 »	» »	627 »
Arrér. 1934 (3 0/0)...	127 »			
<b>CAUMONT (dépôt) :</b>				
Arrérages de 1933....	430 87	{ 445 95	» »	445 95
Intér. 3,50 0/0 Caisse d'Epargne) .....	15 08			
<b>NORMANNIA (dépôt) :</b>				
Report de 1933.....	5.478 90	{ 5.658 40	» »	» »
Intér. 3,50 0/0 Caisse d'Epargne) .....	179 50			
Retrait (6 juillet).....			700 50	4.957 90
<b>JOUEN (souscription) :</b>				
Versements .....		17.302 »		
Frais .....			1.004 05	16.297 95
		<u>92.622 40</u>	<u>64.609 10</u>	<u>28.013 30</u>

C. — BILAN (au 31 décembre 1934)

(sans tenir compte de la valeur en capital des titres  
ni du mobilier artistique ou utile)

PASSIF

Disponibilités des Fondations et Dépôts.....	28.013 30
Disponibilités de l'Académie.....	4.800 91
	<u>32.814 21</u>

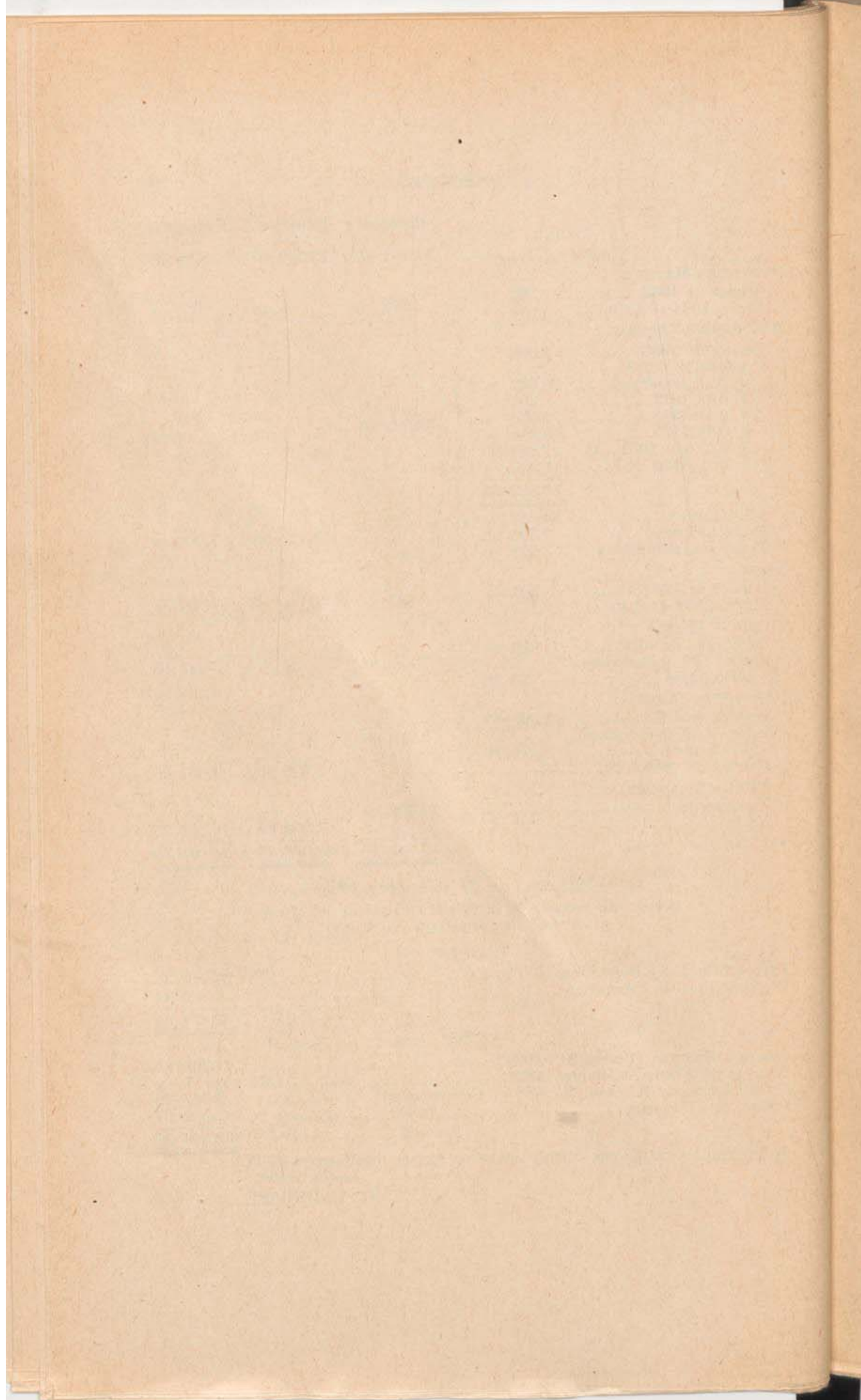
ACTIF

Caisse d'Epargne (Livret A 168.698).....	21.804 32
Banque de France (Compte 1582).....	7 »
Crédit Lyonnais (Compte R 2566 et Contentieux).....	7.500 22
Caisse du Trésorier.....	3.502 67
	<u>32.814 21</u>

L'Académie a ratifié ces comptes dans sa séance du 16 mars 1935.

Le Trésorier,

H. LABROSSE.





## SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

*Tenue le samedi 22 décembre 1934, à l'Hôtel des Sociétés savantes*  
sous la présidence de M. HENRI HIE, vice-président

---

L'ACADÉMIE a tenu sa séance publique annuelle le samedi 22 décembre 1934, à 16 h. 45, dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés savantes, 40 bis, rue Saint-Lô.

M. Henri Hie, vice-président de l'Académie, présidait la séance, en l'absence de M. Jean Lafond, président, encore en convalescence. Il était assisté, au Bureau, de MM. Le Cacheux et Regnier, secrétaires, Labrosse, trésorier, et Georges de Beaurepaire, archiviste.

Sur l'initiative de son président, M. Jean Lafond, l'Académie, voulant renouer une tradition qui remontait aux règnes de Charles X et de Louis-Philippe, avait admis au titre de membres d'honneur les principales autorités de la ville : le Préfet de la Seine-Inférieure, l'Archevêque de Rouen, le Premier Président de la Cour d'Appel, le Général Commandant le III<sup>e</sup> Corps d'Armée, le Maire de Rouen. Elle les accueillit officiellement dans cette séance publique, à laquelle ils étaient présents, sauf M. le Premier Président, empêché.

Outre les membres de l'Académie et les membres d'honneur



assistaient à cette cérémonie de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait : M. le vicaire général Cahard ; MM. Gadeau de Kerville ; Charles de Beaurepaire ; Raymond Quibel ; Labounoux, directeur honoraire des Services agricoles du département ; le capitaine d'Aillières, officier d'ordonnance du Général Commandant le III<sup>e</sup> Corps ; Ruault, professeur de musique à l'Ecole normale d'Instituteurs ; Lufbéry, président d'honneur de l'Aéro-Club de Normandie ; G. Payenneville ; J. Canet, avoué à la Cour, etc.

Le discours que devait prononcer M. Jean Lafond a été lu par M. Henri Hie. Ce sont des souhaits de bienvenue adressés aux nouveaux membres d'honneur. On en lira plus loin le texte.

M. Charles Leroy lit ensuite son rapport sur le prix Octave Rouland (600 francs), attribué par moitié à M<sup>lle</sup> Louise Damade, de Boisguillaume, et à M<sup>lle</sup> Andrée Laurent, de Rouen ; sur le prix Boulet-Lemoine (1.000 francs), à M<sup>me</sup> Villette, du Havre, et sur le prix Dumanoir (800 fr.), à l'Association de la Maison de l'Enfance à Rouen.

Le rapporteur des prix Pellecat (1.000 francs à M. Jean Ruault, compositeur, et 1.000 francs à M. Jean Fontaine, architecte) fut M. Albert Dupré.

M. Henri Labrosse proclama les noms des lauréats du prix Bouctot (Belles-Lettres) : M<sup>lle</sup> Jeanne Dupic, bibliothécaire à la Bibliothèque municipale, et M. Rouault de la Vigne, rédacteur au *Journal de Rouen* (500 francs). Le prix Bouctot (Beaux-Arts), dont le rapporteur était M. Henri Paulme, fut attribué à M<sup>me</sup> Hébert-Coeffin, artiste peintre et sculpteur. La valeur de ce prix est également de 500 francs.

M. Robert Regnier présenta le lauréat du prix Gossier

(700 francs) : M. Ernest Noury, instituteur honoraire à Buchy.

Le prix La Reinty (900 francs pour 1920 et 1934) fut attribué à M. Sainte-Croix la Roncière, de Paris. Rapporteur M. Le Parquier.

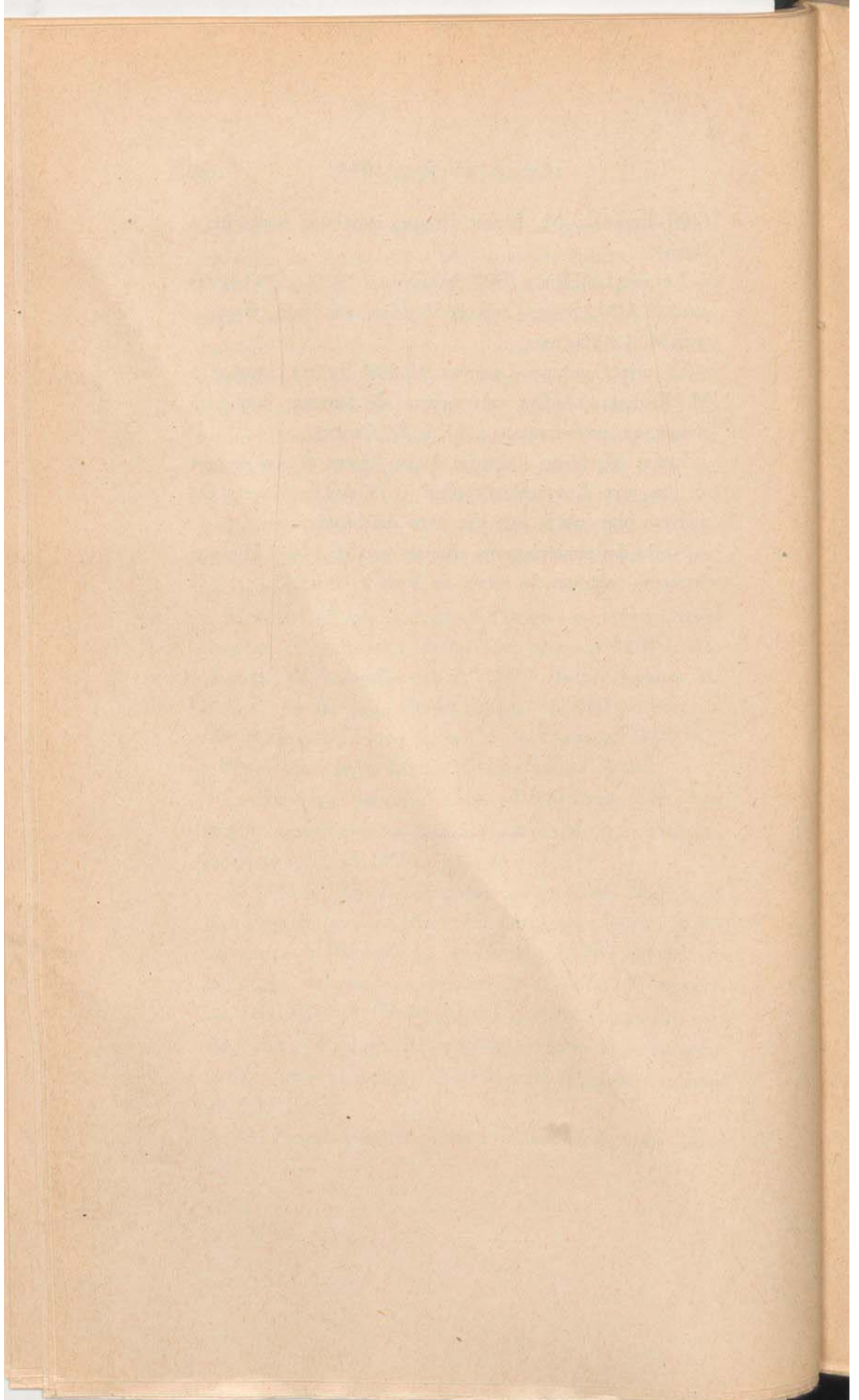
Le prix Courtonne-Lenepveu (1.000 francs), attribué à M. Georges Lanfry, entrepreneur de travaux publics à Rouen, eut pour rapporteur M. le D<sup>r</sup> Coutan.

Enfin, M. Henri Labrosse donna lecture de son rapport sur les prix Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet. On trouvera plus loin la liste des noms des bénéficiaires.

Après des remerciements adressés par M. Henri Hie aux personnes présentes, la séance fut levée à 18 h. 45.

---





## ALLOCUTION DE M. JEAN LAFOND

---

MESDAMES ET MESSIEURS,

MIL NEUF CENT TRENTE-QUATRE a été pour notre vieille Académie une année de renouveau. Mon distingué prédécesseur, M. Alexandre Féron, avait longuement étudié une réforme de sa constitution. Mais les anciens de notre république manifestaient peu d'enthousiasme pour un « voyage à Versailles ». Ils sont entourés parmi nous de trop de respect et d'affection pour qu'on ait pu songer à négliger leurs scrupules. La revision des statuts fut donc remplacée par une simple mise au point du règlement, opération plus simple et de moindre conséquence, mais à laquelle chacun apporta tant de bonne volonté qu'on peut en attendre les meilleurs effets.

L'Académie a pris de nouvelles habitudes. L'ordre du jour de chaque séance est annoncé à l'avance et cette mesure a une heureuse influence sur l'activité de nos confrères et sur leur assiduité. A l'intention des Académiciens que leurs occupations éloignent de nos réunions ordinaires, nous tenons chaque mois une séance du soir, dont on s'efforce de varier l'attrait : René Fauchois nous a fourni le régal d'une comédie inédite, des voyageurs nous ont donné leurs impressions d'Italie ou de Russie en commentant des projections, et on annonce pour le début de l'année une conférence d'histoire musicale avec auditions.

Mais la réforme du règlement vaut surtout à l'Académie



la haute satisfaction d'accueillir ce soir cinq membres d'honneur : M. le Préfet de la Seine-Inférieure, M. le Général Commandant la III<sup>e</sup> Région militaire, Mgr l'Archevêque de Rouen, M. le Premier Président de la Cour d'Appel et M. le Maire de Rouen.

En appelant à elle les plus hautes autorités de la province normande, l'Académie renoue une tradition. Ses statuts de 1824 avaient institué une catégorie de « membres honoraires », où s'inscrivirent successivement le Cardinal prince de Croy et Mgr Blanquart de Bailleul, les généraux Teste et de Castellane, les préfets de Murat et Dupont-Delporte, les premiers présidents Eude et Franck-Carré, et M. Henry Barbet, maire de Rouen et pair de France.

Cette classe ne devait subsister que quatorze années. On la supprima en 1848, au nom de l'égalité triomphante. C'était du moins le prétexte officiel, mais j'imagine que nos devanciers obéissaient surtout aux conseils de la prudence. Songez que huit au moins de leurs collègues avaient assisté en trente-quatre ans à cinq changements de régime. Ils avaient vu chaque révolution créer dans le pays de nouvelles divisions. Nos aînés prévoyaient-ils que la préfecture de la Seine-Inférieure connaîtrait, avant la fin de l'année 1848, trois nouveaux titulaires, et la mairie de Rouen quatre, sans compter l'interrègne de la commission municipale ? Rien de moins académique, on en conviendra, que de pareils défilés.

Le hasard veut que l'Académie de Rouen soit présidée, en 1934, par l'arrière-petit-fils d'un républicain de 1848, de ce Théodore Visinet que la Révolution enleva à la rédaction du *Journal de Rouen* pour en faire un remarquable préfet de l'Orne, jusqu'au jour de son inévitable révocation par Louis-Napoléon, le prince-président. De ce fait, la bien-



venue que l'Académie vous adresse par ma voix, Messieurs les Membres d'honneur, ne prend-elle pas une signification particulière? C'est en tous cas un acte de confiance dans l'avenir.

Je ne remplirais pas toute ma tâche si je négligeais de souligner les talents et les vertus proprement académiques dont une heureuse fortune a comblé nos nouveaux confrères.

La démonstration est déjà faite pour vous, Excellence, car vous êtes des nôtres depuis douze ans. Personne n'a oublié votre réception dans le cadre majestueux du palais archiépiscopal, ni votre magistral discours sur *la Bretagne et la Normandie au XI<sup>e</sup> siècle*. Votre candidature avait eu deux parrains qui faisaient grand honneur au clergé rouennais et dont nous vénérerons toujours la mémoire, le chanoine Jouen, notre président d'alors, et Mgr Prudent, rapporteur. Avec tout son talent, si sensible et si subtil, celui-ci avait évoqué en vous l'homme d'étude, solidement ancré dans la doctrine, mais ouvert à toutes les curiosités intellectuelles, l'orateur prestigieux, le prélat tout dévoué au service de son peuple, et dont tout le monde apprécie l'activité et la bonté. Un portrait de Mgr Prudent ne se refait pas, mais on aime à constater qu'il est plus ressemblant que jamais.

Monsieur le Maire, la prudence peut-être excessive de nos statuts nous interdit de voir en vous un homme politique. Il nous reste l'avocat; un avocat à qui ses dons naturels, enrichis par une longue expérience, ont valu l'honneur de présider aux destinées du Barreau de Rouen. Faut-il rappeler ici la gloire des avocats rouennais, leur exemplaire fidélité à l'idéal professionnel, leur culte pour toutes les disciplines de l'esprit? Ignore-t-on les rapports étroits qui ont toujours uni



l'Académie au Barreau de Rouen? La tradition continue, Monsieur le Maire. Au Bureau qui vous accueille, vous trouvez deux collègues, M<sup>e</sup> Georges de Beaurepaire et M<sup>e</sup> Henri Hie. Et comme vous savez très bien votre histoire, je vous entends murmurer : « Il n'y a rien de changé à l'Académie. Il n'y a qu'un bâtonnier de plus. »

Monsieur le Premier, vous êtes ici chez vous dans cet hôtel bâti de 1718 à 1721 par Martinet pour votre illustre prédécesseur, Nicolas Camus de Pontcarré. Et chacun regrette que vous n'en puissiez faire votre résidence habituelle. Quand on a vu ce que votre goût éclairé a réalisé au Palais de Justice, on sait que vous rendriez la vie à cette bâtisse un peu vide, et que vous y feriez revivre sans peine toutes les grâces de la Régence.

Vous êtes déjà lié à l'Académie, Monsieur le Premier, par ce titre de propriétaire légitime. Vous nous appartenez plus encore par vos qualités personnelles, et nous sommes fiers de saluer en vous un magistrat d'une rare autorité, un ancien combattant blessé et cité à l'ordre du jour, le descendant d'une très ancienne famille de Basse-Normandie, et un érudit pour qui l'histoire de notre province n'a pas de secrets.

Mon Général, vous êtes Rouennais depuis quatre jours seulement, mais la cité vous a adopté d'enthousiasme, comme l'Académie. Les Normands auraient-ils usurpé leur réputation d'hommes réservés et prudents? Non pas, car vous leur fournissez, par vos états de services, la plus indiscutable des cautions. Sous-chef du bureau des opérations au Grand Quartier général, à la fin de la guerre, professeur d'histoire militaire et de stratégie, puis sous-directeur et directeur de l'Ecole de Guerre, voilà des titres qui comptent. Un de mes



confrères de la presse parisienne ajoute : « Fils de diplomate, homme du monde dans la meilleure acception du terme, excellent écrivain, remarquable conférencier, tacticien émérite, le général Duffour est un homme complet. »

C'est peut-être la première fois, mon Général, que vous prenez séance dans une Académie. Nous serions étonnés si c'était la dernière.

Monsieur le Préfet, vous aussi, vous êtes arrivé à Rouen avec la plus enviable des réputations : celle d'un grand administrateur, et d'un administrateur impartial. Lors de votre nomination, on m'écrivait de Beauvais :

« Dès son arrivée dans l'Oise, M. Le Beau eut tôt fait d'acquérir la sympathie et la confiance du Conseil général — dont il était devenu le conseiller averti et écouté — et des populations du département dans lequel il déploya, pendant près de huit ans, ses remarquables qualités d'administrateur.

« Tous les grands problèmes d'administration départementale, qu'il s'agisse d'hygiène sociale, d'électrification, de services hospitaliers, de vicinalité, d'agriculture, de chômage, lui étaient familiers. Servi par une grande puissance de travail et doué d'une remarquable aisance de parole, M. Le Beau connaissait à fond toutes les questions concernant le département de l'Oise et les traitait toujours comme s'il se fût agi de ses propres affaires, et en administrateur consommé. »

Il faut dire qu'avant d'arriver à Beauvais, vous aviez exercé les fonctions de directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publique au Ministère du Travail, et celles de directeur du Personnel et de l'Administration générale au Ministère de l'Intérieur. Ce sont de bonnes écoles. Vous



avez été formé aussi par cette école plus rude et plus sévère qui s'appelait le front, puisque sur votre poitrine nous voyons une croix de guerre décorée de deux palmes.

Tout cela explique, Monsieur le Préfet, que vous ayez obtenu d'emblée, en arrivant parmi nous, la confiance sympathique des Normands. L'Académie est heureuse et fière de vous ouvrir ses rangs, et elle espère bien que vous l'aidez dans une tâche qui lui tient à cœur, et qui n'est pas indigne d'un grand administrateur comme vous : la réorganisation de l'Hôtel des Sociétés savantes et la mise en valeur de ce trésor négligé : la Bibliothèque, où s'entassent depuis plus d'un siècle les publications scientifiques des principales Sociétés de l'univers.

---

## RAPPORT SUR LA FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

(1934)

PAR M. HENRI LABROSSE

---

C'EST la dixième année que l'Académie, se conformant aux intentions de M<sup>me</sup> Braquehais-Verdrel, a l'honneur de distribuer les arrérages de son legs aux familles nombreuses de l'arrondissement de Rouen ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Plus de cent candidatures ont été présentées dont quarante au maximum pouvaient être retenues, puisque pour éviter un émiettement peu utile nous n'accordons pas de prime ou allocation moindre de 1.000 francs. C'est dire notre embarras pour choisir et surtout pour éliminer.

Bien rares, en effet, sont les familles que l'on puisse qualifier de non ou peu intéressantes, et comment établir entre les autres, c'est-à-dire presque toutes, un classement parfaitement juste?

Celui que vos enquêteurs vous ont proposé, que la Commission du Prix a arrêté et que vous avez ratifié s'est inspiré de considérations diverses, après étude des dossiers et visite des intéressés.

La famille doit résider dans l'arrondissement de Rouen, tel qu'il existait au moment du décès de la bienfaitrice, M<sup>me</sup> Braquehais, c'est-à-dire en 1924.

Elle doit comprendre au moins six enfants. Naturellement,



le classement d'après le nombre s'est trouvé modifié par d'autres considérations.

Les recommandations ont d'autant plus de poids qu'elles émanent de personnes connaissant bien la famille, la visitant fréquemment, préparées par leur fonction même à bien apprécier les familles nombreuses (infirmières sociales, visiteuses des ligues de familles nombreuses, médecins, instituteurs, maires, curés) ; leur appréciation, par suite, présente les meilleures garanties d'exactitude et d'impartialité.

La modicité des ressources, le besoin pressant d'une aide matérielle attiraient évidemment tout d'abord notre attention, sans nous faire oublier que la fondation a pour but non seulement de secourir les détreesses, mais aussi de récompenser l'effort courageux, continu, prévoyant.

C'est en effet la moralité de la famille qui constitue pour nous la suprême recommandation : parents travailleurs, sobres, de parfaite conduite, fiers de leurs enfants nombreux, soucieux de les bien élever, en leur donnant le meilleur exemple, de leur assurer un meilleur avenir par une bonne fréquentation scolaire, par un apprentissage utile, même au détriment du rapport pécuniaire de la semaine ; un intérieur propre, bien tenu, qui soit vraiment un foyer où chaque membre de la famille aime à se retrouver. Que de douloureuses constatations, à cet égard, ont malheureusement pu faire vos enquêteurs : le taudis d'abord, honte de notre civilisation, la malpropreté, le désordre, auxquels il semble pourtant facile de remédier avec de l'eau qui ne coûte rien, avec un peu de courage et surtout beaucoup de bonne volonté, de bonnes habitudes, la collaboration active des enfants qui ne sont plus des bébés.

Se sont, d'autre part, recommandées à votre attention les



familles spécialement éprouvées par la maladie, par la mort du chef de famille (Monville, à Grand-Quevilly) et même, hélas! par celle de la mère survivante (famille Gouay, à Rouen); celles qui font des sacrifices pour s'assurer un logis bien à eux (soit en profitant de la loi Loucheur, soit en construisant eux-mêmes leur abri (par exemple, Voieinent, à Saint-Aubin; Anquetil et Lefebvre, au Mont-Gargan; Gosselin, à Bonsecours) et enfin celles qui ont déjà sollicité un prix et n'ont pu jusqu'ici l'obtenir, uniquement parce que nos mains étaient vides.

Nous avons aussi tenu compte du fait qu'à la campagne les familles nombreuses bénéficient parfois de moins de secours qu'à la ville, lorsque ces secours deviennent une charge pour le budget communal.

Enfin, nous nous sommes efforcés de répartir les allocations à peu près également dans l'arrondissement.

C'est dans ces conditions que, cette année, ont été attribués deux prix de 3.000 francs à des familles de Grugny, près Clères, et de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, l'une de seize enfants dont quatorze vivants, l'autre de onze enfants dont dix vivants, toutes deux extrêmement recommandables à tous points de vue; six prix de 2.000 francs à des familles de Duclair, Saint-Pierre-de-Varengeville, Grand-Quevilly, du Trait et des cités des Sapins et de Trianon, à Rouen, et enfin vingt-six allocations de 1.000 francs.

*Prix de 3.000 francs*

BAILLEUL (Gustave), à Grugny-près-Clères (seize enfants, quatorze vivants).

VOIEIEMENT (Ernest), chemin des Feugrais, à Saint-Aubin-lès-Elbeuf (onze enfants, dix vivants).



*Prix de 2.000 francs*

MONNIER (Joseph), à Duclair (hameau de Claquemeure)  
(huit enfants, sept vivants).

HÉRICHER (Eugène), Saint-Pierre-de-Varengueville (Le  
Paulu) (neuf enfants, huit vivants).

Veuve MONVILLE, rue du 11-Novembre, à Grand-  
Quevilly (six enfants, cinq vivants).

LE FOLL (Louis), 3, rue Cognacq-Jay, Cité des Sapins,  
à Rouen (sept enfants vivants).

BILLAUX (André), Le Trait (dix enfants, huit vivants).

DOUILLET (Victor), 9, rue Georges-Guynemer, Rouen  
(Trianon) (huit enfants, sept vivants).

*Allocations de 1.000 francs*

ANQUETIL (Victorin), 24, impasse Lebreton, Mont-  
Gargan (huit enfants, six vivants).

BILLARD (Célestin), Blainville-Crevon (hameau d'Houl-  
mesnil (douze enfants, neuf vivants).

BLOQUET (Enguerrand), 5, rue Juste-Dumanoir, à  
Rouen (Cité des Sapins) (dix enfants, sept vivants).

BOUTEILLER (Ernest), 9, route de Gournay, Cité Aubin,  
à Darnétal (huit enfants, sept vivants).

BUREAU (Georges), 10, rue du Château-d'Eau, Oissel  
(dix enfants, sept vivants).

CORDIER (Charles), Saint-Denis-le-Thiboult, par Ry  
(huit enfants, sept vivants).

DESHAYE (Georges), 29, rue Lucien-Valin (Trianon),  
Rouen (sept enfants vivants).

DESMONSCEAUX (Désiré), 15, rue du Mont-Gargan,  
Rouen (dix enfants, neuf vivants).



DUMOULIN (Henri), Pavillon 9, rue de Grieu, Rouen (neuf enfants vivants).

DUPIN (Pierre), rue Georges-Clémenceau (les Géraniums), Le Trait (sept enfants vivants).

DUTHIL (Lucien), 24 A, rue Velbrière, Pavilly (neuf enfants, huit vivants).

FLAMENT (Louis), 2, rue du Tronquet, Mont-Saint-Aignan (huit enfants, sept vivants).

FOLLIOT (Alfred), 1, rue du Chemin-des-Dames (Trianon), Rouen (neuf enfants, huit vivants).

GODALLIER (Marcel), le Moulin-à-Huile, route de Barentin, Duclair (huit enfants, six vivants).

GOSSELIN (Louis), chemin de Pîtres, Blosseville-Bonsecours (neuf enfants, huit vivants).

GOUAY (Emile), 8, rue des Champs, Rouen (sept enfants, six vivants).

GUÉRAND (Raymond), 3, route de Lyons, Rouen (sept enfants vivants).

HELLOUIN (René), 41, rue Saint-Eloi, Rouen (sept enfants vivants).

LAMOTTE (Raymond), 47, rue d'Orléans, Petit-Quevilly (huit enfants vivants).

LEFEBVRE (Joseph), rue Moitte (Mont-Gargan), Rouen (huit enfants vivants).

PASSEREL, 114, rue du Renard, Rouen (six enfants vivants).

PAUMIER (Marceau), Baraquement-Ateliers 74, Oissel (neuf enfants, sept vivants).

POUBELLE (Victor), 3, rue Albert-I<sup>er</sup> (Trianon), Rouen (sept enfants, six vivants).



PRÉVOST (Raymond), Carville-la-Folletière (hameau du Val-Rioly) (neuf enfants, huit vivants).

TRIBOULT (Henri), 28, route de Pavilly, Barentin (dix enfants, sept vivants).

TROLAY (Désiré), rue Amédée-Lefebvre (impasse Lambert), Grand-Couronne (six enfants vivants).

---

## RAPPORT

SUR LES

### PRIX OCTAVE ROULAND, BOULET-LEMOINE ET DUMANOIR

Par M. CHARLES LEROY

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Si de généreux donateurs ont chargé l'Académie d'attribuer des prix à ceux qui se sont distingués dans les sciences, les lettres ou les arts, elle a reçu d'autres bienfaiteurs, dont je salue la mémoire, la mission de récompenser ceux ou celles qui se sont fait remarquer par leur haute moralité ou leur vertu.

Elle m'a, cette année, confié l'honneur de retracer les mérites de ses lauréats qui, à l'heure présente, alors que, dans certains cas, semble s'évanouir la conscience professionnelle, et même la conscience tout court, ont conservé les qualités de la race et font simplement, noblement leur devoir et parfois plus que leur devoir.

L'Académie avait à attribuer deux prix Octave Rouland de 300 francs chacun, destinés aux membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs.

Nous avons retenu deux dossiers dont la rapide analyse justifiera l'attribution des prix.

Appartenant à une honorable famille de Boisguillaume, à



laquelle M. le Président de la République a fait l'honneur d'être le parrain de deux de ses enfants, et qui, il y a deux ans, reçut un de nos prix Braquehais-Verdrel, M<sup>lle</sup> Louise Damade, âgée de vingt ans, est la troisième de treize enfants vivants et l'aînée des onze qui sont encore à la maison paternelle.

Elevée à la noble et bienfaisante école du travail, de la probité et de l'honneur, elle suit les bons exemples qu'elle a sous les yeux.

Employée, depuis quatre ans, aux établissements de la Vacuum Oil Company, elle a toujours donné entière satisfaction au triple point de vue de la moralité, de l'assuidité au travail et de la capacité professionnelle.

D'autre part, des certificats, des plus élogieux, nous la montrent non seulement bonne ouvrière, mais encore de tenue irréprochable et ménagère accomplie, lorsque, en dehors des heures de travail et les jours de congé, elle reste sous le toit familial.

Abandonnant ses gains, elle aide de toutes ses forces et de tout son cœur la mère de famille en s'occupant des frères et sœurs derniers nés, dont sept sont âgés de moins de douze ans. Elle les soigne avec tendresse et est véritablement pour eux une seconde mère.

Nous avons pensé répondre aux intentions du donateur en lui attribuant le premier prix Octave Rouland.

C'est sous une autre forme, non moins digne cependant de notre admiration, que l'amour fraternel se manifeste chez M<sup>lle</sup> Andrée Laurent, demeurant cité de Trianon, 4, rue Lucien-Valin.

Elle a vingt-deux ans; elle a perdu, à l'âge de six ans,



son père, grand blessé de guerre, et, l'hiver dernier, sa mère qu'elle a soignée avec un inlassable dévouement.

Les renseignements qui nous sont parvenus nous la représentent comme une jeune fille honnête et capable, très régulière à son travail de boutonnière, ayant abandonné son gain et supprimé toutes vacances pour pouvoir payer les frais de médecin occasionnés par la maladie de sa mère et le préventorium nécessaire à l'un de ses frères.

Aujourd'hui, depuis le décès de sa mère, elle est devenue véritablement le chef de la famille et ses trois frères, dont deux sont respectivement âgés de vingt et de seize ans, trouvent chez elle l'affection et le dévouement les plus complets.

Nous avons appris ces jours-ci que le Conseil municipal de la Ville de Rouen avait attribué à M<sup>lle</sup> Laurent une des dots Sporck-Leprince; nous en sommes heureux et nous l'en félicitons.

Quant à nous, nous pensons faire œuvre de justice en lui décernant le second prix Octave Rouland.

A côté de l'amour fraternel, il y a l'amour filial, et l'Académie dispose d'un prix Boulet-Lemoine de 1.000 francs destiné à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

M<sup>me</sup> Marcel Villette, née Jeanne Gibeaux, née au Havre et y demeurant, 36, avenue Dupont, nous a paru remplir les conditions imposées par le donateur.

Quoiqu'ayant encore plusieurs enfants en bas âge, elle a



gardé chez elle et soigné jusqu'à ses derniers jours son père, décédé le 2 avril 1928 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

En 1931, ce fut à sa mère, âgée de quatre-vingt-quatre ans, et malade, qu'elle fut appelée à donner ses soins; elle le fit avec un dévouement et une sollicitude qui ne se démentirent point pendant une maladie qui dura onze mois. Malgré les diminutions de salaires et le chômage, rien ne fut épargné pour adoucir les derniers moments de la vieille mère qui s'éteignit le 12 octobre 1932.

La situation de M<sup>me</sup> Villette est des plus modeste. Les personnes qui l'approchent nous font d'elle un vif éloge, et, d'après les renseignements qui nous sont fournis, une récompense qui soulagerait un peu la misère de ce milieu très éprouvé ne pourrait être mieux attribuée.

C'est aussi notre avis, et le prix Boulet-Lemoine est décerné à M<sup>me</sup> Villette.

Le legs Dumanoir, qui consiste en un prix de 800 francs, permet de récompenser une belle action en sortant du cercle exclusif de la famille. Il peut être attribué au mérite sous ses aspects les plus variés.

Ainsi que le disait, il y a trente ans, M. Samuel Frère, rapporteur de ce prix attribué alors à l'Orphelinat de Bihorel, en la personne de ses directrices, l'action d'éclat proprement dite, celle qui s'impose à l'admiration immédiate de la masse par la spontanéité, par le danger du service rendu et par le dédain de sa propre sécurité en face du péril des autres, est apparue bien des fois et bien des fois aussi elle reçut de l'Académie un légitime éloge.

Mais si la publicité des actes héroïques répand une renommée aussi flatteuse que méritée et constitue en quelque sorte un commencement de rémunération morale, il est des



dévouements qui n'ont pas ce genre de courage et n'ont pas non plus de ces dédommagements.

Sans décor, sans public, un effort quotidien, un long apostolat conduit pas à pas, jour par jour, dans une ombre discrète, mérite, sans conteste, une admiration au moins égale.

Aussi l'Académie a-t-elle pensé obéir aux intentions du bienfaiteur, en accordant, cette année, le prix Dumanoir à une de ces œuvres sociales dont la Ville de Rouen peut à bon droit être fière et où les belles actions se continuent et se renouvellent chaque jour.

Leur épanouissement fait oublier les tares superficielles et les défaillances momentanées qui déshonorent notre pays; il nous apporte un puissant réconfort et nous fait envisager l'avenir sous de moins sombres couleurs.

Il est utile que ces œuvres soient mieux connues. Ignorées, elles reçoivent peu de subsides et méritent cependant d'être encouragées et soutenues.

Aussi, qu'il me soit permis de m'étendre un peu longuement, et je m'en excuse, sur les buts poursuivis et sur le fonctionnement de l'œuvre qui reçoit aujourd'hui le prix Dumanoir.

Constituée le 7 avril 1910, reconnue d'utilité publique par décret du 6 janvier 1916, la Maison de l'Enfance a succédé au Refuge des Enfants abandonnés de Bihorel, fondé en 1882.

Située dans un site des plus agréables, au 51 de la route de Neufchâtel, elle reçoit gratuitement les garçons de quatre à treize ans orphelins de père et de mère, ou abandonnés, et, moyennant une faible rétribution qui souvent, hélas! cesse d'être payée au bout de quelques mois, les orphelins de père ou de mère dont le survivant des parents ne peut s'occuper.



L'œuvre a pour but de les moraliser et de leur donner l'habitude du travail.

En 1914, il y avait quarante-deux enfants hospitalisés; il y en a aujourd'hui soixante, et l'on a dû effectuer des constructions nouvelles.

Une visite rapide de l'établissement est des plus instructives et des plus réconfortantes.

On y voit des dortoirs vastes et bien aérés, un réfectoire très propre, des classes bien tenues, les enfants recevant de la part de deux institutrices une instruction primaire. Il existe aussi tous les communs nécessaires au bon fonctionnement de la maison. Quant au vaste jardin, il est cultivé par les aînés des enfants qui y trouvent, à la fois, une distraction et un enseignement.

Tout le petit monde qui s'agite ici paraît heureux de son sort.

Mais de quoi vit cette œuvre?

En dehors de subventions du Département de la Seine-Inférieure et de la Ville de Rouen, que nous serions heureux de voir plus importantes, elle vit purement et simplement de la générosité publique sous forme de dons, d'une loterie annuelle et d'une kermesse biennale.

Par ces temps de crise les dons se font plus rares, les frais généraux, déjà très réduits, ont dû l'être encore et pour faire face aux nécessités de chaque jour il faut toute l'habileté de gestion du Conseil d'administration et l'ingéniosité de la directrice, M<sup>lle</sup> Monnier.

Celle-ci, avec un égal souci et un non moins égal succès, surveille l'esprit et les besoins physiques de ses petits pensionnaires dont elle est véritablement la maman. Par la persuasion, l'énergie, la douceur, les bons exemples, elle par-



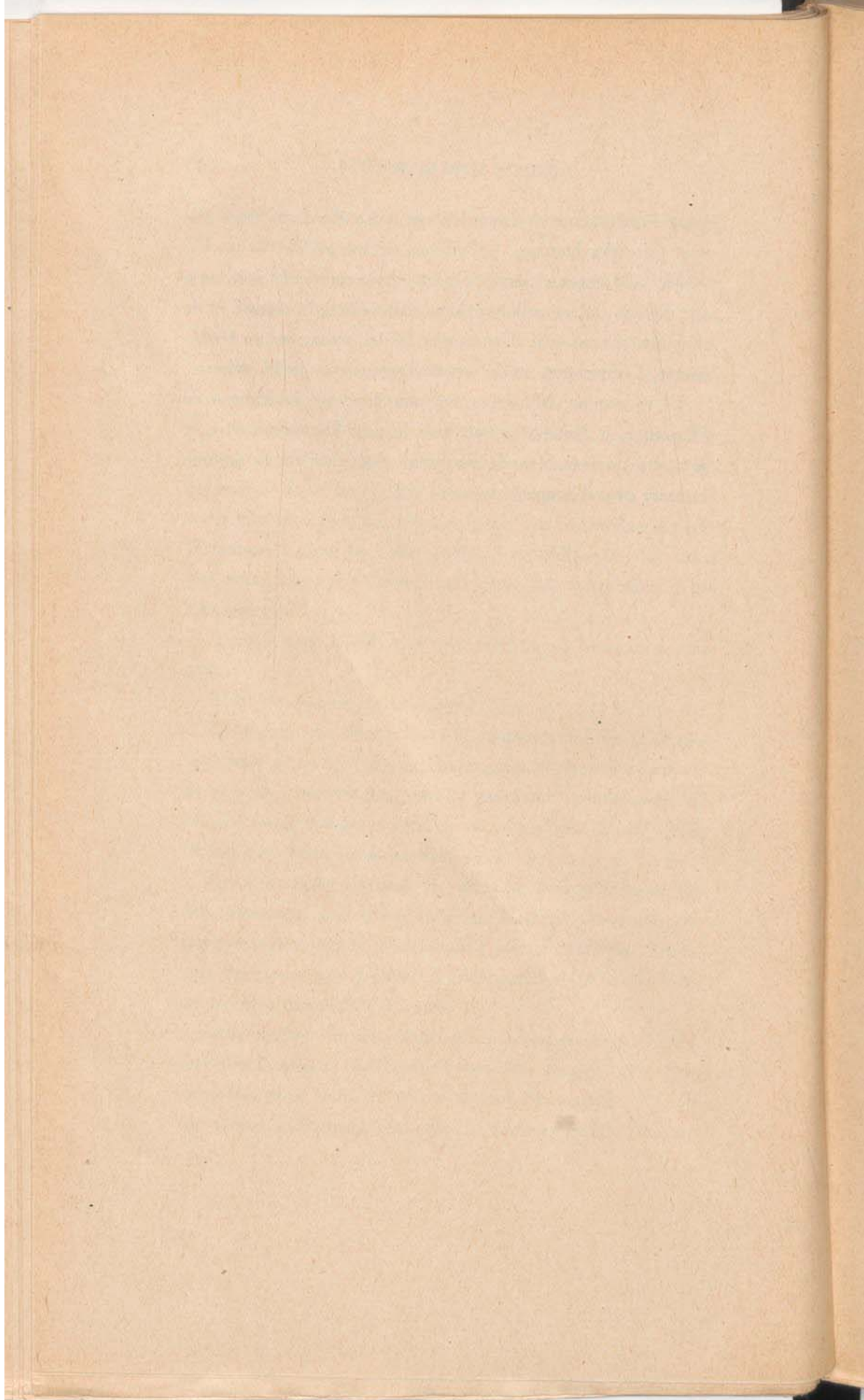
vient à pénétrer et à conquérir ces âmes d'enfants dont elle veut faire des hommes. Qu'elle en soit remerciée!

M<sup>lle</sup> Monnier, lorsque j'ai eu l'honneur de la voir, m'a fait l'éloge de ses collaboratrices dont elle m'a signalé et le désintéressement et le dévouement. Je les associe ici au témoignage d'admiration et de reconnaissance que je lui adresse.

Et je termine, Messieurs, en souhaitant que la Maison de l'Enfance, à laquelle est attribué le prix Dumanoir, vive et prospère pour le bien de ces petits déshérités de la fortune et aussi pour l'honneur de notre cité.

---





## RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

Par M. ALBERT DUPRÉ

---

MESDAMES, MESSIEURS,

C'EST toujours pour un vieil artiste, et pour moi en particulier, un grand plaisir de tendre la main aux jeunes, d'avoir à les féliciter des efforts qu'ils ont faits dans leur jeunesse et de les encourager à continuer à travailler pour devenir des hommes, et, disons le mot, de grands artistes.

Ce très succinct hommage rendu à ceux que nous fêtons aujourd'hui m'incite à dire quelques mots du généreux donateur dont nous révérons la mémoire.

Beaucoup de personnes, en effet, et les lauréats eux-mêmes, ne connaissent de M. Pellecat que sa générosité.

Il est une idée trop généralement admise que pour devenir un grand artiste il faut avoir souffert, connaître la gêne, et même la misère. M. Pellecat était loin de partager ces idées. Bien différentes d'ailleurs étaient celles qui lui avaient été suggérées par son père. Celui-ci, en effet, quoique conseiller à la Cour d'Appel de Rouen, et qui, soit dit en passant, fonda le Refuge des Enfants abandonnés de Grand-Quevilly, celui-ci, dis-je, heureux de voir son fils avoir de sérieux goûts artistiques, l'encouragea et lui donna les moyens de s'installer à Paris pour suivre les cours de l'École nationale des Beaux-Arts, dans l'atelier de Gérôme. Devenu paysagiste de talent, il laissa dans ce genre de très agréables toiles.



C'est ainsi, comme le disait dans son rapport sur la fondation du prix Pellecat, en 1909, notre vénéré confrère, M. Samuel Frère, qu'il entra en contact avec des camarades moins fortunés que lui et que, témoin de leurs tentatives avortées faute d'argent, il les aida de sa bourse avec une discrétion et une noblesse rares. C'est alors que germa dans sa tête le projet de laisser à l'Académie un capital suffisant qui nous permet d'attribuer chaque année deux prix de 1.000 francs à deux jeunes gens, méritant d'être encouragés dans leur carrière.

Notre choix s'est porté sur deux artistes, un architecte, M. Fontaine, et un musicien, M. Jean Ruault.

M. Fontaine est né le 1<sup>er</sup> février 1910. Dès sa plus tendre enfance, il manifesta toujours un goût prononcé pour l'architecture.

Il fit ses études au Pensionnat Jean-Baptiste-de-la-Salle, et quoique ses cahiers de brouillons soient souvent illustrés de croquis, représentant des maisons, des palais ou des plans, il se montra toujours un excellent élève, aimé de ses maîtres et leur ayant laissé le souvenir d'un garçon intelligent, aimable et travailleur.

Ses études terminées, il fut reçu à l'École d'Architecture après un excellent concours. Ses années d'école ne connurent que des succès, et ses concours, jugés à Paris, ne revinrent jamais à Rouen sans avoir obtenu ce qu'à l'École on appelle une valeur. Il faut en avoir quatorze pour pouvoir se présenter au diplôme d'architecte diplômé du Gouvernement. Deux même de ses concours furent proposés pour une médaille.

En postulant pour le prix Pellecat, M. Fontaine avait déposé dans notre salle de réunion deux grands projets :



Une hôtellerie pour jeunes gens et jeunes filles se promenant en groupe par toute la France, et un palais affecté à un Tribunal de Commerce.

En présence de ces projets, dont nous ne pouvions apprécier que l'aspect extérieur et la beauté du dessin, nos éminents confrères, M. Delabarre, directeur de l'École, et M. Ruel, chef de l'atelier auquel M. Fontaine est attaché, nous ont expliqué avec quel art les appartements étaient disposés, nous en faisant valoir la belle et logique ordonnance, ainsi que la distinction de l'ornementation.

Ces deux projets étaient accompagnés d'un dessin nous montrant un relevé de vases antiques appartenant au Musée des Antiquités de Rouen. Ces derniers, représentés avec une vérité saisissante, nous ont montré que si M. Fontaine est un architecte connaissant les secrets de son art, il est en même temps un dessinateur sachant faire valoir les plans qu'il serait à même de réaliser, et les bibelots qu'il désire faire admirer à ceux que cet art intéresse.

Un dernier trait, tout à l'honneur de notre lauréat et qui montre l'intelligente énergie de son caractère : Devant faire son service militaire, il se fit recevoir à l'École de Saint-Maixent, et six mois après son admission, il en sortait avec le grade de sous-lieutenant.

C'est de grand cœur que l'Académie lui vota un prix Pellecat.

M. Jean Ruault est né le 8 octobre 1914.

Ses succès scolaires sont remarquables. Dans toutes les écoles où il séjourna il raffla le prix d'excellence en 1925, 1927 et 1928, avec une élégante désinvolture.

Ses succès aux examens sont aussi remarquables :

En 1925, certificat d'études;



En 1930, brevet simple et brevet d'enseignement primaire supérieur.

Reçu brillamment à l'Ecole normale d'Instituteurs, il y passe en 1933 le brevet supérieur.

En 1934, le brevet d'aptitude pédagogique.

Tous ces examens sont passés avec la mention *très bien*.

Nous nous trouvons donc en présence d'un jeune homme armé pour faire une carrière brillante dans l'enseignement. Mais la musique l'attire, il s'y donne à corps perdu, sachant que ses parents l'aideront autant qu'il sera nécessaire.

Elève tout d'abord de son père pour le violon et le solfège, il trouve en M. Edgard Letellier, l'éminent professeur que nous connaissons tous, un maître pour le piano, l'harmonie et la composition.

Présenté en 1933 à Marcel Samuel-Rousseau, professeur au Conservatoire, il est admis par lui dans sa classe comme auditeur, et, dès 1934, reçu élève dans cette même classe.

Malgré toutes ses études scolaires et musicales, il a, de 1929 à 1934, composé une vingtaine de mélodies pour chant et piano, piano et violon, piano et violoncelle, deux esquisses pour orchestre, un quintette pour instruments à vent, un chœur à deux voix et piano.

En 1930, il met en musique un poème d'Alfred de Vigny, *le Déluge*, pièce importante interprétée par la remarquable cantatrice M<sup>me</sup> Bauny dans un concert de l'Ecole primaire supérieure.

En 1930, un oratorio, *Noël*, pour soli, chœur, orchestre et orgue.

Et, enfin, en 1932, une grande et très importante scène lyrique, *le Départ d'Ulysse*, pour soli, chœur et orchestre.



La première audition en fut donnée le 21 mai 1933 dans le magnifique hall de l'École normale d'Instituteurs, en présence de deux mille personnes.

L'orchestre et les chœurs (deux cents exécutants), dirigés par Jean Ruault, étaient massés sur une grande estrade ornée de plantes vertes qui avec le décor du fond formaient un ensemble du plus gracieux effet. Comme solistes, M<sup>me</sup> Beauny et Saint-Cricq, heureux d'apporter au jeune auteur le concours précieux de leur magnifique talent.

Le succès fut considérable. Des rappels et des applaudissements nourris saluèrent notre jeune lauréat.

La presse de Rouen donna des comptes rendus des plus élogieux; l'œuvre, en effet, dénotant déjà des qualités remarquables, soit par l'heureux choix des thèmes, soit par la saveur des harmonies et la solidité de sa construction.

Je ne saurais mieux terminer ce rapport qu'en donnant lecture du mot que Gustave Charpentier, l'illustre auteur de *Louise*, et Marcel Samuel-Rousseau nous ont écrit pour appuyer la candidature de M. Jean Ruault.

Charpentier nous dit :

« L'avenir musical de Jean Ruault ne fait pour moi aucun doute.

« Ses premières œuvres témoignent de dons exceptionnels, il est digne de tous les encouragements. »

Marcel Samuel-Rousseau n'est pas moins élogieux :

« Je suis très satisfait, dit-il, d'avoir accueilli dans ma classe M. Jean Ruault qui joint à sa saine musicalité, à des dons intéressants d'harmonie et de composition, une ténacité et un ordre dans le travail qui le destinent, selon moi, à un bel avenir. »



En présence d'appréciations aussi flatteuses, données par de tels maîtres, l'Académie n'a pas hésité à voter un prix Pellecat à M. Jean Ruault.

Elle est de plus persuadée, en fêtant ses deux lauréats, que l'avenir lui prouvera que son choix était des plus heureux.

---

# RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(1933)

(BELLES-LETTRES)

Par M. HENRI LABROSSE

---

PARMI les nombreuses manifestations artistiques et historiques qui depuis quelques années se sont succédé à Rouen, l'exposition *la Normandie exploratrice et colonisatrice*, organisée en 1932 au Musée de Peinture par les soins de M. Marcel Le Bourgeois, président de la Chambre de Commerce, alors président de la Société normande de Géographie, fut une des plus notables.

Grâce à son inlassable ténacité, servie par une connaissance parfaite de notre histoire maritime, M. Le Bourgeois réussit à grouper quelque quatre cents pièces de choix, empruntées aux collections nationales (Ministères de la Guerre, de la Marine, des Colonies, Musées du Louvre et des Colonies, Bibliothèque Nationale, de l'Arsenal), régionales (Bibliothèque, Musée d'Antiquités, Archives départementales, Musées de Peinture de Rouen, Dieppe, Honfleur), et particulières.

Ce fut une magnifique évocation du rôle des Normands dans l'expansion de la France d'outre-mer.

Des portulans, des atlas — citons en passant le manuscrit original de Guillaume Le Testu — révélaient au public les noms des Dieppois et Havrais célèbres dans la science cartographique.



Des relations de voyages, manuscrites ou imprimées, des autographes, des documents iconographiques, miniatures, portraits, etc., faisaient revivre ces hardis navigateurs ou conquérants, de Béthencourt, Ango, jusqu'à Cavelier de la Salle, Duquesne, et rappelaient les lointaines contrées qu'ils rêvaient d'assujettir ou de coloniser.

Cet ensemble de documents éloquents, choisis avec soin, classés et disposés avec goût par M. Le Bourgeois et ses dévoués et intelligents collaborateurs, firent de cette manifestation rouennaise une suite et un complément appréciés de notre splendide Exposition coloniale.

Mais tous ces trésors et tous ces documents réunis pendant quelques semaines, commentés par quelques savantes conférences, se sont de nouveau dispersés et ont regagné leurs discrets asiles. Le souvenir dure plus longtemps, mais peu à peu s'estompe et disparaît avec nous. D'une prestigieuse évocation, seul subsiste le *Catalogue*. Après avoir été le guide indispensable du visiteur, il raffermir ses souvenirs et, enfin, il raconte à ceux qui n'ont pu être témoins oculaires, aux générations futures, ce qui a été fait, et où se conservent pieusement les témoignages du passé.

M<sup>lle</sup> Dupic, archiviste-paléographe, bibliothécaire à notre Bibliothèque municipale, M. René Rouault de la Vigne, bibliothécaire du *Journal de Rouen*, avaient assumé la tâche honorable, sans doute, mais laborieuse, de nous donner ce *Catalogue*. Vous le connaissez tous. Donc, tous vous l'avez apprécié. Ce n'est pas une sèche nomenclature, mais un véritable guide, un cicerone érudit, qui commente le document exposé, en souligne l'intérêt, apprend ou rappelle au lecteur notre histoire coloniale et lui fournit de précieuses références bibliographiques.



Votre Compagnie, qui avait proposé pour 1933, puis pour 1934, comme sujet du prix Bouctot « un travail historique relatif à la Normandie », a jugé qu'il convenait d'accueillir favorablement la candidature des auteurs de ce *Catalogue* qui, pour n'être pas le classique « mémoire », n'en est pas moins un travail extrêmement méritoire, supposant beaucoup d'érudition et de patientes recherches.

Vous avez été heureux, au surplus, d'avoir ainsi l'occasion de reconnaître et de récompenser l'activité intellectuelle de ces deux lauréats.

M<sup>lle</sup> Jeanne Dupic, à la Bibliothèque municipale, poursuit, modestement, sans doute, mais pour le plus grand profit des travailleurs, avec un soin et une compétence dont je suis le témoin immédiat, l'inventaire de notre fonds d'Estampes, inventaire dont les volumes viennent très discrètement peut-être, mais très réellement, se mettre à la disposition du public. Nous lui devons, en outre, une étude sur la ville de Saint-Pourçain, une notice sur les anciennes bibliothèques de Rouen, publiée dans le *Bulletin des Maîtres Imprimeurs de France* (1930), une communication au Congrès de Jeanne d'Arc, un article destiné au *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*, sur le château de Bouville (disparu), œuvre de l'architecte rouennais Jean-Bernard-Guillaume Vauquelin (1743-1823), un autre sur un bibliophile breton du XV<sup>e</sup> siècle, que le savant directeur des Trésors des Bibliothèques de France, M. Emile Dacier, vient d'accueillir avec empressement.

M. René Rouault de la Vigne a consacré quelques années à nos bibliothèques municipales et fait partie de la Commission départementale des Antiquités, et lorsqu'il s'agit d'éclaircir un problème de généalogie normande, il est rarement



fait appel en vain à sa compétence remarquable. Il collabore régulièrement au *Journal de Rouen*, au *Journal des Débats* et à divers journaux canadiens; occasionnellement, à plusieurs revues parisiennes : *l'Illustration*, *l'Intermédiaire des Chercheurs*. Il se présente avec un bagage déjà imposant d'articles d'historiographie normande qui ne sont pas toujours de simples articles de vulgarisation, mais ont apporté une contribution vraiment méritoire à notre histoire locale.

Qu'il me suffise de citer ceux qu'il a consacrés aux ancêtres normands de Gustave Flaubert. La prétendue noblesse des Cambremer de Croismare s'y trouve ramenée à de bourgeoises proportions, et un personnage des *Trois Contes* a été identifié avec le conseiller de Crémanville, parent de Flaubert. Tout à fait nouveau également le travail sur les ancêtres paternels de Guy de Maupassant. Signalons rapidement des études sur les compagnons de Guillaume le Conquérant, Cavelier de la Salle, les registres d'état civil ancien des protestants, les ancêtres normands du maréchal Lyautey, de Robert de Flers; les Normands à la guerre de l'Indépendance des Etats-Unis. Aux Canadiens, d'ailleurs, M. de la Vigne n'a pas consacré moins de cinquante-huit articles. Sa monographie d'actualité sur la Loterie à travers les âges et plus particulièrement en France a été très favorablement appréciée.

M<sup>lle</sup> Dupic et M. de la Vigne sont invités à se présenter pour recevoir le prix Bouctot (1933) de 500 francs qui leur est partagé.

---



## RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(BEAUX-ARTS)

Par M. FERNAND GUEY

---

C'EST n'est pas sans regret, malgré tout le plaisir que je puis éprouver à dire aujourd'hui les mérites d'une jeune et charmante artiste, que je prends la parole. C'est, en effet, mon vénérable et très affectionné confrère, M. Henri Paulme, qui était chargé de présenter le rapport d'usage que votre Compagnie entend en séance solennelle sur le prix Bouctot pour les beaux-arts.

La maladie retient loin de nous notre excellent confrère, et, bien malencontreusement pour la récipiendaire, il m'a chargé du rapport qui lui était échu. Vous n'entendrez donc pas sa voix chaudement timbrée, vous n'aurez pas le plaisir de goûter sa pensée toujours si heureusement exprimée en termes choisis. Il vous aurait retracé bien mieux que moi la carrière de l'artiste à qui l'Académie a décerné le prix Bouctot, réservé cette année aux beaux-arts; il est, en effet, de longue date, l'ami du D<sup>r</sup> Hébert, et il a vu toute petite l'enfant grandir, devenir fillette studieuse, jeune élève de notre Ecole des Beaux-Arts, et remporter plus tard, aussi bien dans nos expositions annuelles rouennaises que dans les salons parisiens, les plus légitimes succès.

Le choix fait par l'Académie, en toute impartialité, avait touché profondément l'ami et le conseiller que fut pour M<sup>me</sup> Josette Hébert-Coeffin notre ami Henri Paulme, critique



averti, doué d'un sens aigu de la beauté; nous sommes heureux de rendre ici un double hommage à celle qui fut sensible à ses conseils, et à celui qui les lui prodigua avec une affectueuse et profonde sympathie.

Conformément aux dispositions prises par le généreux donateur, l'Académie a décerné le prix à une artiste normande, née à Rouen. M<sup>me</sup> Josette Hébert-Coeffin a, en effet, vu le jour dans la capitale normande en 1908.

Au cours de ses études elle manifeste déjà son goût décidé pour les arts du dessin et, dès 1925, elle entre à l'Ecole régionale des Beaux-Arts, dont elle suit les cours sous la direction de professeurs éminents tels que MM. Victorien Lelong pour la décoration, Ruel pour l'architecture, Bocquet pour le dessin, Guilloux pour la sculpture.

Pendant plus de deux années elle travaille avec autant d'intelligence que d'acharnement et remporte le premier prix d'art décoratif, le deuxième d'architecture et de dessin, le premier de sculpture.

C'est que c'est le modelage, la matérialisation de sa pensée qui l'a le plus séduite, elle a le sentiment de l'espace, des volumes, le goût des belles formes et la volonté de les animer.

Ayant conquis la première place parmi ses pairs, elle ne se relâche en rien de ses travaux et de ses études, elle les continue dans son atelier avec les conseils de Richard Dufour, expose aux Artistes rouennais un buste énergique et tourmenté de Beethoven, qu'elle accompagne, par goût du contraste, d'un buste de femme au modelé adouci, à la physionomie sereine : *Résignation*.

Ces deux bustes obtiennent auprès du public un succès mérité que la presse locale sanctionne judicieusement.



Au Salon des Artistes français, en 1927, le succès s'accroît et, dès 1928, elle est sociétaire. Ses œuvres sont recherchées, elle expose au Salon des Médecins, dans nos expositions régionales, à Cherbourg, au Havre, à Angers, etc., et partout son talent remporte les mêmes lauriers. Des têtes d'enfant, le *Petit Yves*, en particulier, figure aux Artistes normands, et cependant, dès cette époque, l'étude des animaux l'a retenue également. Après divers essais, elle réalise une tête de chien, qui, interprétée en marbre bleu turquin, emportera tous les suffrages au Salon des Animaliers contemporains.

Une main gigantesque crispée, d'un caractère extraordinaire, qu'elle intitule *Cauchemar*, montre à quel point cette frêle jeune femme a le sentiment de la force et de l'expression et avec quelle ardeur elle poursuit l'étude de la nature humaine.

Au Salon des Artistes français de 1928, l'œuvre est fort remarquée, des amitiés, des sympathies se manifestent, l'excellent statuaire Ernest Dubois s'intéressera désormais à ce jeune talent et c'est notre confrère Henri Paulme qui mène ce guide averti, ce précieux conseiller, à l'atelier de l'artiste. Il aura une telle foi dans sa réussite, dans ses possibilités futures, qu'à la veille même de sa mort, Ernest Dubois voudra confier à un de ses plus chers et fidèles amis, le maître Constant Roux, le soin de veiller sur son élève. Comment ne pas être frappé de tant de sollicitude, comment ne pas y reconnaître la marque et la preuve de tout l'intérêt qu'a suscité ce talent naissant. Il ne tarde pas à s'affirmer dans un morceau d'un sentiment pathétique, *Désespoir*, figure d'éphèbe nu où se montrent des dons de composition, où se remarquent de rares mérites d'exécution, une vision



personnelle et une interprétation vigoureuse de la forme savamment traduite par un modelé puissant et souple à la fois.

Au Salon parisien de 1931, cette belle figure est d'emblée récompensée d'une médaille de bronze, alors que certains membres du jury l'avaient déjà désignée pour une médaille d'argent. C'est pour un quatrième envoi un succès magnifique, accueilli, comme tous les succès de bon aloi, avec joie par les confrères sculpteurs et statuaires, beaucoup conçoivent pour la jeune exposante une amitié mêlée d'admiration et l'entourent de conseils aussi précieux que désintéressés. Constant Roux, Bénét, d'Ambrosio, pour n'en citer que quelques-uns, lui témoignent la plus active sympathie.

Les critiques d'art parisiens, dans maints articles, approuvent ou confirment la décision du jury, et dès ce moment aussi, parmi les défenseurs les plus agissants de notre art contemporain, des appuis particulièrement autorisés se révèlent, parmi eux notre éminent collègue Yvanhoë Rambosson sera un des premiers.

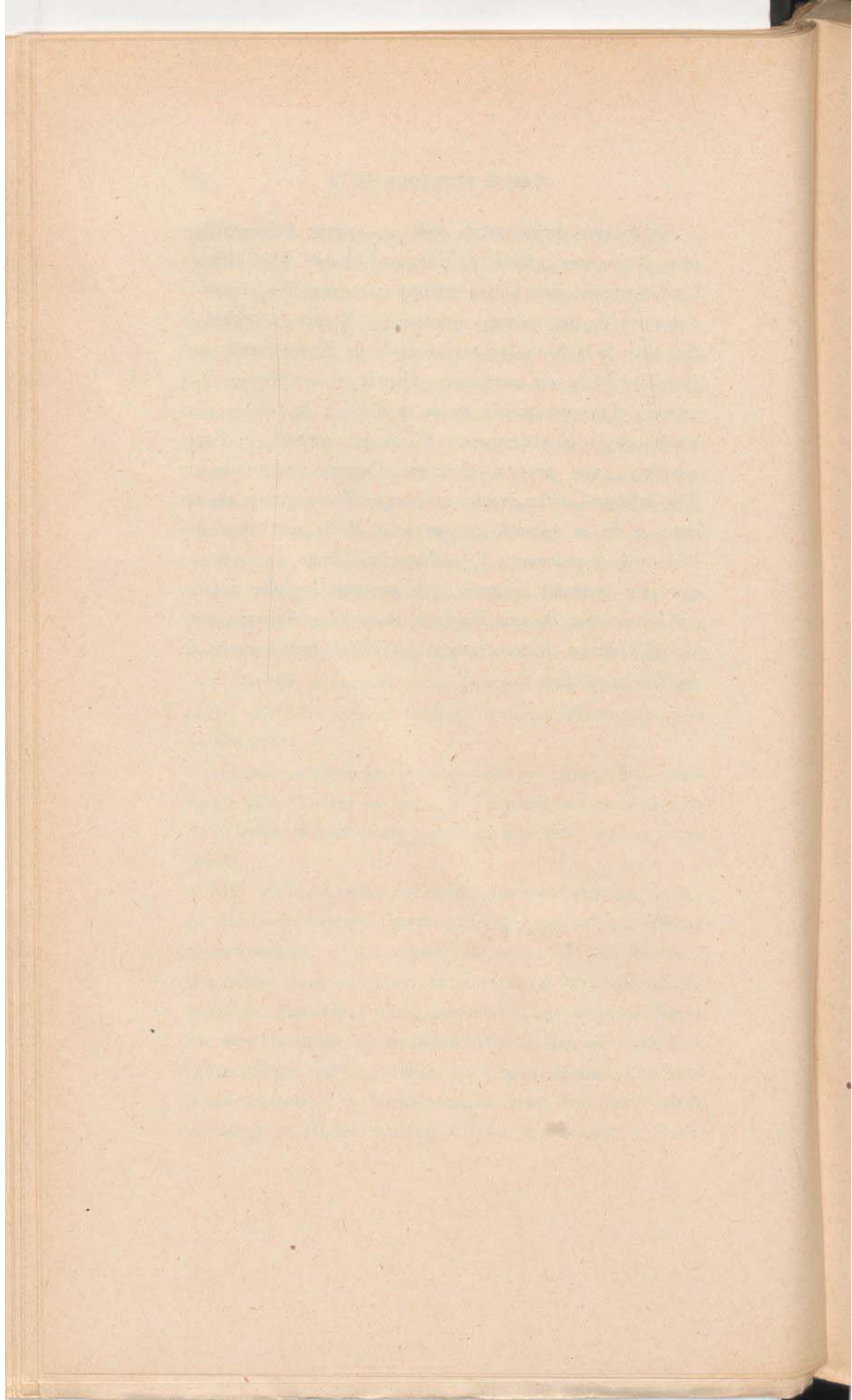
L'année suivante les Artistes français reçoivent la charmante tête d'enfant en pierre de Cénozan qui est empreinte de la grâce la plus suave : celle qu'une mère confère à son enfant.

M<sup>me</sup> Hébert-Coeffin collabore désormais avec un de nos excellents décorateurs, Raymond Quibel, qui ne lui a ménagé ni ses conseils, ni son appui affectueux, elle exécute pour être placés dans un milieu architectural et décoratif qu'il a conçu des bas-reliefs d'une pureté et d'une élégance dignes des âges classiques, où cependant le nu féminin est traité avec une sensibilité qui n'appartient qu'à notre époque. Ces morceaux rencontrent un légitime succès, aussi bien aux Artistes normands, à Rouen, qu'aux Artistes décorateurs, à Paris.

Enfin, tout dernièrement, avec un groupe éminent d'artistes décorateurs présidé par Raymond Quibel, M<sup>me</sup> Hébert-Coeffin prenait part à une retentissante exposition organisée dans une de nos galeries rouennaises. A cette occasion, la direction de la Manufacture nationale de Sèvres acquit pour être interprétés en porcelaine décorée et en biscuit deux groupes d'oiseaux traités de la manière à la fois la plus sincère et la plus décorative. C'est une nouvelle et haute sanction, aussi peut-on dire que l'œuvre sculpturale de M<sup>me</sup> Hébert-Coeffin constitue à son actif une preuve de ses dons et de sa volonté, de son goût et de son talent qui l'honorent grandement; l'Académie se félicite de s'associer aux plus éminents critiques, aux amateurs les plus avertis, par l'attribution du prix Bouctot; recevez-le, Madame, avec des félicitations de tous, auxquelles je suis bien heureux de joindre les miennes.

---





## RAPPORT SUR LE PRIX GOSSIER

(1934)

PAR M. ROBERT REGNIER

---

CONFORMÉMENT aux dispositions testamentaires du donateur, le prix fondé en 1842 par l'abbé Gossier est attribué cette année à un travail scientifique. L'Académie a pensé que nul n'avait plus de titres à le recevoir que ceux qui occupaient leurs loisirs à étudier les êtres qui nous entourent, sans autre pensée que le besoin de connaître et la joie de découvrir. Malheureusement, l'époque trépidante que nous vivons ne se prête guère à former des cerveaux qui puissent se consacrer bénévolement à cette tâche relativement ardue; aussi, de jour en jour, diminue le nombre des amateurs éclairés et enthousiastes qui font des études scientifiques, leur « violon d'Ingres ». Nous avons la bonne fortune, dans notre Normandie, d'en compter encore quelques-uns. En désignant aujourd'hui pour le prix Gossier l'un des plus méritants d'entre eux, M. Ernest Noury, notre Compagnie a tenu à rendre hommage à leur désintéressement et à montrer l'intérêt qu'elle portait à leurs travaux; elle a voulu en même temps honorer une science d'un ordre tout à fait particulier peu connue du grand public et dont beaucoup de gens cultivés ignorent même le nom : la cécidologie ou étude des galles.

• Tout le monde connaît les curieuses excroissances que l'on trouve sur certains végétaux, tels que le chêne, le tilleul, l'églantier ou le saule. Ces déformations dénommées galles



et plus généralement cécidies, sont le résultat de la réaction du végétal à l'attaque d'insectes, d'acariens, de vers ou de champignons.

Il en existe des milliers d'espèces intéressant les plantes les plus diverses, depuis les Algues jusqu'aux Phanérogames. En Normandie, M. Ernest Noury n'en a pas trouvé moins de six cent cinquante. Ce chiffre est impressionnant, quand on songe qu'au milieu du siècle dernier, on n'en connaissait à peine trois cent cinquante en Europe, si l'on se rapporte aux listes publiées par Haimhoffen.

A ceux qui pourraient douter de l'utilité de recherches de cet ordre, je me contenterai de rappeler les paroles d'un des plus éminents biologistes, Alfred Giard :

« Je connais, écrivait-il en 1901, peu de territoires scientifiques encore si insuffisamment explorés, où les facultés propres de chaque travailleur puissent se manifester avec plus d'originalité et d'indépendance en des sens multiples, avec plus de chances de travailler, sans concert préalable et sans courir le risque de se contrecarrer, à une œuvre d'ensemble d'une valeur inestimable.

« La Cécidologie, a dit également ce grand savant, est d'un immense intérêt pour résoudre maints problèmes de biologie générale », car c'est non seulement « un chapitre de la tératologie expérimentale, mais aussi un des chapitres les plus intéressants de la physiologie des ferments solubles. »

Et un peu plus loin, nous lisons sous sa plume : « Les galles méritent justement le nom de *faux fruits* ou *pseudocarpes*; ne viennent-elles pas, en effet, jeter une vive lumière sur le développement du fruit véritable et sur les réactions qu'il détermine dans l'organisme parent, soit sur les végétaux, soit sur les animaux? »



Alfred Giard avait vu juste; depuis trente ans, l'étude des galles a fait des pas de géant, des travaux considérables ont paru, qui jettent un jour tout nouveau sur la biologie; nous n'en voulons citer pour exemple que les recherches sur le cancer végétal, et l'étude des excitations locales sur la prolifération cellulaire.

Quand on parle de cécidologie, on ne peut omettre de citer le nom d'un ancien professeur de la Faculté des Sciences de Caen, C. Houard, disciple de Giard, car il est de ceux qui ont le plus contribué au développement de cette science. Son important ouvrage sur les Zoocécidies d'Europe et du Bassin de la Méditerranée restera un monument impérissable; si je le signale ici, c'est que je sais toute l'influence qu'il a eue sur l'orientation des recherches d'Ernest Noury, qui en a fait son livre de chevet.

Et maintenant que j'ai présenté la science dont vous vous occupez, permettez-moi, cher Monsieur Noury, de parler de votre œuvre. Vous êtes né naturaliste. Dès l'âge de treize ans, avec vos modestes économies, vous faites l'acquisition de *la Flore* de Bonnier pour pouvoir déterminer les plantes que vous rencontrez dans vos promenades. Elève à l'École normale de Rouen, vous n'avez qu'une pensée, les jours de sortie, herboriser et ramasser des insectes; aussi, contrairement à tant d'autres que la grande ville attire, vous acceptez avec enthousiasme les postes d'instituteur qui vous sont confiés successivement à Bacqueville-en-Caux, au Tréport, puis à Boisguilbert, où vous resterez vingt-sept ans; c'est à Buchy, à la limite des champs, à l'ombre des grands arbres et au milieu des fleurs, que vous avez pris récemment votre retraite. Vos qualités professionnelles et votre dévouement auraient pu vous faire ambitionner une situation plus



en vue, vous avez préféré la campagne, parce qu'elle ne vous a jamais donné que des joies. Vous êtes un sage.

Quand vous venez à Rouen, c'est pour y siéger à l'Hôtel des Sociétés savantes. Membre de la Société des Amis des Sciences naturelles, vous êtes un des membres les plus assidus, vous y avez fait de nombreuses présentations et communications intéressantes, et vous y occupez le siège d'archiviste.

Avec beaucoup de simplicité, vous m'avez conté comment vous était venu votre goût si prononcé pour les études cécidologiques, vous me permettez de le dire en cette solennité : vous aviez alors une trentaine d'années; à une séance de la Société, votre regard tombe sur l'ouvrage de Darboux et Houard, vous l'empruntez, sa lecture vous passionne, c'en est fait de votre vie scientifique, vous avez compris tout ce que cache d'imprévu l'étude des galles, vous êtes converti, et, le 14 juin 1908, vous notez sur votre carnet de récolte votre première cécidie. Vous en possédez aujourd'hui près d'un mille, méthodiquement classées et soigneusement étiquetées. Si celles que vous avez recueillies le long du front français pendant la guerre ne sont pas les plus intéressantes pour vos études régionales, elles n'en sont pas moins précieuses par les souvenirs qu'elles évoquent et la preuve qu'elles apportent de la solidité de vos goûts scientifiques.

Vous ne vous contentez pas d'ailleurs de récolter, vous cherchez à connaître les artisans de toutes ces déformations végétales, vous les élevez et les rangez dans des cartons, faits de vos mains. Pour chaque cécidie, vous établissez une fiche sur laquelle vous notez la biologie, la position systématique, la répartition géographique, et vous ajoutez des dessins, de sorte que votre cécidiothèque est devenue plus qu'une collection, c'est un répertoire vivant sur toutes les cécidies qu'on

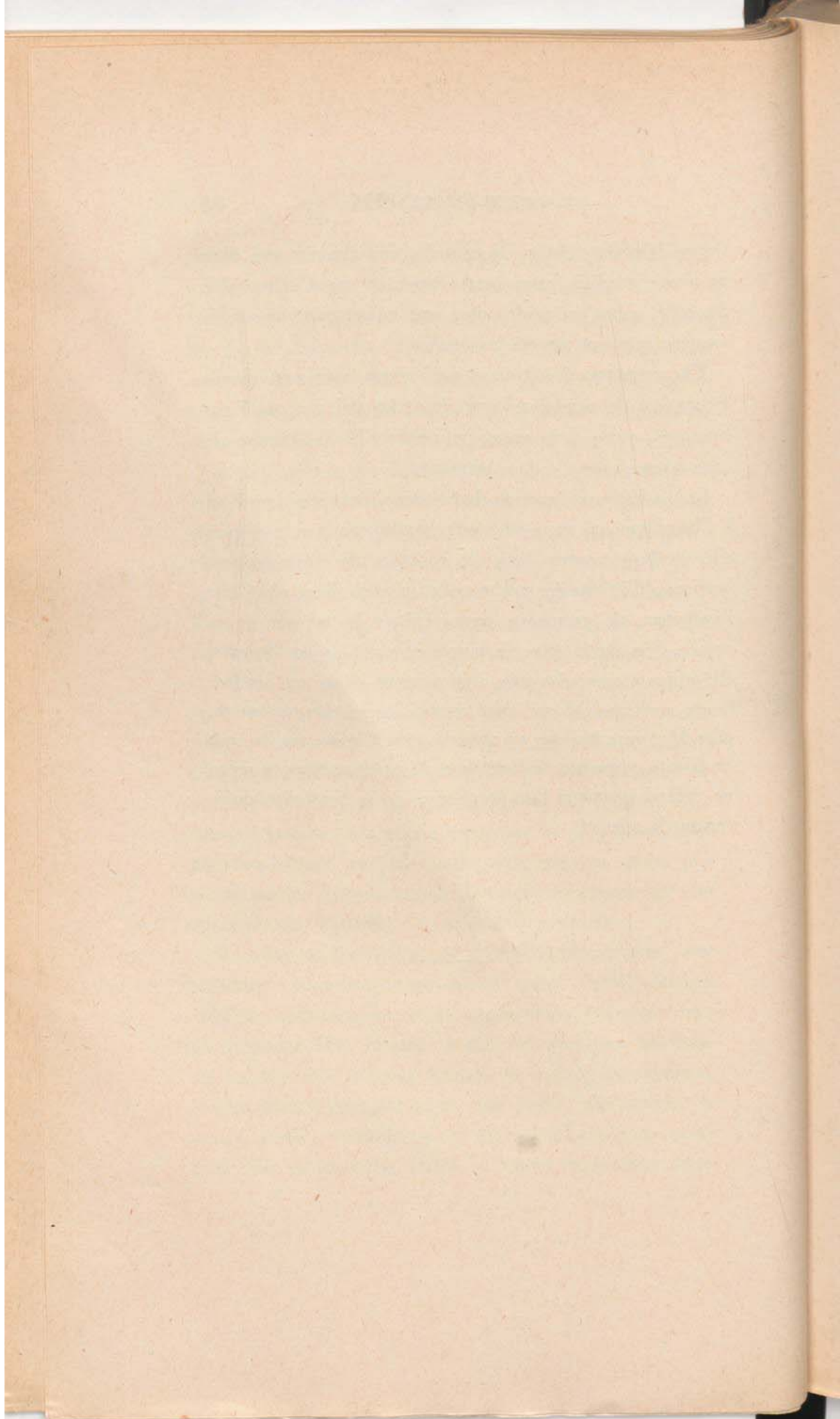
trouve dans notre région. Nous souhaitons vivement que, dans un avenir prochain, vous nous donniez un travail d'ensemble de cette œuvre originale, dont vos communications documentées nous ont montré la précision.

Par votre travail patient et méthodique, vous avez acquis en matière de cécidologie une réputation qui a dépassé nos frontières, votre nom restera intimement lié à l'histoire de cette science nouvelle dans notre pays.

L'Académie est heureuse de pouvoir s'associer aujourd'hui à l'hommage qui vous est rendu par le monde scientifique; elle voudrait trouver dans vos collègues de l'enseignement beaucoup d'imitateurs; nul, en effet, n'est-il mieux placé que l'instituteur de campagne pour pénétrer les secrets de la nature. Son étude élève la pensée et polit les intelligences, elle apporte aussi des joies profondes et saines qui rendent la vie meilleure. Vous l'avez compris mieux que tout autre, cher Monsieur Noury; au nom de notre Compagnie, je vous en félicite, votre œuvre féconde et désintéressée prouve qu'on ne défend jamais si bien le prestige de sa profession qu'en servant la science.

---





## RAPPORT SUR LE PRIX LA REINTY

Par M. E. LE PARQUIER

---

C E prix a été fondé par M. Baillardel de La Reinty, descendant d'un des conquérants des Antilles françaises, pour récompenser l'auteur du meilleur travail manuscrit ou imprimé sur nos îles d'Amérique.

M. Sainte-Croix de La Roncière a présenté pour ce prix trois ouvrages sur la Guadeloupe. Le premier, qui porte un joli titre : *Dans le sillage des caravelles de Colomb*, nous parle d'abord de Colomb et de ses voyages. C'est une mise au point des travaux les plus importants sur ce sujet. L'auteur nous en donne une bibliographie très complète, et il reproduit quelques-unes des cartes les plus précieuses de l'époque : celle de Toscanelli (1474), qui inspira peut-être le voyage de 1492, et celle de Colomb lui-même, conservée à la Nationale.

Il étudie ensuite les premiers habitants des Antilles, les Caraïbes et leur civilisation qui appartient à l'âge de pierre. Les gravures rupestres, les armes, les outils l'apparentent à celle des grottes de la Dordogne et de l'Ariège.

La dernière partie et la plus développée est un résumé très vivant de l'histoire de la Guadeloupe depuis sa découverte par Colomb en 1493 et son occupation par les Français en 1635. Sa prospérité fut grande au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'avec la Martinique et Saint-Domingue, elle fournissait de sucre et de café la France et une partie de l'Europe. Mais



cette prospérité reposait sur une base fragile et immorale, l'esclavage. La Révolution précipita la crise, et les Noirs étaient déjà partout soulevés lorsque la Convention, le 4 février 1794, les affranchit et leur donna les droits de citoyen. De 1792 à 1814, ce fut pour la Guadeloupe une période sanglante et tragique. Les Anglais l'occupèrent en 1794 et en 1809. Rendue à la France en 1814, elle recouvra sa prospérité que n'interrompit même pas sérieusement l'abolition de l'esclavage en 1848, et elle n'eut plus à souffrir que des fléaux naturels, comme le tremblement de terre de 1843 et l'ouragan de 1865.

Le second ouvrage est intitulé : *Victor Hughes, le conventionnel*. M. de La Roncière ne cache pas les tares de son héros, sa passion, sa violence, sa cruauté froide, tares qu'il partage avec trop de révolutionnaires. Mais il relève aussi ses qualités de volonté, d'énergie, d'ardent patriotisme et d'organisateur pendant sa dictature à la Guadeloupe de 1794 à 1798.

Lorsqu'il arriva, le 2 juin 1794, comme commissaire de la Convention, avec deux frégates et un millier d'hommes, la situation paraissait désespérée. Depuis deux ans une lutte atroce entre Blancs et hommes de couleur, royalistes et républicains ensanglantait et dévastait la Guadeloupe; et les Anglais venaient de l'occuper presque sans résistance quelques semaines auparavant.

En quelques jours il enlève les forts de la Pointe-à-Pitre et la ville elle-même, où il repousse bientôt une furieuse attaque. Puis, en quelques mois, il reconquiert la Guadeloupe tout entière. Le 20 novembre, les Anglais évacuaient leur dernier poste, le fort Saint-Charles; et cependant l'amiral Jervis avait 14 vaisseaux et 8.000 soldats. Cette réoccu-



pation de la Guadeloupe est un des plus beaux faits d'armes de notre histoire coloniale.

Déjà la plus grande partie des troupes amenées de France ont succombé aux combats et à la fièvre. Mais avec les mulâtres et les noirs, Hughes reconstitue une armée de 10.000 hommes et l'île est si bien fortifiée et défendue que les Anglais ne l'attaqueront plus jusqu'en 1809. Les corsaires sillonnent la mer des Antilles; il reprend la Désirade, les Saintes, Marie-Galande, puis Grenade, Sainte-Lucie, et les Antilles hollandaises, Saint-Eustache, Saint-Martin. Notre empire des Antilles est en partie reconstitué, lorsque les plaintes des colons contre l'arbitraire de son administration et aussi celles des Etats-Unis, lésés par ses corsaires, décidèrent le Directoire à le rappeler.

Le troisième ouvrage, *Le général Richepanse*, la Guadeloupe de 1802 à 1810, est la suite du précédent. Mais le titre, cette fois, est moins bien choisi. Richepanse, un des héros de l'armée du Rhin, un des vainqueurs de Hohenlinden, ne fit que passer, et pour sa perte, à la Guadeloupe, de juin à septembre 1802.

A son débarquement à La Pointe-à-Pitre, avec 3.500 vieux soldats du Rhin, il trouvait les Noirs soulevés de nouveau par les fautes du contre-amiral Lacrosse et le bruit du rétablissement de l'esclavage. Après cinq semaines de combats sanglants il reconquit la Basse-Terre. Mais bientôt la fièvre jaune décima ses soldats et il succomba lui-même le 3 septembre. L'incapacité de ses successeurs, le rétablissement de l'esclavage et la reprise de la guerre maritime amenèrent le dénouement. Au début de 1810 l'île fut de nouveau occupée par les Anglais.

C'est pour ces trois ouvrages que l'Académie a décerné



le prix La Reinty, qui est cette année de 900 francs, à M. Sainte-Croix de La Roncière, cousin de l'historien de notre marine nationale, et qui regrette d'être retenu aujourd'hui à Paris par une réunion du comité officiel chargé de préparer le troisième centenaire de la Martinique.

J'ajoute que notre lauréat nous a envoyé, il y a quelques jours, un quatrième ouvrage sur l'impératrice Joséphine, très abondamment illustré et de lecture facile et agréable, dont je ne puis que souligner l'intérêt dans ce rapport déjà trop long.

---

## RAPPORT SUR LE PRIX COURTONNE-LENEPVEU

Par M. le D<sup>r</sup> COUTAN

---

LE prix Courtonne-Lenepveu a été décerné, pour la première fois, en 1931, à un architecte, M. Lair, le restaurateur de l'Hôtel de Ville, ce maître au talent si pondéré. Cette année, il est attribué à un archéologue, M. Lanfry, attaché, comme entrepreneur, à la Commission des Monuments historiques. Je vais m'efforcer de montrer combien cette récompense est justifiée et combien elle en fait présager de plus hautes dans l'avenir.

M. Lanfry est déjà célèbre, dans le monde archéologique, par sa découverte du déambulatoire de Jumièges, au XI<sup>e</sup> siècle. On désigne sous le nom de déambulatoire l'allée qui pourtourne ordinairement le chœur dans les grandes églises.

Appelé, en 1927, par MM. Ventre et Auvray, architectes des Monuments historiques, à consolider la tour-lanterne de Jumièges, M. Lanfry fut hanté par l'idée de reprendre les fouilles pratiquées, en 1905, par un élève de l'École des Chartes, en vue de sa thèse, et de vérifier ses conclusions, d'après lesquelles le chœur de l'église Notre-Dame se terminait par une abside arrondie, sans déambulatoire, comme à Saint-Georges-de-Boscherville. M. Lanfry avait le pressentiment que la grande église de Jumièges, élevée entre 1040 et 1067, était l'ancêtre ou le prototype des églises



romanes construites en Angleterre, après la conquête, et dont beaucoup sont pourvues d'un déambulatoire.

Les sondages, opérés par ses soins, ne tardèrent point à confirmer ses prévisions et à changer ses conjectures en certitudes. Le déambulatoire de Jumièges n'était donc pas un mythe; mais quels étaient ses caractères distinctifs? Était-il accompagné de chapelles rayonnantes, ou tout au moins d'une chapelle unique sur l'axe? Ici le résultat des fouilles fut négatif. Aucune fondation de chapelle n'apparut au jour. Le déambulatoire de Jumièges était donc limité sur la périphérie par un mur de clôture continu. Il a peut-être inspiré, au siècle suivant, les déambulatoires de Morienvall et de Notre-Dame de Paris, dans son état primitif.

Encouragé par ce premier succès, M. Lanfry tourna ses regards vers la cathédrale romane de Rouen, et, sans attendre le concours éventuel de l'Etat, entreprit plusieurs campagnes de fouilles sous le déambulatoire du XIII<sup>e</sup> siècle. La première, entamée du côté nord, ne répondit pas à son attente et ne fit qu'éclairer d'un jour nouveau les constatations de M. Requier lors de l'établissement du calorifère. Par contre, la dernière campagne, encore en cours, lui a révélé le plan précis de la crypte romane, à savoir : un vaste déambulatoire, aux robustes assises, et ouvrant sur trois absidioles, non tangentes, et dont l'une répond à l'axe de l'édifice. Des sondages, répétés au niveau du chœur, n'ont rencontré aucun vide et démontré l'existence d'un terre-plein, comme à Chartres. Le mystère de la cathédrale romane est donc, enfin, éclairci.

M. Lanfry a démontré, ainsi, que les déambulatoires n'étaient pas l'exception en Normandie, comme l'avait cru jadis Viollet-le-Duc, et qu'ils étaient fréquents en Angleterre,

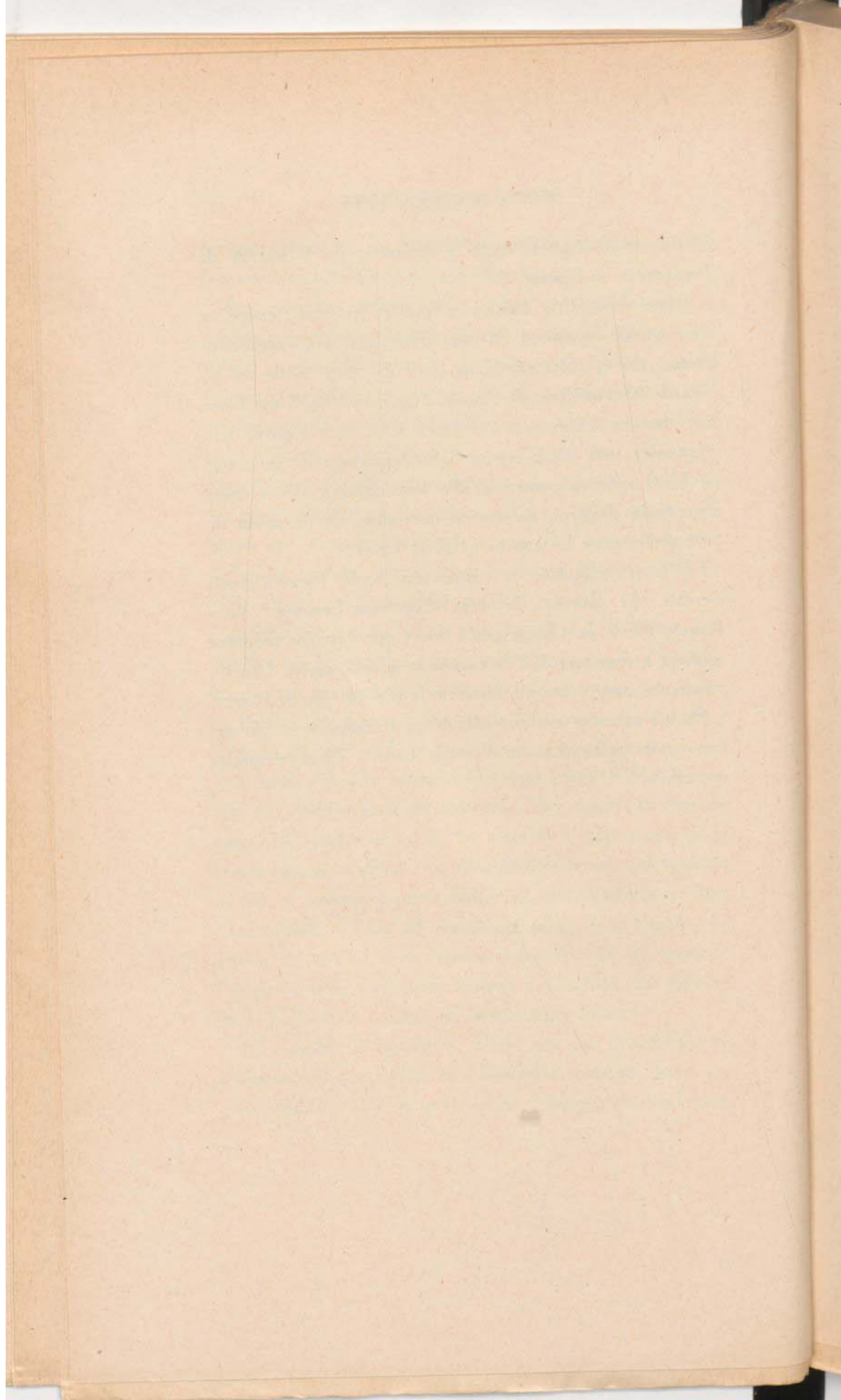
où ils ont été édifiés, après la conquête, sur le modèle de Jumièges et de Rouen.

Entre-temps, M. Lanfry a publié les plan, coupe et élévation de la maison dite des Templiers, à Caudebec-en-Caux, rare et précieux édifice civil du XIII<sup>e</sup> siècle, et un plan de la cathédrale de Rouen, à grande échelle, qui laisse loin derrière lui tous ses devanciers. Enfin, a paru, tout récemment, une étude sur la Salle capitulaire de Jumièges, où M. Lanfry démontre qu'elle était couverte d'une voûte sur croisée d'ogives, de grande envergure, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, entre les années 1101 et 1109.

Telle est, esquissée en termes trop brefs, l'œuvre considérable du lauréat du prix Courtonne-Lenepveu pour l'année 1934. Je n'hésite pas à croire que l'opinion publique ratifiera le jugement de l'Académie et saluera, en M. Lanfry, un de nos concitoyens qui honorent le plus la ville de Rouen, à l'heure actuelle, par son activité professionnelle et par ses magistrales recherches sur l'art de bâtir à l'époque anglo-normande.

---





## ALLOCUTION DE M. HENRI HIE

Vice-Président

---

**A**VANT de lever cette séance, permettez-moi, Messieurs les Membres d'honneur, Mesdames, Messieurs, de remercier MM. les Rapporteurs dont les exposés si complets l'ont si utilement et agréablement remplie.

Certes, les séances hebdomadaires de l'Académie sont d'un grand charme pour ses membres qui, à mesure qu'ils se connaissent davantage, sont de plus en plus heureux de se retrouver et d'échanger leurs idées et leurs connaissances sur les sciences, les lettres et les arts. Mais si leurs travaux se bornaient à satisfaire la curiosité d'esprit de chacun, certaines gens pourraient peut-être accuser leurs plaisirs intellectuels, scientifiques, artistiques ou même leurs études sociales d'être quelque peu égoïstes et inutiles à la cité.

Nous ne manquerions pas de répondre que le perfectionnement intellectuel d'hommes qui occupent tous une certaine situation dans la ville et ses environs semble bien profiter un peu à la société dans laquelle ils vivent et que leurs concitoyens ont toujours avantage à ce que la culture se développe le plus possible dans les institutions de sciences, de lettres ou d'art. Les foyers rayonnent autour d'eux et contribuent à hausser le niveau de l'esprit public.

Mais, comme vous l'avez vu une fois de plus par les rapports que vous venez d'entendre, l'Académie n'est point confinée dans la salle du premier étage des Sociétés savantes.



Elle reste en contact continu avec la vie extérieure, non seulement avec les notabilités, mais avec les milieux populaires. De généreux donateurs qui, pour la plupart, ne lui ont jamais appartenu et ne sont peut-être jamais venus à ses séances publiques, lui ont fait confiance. Ils l'ont chargée de missions qu'elle a toujours acceptées largement et auxquelles elle s'attache avec joie. Elle encourage et subventionne les jeunes artistes, les jeunes savants; elle récompense les belles actions et les propose en exemple; elle vient en aide aux familles nombreuses.

La recherche des hommes et femmes de mérite, débutants dans la carrière ou admirables par leur passé, le discernement et l'exposé final de leurs titres, prennent aux membres de l'Académie beaucoup de temps et leur imposent un travail assez lourd. Nul, parmi eux, ne songe jamais à s'y dérober.

Vous venez d'en voir une nouvelle preuve en écoutant les rapports de MM. Labrosse, Ch. Leroy, Albert Dupré, Fernand Guey, Robert Regnier, Le Parquier, le D<sup>r</sup> Coutan.

Je serai certainement d'accord avec vous en rendant hommage ici à leur activité désintéressée et à leur dévouement. Je ne les féliciterai pas individuellement et ne leur distribuerai pas des éloges que leur simplicité ne demande pas.

Ils me permettront cependant de remercier tout spécialement les membres de la Commission Braquehais-Verdrel. Il faut à ceux-ci compulsier de nombreux dossiers, dont la lecture n'est pas toujours aisée, faire une première élimination délicate, visiter les familles qui sont susceptibles de mériter les prix, soumettre à l'Académie les résultats de leurs enquêtes, rédiger enfin le rapport définitif destiné à l'Assemblée générale.

Vous avez entendu celui de M. Labrosse qui, après avoir,



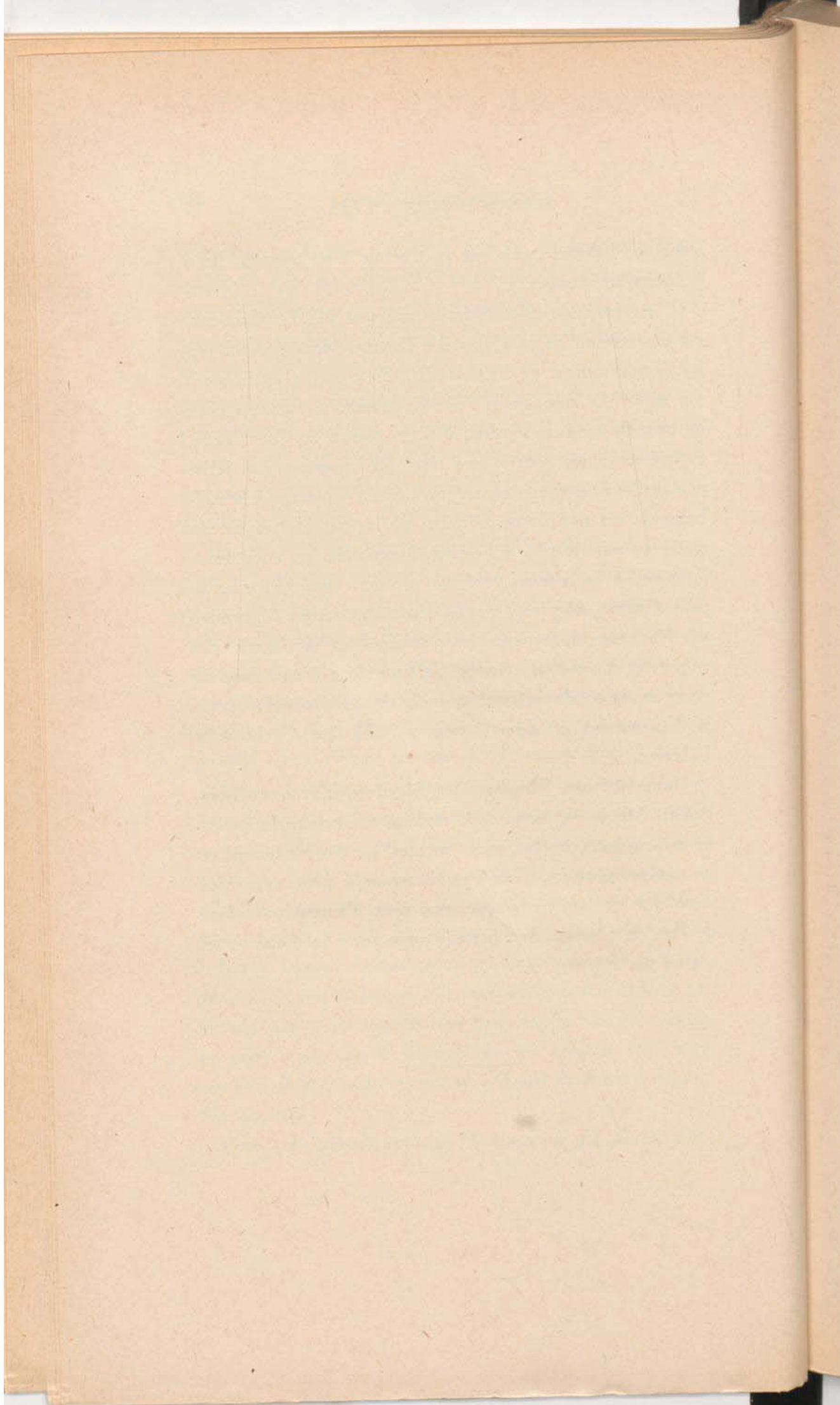
selon son habitude, pris une part active à ses travaux, les a brillamment résumés.

Il est juste de lui associer étroitement M. Le Cacheux, notre secrétaire de la classe des Lettres. Nous n'avons pas oublié son rapport de l'an dernier. Cette année, après avoir fait avec M. Labrosse la visite des familles proposées pour les prix Braquehais-Verdrel, il a, en séance de Commission, évoqué avec une netteté, une sûreté de mémoire, que je ne puis malheureusement vous décrire, rendu hommage à la vaillance de ces nombreuses familles où les parents peinent du matin au soir, le père à l'atelier, au chantier ou au bureau, la mère, à la maison, levée la première pour préparer le petit déjeuner du père avant le départ et couchée la dernière pour achever de réparer les vêtements et la lingerie des enfants et du chef de famille. Je tiens donc à unir dans un même sentiment de reconnaissance les deux rapporteurs devant la Commission et devant vous : MM. Le Cacheux et Labrosse.

Nous espérons, Messieurs les Membres d'honneur, Mesdames, Messieurs, qu'en vous invitant à entendre la lecture de ces rapports sur les jeunes artistes, sur les institutions ou les actions généreuses, en vous conviant à fêter avec nous cette élite de familles nombreuses, nous n'aurons pas abusé de l'intérêt que vous leur portez et que votre fin d'après-midi n'aura pas été perdue.

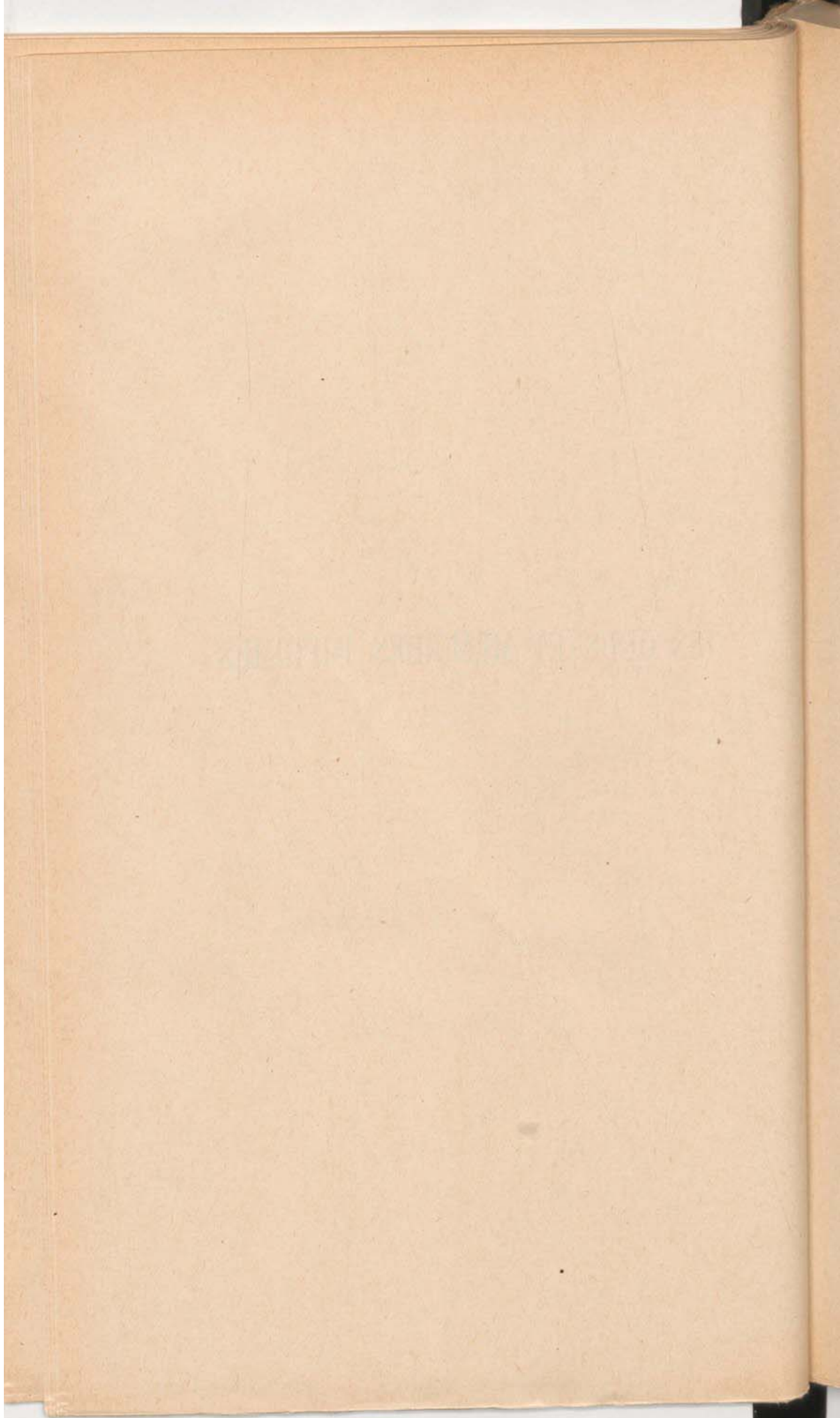
---





DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS





## DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. M. LANQUETUIT

(9 mars 1934)

---

### L'IMPROVISATION MUSICALE

---

MON premier devoir est de remercier l'Académie de Rouen pour la bienveillance avec laquelle elle a accepté d'attendre jusqu'à ce jour tardif mon admission dans son illustre Compagnie. C'est un privilège insigne pour moi, Messieurs de l'Académie, qui êtes l'honneur de la capitale normande et qui représentez si brillamment les belles-lettres, les sciences et les arts, d'avoir été appelé à figurer parmi vous. Vous m'en voyez profondément touché et fier.

J'ai la joie de voir aujourd'hui, à la présidence de l'Académie, M. Jean Lafond, le distingué directeur du *Journal de Rouen*, si accueillant aux artistes et toujours prêt à encourager leurs efforts.

Je vois aussi avec plaisir M<sup>e</sup> Hie, vice-président, avocat à la Cour d'Appel de Rouen, ancien bâtonnier, qui me permettra de lui exprimer toute ma gratitude pour avoir bien voulu faire un rapport sur mes modestes travaux. Le talent qu'il y a apporté me vaut certainement le grand honneur qui m'est accordé en ce jour.

Comme couronnement à ma joie, c'est mon maître et ami, M. Albert Dupré, organiste de Saint-Ouen, fondateur de « l'Accord parfait », qui va me recevoir. Je suis heureux



de pouvoir dire ici tout haut mon admiration et ma gratitude au musicien éminent qui a présidé avec tant d'intelligence et de dévouement à ma formation artistique.

Mais l'Académie avait déjà des titres à ma reconnaissance. N'a-t-elle pas, en effet, nommé « membre correspondant » un de mes oncles, le statuaire Eugène Bénéte, auteur de nombreux monuments en France, celui notamment du général Galliéni, et celui de Vauquelin, récemment inauguré à Dieppe ?

Ne m'a-t-elle pas aussi attribué en 1914, après un rapport de M. Henri Paulme, le prix Pellegat, en même temps qu'à l'élève architecte Henri Chennevière, afin de nous permettre de poursuivre nos études ? M. Paulme terminait ainsi son rapport : « C'est avec joie que l'Académie les confond à son tour dans une égale et affectueuse sollicitude. »

Or, cette sollicitude, vous continuez à me la témoigner, Messieurs, puisque vous voulez bien admettre parmi vous le modeste artiste que je suis.

Je m'arrêteraient bien volontiers ici si je ne savais que la tradition exige de moi un discours. C'est le premier de ma vie, et je sens bien, hélas ! que ce coup d'essai ne sera point un coup de maître. J'avoue que je serais beaucoup plus à mon aise pour improviser une fugue, ou même une symphonie, devant vous que pour prendre la parole.

Il m'a semblé cependant que le sujet avec lequel je pourrais avoir quelque chance de vous intéresser était précisément celui qui se rapporte à un art auquel je dois de grandes joies : l'art de l'improvisation, cet art qui consiste à créer et à exécuter spontanément une œuvre musicale. Mais plutôt que de me lancer dans des explications techniques susceptibles de vous paraître fastidieuses, j'ai trouvé plus opportun



de vous communiquer le résultat de mes recherches venant s'ajouter à ce que je savais déjà sur le rôle que l'improvisation a joué dans la vie de nombre de grands musiciens, et en particulier de beaucoup d'organistes.

On sait que, dans la liturgie catholique, l'improvisation au grand-orgue tient une place importante. La nécessité de répondre aux chants des hymnes ou des psaumes par de courts interludes à l'orgue, ou de remplir certains brefs intervalles au cours des cérémonies religieuses impose à l'organiste l'obligation d'improviser. Le célèbre Alexandre Guilmant, qui fut organiste de la Trinité et professeur au Conservatoire de Paris, a pu écrire avec juste raison : « Les organistes soucieux de la dignité de leur art, de leur instrument, et du lieu dans lequel ils se font entendre, doivent travailler méthodiquement l'improvisation et s'exercer dans les différentes formes de la musique. »

Si l'on parcourt, par ordre chronologique, la liste des organistes qui, depuis la naissance de la musique polyphonique, ont laissé des souvenirs comme improvisateurs, on découvre que le premier en date, Jean Titelouze, fut justement organiste de la Cathédrale de Rouen. C'est le 12 avril 1588 qu'il fut élu par le Chapitre de la Cathédrale à la succession de François Josseline. La place avait été mise au concours et Titelouze dut à son improvisation de l'emporter sur ses compétiteurs. Nous savons, par des documents, qu'il tint son poste avec le plus grand éclat de 1588 à 1633. La forme de certaines œuvres qu'il nous a laissées nous renseigne très exactement sur la façon dont il improvisait. Ses versets d'hymnes, dans lesquels le chant liturgique est traité en choral, ont une durée correspondante à celle des



versets qui doivent être improvisés et constituent un modèle du genre.

Presque à la même époque apparaissait en Italie Girolano Frescobaldi, né à Ferrare en 1583. Considéré comme un virtuose et comme un improvisateur miraculeux, il attirait non seulement les amateurs mais les artistes professionnels. Son talent devait certainement être bien grand pour qu'il ait pu obtenir à l'âge de vingt-cinq ans le poste d'organiste à Saint-Pierre de Rome. Le jour de sa prise de possession de l'instrument, trente mille personnes, dit-on, vinrent l'entendre. Sans douter de cette assertion, peut-être est-il permis de se demander ce qu'un auditoire aussi nombreux put percevoir de la musique jouée en la circonstance par Frescobaldi sur l'un des trois orgues de Saint-Pierre qui, à cette époque, avaient chacun quatorze jeux et un seul clavier. Le grand-orgue de Saint-Ouen de Rouen, avec ses soixante-quatre jeux et ses quatre claviers n'est pas trop puissant, les jours de grande affluence, pour l'édifice qui ne contient cependant que six mille personnes. Il est possible que cette foule fût venue en partie pour assister aux grandioses cérémonies de Saint-Pierre en présence du Saint-Père. Quoi qu'il en soit, les brillantes improvisations de Frescobaldi durent contribuer, pour ceux qui purent les entendre, à l'éclat de la circonstance. Pleines de charme, frémissantes d'une sensibilité harmonique extraordinairement raffinée, elles étaient l'image de ses œuvres écrites.

Parmi les musiciens connus qui ont précédé l'époque des grands Allemands, aucun ne semble avoir légué un souvenir d'improvisateur comparable à celui laissé par Titelouze et Frescobaldi.

Il nous faut, après eux, arriver à Buxtehude, organiste



danois, né en 1637, pour voir fleurir à nouveau l'art de l'improvisation. Telle était la réputation d'improvisateur de Buxtehude que J.-S. Bach, alors tout jeune, et en résidence à Arnstadt, fit plusieurs fois le voyage à pied jusqu'à Lubeck pour entendre le grand artiste et étudier sa manière. Il voulut même prendre des leçons avec lui et lui demanda en tremblant, quelles en seraient les conditions. Buxtehude lui répondit : « Je serai très heureux de vous révéler tous les secrets de mon art gratuitement si vous épousez ma fille. » Il faut croire que les charmes de la demoiselle eurent moins d'attraits pour J.-S. Bach que l'étourdissante virtuosité du père, car il n'insista plus pour recevoir des leçons d'improvisation.

Tous les jours, à Lubeck, Buxtehude donnait un court récital de vingt-cinq minutes pour les marchands de la ville qui, après leur déjeuner, avant de reprendre leurs affaires, venaient chercher là une distraction et l'y trouvaient, grâce à ce talent versatile, prime-sautier, essentiellement fantaisiste, qui s'épanouissait en trouvailles charmantes. Par des modulations soudaines, Buxtehude présentait ses thèmes sous les formes rythmiques les plus diverses et les plus imprévues et leur communiquait une vie nouvelle.

Nous arrivons maintenant au génie suprême de la musique. à J.-S. Bach, né à Eisenach en 1685, celui devant lequel les maîtres se sont inclinés d'autant plus bas qu'ils étaient plus grands. Si l'on se base sur les renseignements historiques particulièrement circonstanciés et précis que l'on possède, il semble bien que Bach soit celui au travers duquel on puisse le mieux saisir le mécanisme cérébral de l'improvisation. L'écriture hâtive de ses manuscrits nous montre que, pressé par le temps, il suffisait à peine à la tâche écrasante de com-



positeur qui lui incombait. Disposant de choristes et d'instrumentistes peu nombreux et médiocres, il devait suppléer à cette insuffisance par la complexité polyphonique de son écriture, mais c'est justement cette prodigieuse facilité dans la complexité qui nous permet de penser que son cerveau concevait sans hésitation ni faiblesse, à deux vitesses, pour ainsi dire : vitesse normale de la musique, s'il fallait guider ses doigts sur le clavier, et mouvement au ralenti s'il s'agissait de guider la plume sur le papier. La musique était tellement innée en lui qu'il improvisait toujours, même sur le papier, ainsi qu'en fait foi plus indiscutablement que tout autre chose le document de l'*Offrande musicale* dont voici la genèse.

Le roi de Prusse Frédéric II, grand amateur de musique (il jouait de la flûte), brûle de connaître Bach, de l'entendre et de le recevoir à sa cour. Après de vives insistances de la part de son fils Emmanuel, au service de Frédéric II, J.-S. Bach se met en route (en 1747). Le roi avait l'habitude de parcourir chaque soir la liste des étrangers nouvellement arrivés. Un soir qu'il s'appropriait à exécuter un morceau sur sa flûte, il vit sur le livre le nom de J.-S. Bach. « Messieurs, dit-il aux artistes réunis pour le concert de musique de chambre, le vieux Bach est arrivé. » Il déposa sa flûte et envoya quérir Bach qui, sans avoir même eu le temps de changer de costume, dut se présenter avec sa houppelande de voyage et ses souliers poudreux, d'où un véritable assaut de politesse entre l'artiste qui cherchait à s'excuser et son hôte royal qui s'empressait de couper court à ses excuses.

Bach demanda un sujet de fugue au roi, puis improvisa sur ce sujet une suite de morceaux parmi lesquels une fugue à six parties qui stupéfia le roi. Rentré à Leipzig, Bach écrivit, à peu de chose près, ce qu'il avait improvisé, et



l'envoya au roi sous le titre de : *Offrande musicale*, en le priant d'en accepter la dédicace.

Sans vouloir entrer ici dans une analyse scolastique de l'œuvre, on peut dire qu'elle illustre tous les aspects du génie de J.-S. Bach. La fraîcheur, l'abondance et la spontanéité de son invention mélodique s'y révèlent dans toutes les combinaisons contrapontiques employées. La lucidité du musicien s'allie sans cesse à l'émotion de l'artiste sans jamais la gêner.

Si, de Bach, nous passons à Hændel, né à Halle (Saxe) en 1685, nous trouvons bien des points communs entre eux. Comme Bach, Hændel possédait une toute puissante fécondité. Comme lui, il était maître d'une technique devant laquelle nous restons également confondus, et comme lui aussi, il fut toute sa vie accablé de commandes et se demandant chaque jour comment il arriverait à faire face à toutes les obligations qui pesaient sur lui.

Hændel disposait de masses énormes d'exécutants car, à son époque, il existait déjà en Angleterre (où il se fixa) des orchestres de plusieurs centaines d'instrumentistes et des chœurs de plusieurs milliers de voix. De là l'écriture en fresques de ses grands oratorios pour lesquels son principal souci était de dégager les voix. Etant également directeur de théâtre, il lui fallait composer des pièces qui devaient être représentées. Virtuose éblouissant, il lui était en même temps impossible de se soustraire aux exigences du public et l'improvisation était pour lui une précieuse ressource. C'est ainsi que, dans ses douze concertos pour orgue et orchestre, œuvres qu'il faisait exécuter sous forme d'intermèdes entre les différentes parties de ses oratorios, il avait surtout recours à l'improvisation. Il n'écrivait, le plus souvent, que les tutti d'orchestre et les amorces des soli d'orgue. On peut lire sur



ses manuscrits, à la suite d'une mesure inachevée, ces mots : « *Ad libitum* », ce qui revenait à dire : « Ici, j'improvise et l'on improvisera. » Il lui arrive même, dans le IX<sup>e</sup> Concerto en si bémol, d'écrire, entre le premier morceau et le final : « Adagio et fugue *ad libitum* », ce qui constitue un procédé de composition très expéditif et nous donne aussi la preuve des dons d'improvisateur exceptionnels de son auteur.

Tandis que l'Allemagne voyait naître J.-S. Bach et Hændel, la France avait déjà des clavecinistes célèbres qui jouaient également de l'orgue. Ces clavecinistes organistes, dont plusieurs furent organistes à la cour du roi Louis XIV à Versailles, étaient également des improvisateurs. Il nous a été possible de consulter de nombreux documents dans lesquels il est noté qu'en mainte manifestation musicale l'improvisation a occupé une place importante.

Deux noms dominent tous les autres aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : Couperin et Daquin.

François Couperin, dit le Grand, né en 1668, fut nommé organiste de la chapelle du roi le 26 novembre 1693. Il venait d'avoir vingt-cinq ans. C'est dans cette chapelle qu'il exerça surtout son activité artistique. Bien qu'il n'y eût qu'un petit orgue, guère plus important qu'un harmonium, il improvisait pendant les offices avec cette distinction et cette élégance faciles si caractéristiques de sa musique.

Quant à Louis-Claude Daquin, né à Paris en 1694, également organiste de la chapelle du roi, admis à jouer à la cour devant Louis XIV, dès l'âge de six ans, et dont le grand Dauphin disait, en lui frappant sur l'épaule : « Cet enfant deviendra un des premiers hommes de son siècle », il fut un grand improvisateur. Deux circonstances, entre bien d'autres, en sont une preuve éclatante. Un concours eut lieu



en 1727 pour l'attribution du poste d'organiste de l'église Saint-Paul. Rameau et Daquin y prirent part. Dès que Daquin eut entendu la fugue de Rameau, il soupçonna que le sujet lui en avait été communiqué d'avance. Piqué au vif par cette découverte, il se surpassa et improvisa une fugue d'une telle tenue qu'elle put se mesurer avec celle de son rival, mais les suffrages furent partagés. Les maîtres de la musique que l'on avait pris pour arbitres demandèrent alors aux concurrents d'exécuter des morceaux d'orgue de leur choix afin de faire pencher la balance. Daquin remonta à l'orgue le premier, jeta avec dépit son épée dans la chambre aux soufflets (à cette époque, les organistes portaient l'épée), et, arrachant le rideau qui le cachait aux spectateurs, leur cria : « C'est moi qui vais toucher. » Rameau, déjà impressionné, s'efforça, mais en vain, de lutter. Daquin eut la gloire de l'emporter sur lui.

Quelques années plus tard, à la mort de Dandrieu, en 1739, il fut nommé sans concours à la chapelle du roi. Dans les premiers temps de son exercice, un certain dimanche de Pâques, il lui arriva de jouer à l'offertoire des variations de l'*O Fili*, chant joyeux bien propre à faire briller le talent du musicien. Mais la longueur de l'offertoire fut telle que l'œuvre se trouva trop courte. Daquin improvisa donc, à la suite, de nouvelles variations, d'une manière si éblouissante que toute la cour fut transportée d'enthousiasme. Le roi lui-même eut la bonté de lui témoigner toute sa satisfaction dans la grande galerie.

Nous arrivons ensuite à Mozart, né à Salzbourg en 1756, l'un des plus grands génies musicaux qui aient jamais existé, malgré la brièveté de sa vie, puisqu'il mourut à trente-cinq ans. S'il composait tout enfant, il improvisait avec la



même facilité. Dans une lettre adressée de Londres par son père à M. Haguener, le 28 mai 1764 (Mozart avait huit ans), nous lisons le récit d'une soirée à la cour. « Il a si bien joué sur l'orgue du Roi que tout le monde a préféré son exécution à l'orgue à celle du clavecin. Ensuite, il a accompagné la Reine qui chantait, et un solo de flûte traversière. Enfin, il a pris la partie de violon des airs de Hændel qui se trouvait là, et, sur la simple partie de basse, il a improvisé les plus ravissantes mélodies. On était dans le dernier étonnement. »

Et voici ce que nous pouvons relever dans le programme d'un concert public que Mozart donna le 16 janvier 1770 en Italie, à l'Académie philharmonique de Mantoue (il avait quatorze ans) :

N° 6. Air improvisé et immédiatement chanté par le jeune Mozart avec accompagnement de clavecin, sur des paroles faites exprès et non vues d'avance par l'auteur.

N° 7. Autre Sonate pour le clavecin composée et exécutée par le même sur un motif musical proposé à l'improvisiste par le premier violon.

N° 9. Fugue composée et exécutée par le signor Amedeo (Mozart) sur le clavecin et menée complètement selon les lois du contrepoint, sur un simple thème présenté à l'improvisiste.

N° 10. Symphonie exécutée sur le clavecin par le même avec toutes les parties d'orchestre, d'après la seule partie de violon placée devant lui et à l'improvisiste.

N° 12. Trio dans lequel le signor Amedeo jouera sur le violon une partie improvisée.

Et dans une lettre du père de Mozart écrite à sa femme, de Florence, le 5 avril de la même année, après un concert



au château du Grand-Duc : « Les choses se sont passées comme de coutume et l'admiration a été d'autant plus grande que le Marquis de Ligneville, directeur de la musique est le plus fort contrapontiste de toute l'Italie et a donné les thèmes les plus difficiles à Wolfgang qui les a joués et développés aussi facilement qu'on mange un morceau de pain. »

Mozart lui-même, dans une lettre à son père du 14 octobre 1777, décrit une visite qu'il fit au bourgmestre d'Augsbourg : « J'eus l'honneur de jouer pendant trois quarts d'heure devant son grand dadais de fils, de sa grande cigogne de fille et de sa sottie vieille femme. J'improvisai. »

Ailleurs, il nous raconte comment à Vienne, devant l'empereur, Clementi et lui développèrent un thème à deux pianos. Nous savons aussi qu'il improvisait toujours les cadences de ses concertos de piano avec cette souplesse, ce charme, cette étonnante variété dans la disposition des idées qui sont la marque de sa musique.

Beethoven dont le génie robuste s'est manifesté avec une telle grandeur dans ses symphonies d'orchestre a, lui aussi, cultivé l'art de l'improvisation avec une autorité dont nous trouvons le témoignage dans la nombreuse correspondance des privilégiés qui eurent le bonheur de l'entendre. A Prague, par exemple, il donne un concert au cours duquel il improvise sur un thème de Mozart. Le compositeur Tomaschek l'entend. Homme cultivé, considéré comme le meilleur technicien de son temps en Bohême, et comme un excellent improvisateur, son jugement possède toute sa valeur. « Le jeu de Beethoven, écrit-il, remarquable par les développements hardis de son improvisation m'émut d'une façon tout à fait étrange. Je me sentis si profondément humilié dans mon être intime que je ne touchai plus au piano pendant plusieurs jours



et que seuls un amour de l'art et un sentiment raisonnable purent me faire reprendre comme naguère mes pèlerinages au piano avec une application accrue. » Plus tard, vers 1800, Beethoven donne un concert à son bénéfice. Après l'exécution d'une symphonie de Mozart, il fait entendre un grand concerto et improvise sur l'*Hymne à l'Empereur* de Haydn.

Le baron de Trémont voyait souvent Beethoven et l'entendit improviser vers 1809. « Lorsqu'il était bien disposé, écrit-il, le jour fixé pour son improvisation, il était sublime. C'était de l'inspiration dominée par le sentiment musical. Il n'essayait pas, comme peut-être, la plume à la main, de chercher des effets. Ils se produisaient d'eux-mêmes sans divagation. »

Le père de Karl Czerny assistait souvent aux improvisations de Beethoven et demeurait ébloui de la vigueur et de la manière si personnelle avec lesquelles le Maître harmonisait la mélodie. L'inspiration semblait jaillir de source. Un jour, cependant, rapporte-t-on, elle sembla tarie. Beethoven qui se trouvait au milieu de la plus solennelle des académies, se leva, salua le public et disparut.

Je ne sais si pareille aventure est véritablement arrivée à Beethoven, mais elle me serait certainement arrivée à moi-même si j'avais commis l'imprudence d'improviser mon discours en une séance aussi imposante que celle d'aujourd'hui.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Mendelssohn, célèbre de bonne heure par ses compositions et par ses dons de virtuosité, fut aussi un grand improvisateur. Ses lettres nous donnent des précisions intéressantes à ce sujet. Au retour de Rome, il traverse la Suisse et s'arrête à Engelberg d'où il écrit le 23 août 1831 : « Il faut que je sois levé de bonne heure ; c'est grande fête au couvent, il y a messe solennelle et c'est



moi qui dois tenir l'orgue ce matin. Les moines m'écoutaient pendant que j'exécutais quelques fantaisies. Cela leur a plu et ils m'ont invité à jouer demain pendant tous les offices. Le père organiste m'a donné aussi un thème sur lequel j'improvisai. Le thème vaut mieux que tous ceux qui pourraient passer par la tête de n'importe quel organiste d'Italie. »

Encore cette lettre d'Engelberg, du 24 août, très intéressante, car elle contient le plan de la future sonate d'orgue en RÉ mineur, la sixième. « Aujourd'hui après midi, j'ai dû aller jouer seul pour les moines qui m'ont donné un thème excellent : le *Pater*. L'improvisation m'a assez bien réussi pour que je regrette de n'avoir pu l'écrire, mais tout en n'en conservant que l'esprit général, j'ai pu toutefois en noter un passage que je ne veux pas oublier.... »

Après un concert donné par Mendelssohn en 1840 au profit d'un monument à la gloire de Bach, Schumann écrit : Mendelssohn joua évidemment tout un programme composé des œuvres du grand Cantor et, pour conclure, improvisa sur un Choral auquel il opposa ensuite les quatre degrés dont les lettres désignent le nom de Bach. Bientôt, ce fut une fugue ; enfin, une péroraison si grandiose, si claire, si magistrale, qu'on n'aurait eu qu'à graver le tout pour avoir une œuvre achevée. »

Mendelssohn fut suivi dans la voie de l'improvisation par deux autres grands compositeurs : Chopin et Liszt.

Dans un concert que Chopin donna en 1829, l'orchestre joua d'abord une ouverture de Beethoven, des airs de Rossini. Puis le frère Chopin, très pâle, s'avança sur l'estrade. Une vieille dame assise au premier rang dit à mi-voix : « Quel dommage que ce jeune homme n'ait pas meilleure tournure ! » Mais Chopin était plus blême de colère que



d'émotion, car l'orchestre n'ayant pas réussi à déchiffrer ses *Variations*, il était obligé de changer de programme. Il improvisa donc sur un thème de *la Dame blanche*, puis sur l'air polonais de Chmiel et remporta un succès énorme.

Un autre jour, en soirée au château du prince Clary, en Bohême, où quelques amis se trouvaient réunis, la princesse prie Chopin de se mettre au piano. L'artiste sollicite un thème d'improvisation. On lui propose un thème du *Moïse* de Rossini, et Chopin, plus inspiré que jamais, dut revenir s'asseoir plusieurs fois au piano tant l'enthousiasme des auditeurs fut grand.

Quand, le 8 septembre 1831, il apprend la prise de Varsovie par les Russes, sous le choc de l'affreuse nouvelle, Chopin se met au piano et improvise quelques mesures d'une expression déchirante. Ce fut le germe de l'*Étude* en UT mineur (n° 12 de l'op. 10) qu'il devait écrire plus tard et qu'on appelle *la Révolution*.

La célèbre *Valse de l'Adieu* fut d'abord improvisée par Chopin, le jour où il fit ses adieux à Marie Wodzinska qu'il aimait. Bien qu'il ne l'ait jamais publiée, Chopin l'écrivit pourtant et l'offrit à son amie avec cette simple dédicace : « Pour M<sup>lle</sup> Marie, Dresde, Septembre 1835. » Elle fut éditée plus tard par Fontana (c'est la *Valse* en LA bémol majeur, op. 69, n° 1).

Quant à Liszt, il manifesta de très bonne heure une véritable passion pour l'improvisation. Comme beaucoup d'enfants doués, il cherchait d'abord à retrouver un thème, lui ajoutait des variations, le transposait dans plusieurs tons. Son père entendit une fois, paraît-il, des modulations si bien conduites, d'une telle fraîcheur d'expression, qu'intrigué, il entr'ouvrit la porte pour demander dans quel cahier elles se



trouvaient. Et il vit son fils assis devant le piano, sans musique.

Guy de Pourtalès rapporte dans sa *Vie de Liszt* un épisode des plus intéressants. C'était pendant les journées des « Trois Glorieuses », Liszt qui était à Paris depuis quelques jours et malade, est attiré à la fenêtre de sa mansarde par le bruit de la foule qui court dans la direction de la rue de Richelieu et voit le défilé des drapeaux tricolores. Vers le soir, les coups de feu crépitent. La nouvelle de la prise de l'Hôtel de Ville par les républicains se répand. Le lendemain, le tocsin sonne à Notre-Dame, et, dès l'aube, des coups sourds ébranlent la ville. Transporté d'enthousiasme, Liszt, pour la première fois depuis bien longtemps, se met au piano dans une fureur d'improvisation et jette l'ébauche d'une symphonie révolutionnaire dédiée à Lafayette.

C'est par l'improvisation que Liszt arriva à imposer au public des œuvres de piano. Il fut, en effet, le premier à donner des récitals de piano. Au cours d'un concert à la Scala de Milan, il improvisa sur des thèmes proposés par un dilettante et adoptés ensuite par acclamations. A l'entrée du théâtre fut placée une coupe dans laquelle les spectateurs déposaient leurs bulletins de vote. Liszt y trouvait en général des motifs puisés dans Bellini et Donizetti. Quelqu'un proposa une fois comme sujet : « Le dôme de Milan. » Un autre : « Le chemin de fer. » A son troisième concert, l'un des thèmes suggérés fut celui-ci : « Vaut-il mieux être marié que garçon ? » Liszt y fut éblouissant et remporta un succès prodigieux. C'est à la faveur de cette stratégie qu'il put importer à Milan les sonates de Beethoven.

Il nous faut ensuite attendre la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, en France, pour voir l'art de l'improvisation



prendre un nouvel essor — ceci, grâce à l'orgue dont le génial constructeur, Aristide Cavallé-Coll, fit, pour ainsi dire, un instrument nouveau, aux ressources multiples. Les splendides orgues de Saint-Sulpice, Notre-Dame, du Trocadéro, du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris, de Saint-Ouen, Saint-Godard à Rouen, et bien d'autres, ouvrirent aux organistes des horizons insoupçonnés. Il est certain qu'une pléiade de grands organistes apparaît dès cette époque. A leur tête, se place César Franck.

En 1841, César Franck, élève de Benoist, professeur au Conservatoire de Paris, auquel il succéda en 1872, concourait pour le prix d'orgue. On sait que deux des cinq épreuves de ce concours sont, actuellement encore, constituées par l'improvisation d'une fugue et celle d'un morceau libre en forme de sonate, d'après des thèmes fournis par l'un des membres du jury. Or, Franck ayant observé, grâce à son merveilleux instinct du contrepoint, que le sujet donné de la fugue se prêtait à certaines combinaisons avec le thème du morceau libre, entreprit de les traiter simultanément, de façon à ce que l'un servît de contraste à l'autre. Il fut, racontait-il lui-même, très heureux dans l'amalgame des deux sujets, mais les développements auxquels il fut amené dans l'improvisation du morceau libre prirent des proportions inusitées, en sorte que les membres du jury, surpris de ce tour de force tout à fait en dehors des habitudes du Conservatoire, n'attribuèrent tout d'abord aucune récompense. Il fallut que Benoist, le professeur du très ingénieux élève, fit une démarche auprès d'eux pour leur expliquer ce qu'ils n'avaient pas vu, si bien que, revenant sur leur décision trop sévère, ils se décidèrent à accorder au jeune homme un second prix d'orgue.

L'actuelle Basilique de Sainte-Clotilde venait d'être



achevée, et Cavaillé-Coll y avait placé un instrument aux timbres magnifiques. César Franck se présente pour obtenir le poste d'organiste et finit par l'emporter malgré les intrigues de ses nombreux compétiteurs.

C'est dans la pénombre de cette tribune dont, disait Vincent d'Indy, « je ne puis me souvenir sans émotion que s'écoula la meilleure partie de sa vie. C'est là que, pendant trente ans, chaque dimanche, chaque jour de fête et, les derniers temps, chaque vendredi matin, il vint attiser le feu de son génie en d'admirables improvisations, souvent bien plus hautes de pensée que nombre de morceaux de musique ciselés avec adresse. C'est là, assurément, qu'il prévit et enfanta ses sublimes mélodies qui devaient former la trame musicale de ses *Béatitudes*. On le voyait, une main à son front, et l'autre comme en arrêt vers la combinaison des jeux et le choix des registres, préparer à l'orgue ses grandes improvisations. Alors, la musique l'enveloppait tout entier comme une auréole et l'on se sentait subjugué par la présence palpable du génie rayonnant autour d'une des plus hautes et plus nobles figures de musiciens qu'ait produits notre XIX<sup>e</sup> siècle français. »

A la suite de César Franck, beaucoup de musiciens illustres devinrent organistes dans les églises de Paris : Saint-Saëns et Théodore Dubois à la Madeleine, Alexandre Guilmant à la Trinité, Ch.-M. Widor à Saint-Sulpice, Dallier à la Madeleine, Gigout à Saint-Augustin, Vierne à Notre-Dame, Tournemire à Sainte-Clotilde, Bonnet à Saint-Eustache, Marchal à Saint-Germain-des-Prés. Nous avons eu le plaisir d'entendre et d'apprécier à Rouen la plupart de ces organistes improvisateurs et les auditeurs parisiens ont encore le privilège, pour plusieurs d'entre eux, de les entendre improviser une partie du service le dimanche.



Il est un nom que je n'ai pas encore cité mais qui est, j'en suis sûr, sur toutes les lèvres : c'est celui de l'improvisateur par excellence, de notre grand compatriote qui vient d'être nommé organiste à Saint-Sulpice : Marcel Dupré.

Je ne m'étendrai pas ici sur les multiples aspects de sa personnalité de musicien et ne vous parlerai de lui que comme improvisateur. Ayant été formé à l'improvisation par lui, ayant même été le plus ancien de ses élèves, j'ai pu me faire une conception approfondie de son talent.

Est-il besoin de répéter ce qu'il dit souvent au cours de son enseignement, à savoir que l'art de l'improvisation s'appuie d'une part sur une technique impeccable du clavier, et de l'autre sur une connaissance complète de l'écriture ? Un peu plus jeune que lui, je n'ai pas été le témoin de ses premières années d'enfant prodige au cours desquelles, à Saint-Vivien, il étonnait déjà les professionnels par une maturité stupéfiante, mais je me rappelle avoir entendu dire qu'il tenait une partie de ses dons de celle dont la mémoire est ici dans tous les cœurs, l'exquise musicienne qu'était M<sup>me</sup> Albert Dupré.

Marcel Dupré est, selon le lieu dans lequel il improvise et le but qu'il se propose, tour à tour, et avec un égal bonheur, contrapontiste ou symphoniste, et ces deux aspects de son talent sont extrêmement instructifs à examiner.

A l'église, c'est, bien entendu, plutôt en présence du contrapontiste que l'on se trouve. Le caractère principal de ses improvisations, c'est que sa personnalité musicale y transparaît toujours dans une forme classiquement parfaite. On peut dire que jamais il ne se lance dans une improvisation, si brève soit-elle, selon les exigences des offices, sans que l'on devine aussitôt, lorsqu'on est du métier, quelle forme



architecturale elle va revêtir. On y retrouve les deux mêmes grandes sources dans lesquelles Bach a si abondamment puisé : le choral et la fugue.

On comprendra qu'il me soit impossible d'entrer ici dans des détails techniques pour montrer de quels éléments il a enrichi et enrichit chaque jour toutes les formes dérivées de ces deux points de départ. Mais ce que l'on peut dire, c'est que, enseignant à ses disciples chacune de ses découvertes successives dans ces domaines, il a déjà formé toute une école de jeunes organistes dont le style, tout en gardant une marque personnelle, dérive directement du sien.

Mais on peut proclamer hardiment que sa plus grande originalité et la cause principale de son immense réputation d'improvisateur réside dans la création par lui de l'art de l'improvisation symphonique. Soit qu'il improvise sur un thème original de lui, d'une frappe toujours saisissante, soit sur des thèmes proposés qu'il fait siens en quelques secondes, on est en présence d'une puissance constructive phénoménale. L'Amérique a eu, plus souvent que l'Europe, l'occasion d'assister à l'éclosion spontanée de ses symphonies improvisées, car il en a certainement improvisé plus de deux cent cinquante là-bas au cours de ses tournées.

Son premier concert à New-York, au Wanamaker Auditorium, fut pour les Américains une révélation. La première symphonie qu'il y improvisa le consacra définitivement et décida de son succès dans le pays entier. Le critique le plus autorisé, Charles Fink, mort depuis, écrivit après ce premier concert, dans le *New-York Times*, un article qui fit sensation et dont le titre était : *Un Miracle musical* et dont voici un extrait : « On remit les thèmes à M. Dupré. Ce fut alors que le miracle commença. Ce fut un exploit extraordinaire.



Cette symphonie improvisée dura une demi-heure, l'une des demi-heures les plus intéressantes que j'aie jamais passées pendant les quarante années de ma vie de critique. On n'a pas souvent l'occasion de voir et d'entendre un génie créateur en train de créer. »

Je pourrais naturellement multiplier les citations de ce genre, mais je sais que ce serait superflu.

Marcel Dupré croit à la possibilité du don de l'improvisation chez tout musicien doué pour le clavier et pour la composition. Son *Traité d'Improvisation* paru en 1926, le premier ouvrage de ce genre qui ait été écrit, pose tous les problèmes qui peuvent surgir et en donne la solution définitive. Cette œuvre a déjà aidé nombre de jeunes musiciens à entrer dans un domaine d'accès difficile.

Je ne puis mieux terminer ce discours sur l'art de l'improvisation qu'en évoquant celui qui fait rayonner cet art dans le monde entier. Tandis que je m'enorgueillis d'être son élève et son ami, je pense que la Ville de Rouen doit être fière de lui avoir donné naissance et que la France qu'il représente si brillamment partout peut être associée à cette fierté.

---

## RÉPONSE

AU

### DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. MARCEL LANQUETUIT

(9 mars 1934)

Par M. ALBERT DUPRÉ

---

MONSIEUR,

DÈS mon premier mot je vois se dessiner un léger sourire, non seulement sur vos lèvres, mais encore sur celles de quelques-unes des personnes qui me font l'honneur de m'écouter.

Evidemment, vous n'avez pas été habitué à ce que je vous adresse la parole de cette façon. Sachant quels liens d'amitié nous unissent, presque tous ici doivent être un peu surpris de me voir vous interpeller d'une façon aussi cérémonieuse et, disons le mot, aussi laconique.

Ne vous en plaignez pas. Ce mot, Monsieur, dans ma bouche n'a rien que de très flatteur pour vous. Il est de tradition à l'Académie, et montre au récipiendaire que seuls ses mérites sont la cause de son élection sans que l'amitié entre en ligne de compte.

Vous avez tout d'abord remercié l'Académie d'avoir bien voulu attendre aussi longtemps votre prise de séance.

Des amis dévoués, autres que moi-même, ont, je puis vous l'assurer, plaidé votre cause pour excuser votre retard.

Il en est parmi nous qui ont compris combien vous êtes



occupé, et qui savent combien il est dangereux de remettre au lendemain ce que l'on ne peut faire tout de suite. Personne ne se doute du travail auquel on est soumis lorsque, comme vous, on dirige des sociétés telles que l'Accord parfait, la Symphonie, la Société philharmonique d'Elbeuf.

L'organisation des concerts, l'élaboration des programmes, la correction des épreuves, les convocations à envoyer aux exécutants, les invitations à lancer aux artistes, les billets de faveur à envoyer, les rédactions des annonces pour la presse, les remerciements à adresser aux journalistes qui ont bien voulu écrire des comptes rendus aimables et bienveillants, tout cela, indépendamment des devoirs de société, des leçons à donner, des solistes à accompagner, du magnifique grand-orgue de Saint-Godard à jouer, et que vous tenez avec une incontestable autorité, du travail personnel indispensable quand l'on a comme vous une réputation grandissante à soutenir, telles sont les raisons multiples qui ont plaidé pour vous les circonstances atténuantes.

Nous pourrions en ajouter une autre, qui doit s'imposer à tous après le discours remarquable que vous venez de prononcer, c'est celle du temps matériel qu'il vous a fallu pour réunir une documentation aussi variée et aussi abondante. L'intérêt avec lequel nous vous avons suivi nous a vite fait oublier votre retard. Et puis, comme dit le proverbe, qui n'eût pas été certainement du goût de Louis XIV : « Tout vient à point à qui sait attendre. »

Donc, de tout cœur, nous vous souhaitons la bienvenue. Je ne manquerai pas de vous remercier des paroles flatteuses que vous avez bien voulu consacrer à mon cher fils, à ma femme bien-aimée et à moi-même. Toutefois, laissez-moi croire que votre profonde amitié pour nous a inspiré l'appré-



ciation affectueuse de ce que j'ai pu faire pour vous. Vous donner des leçons était tâche facile et je n'ai jamais eu à vous adresser ce mot Mossieu qui vous a fait sourire aujourd'hui, et que l'on adresse aux enfants avant de les gronder. Vous fûtes l'élève le plus docile, le plus travailleur que j'aie eu.

Vous avez toujours compris que si doué que l'on soit, un travail acharné est nécessaire pour faire éclore les qualités latentes qui sommeillent dans un coin du cerveau, sinon un artiste reste incomplet et ne donne pas ce qu'il promettait. En un mot, je n'ai pas eu grand mal à vous rendre digne du maître que je vous destinais.

S'il ne m'appartient pas de juger les appréciations que vous venez de proclamer sur mon fils, je puis toujours vous en remercier et vous dire que j'en suis profondément touché.

Je puis aussi rappeler, car c'est un fait indiscutable, que si Marcel Dupré est le premier organiste qui ait osé improviser en Amérique, en France au Trocadéro, à la Salle Pleyel, au Conservatoire, des symphonies entières sur des thèmes donnés par les plus célèbres musiciens de notre époque, et ce en leur présence, vous êtes le seul qui, marchant dans le sillon tracé par votre maître, avez pu, avec succès également en Amérique, à Saint-Godard, au Théâtre Pigalle, concert diffusé par Radio-Paris, à la Société des Amis de l'Orgue, sur le magnifique grand-orgue monté dans le grand hall de la Maison C.-Coll, et dans différents concerts, vous avez pu, dis-je, improviser des symphonies en quatre parties. Du reste, mon fils ne vous a-t-il pas donné la preuve la plus éclatante de sa confiance en vous choisissant pour le suppléer dans sa classe d'orgue au Conservatoire de Paris et au



grand-orgue de Saint-Sulpice dont il est le titulaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1934.

L'Académie, d'ailleurs, avait les yeux sur vous depuis le jour où elle vous attribua le prix Pellecat. Elle est toujours heureuse de voir que les succès obtenus par ceux qu'elle a couronnés ont confirmé la justesse de ses récompenses.

Déjà, à cette époque, marchant sur les traces de votre maître, vous aviez, comme lui, remporté dès votre premier concours le premier prix d'orgue au Conservatoire de Paris.

L'élève brillant et remarquable que vous étiez est devenu un maître. Si vos succès d'élève vous ont valu le prix Pellecat, vos œuvres et votre talent vous ont ouvert les portes de l'Académie.

Vous avez écrit plusieurs ouvrages qui tiennent une place sérieuse dans la littérature de la musique d'orgue. Votre *Toccata* est une pièce originale, solidement construite. Elle produit (telle la célèbre *Toccata* de Widor) un effet grandiose et saisissant sur n'importe quelles orgues, depuis les plus belles, comme celles de Saint-Sulpice, Notre-Dame, Saint-Ouen ou Saint-Godard, jusqu'aux plus mauvaises, que vous me permettrez de ne pas citer.

Votre *Intermezzo* est un morceau essentiellement fin et spirituel. Il vous vaudra des succès mérités dans les concerts et trouvera en même temps sa place dans une messe de mariage.

Vous avez de plus composé des motets qui font regretter que vous ne puissiez plus souvent vous adonner à la composition.

Mais je n'ai pas encore fini d'exalter vos mérites.

Vous n'avez pas omis de vous approprier ce principe, émis par Guilmant, et que Marcel Dupré a mis en tête de son



*Traité d'Improvisation* : « Un organiste doit être doublé d'un bon pianiste. » Or, dans maintes circonstances, vous nous avez montré que l'art du piano, soit comme virtuose, soit comme accompagnateur, n'avait pas de secrets pour vous.

N'avez-vous pas, en outre, un titre auquel, je suis certain, vous tenez beaucoup et dont je n'ai pas parlé, celui de chef d'orchestre.

A vos répétitions, endroit où se fait vraiment juger un chef d'orchestre, la justesse et la précision de votre oreille vous permettent de lancer spontanément la note juste qui doit remplacer celle que, par erreur, un de vos exécutants a pu faire entendre. Par cette faculté primordiale, vous avez inspiré une confiance absolue aux membres de vos sociétés.

De plus, d'un geste précis, caressant ou vigoureux selon les circonstances, toujours distingué et sans exagération, vous savez faire comprendre les nuances, les inflexions multiples qui émaillent vos partitions. Par ce faisceau de qualités vous obtenez des exécutions qui soulèvent les applaudissements de vos auditeurs, même dans des pièces de musique moderne, hérissées de difficultés harmoniques.

Passé maître dans l'art de l'improvisation, vous avez choisi un sujet de discours jamais traité auparavant. *De l'Improvisation*. Sans insister sur des détails techniques, vous avez très heureusement fait revivre les plus grands compositeurs qui se sont livrés à cet art soit dans l'intimité, soit en public.

Vous nous avez montré la nécessité absolue de pratiquer l'improvisation dans les offices de l'église, seul endroit où l'orgue est en honneur dans notre pays, car bien peu de villes possèdent des salles de concert pourvues du royal instrument, et c'est grand dommage.

L'art de l'improvisation a toujours été en honneur dans



notre région. N'est-ce pas pour entendre Guilmant improviser ou interpréter Bach que nous partions en bande à l'inauguration de l'orgue de la cathédrale de Lisieux, que nous assistions à celles de Carville, à Darnétal, de Saint-Romain de Rouen, de l'Immaculée-Conception d'Elbeuf, de l'orgue reconstruit de notre merveilleuse cathédrale en 1882, enfin, de l'orgue admirable de l'Abbaye de Fécamp en 1883. Promenade inoubliable que nous fîmes avec la Maîtrise de la Cathédrale.

N'est-ce pas pour la même raison que, en 1875, nous gravissions à pied la côte de Bonsecours pour entendre Widor inaugurer l'addition de la pédale à l'orgue magnifique de la basilique, séance mémorable où nous entendîmes pour la première fois sa *V<sup>e</sup> Symphonie*, pièce célèbre qui marque une étape dans la musique moderne d'orgue, et que nous aurons le plaisir d'entendre demain.

Enfin, n'est-ce pas encore pour la même raison que nous assistâmes à l'inauguration, par Widor également, des orgues de Saint-Godard, de Saint-Ouen, de Saint-Michel du Havre, et de bien d'autres!

C'était un heureux temps pour les organistes de talent. Ils initiaient le public à un art nouveau pour lui. Que de gens, même encore aujourd'hui, paraissent abasourdis en voyant un organiste jouer de la pédale.

Guilmant aimait à raconter qu'en revenant de Rome, où il avait inauguré l'orgue de Saint-Louis-des-Français, il avait été réveillé en sursaut à 2 heures du matin par un individu qui fit irruption dans son wagon.

— Monsieur Guilmant, me dit-il, je vous supplie de venir donner une séance sur mon orgue, tantôt.

— Mais c'est impossible. Je suis attendu à Paris.



— C'est, ajoute mon interlocuteur, l'intérêt de l'art qui est en jeu. Mes collègues me traitent de fou et me soutiennent que personne ne peut ni improviser des fugues ni jouer la pédale des œuvres de Bach. Je ne suis pas assez fort pour les convaincre, je vous supplie de venir les confondre.

Devant son insistance et l'originalité de l'invitation, j'acceptai. J'obtins du chef de gare la permission de m'arrêter, et je donnai devant une dizaine d'organistes, littéralement confondus, la séance d'orgue la plus inoubliable de mon existence.

A cette époque, nous avions à Rouen un maître organiste dont je m'honore d'avoir été l'élève : Aloys Klein. Je ne pense jamais à lui sans une profonde émotion, car il fut pour moi ce que Marcel Dupré fut pour vous, un maître dévoué, un ami fidèle, je dirai même un camarade. C'était un être exquis. Il venait souvent rue du Vert-Buisson, se retremper dans l'atmosphère d'affection et de sympathie qu'il trouvait auprès du vieux maître de chapelle de Saint-Patrice, M. Chauvière.

Pauvre grand artiste, apprécié seulement de quelques amis et de quelques élèves ! Ceux-là seuls savaient à quel esprit supérieur ils avaient affaire.

Il fut le premier à improviser dans les tonalités grégoriennes. Les versets, sous ses doigts, devenaient de délicieux petits morceaux, laissant ses auditeurs quelque peu troublés devant une finale qui, musicalement parlant, ne semble pas être la tonique du morceau. Incompris, il abandonna, découragé, l'orgue de la Cathédrale pour prendre celui de l'Immaculée-Conception d'Elbeuf. Il y resta un an et demi et le quitta, malade, pour aller mourir, quatre ans après, dans la maison



de sa mère, en Alsace, à Romansweiler, privé de la joie d'avoir un piano dans sa chambre.

En voyant le tableau que vous nous avez tracé sur l'art de l'improvisation, on se demande pourquoi cet art, en musique, ne procurerait pas les mêmes satisfactions que celui pratiqué par les orateurs, car nous voyons nombre de gens se précipiter en foule, à juste raison, du reste, aux conférences, soit profanes, soit religieuses. Il est vrai que pour celles-ci nous sommes mieux placés que qui que ce soit pour en parler. N'avons-nous pas à Rouen un improvisateur absolument remarquable. Nous l'avons tous entendu et admiré. Sa réputation a même franchi les océans jusqu'en Amérique. D'une noble prestance, d'une physionomie qui commande le respect et la sympathie, son regard bienveillant donne confiance à celui qui ayant à lui parler n'oserait l'aborder. Ses lèvres souriantes semblent toujours prêtes à vous dire : Aimez-vous les uns les autres.

Personne ne pratique mieux que lui l'art de l'improvisation. L'entendre répondre aux nombreux compliments qu'on lui adresse, lire sur son visage les mots qui le frappent et qui vont servir de thème à sa réponse est un charme pour l'auditeur attentif qui savoure d'avance le régal qui lui est réservé.

Mais son éloquence atteint des sommets encore plus élevés. N'a-t-il pas été invité par Mgr l'Evêque d'Orléans, il y a trois ans, à prononcer le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc aux cérémonies présidées par le Président de la République, insigne honneur que nous avons vivement ressenti et qui m'autorise à dire à Notre Archevêque que nous sommes fiers, nous les organistes, d'avoir pour chef un orateur qui manie l'improvisation avec un tel art et une telle maîtrise.



Enfin, Monsieur, avant de terminer ce discours, permettez-moi de vous dire que vous avez eu le bonheur d'avoir des parents qui ont tout fait pour vous aider à devenir quelqu'un. Votre père vous a construit dans son jardin un atelier, vaste et bien aéré, dans lequel vous avez trouvé un piano à pédales, un bureau, une bibliothèque, quelques bibelots et portraits chers à contempler, atelier, en un mot, où, loin du bruit, vous avez trouvé l'isolement indispensable à l'exercice d'un travail sérieux grâce auquel vous êtes arrivé au sommet de votre art.

Mais si j'évoque le souvenir de Charles Lanquetuit, votre père, mon camarade, je n'aurais garde de passer sous silence les services qu'il a rendus à l'art musical à Rouen.

Lecteur admirable, capable, avec sa belle voix, de lire à première vue une cantate de Bach, il interpréta à l'Accord parfait pendant plus de vingt-cinq ans les plus grands ouvrages de la musique religieuse. Les *Passions* de Bach, le *Messie* de Hændel, *Elie Paulus* de Mendelssohn, la *Rédemption* de Franck, et tant d'autres, dont l'énumération serait longue. Nous n'avons pas oublié que, prévenu la veille, il remplaça le ténor indisposé qui devait chanter *la Damnation de Faust*. L'exécution, sous la conduite de Le Rey, avait lieu au Château Baubet. Elle réunissait tout ce que Rouen comptait d'amateurs de grande musique. Lanquetuit eut ce jour-là un franc succès bien mérité. L'enthousiasme au cœur, nous sommes rentrés de ce concert à pied, par un temps affreux, à minuit, neige sur le dos, verglas sous les pieds. Lanquetuit, encore sous le coup de sa joie, chantait comme un perdu. Mon beau-père portait le violoncelle de sa fille, et moi, excusez-moi de me citer, ma contrebasse sur



mes épaules. J'ai toujours eu un faible pour les instruments portatifs.

Mais, Monsieur, là ne s'arrête pas votre bonheur. Vous avez trouvé en votre mère une femme admirable, aux petits soins pour vous, faisant régner dans la maison l'ordre et l'économie. Elle a le privilège d'être avec nous aujourd'hui, et je suis heureux de la saluer, en lui disant : Vous pouvez être fière de votre fils.

Enfin, Monsieur, parmi ceux qui vous ont aidé, je ne saurais oublier celle qui fait le bonheur de votre foyer. Vous avez trouvé en M<sup>me</sup> Lanquetuit une aide précieuse, douée d'une jolie voix et d'un sens artistique très développé. En communion d'idées avec vous, et également dévouée à l'art musical, elle sera toujours pour vous une aide puissante et contribuera à vos succès qu'elle aura la fierté de partager.

Arrivé au terme de ce discours que j'aurais voulu plus court, soyez persuadé, Monsieur, qu'en venant prendre place parmi nous, vous trouverez à l'Académie, une fois de plus, cette atmosphère de paix et de sérénité que vous avez goûtée dans vos foyers et qui vous permettra de continuer la marche ascendante que vous n'avez cessé de poursuivre depuis votre enfance.

---

## DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CHANOINE FARCY

(15 juin 1934)

---

### L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DE ROUEN

---

MESSIEURS,

C E n'est pas sans un profond sentiment de confusion que je me présente au seuil de votre Compagnie.

Je n'ai point de peine à reconnaître que je suis bien peu chargé de mérites en face de l'élite que vous êtes, dont l'éclat illustre notre ville sur tous les hauts lieux de l'esprit.

Mais, venant de la rive gauche, comment n'éprouverais-je pas quelque fierté à penser que c'est elle que vous avez voulu accueillir ce soir en ma personne, au centre même, au cœur de la cité?

Si j'ai lu dans l'*Histoire de Rouen* que ses deux rives n'ont pas toujours vécu dans une égale fraternité, et que la grande sœur parut négliger assez longtemps sa cadette (je n'en veux pour preuve, en ce moment, que le cas particulier des échevins refusant de s'associer au projet de Henri IV qui avait conçu de faire de la rive gauche déjà une seconde cité), j'ose dire que l'unité de Rouen, qui s'affirme de plus en plus dans la sollicitude des Pouvoirs publics de ce temps, reçoit une nouvelle force ce soir, où il arrive que, pour la première fois, un curé du faubourg Saint-Sever entre à l'Académie. Et parce qu'un curé ne se conçoit pas sans un



territoire qu'il administre, ni sans un peuple qu'il aime, daignez donc agréer, en reconnaissance, que la cité moderne du travail vienne rendre hommage ici à la vieille cité gothique, toujours vivante, au Rouen merveilleux du passé, et que, répondant à la bienveillance unanime dont vous m'avez honoré, je vienne chanter la gloire de notre ville, en retraçant devant vous l'évolution croissante de son histoire.

Après vous avoir présenté cet aperçu général, il restera à l'humble historien de la rive gauche que je suis, de s'instruire désormais aux belles traditions de savoir et de courtoisie dont vous êtes les vigilants « mainteneurs ».

## I

La nature a placé notre Ville dans une situation des plus favorables par son site, et, au premier coup d'œil qu'on jette sur elle, il est facile de deviner quel avenir glorieux l'attendait.

Georges Dubosc, l'un des grands noms de l'Académie, et qui a, plus que tout autre en notre temps, dépeint la beauté de Rouen, dit : « Rouen occupe une position géographique incomparable », se trouvant sur le bord d'un fleuve « au flot royal », le fleuve français par excellence, avait dit Michelet, la Seine. Avant eux, Farin, au XVII<sup>e</sup> siècle, déclarait que « sans sortir des quais de Rouen, l'on sçaura ce qui se passe dans l'univers ».

La Seine, par son débouché sur la Manche, offrait une route à l'Europe septentrionale vers les Amériques. D'autre part, pour un marin venu de l'Océan, et cinglant vers l'est, la Seine était le premier fleuve qui permît d'aller très avant dans les terres.

Aussi, quand les Normands commenceront leurs courses



vers l'ouest, on les verra s'arrêter avec complaisance dans la vallée de la Seine, et leurs conquêtes seront suivies d'un véritable peuplement, car, en entrant dans les terres arrosées par le fleuve, ils trouveront de bons pays, des conditions d'existence meilleure, avec la douceur de vivre.

Rouen deviendra peu à peu un carrefour mondial.

Mais cette prospérité croissante devra être achetée par de nombreuses conquêtes.



Conquêtes d'abord sur le fleuve lui-même!

L'un des grands fléaux à vaincre, à cet égard, sera l'inondation. La Seine, deux fois plus large qu'elle n'est aujourd'hui, et n'ayant pour la contenir dans ses rives qu'une simple grève à peine talutée, déborda souvent. Ses eaux monteront jusqu'au parvis actuel de la Cathédrale et le long de l'église Saint-Herbland. Les parties basses de la ville, de la Haute-Vieille-Tour au Vieux-Palais, seront constamment submergées, si bien qu'on ne pourra y assurer les communications qu'au moyen de bateaux ou de charrettes. La rue des Charrettes conserve le souvenir de cet état de choses. En 1343, la Seine s'avancera jusqu'au Pont-Honfroy, rue du Ruissel, et la chaussée de Martainville sera couverte, ainsi qu'une partie de la ville.

Ce fut une inondation qui permit aux vaisseaux des Anglais, venus assiéger Rouen au xv<sup>e</sup> siècle, de jeter l'ancre, non à Rouen, mais à Déville.

Sur la rive gauche, l'inondation sera en permanence, ou presque. Que de fois on y signale que les eaux ont envahi la presqu'île, jusque vers Bonne-Nouvelle, d'un côté, et le prieuré de Grandmont, de l'autre. En 1658, pour ne parler



que de la plus considérable, une grande partie des maisons furent détruites par les vagues, et l'on vit cinq cents habitants du quartier se réfugier au prieuré de Bonne-Nouvelle, qui était alors entouré de murs.

La construction et l'extension successive des remparts sur la rive droite, l'amélioration des quais au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les intendants généraux Brou et de Crosne, et surtout le creusement du chenal du fleuve au XIX<sup>e</sup> siècle, porteront remède peu à peu à ce fléau et écarteront ses désastres.

\*  
\*\*

Il est facile de comprendre que, par suite de la faible inclinaison des berges, le fleuve rentrait difficilement dans son lit; de là des marais stagnants dont la présence fut souvent signalée par les médecins comme une cause fréquente de maladies infectieuses. Le Pecq de la Clôture en donne encore le témoignage à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'est, c'est l'immense marais, proche Saint-Maclou, le Malpalu, qui était périodiquement visité par le fleuve, et au dessèchement duquel la présentation des reliques de saint Romain ne fut pas étrangère, étant donné la coutume de les montrer à la Seine à chacun de ses débordements.

A l'ouest, s'étendaient vers le chemin du pays de Caux, dans le quartier Cauchoise, des marais qui, desséchés plus tard, formèrent l'emplacement du Lieu-de-Santé.

Enfin, sur la rive gauche, il y avait partout des nappes stagnantes traversées par de petits ruisseaux qui allaient se déverser dans la Seine au hameau de Claquedent (quai Cavelier-de-la-Salle actuel). Ces nappes obligeaient les gens du quartier à se servir de planches pour aller du Prieuré de



Bonne-Nouvelle, à la Grande-Chaussée, actuellement la rue Jean-Rondeaux, souvenir qui s'est conservé par la rue de la Mare-aux-Planches.

On me permettra d'en vouloir un peu à ces nappes insidieuses, car elles ont retardé trop longtemps l'utilisation de la rive gauche. Le Père Bouhours, écrivant la vie de M<sup>me</sup> de Bellefonds, déclare que cette noble dame, alors supérieure du monastère des Bénédictines de la rue d'Elbeuf, aux n<sup>os</sup> 47 et 49 actuels, demanda aux échevins de Rouen de venir s'installer sur la rive droite, principalement parce que l'état de santé de ses filles laissait à désirer sur la rive gauche, où la peste, dit le bon Père, restait plus longtemps, et l'historien Licquet ne se fait pas faute de dire, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, « ce faubourg, dans les années humides et chaudes, surtout après les inondations de la Seine et les pluies continues, voit régner des fièvres de différents caractères ». Si ces deux écrivains pouvaient revenir sur terre, nous les inviterions à habiter maintenant sur la rive gauche, pour s'assurer par eux-mêmes que la santé y est aussi bonne et l'existence aussi agréable que sur la rive droite, et ce serait peut-être la fin d'une légende fâcheuse que nous ne méritons pas, ou du moins que nous ne méritons plus.

\*  
\*\*

Les autres conquêtes de Rouen se feront sur la forêt.

Rouen, au cours des siècles, aura à souffrir non pas seulement de l'inondation et des maux qu'elle entraîne avec elle, mais encore d'un autre fléau qui sera toujours menaçant : la famine. Par son accroissement même, Rouen ne pourra pas se suffire ; il lui faudra aller chercher vers les plateaux



lointains du pays de Caux, du pays de Bray, et du Vexin, dans les plaines du Roumois et de la Basse-Normandie, le grain nécessaire à son alimentation. La menace de la famine durera jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et bien souvent on verra le menu peuple se révolter et s'en aller sur les routes des campagnes arrêter et piller les chariots qui apportent le blé à la ville.

Or, le grand obstacle qui se rencontrait pour établir des relations régulières et rapides par voie de terre avec les pays producteurs, c'était la forêt.

Sur la rive droite, la forêt s'accrochait aux flancs des coteaux ravinés par les eaux de l'Aubette, du Robec, de la Renelle, et de la rivière de Clères, au Mont-Riboudet. Ce sera la tâche de la mense archiépiscopale, qui en possédait une partie vers Déville, d'où le nom de Bois-l'Archevêque, puis des monastères de Saint-Ouen, de Saint-Amand, de Bondeville, et même de Fécamp, d'entreprendre l'œuvre de défrichement. Grâce à leurs efforts, sur cet espace bientôt déboisé, on verra naître les communes de Boisguillaume, d'Isneauville et de Mont-Saint-Aignan. La côte des Sapins ne sera défrichée que pendant la période révolutionnaire pour y planter des pommes de terre.

Plus à l'ouest, la forêt de Roumare, dont les arbres touchaient encore au XI<sup>e</sup> siècle aux remparts de Rouen, sera essartée et rendue praticable par les moines de Boscherville et de Jumièges. Faut-il détruire ici une belle histoire, celle de Rollon qui, ayant perdu son bracelet d'or, le retrouva bien longtemps après? Le mérite en revient, dit-on, à l'honnêteté des Normands, qui pourtant ne passaient pas pour si difficiles sur le respect dû au bien d'autrui; mais l'impénétrabilité des halliers, plus peut-être que l'absence des voleurs, pourrait bien être aussi la cause de cet heureux événement.



Cette conquête de la forêt aura surtout son importance sur la rive gauche. Ici, la forêt venait jusqu'à la Seine. C'était un bloc de 6.500 hectares, qui constituait la forêt de Rouvray, où le « rouvre », c'est-à-dire le chêne, étendait ses larges ramures.

De ce côté, la forêt commence son mouvement de recul avec les moines de Marmoutiers. Furent-ils envoyés à Rouen par saint Martin à la prière de saint Victrice, son ami? Peut-être, toujours est-il que leur présence est signalée sur la rive gauche, bien avant le X<sup>e</sup> siècle.

Les ducs normands, possesseurs de la forêt de Rouvray, devaient se montrer très généreux envers les prieurés et les abbayes auxquels ils donnèrent les droits d'usage ou d'abatage dans la forêt, droits qui se trouvent consignés dans le *Coutumier des Forêts*, par Hector de Chartres, de 1402 à 1407. L'Hôtel-Dieu de la Madeleine, près de la Cathédrale, les religieuses de Saint-Mathieu ou Emmurées, les religieux de Grandmont, ceux de Bonne-Nouvelle, ceux de Saint-Wandrille, à cause d'un manoir qu'ils avaient à Saint-Etienne, les moines du Bec-Hellouin, à qui appartenait la juridiction sur Notre-Dame-du-Pré, les nobles lépreuses de Petit-Quevilly, les prieurés du Mont-aux-Malades, de Saint-Paul de Rouen, de Saint-Gilles d'Elbeuf, enfin la mense épiscopale de Lisieux dont dépendait la moitié de la rive gauche, c'est-à-dire le monastère de Grandmont, situé sur Sotteville, enlevaient non seulement chaque année, dans la forêt, le bois mort pour leur usage, mais même le « vif bois » à pleines charrettes pour en faire commerce; ainsi faisaient les Bénédictins de Bonne-Nouvelle avec le Clos-des-Galées.

Et je ne parle pas des coutumes et francs usages des paroisses avoisinantes, ni des concessions accordées pour les



pâturages aux monastères et à certaines corporations comme les bouchers, tant et si bien que l'usage immodéré de ces droits amena bien souvent des abus insupportables et que, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, on dut prendre certaines mesures prohibitives.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, sur le plan de Jacques le Lieur, la lisière de la forêt borde encore, sur la rive gauche de Rouen, l'emplacement occupé actuellement par la Poudrière, près de Sotteville, et par l'usine à gaz, près de la gare actuelle de Rouen-Orléans. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les bois, aux abords de la ville, sont transformés en bruyères; ces bruyères seront utilisées pendant la Révolution pour la culture maraîchère. Mais, sur le plan des ingénieurs des Ponts et Chaussées de 1817, la forêt de Rouvray s'avance encore jusqu'à l'avenue Saint-Julien et jusqu'à l'emplacement de la gare de Petit-Quevilly. Il faudra tous les efforts de la technique agricole pour adapter ce sol ingrat aux besoins alimentaires de la cité; il faudra surtout la pénétration de l'industrie cotonnière pour achever le dessèchement des marais, que l'on voit encore signalés sur la rive gauche dans une carte de Rouen de 1766 (carte de Magin); il faudra, enfin, procéder à la canalisation des ruisseaux vers la Seine et déterminer l'adaptation des terrains aux nouvelles entreprises; ce sera conquérir définitivement le méandre de Saint-Sever.

Le développement de la cité sera donc une admirable série de conquêtes, et sur le fleuve et sur la forêt; ainsi des conditions de son site naîtra l'activité, puis se développera la prospérité de Rouen.

Tel est le spectacle auquel je veux vous faire assister maintenant, et nous y reconnâtrons la vitalité de notre race dans sa patiente énergie et dans son indomptable ténacité.



## II

Rouen a d'abord été une tête de gué; ce fut longtemps son rôle unique. Ce point se trouve à l'extrémité du pli convexe qui est situé entre la Renelle, vers la rue Jeanne-d'Arc, et le Robec, vers Martainville. Ce pli, formé par la nature à la suite des derniers bouleversements terrestres, mène aux plateaux du nord par la rue actuelle Beauvoisine et descend vers le bas de la rue Grand-Pont pour retrouver, au passage de la Seine, une route très ancienne et tracée, elle aussi, par la nature, le chemin de Basse-Normandie, actuellement la rue Saint-Sever.

Les premiers habitants de Rouen eurent certes grand'peine à s'établir au milieu des marécages et des bois. C'est tout près du fleuve qu'on les trouve tout d'abord. On a découvert là, au bas de la rue Grand-Pont, à 8 mètres de profondeur, une station de palafittes pêcheurs, une cité lacustre avec des pilotis supportant un reste de plancher, et, dans le voisinage, des débris de tissus et de silex polis attestant leur activité. Ce groupement sera remplacé par les populations des plateaux, descendues vendre leurs denrées aux voyageurs qui passaient le fleuve. L'atavisme et la prévoyance commandèrent bientôt à ces habitants de se réserver, tout près d'eux, des terrains propres à la culture et à l'élevage, et deux cents ans avant Jésus-Christ, Rouen devient, nous dit Farin, une petite bourgade sur le bord de la Seine.

Quel était le nom de ces habitants? C'était une tribu des Gaules, les Véliocasses. Elle se trouvait installée à Rouen, quand les Romains, sous la conduite de Jules César, firent la conquête de la Gaule. Rouen devait être alors d'une bien minime importance pour que le grand conquérant ne l'ait



point nommée dans l'énumération de ses conquêtes. Il citera Lillebonne, avec la tribu des Calètes, ou gens du pays de Caux, mais il oubliera Rouen et les Véliocasses, qu'il n'estime guère, sans doute, comme combattants.

Avec la paix qui suivit la conquête romaine, la circulation se fit plus intense et le passage de Rouen fut de plus en plus achalandé. Rome, qui avait fait de Lillebonne la ville de luxe et de plaisirs, n'eut pas de peine à comprendre l'importance militaire de ce passage; elle établit à Rouen, vers l'an 400, une garnison pour le protéger; puis, pour mettre la petite cité à l'abri des bandes ennemies, et aussi des inondations, elle l'entoura d'une ligne de remparts. L'enceinte, rectangulaire comme la plupart des fortifications romaines, s'appuyait sur les rivières : à l'est, le Robec; à l'ouest, la Renelle; au sud, les rives marécageuses servaient de défense autant que les remparts; au nord, le mur venait buter contre les pentes boisées de Boisguillaume et protégeait les routes de Caux et du Vexin. Ainsi les rivières et le fleuve aidaient à assurer la protection de Rouen, en même temps que leur traversée déterminait l'emplacement de l'agglomération entière : c'était là une heureuse combinaison stratégique et économique.

Jusqu'ici, nous n'avons encore rencontré à Rouen qu'une seule artère, le chemin naturel, l'axe du passage qui va de la route de Beauvaisis (ou Beauvoisine) au bas de la rue Grand-Pont. En voici une autre, non moins importante, c'est l'axe transversal des chemins qui, venant de l'est, par la vallée du Robec, et de l'ouest, par la rivière de Clères se rejoindront sur l'itinéraire principal à une bifurcation qui sera le point de la Crosse. Ce carrefour sera donc le croisement des deux axes d'où partiront les rues, bientôt de plus



en plus nombreuses, qui mettront en relations la cité avec l'extérieur.

Bientôt aussi, les terriens de la Neustrie viendront former le centre de Rouen; le passage du gué sera entouré d'habitations, puis l'agglomération s'allongera sur l'axe principal, Grand-Pont-Beauvoisine. Enfin, la bifurcation des deux axes, à la Crosse, sera bientôt peuplée plus que le reste de la cité, et du jour où ce ganglion sera formé, c'est la naissance de la ville.

Quand le Christianisme pénètre dans la cité, au III<sup>e</sup> siècle, il adopte le plan général tracé par le réseau des routes. La Cathédrale s'élèvera sur la grande ligne des communications, non loin de la Seine où accédaient les bateaux et affluaient les denrées, et non loin de la Crosse où se concentrent les habitants. Puis des oratoires seront élevés à proximité de la ligne transversale, actuellement Saint-Hilaire-Cauchoise, un peu en retrait, sur les parties hautes. Enfin, les monastères peupleront les environs aux abords de la cité.

\*  
\*\*

Rouen, bourgade agricole, gardera assez longtemps ce caractère. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, la place du Maréchal-Foch, autrefois le Clos-aux-Juifs, et les rues qui l'avoisinent actuellement, constituent des terres vaines à destination de pâturages. Plus tard, le plan de Belleforest, de 1575, nous révèle à l'intérieur de la ville l'existence de terrains vagues, non seulement au droit des murs et auprès des portes de Martainville, Saint-Hilaire, Beauvoisine et Cauchoise, mais même au centre de la cité, surtout de Saint-Maclou, de Saint-Godard et du Marché-aux-Veaux. Le plan de Gomboust, de 1655, nous montre encore de nombreux troupeaux



dans le Pré-aux-Loups, à l'est, au Pré-de-la-Bataille, à l'ouest, et surtout sur la rive gauche dont le territoire comprenait alors une grande partie de terrain en prairies. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, par suite des constructions ordonnées par l'intendant général de Crosne pour le quartier Martainville, par suite, aussi, du développement de la faïence et de la cotonnade à Saint-Sever, les bouchers seront obligés d'aller faire paître leurs bestiaux au nord, dans les pâturages de Bihorel, et, au sud, dans les terres de Saint-Julien. De même, l'ordonnance de M. de Crosne portera le trouble dans la population maraîchère qui s'était établie le long de la porte Cauchoise, auprès du Lieu-de-Santé : cette population avait été chassée des bords du Robec, c'est-à-dire de la banlieue de Martainville et Saint-Hilaire, par l'industrie des drapiers ; la cotonnade, qui allait s'emparer du quartier ouest, l'expulsa de Cauchoise.

La ville de Rouen a conservé le souvenir de sa fonction agricole primitive dans le nom de plusieurs de ses rues : sur la rive gauche, c'étaient la Sente-aux-Bœufs et le Clos-des-Cochons, qui forment le quartier actuel de la rue du Hameau-des-Brouettes ; sur la rive droite, c'est encore le faubourg Bouvreuil, où se tenaient de nombreuses bouveries.

Mais Rouen, par sa position même, devait naturellement voir prendre pied peu à peu dans son enceinte la vie commerciale : ce sera la seconde étape de ses conquêtes.

### III

Comme nous l'avons dit, le nœud de routes qui constituait la cité provoquerait fatalement un afflux croissant, et dans le nombre des habitants, et dans les relations de plus en plus



nombreuses avec les gens du dehors. Les marchands devaient suivre de près les agriculteurs, et la ville devint progressivement un centre très actif d'approvisionnement, de transactions et de marchés.

Les Romains n'avaient pas seulement le génie militaire, ils avaient aussi celui du commerce. Aussi, pour profiter des avantages de sa situation géographique, ils firent de Rouen un port très actif, et c'est ainsi que, dès ses débuts, notre ville devint un entrepôt commercial. S'il faut en croire Strabon, ces transactions se faisaient alors surtout entre Rouen, l'Italie et l'Angleterre actuelle. Sans doute, en raison de la proximité des forêts et des plaines, c'était un commerce de bois, de troupeaux et de céréales, car, selon Pline et Strabon, les premiers habitants de notre région, à l'exemple des Calètes, avaient établi dans les campagnes des métairies et des fabriques, et la quantité et la richesse de leurs troupeaux étaient remarquables.

Enfin, pour affermir leur puissance et rendre plus faciles les transactions commerciales, les Romains créèrent deux routes stratégiques importantes; l'une, qui, passant par le Mont-aux-Malades actuel, conduisait à *Juliabona* (Lillebonne), et aussi à la mer; et l'autre, qui allait à Lutèce (Paris) en passant par le chemin de Basse-Normandie, rue Saint-Sever actuelle, puis par Sotteville et *Uggata* (Caudebec-lès-Elbeuf). En outre, cette dernière donnait naissance, au coin de la rue Pavée actuelle, à une autre voie romaine qui continuait, par la rue actuelle de Saint-Julien, le chemin de Basse-Normandie, vers le pays chartrain.

Plus tard, il arriva tout naturellement que, pour fixer le commerce, les marchands durent se loger dans la cité. Alors ils élevèrent leurs maisons le long de la grande artère centrale,



rue Grand-Pont, et rue des Carmes, puis autour des voies qui en dérivait, celles de l'Épicerie et du Gros-Horloge, et d'autres enfin près de la Crosse. Ainsi, bien que la ville ait été brûlée plusieurs fois, c'est autour de ces points que Rouen se reconstituera toujours.

Des foires furent bientôt créées pour permettre aux marchands de vendre, pendant un temps fixé, les objets de leur commerce sans avoir à payer des droits qui en augmentaient le prix : ainsi, celles de Dagobert au VII<sup>e</sup> siècle; celles de la Saint-Romain et de Notre-Dame-du-Pré, instituées par Guillaume le Conquérant; et, plus tard, les foires de la Chandeleur et de la Pentecôte.

Les transactions devenant journalières, on créa successivement divers marchés : un marché d'épices, rue de l'Épicerie; un marché aux herbes, place Notre-Dame; un marché aux volailles, près du Clos-aux-Juifs (la place du Maréchal-Foch actuelle); un marché de bestiaux, près du Vieux-Marché; un marché de poisson, rue Harenguerie; un marché aux chevaux, place de la Rougemare. En outre, des boutiques nombreuses se tenaient vers la rue du Hallage.

Enfin, pour faciliter les transactions, les corporations de métiers et de marchands s'établirent dans les environs immédiats des marchés; cet établissement en prolongeait l'activité, et Rouen deviendra de plus en plus un immense marché permanent.

Ces corporations donneront à la ville un aspect des plus curieux. L'on sait qu'elles étaient très puissantes et jalouses de leurs droits au point d'empêcher toute concurrence à côté d'elles. Le plunitif de la Justice de Grandmont rapporte ce fait : Un maréchal-ferrant avait été admis par les Religieux de ce prieuré à exercer son métier sur leur territoire. Les



maréchaux-ferrants de Rouen en appelèrent au Parlement, et le maréchal de Grandmont fut obligé d'accepter l'inspection de ses collègues de Rouen.

Signalons quelques-unes de ces corporations : les tonneliers étaient fixés près de leur église, Saint-Etienne; les chapeliers, près de Saint-Herbland; les cordonniers, près de Saint-Maclou; les teinturiers, sur le Robec; les pelletiers, près de Sainte-Croix; les bourreliers, près de Saint-Nicaise; les bouchers, dans les quartiers pauvres, près de Saint-Ouen, de Saint-Maclou, et dans la rue Massacre.

\*

\*\*

Avec l'afflux des habitants et l'extension du commerce la ville étouffera bientôt dans ses murailles; les siècles marqueront sa prospérité par le recul successif de ses enceintes. C'est le moment de les suivre d'un regard d'ensemble, et l'on se rendra compte de la nécessité qui s'imposait, pour le développement du commerce, et pour l'industrie, plus tard, d'englober la plus grande surface habitable possible.

On se rappelle quelles étaient les limites de la ville au temps des Romains.

La ville conserva cette enceinte jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, époque de l'établissement de Rollon dans cette portion de la Neustrie, à laquelle les Normands donnèrent leur nom.

Rollon la remet en état et l'agrandit du côté du sud en rattachant à la terre ferme, par l'apport de terres neuves, les îlots du fleuve, savoir : l'îlot de la Roquette, où se trouvait une chapelle dédiée à saint Martin, et dont le souvenir est rappelé actuellement par la cour Martin; l'îlot de Saint-Clément, du nom d'une église consacrée à ce pape, et qui



forme actuellement le quartier de la rue des Cordeliers; l'îlot de Saint-Eloi, qui se trouve enclavé maintenant dans la paroisse Saint-Vincent.

Sur l'espace pourtant restreint de ces terres neuves, les ducs normands élèveront, au XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècles, les églises qu'on rencontre en si grand nombre, à chaque pas, rue aux Ours, rue Nationale, rue Saint-Denis, rue Saint-Etienne-des-Tonneliers. Sur l'emplacement du Port-Morand, desséché, s'élèvera l'ancien hôpital de la Madeleine, et s'ouvrira la place de la Calende, ainsi appelée, sans doute, à cause d'une confrérie d'ecclésiastiques qui se réunissait là le premier jour du mois, confrérie dont parle un titre de 1280, et d'où sortira la réunion des Curés de Rouen.

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'agrandissement se fera par le nord, l'est et l'ouest. Le mur du rempart sera reporté au nord de la Rougemare, pour comprendre les artisans de Beauvoisine, et cette partie de Rouen comprendra désormais la rue de Pincedos (rue de Montbret) et la rue du Cordier. Saint-Godard entre alors dans l'enceinte, et aussi l'abbaye de Saint-Ouen qui fait la limite de la ville avec la rue de l'Épée, au bout de laquelle est élevée une porte, à la jonction du Pont-de-l'Arquet et de la rue des Faulx. A l'est, les marais du Malpalu seront assainis; Saint-Maclou, les teintureries du Robec et une partie du faubourg Martainville feront corps avec la cité. A l'ouest, les tanneurs de Saint-Jean et Saint-Martin-sur-Renelle y entreront à leur tour, et la porte de la rue Massacre est remplacée par celle de Saint-Pierre-le-Portier, près de la rue de Crosne actuelle.

Tout en construisant cette enceinte, on avait conservé la première, ce qui faisait dire à Philippe-Auguste, venu assiéger



Rouen en 1204, que cette ville avait doubles murs et triples fossés.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Rouen connaîtra un nouvel accroissement. Les remparts sont rasés sur plusieurs points, et l'enceinte s'agrandit de la majeure partie du terrain occupé aujourd'hui par les paroisses de Saint-Nicaise et de Saint-Vivien, probablement jusqu'à la Croix-de-Pierre et la rue des Capucins. Philippe-Auguste détruit le château-fort de la Tour de Rouen, qu'avaient élevé les premiers ducs normands, et construit celui de Bouvreuil, qu'il fait entrer dans la ville avec tout le quartier.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'enceinte est reculée à l'est, jusqu'à l'emplacement des boulevards actuels.

Enfin, dans la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'administration de M. de Crosne, les remparts eux-mêmes céderont. On peut encore en trouver les vestiges, qui remontent à ces plus lointaines origines, dans les bas quartiers de la ville, puis plus haut, rue des Fossés-Louis-VIII, rue du Petit-Mouton, et de l'est à l'ouest, presque tout le long des boulevards actuels.

\*  
\*\*

Le développement de Rouen devait marquer son influence dans l'habitation elle-même, et, ici, j'ai plaisir à suivre votre savant confrère, le commandant Quenedey, qui a écrit sur ce sujet le livre définitif.

L'étude comparative de la variation du nombre des habitants et de l'extension de la ville conduit à constater des concordances entre ces deux faits : on le voit nettement à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

Le Rouen des Romains apparaît comme ayant été formé



de maisons nombreuses et rapprochées. L'invasion franque, en détruisant la cité, en provoquant la dissolution de la société romaine, enfin en rendant précaires les conditions d'alimentation, a eu pour effet d'imprimer à la ville un caractère agricole, et cette fonction agricole explique les constructions disséminées et l'étendue des espaces occupés par les terrains non construits entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

La fonction commerciale, en plein développement au XII<sup>e</sup> siècle, allait à son tour devenir prépondérante. Le XIII<sup>e</sup> siècle montre, en opposition avec la dispersion des siècles précédents, la tendance à l'agglomération. Les maisons se groupent en se serrant le long des rues, notamment au nord de la Cathédrale.

A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs causes interviennent dont l'action tend à produire les mêmes effets, c'est-à-dire développer les constructions et absorber les terrains non bâtis; d'une part, l'accroissement des ordres religieux et la création des dernières enceintes, qui réduiront les espaces libres, et, d'autre part, le développement du commerce, qui amènera un flot constant de population. Et comme les incendies fréquents des faubourgs n'étaient pas faits pour inviter les Rouennais à venir habiter loin de la protection des remparts, la question du logement devait prendre une acuité que ne soupçonne pas notre vie moderne. Voilà pourquoi l'on assiste, au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècles, à une véritable floraison de constructions solides, auxquelles le XVI<sup>e</sup> siècle ajoutera sa note d'élégance. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, l'envahissement des terrains bâtis est général. On construit partout, sur les cours, les escaliers et les galeries, contre les monuments publics, même dans les cimetières. Cela explique que les rues du vieux Rouen eurent cette disposition tarabiscotée et étriquée qui se



voit encore dans certains quartiers, et l'on devine aussi que cet entassement difforme de maisons, avec leur encorbellement qui rétrécissait le jeu de la lumière dans les rues, était loin d'être favorable à l'hygiène et à la santé, et que, d'autre part, les incendies y trouvaient une alimentation facile, ainsi que la peste.

A cette expansion en surface s'ajoute la poussée en hauteur. La construction s'éleva progressivement, surtout lorsque les échevins, au XVI<sup>e</sup> siècle, eurent interdit l'empiètement des maisons sur la voie publique, c'est-à-dire l'encorbellement.

La maison rouennaise primitive était composée d'une pièce, avec une autre, sous comble, appelée solier, qu'on pouvait transformer soit en grenier, soit en pièce de logement. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la maison-type possède un ou deux étages. Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup>, elle y ajoute un étage sous comble. Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup>, elle atteint trois ou quatre étages, avec ou sans mansarde.

Enfin, en devenant plus grandes et plus nombreuses, les pièces se spécialisent; à la vie commune se substitue la vie individuelle, qui cherche à assurer son indépendance et son intimité par le système des refends.

La fonction industrielle verra se produire au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles l'expansion de la ville vers la périphérie. L'évolution de Rouen vers les faubourgs donnera la solution du problème de l'habitation, notamment par les développements des cinquième et sixième cantons, mouvement qui se continue jusque vers la forêt.

\*  
\*\*

Tel est donc l'aspect de Rouen ville de commerce, du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle variera peu à l'intérieur. Nous



avons vu où demeuraient les corps de métiers, signalons aussi où demeuraient les citadins. Autour des églises Sainte-Croix-Saint-Ouen, Saint-Godard et Saint-Patrice, étaient logés les nobles, les seigneurs du Parlement. Autour de la Crosse, de l'abbaye de Saint-Amand, de la rue Massacre et de Sainte-Croix-des-Pelletiers, logeaient les gens de la judicature et de la chicane. Les artisans étaient entassés aux limites extrêmes de l'enceinte, dans Martainville surtout. Les marins fréquentaient la rue des Charrettes et le bas de la ville. Ainsi, Rouen, à y regarder de près, formait moins une cité qu'un agrégat de plusieurs petites villes qui se pénétraient sans se confondre.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la ville reçut de nombreuses améliorations ; on tenta de paver les rues les plus passantes et de les éclairer, la nuit, avec les quinquets. La pierre entra plus largement dans l'habitation rouennaise. Mais le tracé des voies publiques ne changea point ; beaucoup étaient sans air et restèrent sans lumière, et toutes, étant plus ou moins tortueuses, rendaient faciles les agressions ou les mouvements de révolte populaire. Aussi était-il impossible aux Rouennais de trouver, dans l'enceinte, des espaces libres pour établir des jardins et promenades nécessaires à l'hygiène publique. La ville sera obligée, plus tard, au XVII<sup>e</sup> siècle, de s'entendre avec les religieux de Grandmont pour créer la promenade du Grand-Cours, où la bourgeoisie se rendra en foule, chaque année, à partir de l'Ascension.

La ville étouffait donc dans ses murs. C'était fatal, si l'on songe que peu à peu elle était passée du chiffre d'environ 40.000 habitants au XII<sup>e</sup> siècle, à celui de 80.000, d'après Vaubourg, au temps de Louis XIII. Diminuée plusieurs fois par la peste, puis par le départ des protestants pour la



Hollande, elle était tombée, en 1694, à 60.000 habitants. En 1761, elle en compte 63.000, et à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 72.000. Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, le moment arrive où la cité va venir s'étendre en dehors de ses remparts, dans les faubourgs, surtout à Saint-Sever; ce sera la dernière victoire des Normands dans leur conquête de Rouen.

Cette victoire, qu'il me reste à vous raconter, revient à la grande industrie.

#### IV

Les faubourgs mirent très longtemps à se peupler. Les plans de Rouen les indiquent à peine; sur ceux du XVI<sup>e</sup> siècle, on voit tout juste une maison sur la route de Paris, derrière Saint-Paul; au delà des portes Saint-Hilaire et Beauvoisine, s'étendent des champs. Quant au faubourg d'Emendreville, ou Saint-Sever, ses dimensions étaient alors des plus restreintes, car la moitié seulement de son territoire actuel se rattachait à Rouen, l'autre moitié appartenait au prieuré de Grandmont, qui était sur Sotteville. Et encore faut-il ajouter que deux fractions d'Emendreville se trouvèrent détachées de la rive gauche au point de vue paroissial; l'extrémité du hameau de Claquedent dépendit, tout au début, de Saint-Eloi, et le quartier Saint-Yves, au bout du pont, dépendra de Saint-Martin-du-Pont, jusqu'à la Révolution.

Le faubourg ne comprit d'abord que quelques îlots d'habitations, autour de la chapelle Saint-Yves, près le pont Mathilde; auprès de l'église, dans la rue du Pré et la rue Saint-Julien, et à l'entour des monastères. Des terrains en prairie, avec des marécages, formaient la plus grande partie de la rive gauche; aussi le nombre des habitants fut-il d'abord



très restreint. Une feuille d'impôts de 1413, conservée à la Bibliothèque nationale, donne les noms des personnes qui payèrent le fouage, échu cette même année : en tout, 102 ; ce chiffre, complété du nombre de ceux qui ne payèrent pas, se monte à 120. Comme il représente les chefs de foyers, il faut compter à peine 500 habitants.

Jusqu'à l'époque moderne, le faubourg Saint-Sever ne sera mêlé à l'histoire de la ville que par contre-coup. Trois conciles provinciaux s'y tinrent, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles, au monastère du Pré.

Le Clos-des-Galées, ou Galères, pour la construction des bateaux, qui exista d'abord sur la rive droite dans le quartier Saint-Eloi, s'y installe au XIII<sup>e</sup> siècle et devient le premier arsenal royal de France, mais il est rasé, en 1418, en prévision du siège des Anglais. C'était la règle, en effet, depuis longtemps, que la rive gauche devait être abandonnée à elle-même et détruite, s'il le fallait, à chaque fois que des sièges s'annonçaient, afin d'empêcher les ennemis de prendre pied devant la ville. On passait outre aux plaintes des habitants qui étaient priés de venir se mettre à l'abri dans la ville, telles les Religieuses Emmurées qui se réfugiaient au Collège des Bons-Enfants.

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la rive gauche acquiert peu à peu ses droits de cité. L'on verra les deux monastères importants du faubourg, Bonne-Nouvelle et les Emmurées, devenir le point de départ ou de ralliement des cortèges officiels ; ainsi, en 1517, pour l'entrée de François I<sup>er</sup> qui s'était arrêté quelques jours à Bonne-Nouvelle et dans le cortège duquel figura Ronsard ; ainsi pour les funérailles du grand cardinal d'Amboise, mort en voyage à Lyon, et pour celles, en 1531, de Louis de Brézé, président de Normandie, mort au château



d'Anet, personnages dont les corps furent déposés aux Emmurées, avant d'être transportés à la Cathédrale; ainsi pour l'entrée du roi Henri II, le 1<sup>er</sup> octobre 1550, entrée qui donna lieu à une fête nautique sur la Seine.

Mais le XVII<sup>e</sup> siècle devait révéler à la ville l'importance future du faubourg Saint-Sever qui, après avoir été tout d'abord uniquement, dit Georges Dubosc, un quartier religieux, allait devenir un quartier industriel. En août 1603, un gentilhomme de Provence, François de Garsonnet, installe, rue du Pré, une verrerie à l'enseigne de Saint-Eustache. Après lui, les frères d'Azémar développent son industrie, et l'on sait que Pascal renouvellera dans leur établissement, en 1646, l'expérience de Torricelli sur le vide.

Vers le même moment apparaît l'industrie qui atteindra la plus haute prospérité à Saint-Sever, celle de la céramique, avec les Poterat. Edme Poterat, le chef de la dynastie, s'installe rue d'Elbeuf, et plus tard, son fils, Louis, fondera un autre établissement rue du Pré, au carrefour de Bonne-Nouvelle, où sont actuellement les bains-douches de la rive gauche. Puis cette industrie de la faïence s'alignera sur le chemin de Sotteville et sur la route de Caen.

Enfin, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une autre industrie se révélera, appelée à un grand avenir, l'industrie cotonnière, avec Etienne Delarue en 1700, et surtout avec John Holker en 1751; elle se localisera d'abord rue Pavée et chemin de Sotteville.

Et je ne parle pas d'une fonderie installée rue Pavée, ni des toiliers rue d'Elbeuf, ni des curanderies pour le blanchiment des toiles qu'on trouve le long de la Seine, dans le voisinage de la rue Jean-Rondeaux actuelle.

Les plans de Rouen du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles accusent des dessins, de plus en plus précis et développés, des autres



faubourgs de Rouen, comme autour du Mont Sainte-Catherine, vers Saint-Paul et Darnétal, et dans l'ancien emplacement du Pré-de-la-Bataille et du Lieu-de-Santé. On compte, en 1728, un total de 1.195 feux dans les faubourgs, contre 15.442 dans la cité. Le fait nouveau vient donc uniquement de la fonction industrielle, car là où elle n'exerce pas son influence, au nord de la cité, par exemple, cet accroissement ne se rencontre point.

En 1783 on élargit le quartier Saint-Gervais; en 1787, celui de Martainville. Le plan des Ponts et Chaussées, de 1784, dessine les axes principaux du développement pris par la ville. Ces axes sont Saint-Paul, Saint-Hilaire, Cauchoise, et surtout Saint-Sever.



C'est vers 1850 que s'accomplit l'essor industriel, grâce au machinisme qui amènera un flot de population dans les faubourgs. Le mouvement industriel progressera d'abord, dans le cinquième canton, au quartier Cauchoise surtout, puis dans le sixième, où bientôt les groupements de cotonniers se feront de plus en plus denses autour de la rue d'Elbeuf, répondant, sans le savoir peut-être, à un dessein du roi Henri IV qui voulait faire de la plaine circulaire de Saint-Sever un quartier industriel, et dont les plans qu'il avait fait tracer à ce sujet furent laissés pour compte, comme on l'a dit plus haut, faute de bon vouloir des échevins.

Attirés par l'industrie, les artisans désertent le centre pour s'établir en dehors des boulevards. Les divers recensements de la ville indiquent cette migration; les cantons du centre n'augmentent, de 1821 à 1906, que de 3 0/0 à 30 0/0,



chiffres extrêmes; les faubourgs augmenteront, de 1821 à 1856, de 75 0/0 pour le cinquième canton, et de 72 0/0 pour le sixième; ces deux cantons sont, en effet, les plus récents de formation. Mais entre 1856 et 1906, le cinquième canton ne s'accroîtra que de 43 0/0, tandis que le sixième sera accru de 194,5 0/0. Et, désormais, ce mouvement sur la rive gauche ne s'arrêtera plus. Il semble que la ville se déplace, et ne dirait-on pas qu'elle tend à réaliser, de loin, le plan d'urbanisme de genre américain, sur lequel une interview fut demandée en septembre 1928 au maire de Rouen par un journaliste de Paris, plan qui consisterait, tout en conservant leur caractère artistique aux parties anciennes de la ville, à réserver les quartiers du centre pour le commerce, à réunir dans d'autres quartiers éloignés du centre les diverses industries, et à rechercher pour l'habitation la périphérie la plus extrême?

En tous cas, l'évolution industrielle de Rouen devait amener nécessairement divers travaux urbains d'adaptation.

C'est l'assainissement, longtemps attendu, du quartier Martainville, et l'ouverture de la rue d'Amiens. L'avenue du Mont-Riboudet est prolongée jusqu'à Déville, et, surtout, on voit s'ouvrir à Saint-Sever un quartier nouveau dans les prairies du prieuré de Grandmont, rattaché à Rouen après la Révolution.

Ce sera ensuite la création des ponts; le pont Corneille, dont l'emplacement fut d'abord critiqué parce qu'il se trouvait un peu éloigné du centre de l'activité urbaine; le pont Boieldieu, qui remplace l'ancien pont de bateaux, au bas de la rue du Bac, et qu'on a reporté à l'endroit où avait existé le premier pont de pierre de Rouen, le pont Mathilde; enfin, vers l'ouest, le pont transbordeur, à l'extrémité du port, qui



sera construit sur la demande du haut commerce des vins, des bois et des charbons. Et ne parle-t-on pas de la création d'un quatrième pont?

Cette adaptation de la ville à son activité industrielle devait se manifester surtout en ce qui concerne la situation du port lui-même.

La navigation sur Seine manquera longtemps de sécurité. Le chenal sera toujours variable, et l'on avait à craindre les hauts fonds de sable sur lesquels une erreur de direction pouvait jeter les navires; l'un de ces hauts fonds existait encore, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, entre le hameau de Claquedent (quai Cavalier-de-la-Salle) et l'emplacement de la Bourse, sur la rive droite. Aussi, la remontée de la Seine, de l'embouchure jusqu'aux quais de Rouen, prenait au moins quatre jours encore au XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'autre part, les quais de Rouen étaient souvent recouverts par les eaux, quand ils n'étaient pas encombrés par toutes sortes de matériaux et d'immondices, et, faute de place souvent, les navires demeuraient au milieu de la rivière. Chaque hiver, les échevins devaient reprendre l'édit qui fut porté pour la première fois en 1394, interdisant de déposer en cette saison les marchandises le long des quais. Il faut venir à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir commencer les grandes entreprises qui creuseront le chenal et feront baisser peu à peu le niveau de la rivière de 1 mèt. 45, en même temps que les opérations de remblais permettront de resserrer le lit du fleuve et de rehausser les quais et le sol, au bas de la cité et à Saint-Sever, de 5 à 6 mètres.

Ainsi la Seine sera de plus en plus une grande route commerciale et industrielle, sillonnée sans cesse de transports affairés, et notre port, animé d'une vie intense et laborieuse,



deviendra, comme on le vit pendant la guerre de 1914, et ce qu'il est encore aujourd'hui, le premier port de France.

\*  
\*\*

Le mouvement des affaires et de la population devait suivre ce progrès. L'emprise fluviale et maritime grandira sur les alluvions laissées par le fleuve et augmentées de remblais par l'établissement des quais de Boisguilbert et Gaston-Boulet, sur la rive droite, et des quais Cavelier-de-la-Salle et Jean-de-Béthencourt, sur la rive gauche. Ces quais ouvriront de nouveaux quartiers au trafic des vins et des bois, qui semble surtout réservé à la rive droite, et au trafic des pétroles, des charbons et des industries chimiques pour la rive gauche. Dès lors, il n'y a plus de solution de continuité entre la ville et les communes avoisinantes, et le port de Rouen commence à La Bouille.

Concurremment, d'autres transformations s'opèrent, comme l'ouverture de grandes artères dans la ville, pour améliorer les communications, en dehors des petites rues devenues impraticables; telle, pour ne citer qu'un exemple, la rue Jeanne-d'Arc, ouverte, en 1860, à travers l'ancien quartier de la Renelle, qui était l'un des plus sales et puants, avec ses fosses pour le tan et les corroïeries installées sur le cours des ruisseaux, au long des murs; le dirait-on jamais en regardant ce qu'il est devenu avec le square Verdrel, et depuis que cette rue est le centre de la Poste et des banques?

En même temps que se perfectionnent les moyens de circulation, les travaux de voirie adaptent de plus en plus la ville aux exigences modernes.

Puis l'activité urbaine déplace son centre; au lieu de



grouper ses maisons au cœur même de la cité, comme jadis, entre la place de la Calende et la place Cauchoise, elle s'allonge sur les deux rives du fleuve.

Il faut ajouter enfin que les besoins de la population rouennaise ont fait créer, aux quatre coins de la ville, des cités et des quartiers où viennent se loger les familles nombreuses.

En outre, une population étrangère a pris possession des communes environnantes, celles qui bordent la Seine, où l'on voit surgir chaque jour de nouvelles industries chimiques.

Où s'arrêtera cette évolution de Rouen? Verra-t-on un jour, réunis dans son enceinte sans cesse élargie, tous les groupements, toutes les entreprises qui gravitent autour d'elle à ses portes? C'est le secret de l'avenir. Ce qui est certain, c'est que, « à la vieille cité à l'étroit dans ses enceintes, qui fut longtemps gênée par les règlements corporatifs et administratifs, s'est substituée une constellation urbaine dont le centre historique a disparu devant l'importance des faubourgs : Rouen est devenu la capitale de toute une région ». (Levainville.)

\*  
\*\*

Si donc, maintenant, nous jetons un regard d'ensemble sur l'admirable panorama de l'évolution de Rouen, et si nous retraçons dans ses grandes lignes le cours de son histoire, à savoir : le défrichement des bois par les moines, le resserrement du lit de la Seine, la création des terres neuves et le rattachement des îles à la terre ferme, le défoncement et l'assainissement des marais, la régularisation du cours du fleuve, et enfin l'accroissement progressif de la population qui suivait chacun de ces progrès marqués par l'agriculture,

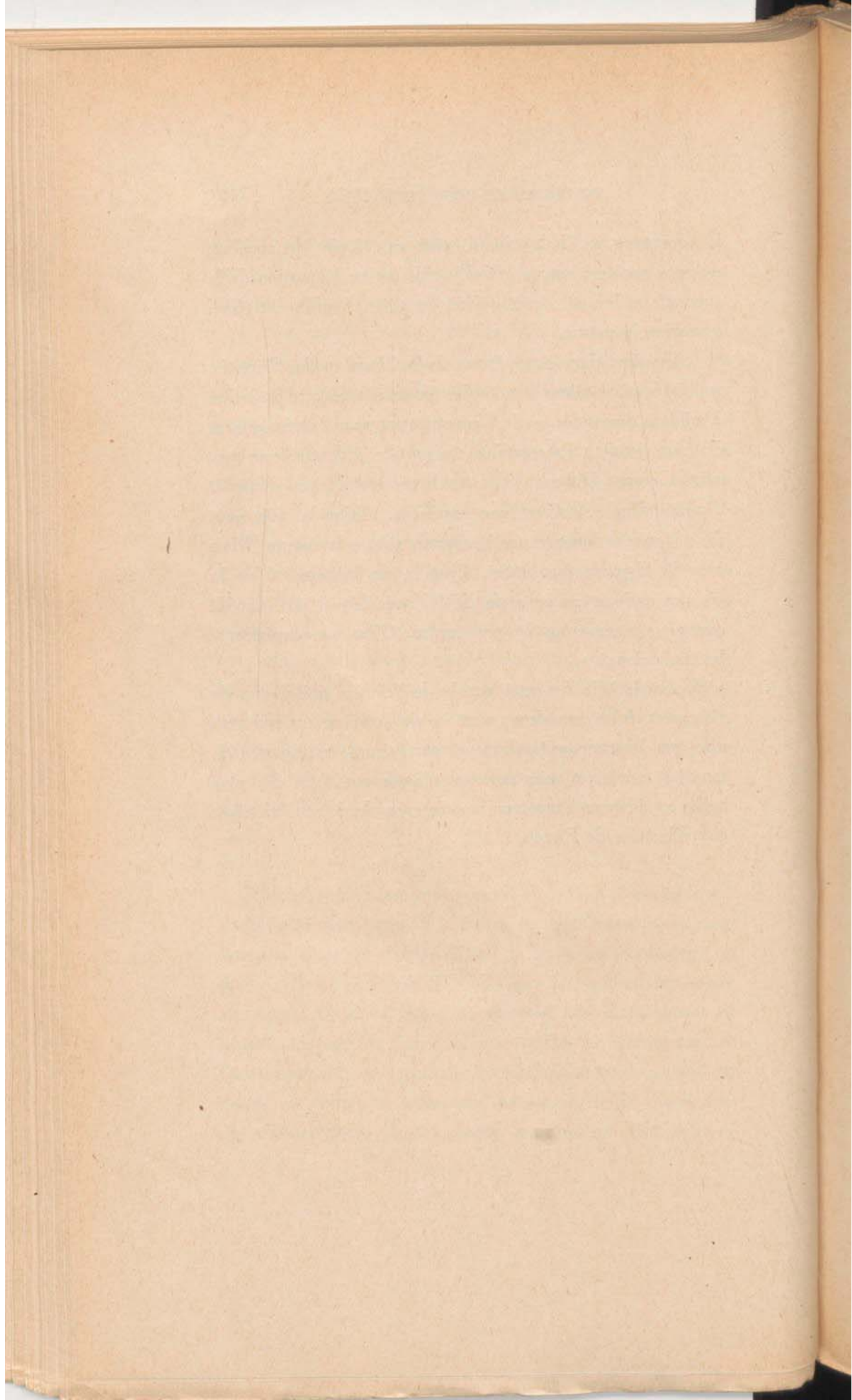
le commerce et l'industrie, il nous sera facile de conclure que nos ancêtres ont vu grand, qu'ils ont eu la passion de la conquête et le goût de ce qui est durable, et qu'ils ont réussi à vaincre la nature.

Lamartine, dans cette séance de la Chambre des Députés, en 1846, où il enleva le vote des premiers crédits, c'est-à-dire 2 millions demandés par le Gouvernement pour l'aménagement du port, jetait à l'Assemblée ces paroles ardentes, que rapporte Georges Dubosc, dans son livre rare, *Rouen d'hier et d'aujourd'hui* : « C'est une expérience, faites-la. On nous dit : Vous ne lutterez pas longtemps contre la nature. Mais c'est là l'homme tout entier. C'est la vie humaine. C'est la vie des nations, ou ce grain de foi avec lequel on nous dit que nous soulèverons les montagnes. C'est une expérience. Faites-la donc! »

Retenons à la fin cette parole de l'illustre poète, ami de Rouen et de sa grandeur; c'est la vie humaine! ce qui veut dire que l'énergie méthodique et persévérante est assurée de tous les succès, et nous pouvons ajouter que l'une des plus belles expériences à montrer, comme exemple de cette victoire, c'est l'histoire de Rouen.

---





## RÉPONSE

AU

### DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CHANOINE FARCY

(15 juin 1934)

---

### LES ANCIENS FAUBOURGS DE ROUEN

PAR M. le COMMANDANT QUENEDEY

---

MONSIEUR,

SI notre Compagnie vous a admis dans son sein, c'est parce qu'elle a apprécié vos qualités d'historien, qui se montrent clairement lorsqu'on étudie vos œuvres. Comme de juste, c'est à l'histoire religieuse que vous vous attachez. Mais vous savez qu'elle n'est pas isolée et se déroule dans le cadre de l'histoire générale. Ce cadre, vous le rétablissez et vous le faites connaître. Vous recherchez et savez trouver les textes intéressants votre sujet; au moyen de ces documents vous déterminez les faits avec sûreté. Vous ne négligez rien et épuisez votre sujet.

Les questions topographiques sont traitées par vous d'une manière approfondie. Le lecteur, qui aime toujours à situer les faits, trouve une identification précise des immeubles et l'indication des emplacements des monuments disparus. Vous avez ainsi produit une série de travaux intéressants, dans plusieurs desquels vous avez abordé des sujets se rattachant à des faits généraux peu étudiés.



Je ne puis pas ne pas mentionner votre étude sur les *Sœurs de l'Enfant-Jésus, dites de la Providence*, qui donne un historique très clair de cet institut, fondé par le P. Barré à Rouen en 1666 en vue de l'enseignement de la classe populaire; c'est à ces religieuses que se rattachent les Dames de Saint-Maur, chargées par M<sup>me</sup> de Maintenon de l'éducation des demoiselles de Saint-Cyr. Ce souvenir ne saurait être passé sous silence par un ancien Saint-Cyrien attaché aux vieilles traditions.

Mais vos travaux concernent surtout la région méridionale de Rouen, sur la rive gauche de la Seine. Appelé par votre ministère à vous fixer à Saint-Sever, vous avez voulu faire connaître cette région négligée par les érudits. Vous avez publié une brochure sur *Saint-Marcoul* et une étude sur *Un Monastère (inconnu) de Bénédictines rue d'Elbeuf*. Mais vous deux œuvres qui attireront plus particulièrement mon attention aujourd'hui comme touchant des points mal connus de l'histoire générale de Rouen, sont votre travail sur *la Chapelle Saint-Yves* et l'important volume sur *l'Histoire ancienne et moderne de la Paroisse Saint-Sever*, avec une préface de notre savant confrère M. Le Cacheux.

La question de la chapelle Saint-Yves est liée à un point important de l'histoire topographique de Rouen, celui des paroisses urbaines auxquelles étaient annexés des faubourgs. Dans les temps anciens, les quelques habitants de la rive gauche qui demeuraient le long de la Seine furent rattachés comme paroissiens à l'église de Saint-Martin-du-Pont, située dans la ville; ils devaient y assister aux offices, particulièrement le dimanche. Cet état de choses dura jusqu'à la Révolution, après laquelle ces habitants relevèrent de Saint-Sever. L'histoire de la chapelle Saint-Yves, que vous retracez,



n'est autre, en définitive, que celle de ce quartier particulier. But de procession au XIII<sup>e</sup> siècle, occupée par les Carmes à la fin de ce siècle jusqu'à leur installation dans la ville au XIV<sup>e</sup>, la chapelle servit ensuite à la célébration de certains offices pour la commodité des paroissiens de Saint-Martin résidant sur la rive gauche. Vous nous la montrez, située à l'entrée de la rue Saint-Sever, non loin de la place des Emmurées, et vous donnez de nombreux renseignements sur les immeubles voisins et leurs propriétaires, ce qui permet de reconstituer la physionomie du quartier.

Vous faites ressortir la dualité topographique de Saint-Martin ville et de Saint-Martin faubourg et vous montrez qu'elle a été une source de différends. Ce fut, en 1771, une plainte des habitants de la rive gauche qui n'entendaient plus la sonnerie des offices, plusieurs cloches ayant été cassées; il y eut des difficultés, mais les plaignants finirent, non sans peine, par obtenir satisfaction. Nouveau conflit en 1780, cette fois entre Saint-Martin-du-Pont de la Ville et Saint-Sever, à la suite d'un arrêt de la cour de 1779, décidant la création aux Bruyères d'un cimetière commun aux paroissiens de Saint-Sever et à ceux de Saint-Martin-hors-la-Porte. Le trésorier de l'église Saint-Martin voulut obliger ces derniers à se faire enterrer au cimetière paroissial, situé au pied du Mont-Gargan; mais il fut débouté de ses prétentions. Ces faits mettent bien en lumière les conséquences de la situation singulière des faubourgs rattachés aux paroisses urbaines.

Avec l'*Histoire ancienne et moderne de la Paroisse Saint-Sever*, vous nous faites entrer dans un domaine d'un degré plus éloigné de l'état urbain, celui des paroisses entièrement extérieures à la ville. De votre ouvrage très complet je retiendrai quelques points qui me paraissent mériter d'attirer particulièrement l'attention.



L'exposé historique montre d'abord les origines : la fondation de l'église en 990, lors du transfert à Rouen des reliques de l'évêque d'Avranches, le service assuré par les religieux de Bonne-Nouvelle, puis, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, définitivement organisé avec des curés particuliers. On voit que le territoire de la paroisse était constitué par le fief d'Emendreville, qui a conservé son vieux nom jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. On assiste à la formation progressive de l'agglomération, se composant au début de quatre groupes séparés, concentrés autour de l'église, du prieuré de Bonne-Nouvelle, fondé en 1063, des Emmurées, établies sous Saint Louis, et enfin du hameau de Claquedent, situé le long de la Seine et relevant, comme on l'a vu, de Saint-Martin-du-Pont. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle que ces groupes se sont rejoints, et qu'au XIX<sup>e</sup> que les riverains de la Seine ont été rattachés à Saint-Sever. Vous faites ressortir que la lenteur de cet accroissement est due aux ravages occasionnés par les guerres, notamment lors des sièges de 1418-1419, 1562 et 1590-1591, dont les conséquences furent terribles pour les paroisses situées en dehors des remparts. Un changement complet se produisit dans la période suivante, où s'effectua l'établissement des industries diverses sur la rive gauche : verreries, faïenceries au XVII<sup>e</sup> siècle, coton, velours de coton au XVIII<sup>e</sup>, grande industrie au XIX<sup>e</sup>. La population de la paroisse Saint-Sever, de 300 feux ou familles au XIII<sup>e</sup> siècle, passa à 560 en 1707. Vous avez montré, Monsieur, qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la population du sixième canton, celui de Saint-Sever, s'était accrue de 72 0/0 de 1821 à 1856, et de 194 0/0 de 1856 à 1906; ce sont là les marques d'un développement considérable. Nous avons ainsi une image fidèle et saisissante de l'histoire d'une paroisse suburbaine et des conditions particulières à ce type d'agglomération, conditions résultant de



la situation *extra-muros* et de la position topographique de l'habitat.

Plusieurs autres points d'un intérêt spécial sont encore à relever dans votre *Histoire de Saint-Sever*; je ne puis que les indiquer sommairement. C'est d'abord le rôle important joué par les trésoriers, à la fois administrateurs du temporel de l'église et fonctionnaires publics chargés de la levée des taxes de guerre et de la répartition de la capitation. C'est ensuite l'influence des confréries, souvent en conflit au sujet des attributions de fonctions ou de privilèges. C'est enfin la constitution d'une cultuelle à Saint-Sever sous la Révolution avec un clergé assermenté, exemple d'un fait historique dont les divers cas sont rarement connus d'une manière aussi complète. Je dois signaler également les renseignements que vous donnez sur l'ancienne église et sur la nouvelle, avec plans et dessins à l'appui.

Vous venez de faire un exposé d'ensemble très clair de l'histoire générale de Rouen. Suivant les idées exprimées par mon ami Levainville dans son remarquable ouvrage, vous avez montré le rôle joué par les diverses fonctions économiques dans le développement de la cité et de ses quartiers. C'est là un travail éminemment utile et auquel doivent particulièrement s'attacher ceux qui s'occupent de la ville, savants ou édiles, et particulièrement urbanistes, chargés d'établir le plan d'aménagement et d'extension. Car c'est par son évolution dans le passé que s'explique le Rouen d'aujourd'hui.

\*  
\*\*

Pour vous répondre, je resterai sur le terrain où vous vous êtes placé : celui de l'histoire de Rouen. Vous avez retracé les phases du développement de la cité. Je parlerai de l'his-



toire des faubourgs et je m'attacherai à ces deux types de groupement dont vous nous avez donné des exemples typiques : les paroisses extérieures à la ville et les faubourgs rattachés à des paroisses intérieures.

Vous avez donné un tableau d'ensemble avec de nombreux détails intéressants, de Saint-Sever, dont l'histoire éclaire celle des paroisses situées en dehors de la cité. Ces dernières étaient au nombre de cinq, réparties tout autour de la ville même : Saint-Gervais, au nord-ouest, Saint-André-hors-la-Ville, au nord, Saint-Hilaire, à l'est, Saint-Paul, au sud-est, et Saint-Sever, au sud, sur la rive gauche de la Seine. Elles se trouvaient toutes extérieures aux remparts, sauf Saint-Paul, qui, fait singulier, possédait, en 1768 tout au moins, une petite enclave à l'intérieur de l'enceinte orientale (1). Elles étaient très anciennes : les quatre dernières sont citées dans le dénombrement de Pierre de Calmieu et d'Eudes Rigaud, et datent, par suite, au moins du XII<sup>e</sup> siècle. Saint-Gervais, qui n'y figure pas, est mentionnée en 1231 ; son prieuré existait au XI<sup>e</sup> siècle et sa crypte est encore plus ancienne. Saint-André est citée dès le XI<sup>e</sup> siècle, en 1027, vers 1080, en 1163 et 1173-1178 (2). Vous nous avez montré que Saint-Sever avait été fondée en 990. Cela prouve que Rouen s'est étalé de bonne heure au delà de sa première enceinte sur tout le territoire que devait occuper plus tard la ville fortifiée du moyen âge et ses faubourgs. Les enceintes successives ont

(1) P. JUBERT, *Etat des cinquante-sept rôles composant les paroisses, quartiers et rues de la ville de Rouen (1787)*, dans *Mélanges de la Société de l'histoire de Normandie*, 12<sup>e</sup> série, pp. 73-95. Appendice, p. 95.

(2) Commandant R. QUENEDEY, *l'Habitation rouennaise. Etude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines*. Rouen, Les-tringant, 1926, p. 65.



enclos des paroisses déjà existantes. La raison de cette extension originelle doit être cherchée dans l'existence de la fonction agricole que vous avez signalée et qui exigeait de l'espace.

Si les deux premières lignes de remparts n'ont en rien limité l'occupation des terrains suburbains, il n'en a pas été de même de la dernière, créée à une époque où la fonction agricole avait cessé, et où la fonction commerciale était devenue prépondérante (1). Exempts de la nécessité de posséder des terres libres, les citadins se cantonnèrent à l'intérieur de la ville close, d'abord, en raison des privilèges attachés à cette résidence, ensuite, et surtout, à cause de l'insécurité des faubourgs en temps de guerre. En ce cas, en effet, ils étaient exposés à voir leurs habitations soit détruites par les défenseurs pour dégager les vues des remparts, soit ravagées par les assaillants. L'histoire militaire des faubourgs est éloquente : on n'y voit que démolitions et incendies. Lors du siège de Rouen par les Anglais, les gens de la défense détruisent en fin janvier 1418 les édifices situés en dehors de la ville pour que l'ennemi ne puisse y loger; puis les faubourgs sont incendiés et rasés, notamment Saint-Sever, Saint-Gervais et Martainville (2). Dans le siège de 1562, les mêmes faits se répètent : en août, les maisons et les jardins hors de la porte Cauchoise sont ruinés; en septembre, l'assaillant démolit les maisons et les édifices des faubourgs Cauchoise, Saint-Gervais

(1) Comm<sup>t</sup> QUENEDEY, *l'Habitation rouennaise*, p. 69.

(2) Comm<sup>t</sup> QUENEDEY, *ibid.*, p. 65. — L. PUISEUX, *Siège et prise de Rouen par les Anglais (1418-1419)*. Caen, Gast-Clérisse, 1867, pp. 56-58 et 237. — A. CHÉRUÉL, *Histoire de Rouen sous la domination anglaise au XV<sup>e</sup> siècle*. Rouen, Le Grand, 1860, pièces justificatives, pp. 3-5.



et Bouvreuil; plus tard, ce sont les défenseurs qui détruisent les faubourgs de Martainville, de Saint-Hilaire et de Saint-Sever-hors-le-Pont (1). Enfin, en 1591, Villars, qui dirige la défense, fait abattre les faubourgs de Saint-Gervais, de Bouvreuil, de Beauvoisine, de Saint-Hilaire, et, plus tard, incendie les maisons du faubourg Saint-Sever proches de la Barbacane (2).

Cela explique que la population des paroisses extérieures soit restée stationnaire au cours du moyen âge. Nous sommes renseignés à ce sujet par des états de feux ou de familles, et le fisc, dur aux contribuables autrefois comme aujourd'hui, nous fait connaître par les rôles de fouage les feux assujettis à l'impôt et ceux qui en étaient exempts. Le mot feu correspond à foyer ou à famille. Nous constatons ainsi que Saint-Gervais comptait 194 feux, ou familles, en 1434, 186 en 1455, 179 en 1458 et 383 en 1696. Saint-André-hors-la-Ville avait 80 feux au XIII<sup>e</sup> siècle, 69 en 1696 et 66 en 1707. Pour Saint-Hilaire, nous relevons 90 feux au XIII<sup>e</sup> siècle, 125 en 1347, 100 en 1696 et 65 en 1707. Pour Saint-Paul, 200 au XIII<sup>e</sup> siècle, 72 en 1458 et 151 en 1696. Enfin, Saint-Sever comprenait 300 feux au XIII<sup>e</sup> siècle, 286 en 1347, 120 environ en 1413, 373 en 1696 et 560 en 1707 (3). On voit qu'après le XIII<sup>e</sup> siècle

(1) A. HÉRON, *Deux chroniques de Rouen*, publ. par A. Héron. Rouen, Lestringant, et Paris, Picard, 1900, pp. 239, 248.

(2) VALDORY, *Relation du siège de Rouen en 1591*. Rouen, Imp. Boissel, M D CCC LXXI (Soc. rouenn. de Bibliophiles), p. 4 v<sup>o</sup>, 20 r<sup>o</sup>. — *Journal of the siege of Rouen, 1591*, by Sir Thomas CONINGSBY, éd. by J. Gough Nichols, dans *The Camden Miscellany*, pp. 54, 59.

(3) Pouillé d'Eudes Rigaud, *Rec. des Hist. des Gaules*, t. 23, pp. 228-232 (XIII<sup>e</sup> s.). — L. DELISLE, *Actes normands de la*



la population de ces paroisses a en général décru, et il faut arriver au commencement du XVIII<sup>e</sup> pour constater dans certaines d'entre elles un commencement de relèvement. En 1762, l'accroissement est sensible. Au demeurant, la population des paroisses extérieures s'est trouvée dans l'ensemble être de 10 0/0 environ de la population totale au XIII<sup>e</sup> siècle et en 1707, et de 14 0/0 en 1762 (1). A cette dernière époque, la question d'insécurité extérieure ne se posait plus, et le mouvement d'expansion s'amorçait; son importance s'est accentuée par la suite. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de 1891 à 1911, le cinquième canton s'est accru de 6.607 habitants, et le sixième, de 5.787, alors que les quatre cantons du centre ne comptaient ensemble que 1.326 âmes de plus (2). Enfin, en 1921, la population de ces deux cantons, qui représentent les anciens faubourgs, a atteint 48 0/0, c'est-à-dire près de la moitié de la population totale (3).

Nous constatons là l'expression d'un fait général, celui de la lutte entre deux tendances contraires : la recherche de la sécurité à l'intérieur d'une enceinte fortifiée et l'attrait des conditions économiques de l'extérieur. Lorsque la sécurité ne revêt plus un caractère de nécessité, la deuxième tendance

*Chambre des Comptes sous Philippe de Valois.* Rouen, Le Brument, MDCCC LXXI, pp. 353-354 (1347). — ARCH. DE LA SEINE-INFÉR., Fonds Danquin (1434) ; G 5636 (1696 et 1707). — BIBL. NAT., *Fouages* : fr. 25905, n<sup>o</sup> 687 (1413) ; fr. 25912, n<sup>o</sup> 1020 (1455-1456) ; fr. 25913, n<sup>os</sup> 1340, 1349 et 1371 (1458).

(1) Comm<sup>t</sup> QUENEDEY, *l'Habitation rouennaise*, p. 75.

(2) Comm<sup>t</sup> QUENEDEY, *Influence des moyens de communication sur l'habitation* (extr. du *Bull. de la Soc. industrielle de Rouen*, 1923, n<sup>o</sup> 1), p. 21.

(3) Comm<sup>t</sup> QUENEDEY, *l'Habitation rouennaise*, p. 75.



l'emporte. C'est ce qui s'est déjà passé au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est ce que l'on a pu également constater dans le Midi de la France, où, lorsque les incursions des Barbaresques ont cessé, les villes ont abandonné leurs nids d'aigle pour descendre dans la plaine. A Rouen, l'expansion s'est produite en se différenciant suivant les directions. Vous avez exposé, Monsieur, comment le quartier de la rive gauche s'était développé industriellement; c'était là un effet de la situation géographique de la presqu'île, région de terrains plats, où la proximité de la Seine facilitait les transports. Au nord de la ville, où des collines étagées procurent un air sain et des vues lointaines, les habitations de plaisance ont escaladé les hauteurs. Les maisons ouvrières se sont localisées sur la rive gauche, dans la région des usines, celles des familles nombreuses forment divers groupes, dont les principaux sont situés aux Sapins, au nord, et à Trianon, au sud. La connaissance de cette évolution est particulièrement indispensable à l'urbaniste, qui, dans l'établissement du plan d'extension de la ville, doit se baser sur l'orientation de l'expansion et être au courant de la manière dont elle s'est établie. Sur un point, à Rouen, il aurait pu prendre les devants : c'est sur l'organisation du nouveau quartier résultant de la création d'un port dans les prairies de Canteleu.

\*  
\*\*

Dans l'histoire des quartiers suburbains apparaît comme particulièrement curieux le cas des faubourgs rattachés à des paroisses intérieures à la ville. Nous en avons vu un exemple à propos de la chapelle Saint-Yves; mais cet exemple n'était pas le seul. Un état des paroisses de Rouen en 1787,



récemment découvert par M. Jubert, nous renseigne à ce sujet (1). A quand remonte la division territoriale figurant dans cet état? Vraisemblablement à une époque assez ancienne, au moins dans ses grandes lignes, car des rôles de fouage du xv<sup>e</sup> siècle mentionnent les habitants de Saint-Martin-du-Pont hors porte et de Saint-Eloy hors porte. Il peut y avoir eu néanmoins des variations.

Cinq paroisses urbaines avaient des dépendances dans les faubourgs : Saint-Martin-du-Pont, Saint-Eloy, Saint-Patrice, Saint-Godard et Saint-Laurent.

Le faubourg de « Saint-Martin du bout du pont hors porte », ainsi désigné dans les rôles de fouage, paraît avoir été assez étendu. Il comprenait le quartier situé dans le voisinage de la Barbacane, vis-à-vis de l'extrémité du pont, et le hameau de Claquedent, situé le long de la Seine, plus en aval, à l'exception, au moins à un moment donné, de l'extrémité ouest, dépendant de Saint-Eloy; mais cette partie devait être très peu importante, comme on le verra par la suite. Le plan du sieur de Fer nous montre ce faubourg entouré d'une clôture. Le terrain compris dans cette clôture contenait 14 hectares environ, alors que celui de la paroisse urbaine n'avait que 2,5 hectares, approximativement. La population de ce faubourg semble avoir été relativement assez importante, car des rôles de fouage donnent 58 feux en 1347, 55 en 1455 et 37 en 1458. Or, Saint-Martin-du-Pont (ville) comptait 120 feux au XIII<sup>e</sup> siècle et 309 en 1696 et en 1707 (2).

(1) P. JUBERT, *Etat des cinquante-sept rôles composant les paroisses, quartiers et rues de la ville de Rouen (1787)*.

(2) L. DELISLE, *Actes normands de la Chambre des Comptes*, p. 354 (1347). — *Pouillé d'Eudes Rigaud*, pp. 223-232 (XIII<sup>e</sup> s.).



La paroisse Saint-Eloy avait comme dépendance le Prê-de-la-Bataille, dont il n'est pas possible de préciser l'étendue, et, au moins à une certaine époque, l'extrémité de Claquedent sur la rive gauche. Mais les habitants de « Saint Eloy hors les portes » ou « hors porte » étaient peu nombreux, les rôles de fouage n'indiquant que 15 feux en 1347 et 13 en 1455. A titre de comparaison, la paroisse Saint-Eloy (ville) comptait 260 feux au XIII<sup>e</sup> siècle et 478 en 1707 (1).

La partie suburbaine de Saint-Patrice est décrite avec un certain nombre de détails par l'état de 1787. Elle s'étendait sur une partie de la rue Verte, sur les rues Maladrerie, Pouchet et Saint-Maur actuelles et sur les fossés de Cauchoise (2). On peut la mesurer approximativement et l'on trouve ainsi une contenance de 11 hectares contre un peu plus de 5 pour la partie urbaine de la paroisse.

En ce qui concerne Saint-Godard, les renseignements sont plus vagues; on sait cependant que le quartier suburbain s'étendait sur une partie de la rue Verte, sur la rue de l'Avalasse, sur les faubourgs Bouvreuil et Beauvoisine et sur les fossés de Bouvreuil à Beauvoisine (3). Il devait avoir une superficie à peu près équivalente au Saint-Patrice suburbain, et inférieure à celle du Saint-Godard urbain, qu'on peut évaluer à 17 hectares environ.

Quant à la paroisse Saint-Laurent, elle ne paraît avoir eu

— ARCH. DE LA SEINE-INFÉR., G 5636 (1696, 1707). — BIBL. NAT., fr. 25912, n° 1053 (1455) et fr. 25913, n° 1341 (1458).

(1) *Pouillé d'Eudes Rigaud*, pp. 228-232 (XIII<sup>e</sup> s.). — L. DELISLE, *loc. cit.*, p. 353 (1347). ARCH. DE LA SEINE-INFÉR., G 5636 (1696, 1707). — BIBL. NAT., fr. 25912, n° 1081 (1455).

(2) P. JUBERT, *Etat des cinquante-sept rôles composant les paroisses...*, p. 80.

(3) *Ibid.*, p. 79.



à Beauvoisine qu'un territoire insignifiant, sans doute son cimetière.

Pour une sixième paroisse, Saint-Maclou, un rôle de fouage de 1443 mentionne un « Saint-Maclou hors porte » avec le nombre important de 431 feux (payants ou exempts) (1). Où se trouvait ce Saint-Maclou hors porte ? Il n'en est pas question dans l'état de 1787, où toutes les rues de la paroisse sont situées à l'intérieur de la dernière enceinte élevée au XIV<sup>e</sup> siècle et au début du XV<sup>e</sup>. Il semble qu'il se soit agi d'une partie extérieure à l'une des premières enceintes et qui aura ensuite continué d'être désignée ainsi.

Lorsque la ville était assiégée, ces faubourgs immédiats se trouvaient être les premiers à subir des destructions pour dégager les vues et le champ de tir des remparts. Il suffit de rappeler que tel a été le cas en 1418-1419 pour tous les faubourgs, en 1562, pour les faubourgs Cauchoise et Bouvreuil, et en 1590, pour Bouvreuil, Beauvoisine et le quartier de la Barbacane sur la rive gauche. En définitive, ces faubourgs, bien que rattachés à des paroisses intérieures, appartiennent bien à la région extraurbaine : ils ont la même histoire et ont subi les mêmes vicissitudes. La singularité de la disposition administrative qui place de part et d'autre des remparts le territoire des paroisses auxquelles ils appartiennent s'explique difficilement. Il faut peut-être voir là une organisation des paroisses antérieure à l'établissement des lignes de fortification, élevées en ne tenant compte que des conditions de défense. Mais on ne saurait rien affirmer. En tous cas, ces quartiers extérieurs conservaient une certaine individualité, car le dénombrement de leur population et

(1) ARCH. DE LA SEINE-INFÉR., Fonds Danquin.



l'établissement des taxes étaient faits à part et donnaient lieu à des rôles de fouage particuliers, distincts de ceux des quartiers urbains.

\*  
\*\*

L'exposé succinct qui précède montre l'intérêt que présente l'histoire des faubourgs pour l'étude du développement d'une agglomération urbaine. Il donne un aperçu de la liaison qui existe entre l'évolution et les facteurs économiques, ainsi que l'insécurité résultant des guerres. Il conduit à distinguer à Rouen plusieurs phases. C'est d'abord la large extension du début, due à l'importance de la fonction agricole. C'est ensuite la stagnation et même la régression des faubourgs, en même temps que le resserrement de la ville sur elle-même à l'intérieur de son enceinte, avec la prédominance de la fonction commerciale et en raison du défaut de sécurité causé par les opérations militaires et particulièrement par les sièges. C'est enfin le développement considérable des derniers temps, extension industrielle au sud et envahissement par les habitations de plaisance au nord.

L'étude des quartiers suburbains donne donc le moyen d'apprécier et même de mesurer le degré d'expansion de la cité à chaque époque, ainsi que de contrôler et de préciser certains phénomènes intérieurs, comme l'évolution de la densité de la population. L'histoire de ces modestes faubourgs, qu'à première vue on aurait pu croire négligeable, fournit un précieux appoint et éclaire singulièrement l'histoire générale de la ville.

---





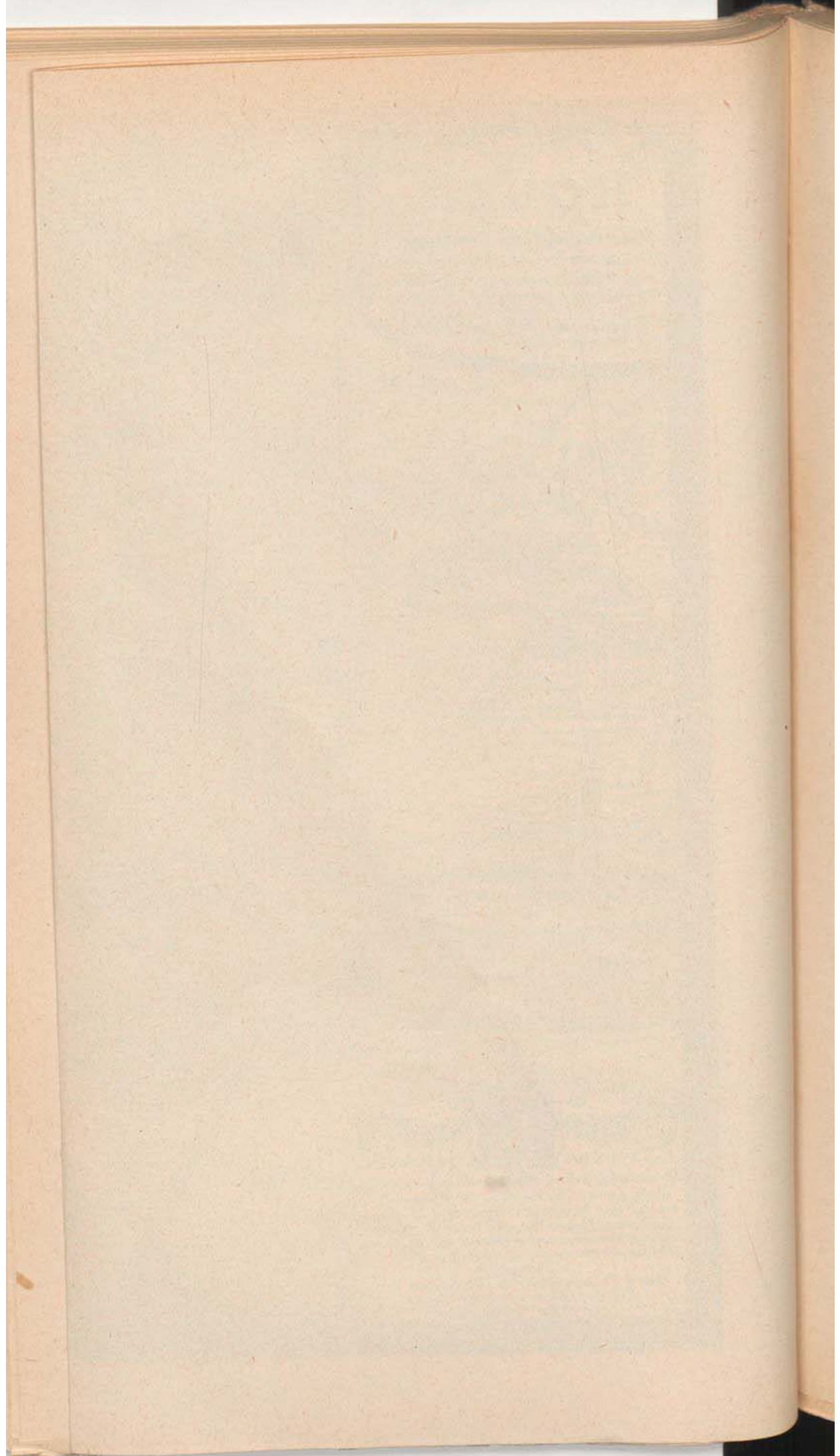
# ROUËN.

Ville Capitale de Normandie  
 Port de Mer sur la Rivière de Seine  
 A 18-Degrez 45 minutes de Longitude  
 et à 49-Degrez 30 minutes de Latitude.  
 Par  
 N. de Fer, Geographe de la Majesté Catholique  
 et de Monseigneur le Dauphin.

CETTE VILLE A LES TITRES  
 d'Archives Parlémentaires, Chambre des comptes,  
 Cour des Aides, Bureau de Finances,  
 Hôtel des Monnoyes, Prévôté de Commerce,  
 Bailliage, Justice Royale, Tribunal de Commerce,  
 Amirauté, Marchés, Bourse, Tribunal de Commerce,  
 S. Croix, Fermes, Juges Consuls, Mairie, Paroisses  
 AVOIR  
 chez le Sr. Duc de Gramont de L'Autour sur le  
 Pont Neuf, Dame de la Spécie Royale  
 Avec privilège du Roy. 1724

ROUEN AU DÉBUT DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.  
 (Plan de de Fer, 1763)





## DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. JEAN DELACOUR

(30 novembre 1934)

---

MESSIEURS,

EN m'accueillant parmi vous avec une unanimité qui m'a touché, vous m'avez causé une grande joie. Vous avez consacré, si je puis dire, mon adoption de la Normandie, la terre que j'ai choisie d'habiter après que l'invasion et une irrémédiable destruction m'eurent chassé de ma Picardie originelle. Cent kilomètres environ, il est vrai, séparent à peine Clères de Villers-Bretonneux, et la différence n'est pas bien grande entre Normands et Picards.

Rouen et ses environs m'étaient d'ailleurs depuis longtemps familiers. J'y étais venu souvent. Pour les habitants de la riche, mais assez monotone Picardie, la Haute-Normandie toute proche, si pittoresque avec ses vallons, ses rivières, ses hêtraies, ses forêts, est le but d'excursions fréquentes. De plus, des amitiés très chères m'y attiraient, et c'est au cours d'un séjour à Canteleu, en 1919, que je résolus d'acquérir le château de Clères pour m'y fixer désormais.

A Canteleu, tout près d'ici, un savant naturaliste picard, Eugène Boulet, avait déjà trouvé asile, car M<sup>me</sup> de la Moissonnière avait mis à sa disposition le petit château et son parc, après le bombardement de sa propriété de la Somme. Ses collections entomologiques et botaniques resteront d'autant plus célèbres que les premières, généreusement offertes de son vivant au Muséum national d'Histoire naturelle, dont il était



Associé, comme moi-même, perpétueront la mémoire du donateur. Par ailleurs, ses serres chaudes, remplies des plantes les plus rares et agencées avec un goût exquis, sont précieusement entretenues depuis son décès, survenu en 1923, par des amis qui ne perdent pas son souvenir.

Autrefois, Eugène Bouillet habitait Corbie, et je me trouvais être ainsi son voisin. Encore tout jeune, j'ai bénéficié de ses conseils, de son exemple, de sa générosité. Le goût des choses de la nature, inné chez moi, s'était fait jour dès l'âge de cinq ans, sinon plus tôt, mais c'est à Eugène Bouillet que je dois pour une bonne part de m'être entièrement consacré à leur étude. S'il eût vécu davantage, je ne doute pas qu'il fût devenu membre de cette Académie, où il était en tout point digne d'entrer. Aussi ai-je voulu aujourd'hui évoquer la figure bienveillante et sereine de ce guide et de cet ami disparu.

On peut concevoir de bien des façons l'amour de la nature. Les uns sont des admirateurs de l'ensemble, les autres s'attachent à un point de vue ou à un groupe particulier d'êtres. Pour certains, c'est le côté esthétique qui prime : leur vocation a pour base leur appréciation de ce qui est beau dans le monde sans aucune intervention humaine. Pour d'autres, c'est le mystère de la vie, de son organisation, la multiplicité des espèces et leurs affinités qui éveillent leur curiosité et leur désir de s'instruire. D'un côté, le plaisir d'admirer et de jouir de la beauté ; de l'autre, la soif de connaître.

J'avoue que tout cela se confond en moi. Dès l'enfance, j'ai été attiré par ce qu'il y a d'esthétique, comme de mystérieux, dans la Nature. J'ai désiré passionnément m'entourer de plantes et d'animaux pour mieux les connaître et mieux en jouir à la fois. Si les oiseaux sont vite devenus les prin-



cipaux objets de mes préoccupations, les autres classes n'en ont pas moins toujours conservé à mes yeux un très grand intérêt. Les formes tropicales, somptueuses et étranges, me paraissaient dès le début particulièrement attrayantes; moins connues que les indigènes, elles offrent à l'étude un champ plus vaste et moins battu. Je rêvais de les connaître toutes, de vivre parmi elles en les faisant prospérer à mes côtés, de les contempler aussi dans leur milieu naturel, d'en découvrir de nouvelles dans les régions inexplorées....

Ce que j'aimais étant enfant, je continue à l'aimer; ce que je rêvais alors, je l'ai à peu près réalisé dans les limites, hélas! bien restreintes, des possibilités humaines.

En dépit de nombreuses difficultés, résultant surtout des longues années de la guerre, j'ai patiemment suivi le chemin que je m'étais tracé. A dix ans, avec l'argent qui m'était donné en récompense lorsque j'avais été le premier de ma classe, j'achetais déjà des oiseaux et des orchidées. A quinze ans, je possédais des serres de plantes exotiques et des volières bien peuplées. Encouragé par ma mère, qui comprenait et approuvait mes goûts, je ne cessais de développer mes collections vivantes, si bien qu'en 1914 elles comptaient déjà parmi les plus importantes et les mieux installées du genre.

Maintenues en parfait état au cours de près de quatre années de guerre grâce à l'énergie et au dévouement de ma mère, ces collections étaient détruites dans la bataille au mois d'avril 1918. Perte cruelle, mais non pas irréparable. J'avais, en effet, aussitôt résolu de les reconstituer, et c'est en Normandie, chez vous, Messieurs, que mon dessein fut rapidement mis à exécution. En moins d'un an, mes nouvelles



installations étaient prêtes et meublées d'espèces rares qui m'étaient amenées de toutes les parties du monde.

Comme certains d'entre vous l'ont peut-être constaté, la transformation du domaine de Clères en parc zoologique ne se fit pas au détriment de son intérêt archéologique et architectural. La restauration du château et des dépendances et la création de jardins d'un style convenable eurent lieu au même moment.

Aujourd'hui encore, comme je l'avais toujours désiré, je vis entouré de plantes et d'animaux rares et curieux, d'espèces variées, mais choisies comme s'adaptant aux conditions qui leur sont faites, tant au point de vue zoologique et botanique qu'au point de vue artistique. Cela constitue un matériel d'expériences de premier ordre, que complète une documentation bibliographique appropriée. C'est pour moi un plaisir de tous les instants et aussi le sujet d'observations et la source d'études continues.

Il n'est pas suffisant, en effet, d'aimer les bêtes et les plantes, et d'en accumuler des exemplaires autour de soi. Il faut encore apprendre à les bien connaître et pour cela posséder les éléments de la zoologie et de la botanique. Tandis que je constituais des collections vivantes, je poursuivais à la Faculté des Sciences de Lille mes études d'histoire naturelle, sous la direction d'un maître éminent, Eugène Bertrand. Je dois à cet excellent éducateur, stricte mais bienveillant, mon initiation au travail de laboratoire. Il savait éveiller chez ses élèves une ardeur et une assiduité qu'ils n'oubliaient jamais ensuite, et j'ai grandement bénéficié des habitudes d'activité et d'application qu'il m'a données. Je voue une éternelle reconnaissance à la mémoire de ce savant et de ce professeur à la conscience si haute.



La guerre terminée, je pus enfin consacrer tout mon temps aux sciences naturelles, et il a été depuis lors partagé en trois parts; la première est donnée à la création, l'entretien et l'observation des collections vivantes de Clères; la seconde, à des voyages d'exploration et à la constitution de collections de laboratoire; la troisième, aux recherches de systématique et aux publications d'ordres divers.

J'ai déjà trop parlé de mes propres faits et gestes et je n'abuserai pas, Messieurs, de votre patience en vous racontant mes voyages, ou en vous exposant mes travaux. Peut-être ne vous ennuierais-je pas trop, cependant, en vous décrivant en quoi consistent les tâches que je me suis imposées, c'est-à-dire comment on explore, zoologiquement, une région nouvelle, et comment on récolte des spécimens destinés à être conservés dans les muséums; comment ensuite on les étudie et on les classe; enfin, comment on obtient les animaux vivants qui ornent un parc et ses dépendances.

## I

### EXPLORATIONS ZOOLOGIQUES

Explorer des régions lointaines et y découvrir des animaux et des plantes demeurés jusqu'alors inconnus, quoi de plus passionnant pour un naturaliste?

En ce qui concerne les mammifères et les oiseaux, ce rêve était facilement réalisable au siècle dernier; la mammalogie et l'ornithologie étaient alors encore à leurs débuts, nées, dans leur conception actuelle, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Mais, de nos jours, il reste bien peu de régions au monde qui n'ont été encore parcourues et où on n'a pas



encore recueilli des exemplaires qui permettent d'établir l'inventaire de leur peuplement. A de rares exceptions près, c'est tout juste si l'on peut espérer, à notre époque, découvrir quelques races locales, plus ou moins bien caractérisées. Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, presque toutes les contrées ont été fouillées et beaucoup ont fourni des nouveautés d'un très grand intérêt.

Pour ma part, cependant, j'ai eu la chance d'effectuer l'exploration du pays tout à la fois le plus important, le plus riche et le plus ignoré qui restât : l'Indochine française.

Les ressources et la diversité de la faune indochinoise sont énormes ; elles dépassent en intérêt même celles des Etats voisins : Iles de la Sonde, Malaisie, Chine, Siam, Birmanie et Inde, déjà si riches cependant. Cela est dû à la situation du pays, qui forme l'extrémité sud-est de l'Asie, à son relief accidenté, à ses climats très variés. Aucun territoire, jusqu'à ces dernières années, n'était resté plus ignoré en ce qui concerne ses vertébrés.

Avant 1860 et l'occupation française, l'Indochine avait presque constamment été fermée aux étrangers. Ce n'est que par hasard que quelques échantillons en étaient parvenus en Europe, par l'intermédiaire de Poivre, puis de Diard (1824) et de Mouhot (1854-1860).

Plus tard, certains amateurs et curieux de la Nature, fonctionnaires, militaires ou missionnaires, recueillirent quelques exemplaires de mammifères et d'oiseaux. Il faut citer ensemble les noms de Germain, Pierre, Boussignon, Harmand, Philipp, Morice, Rabier, le Prince Henri d'Orléans, Bel, le Père Renauld ; ce sont les principaux collecteurs bénévoles dont les envois, contenant de saisissantes nouveautés, furent étudiés à Paris par Verreaux et Oustalet. Parmi ces pionniers,



Tirant tient une place particulière, en raison de ses recherches prolongées en Cochinchine et de l'excellente liste des oiseaux de ce pays qu'il publia en 1879.

En 1905, le Gouvernement de l'Indochine fit un effort pour dresser l'inventaire de la faune de la colonie, en instituant une mission scientifique permanente. Malheureusement, son personnel manquait de technique et de spécialisation. Les résultats obtenus furent des plus médiocres, en ce qui concerne les mammifères et les oiseaux tout au moins, et la mission fut supprimée après quelques années de fonctionnement.

Au même moment, et au cours des années qui suivirent, de petites collections fort intéressantes furent constituées par quelques amateurs; puis une véritable expédition eut lieu dans les montagnes du sud de l'Annam, sous la direction de M. C.-B. Kloss, du Muséum de Singapour. Les résultats furent exceptionnellement brillants : une soixantaine de mammifères et d'oiseaux nouveaux furent découverts.

Comme l'avait prouvé cet essai, il restait évidemment encore de nombreuses et sensationnelles trouvailles à faire en Indochine, et cela attira mon attention. Aussi, lorsque M. Martial Merlin, qui allait partir pour Hanoï comme gouverneur général, m'invita à venir explorer le pays, acceptais-je avec empressement.

Pendant dix ans, j'accomplis six voyages d'études, parcourant les parties les plus variées du pays. Au cours de ces expéditions je ne cessai de trouver les concours les plus actifs et les plus dévoués qui facilitèrent singulièrement mes missions.

J'eus surtout la bonne fortune de rencontrer, dès le début, M. Pierre Jabouille, résident supérieur honoraire, qui habite aussi Clères aujourd'hui. Nul ne pouvait souhaiter trouver un collaborateur plus éclairé et un ami plus dévoué. Il a



contribué pour une très grande part aux succès de mes recherches.

Plusieurs autres voyageurs nous ont grandement aidés, et, au premier rang, je citerai ma mère, qui nous accompagna trois fois et prit une part active à nos travaux.

Je ne fatiguerai pas votre attention en énumérant les différentes régions de l'Indochine où j'ai séjourné et que j'ai étudiées, mais vous prendrez peut-être quelque intérêt à savoir en quoi consiste l'exploration méthodique d'une région au point de vue de sa faune.

Il ne s'est agi, dans notre cas, que de rechercher les mammifères et les oiseaux, objets particuliers de mes missions. Si nous avons récolté également un grand nombre de reptiles, de poissons, d'insectes et de plantes, c'est simplement au hasard des rencontres et sans efforts particuliers.

On ne se rend pas toujours compte, en Europe, même parmi les naturalistes, des difficultés que présente la constitution de grandes collections exotiques. Par contre, on exagère fréquemment les périls de la jungle, et on ne soupçonne que de loin les satisfactions et les avantages que vaut au voyageur la vie au sein de la Nature sauvage, qu'il faut arriver à comprendre et à connaître.

Quoi qu'on en ait dit et écrit, les dangers présentés par les animaux « féroces » sont à peu près négligeables. Tant en Amérique qu'en Asie, j'ai campé de longs mois dans des régions infestées d'éléphants, de gours, de buffles, de tigres, de panthères, de jaguars ou de pumas, de crocodiles, de cobras, de crotales et autres serpents venimeux; jamais une seule fois, ni mes compagnons, ni moi-même n'avons couru de leur fait le moindre risque. L'animal, s'il n'est ni traqué ni blessé, n'attaque pas l'homme, sauf dans des circonstances



extrêmement rares. De même, avec du tact, on n'a rien à craindre habituellement des tribus sauvages et insoumises. Seules les maladies sont dangereuses, paludisme et dysenterie en particulier ; mais avec des précautions et des soins, on les évite et on les guérit... J'ai été atteint gravement, à deux reprises, et ne m'en suis aucunement ressenti par la suite. Que les voyageurs ne dramatisent pas à plaisir leurs récits !

Si les dangers sont minimes, les inconvénients, par contre, sont nombreux. Le campement sous les tropiques est quelquefois pénible ; à la longue, on se lasse du lit de camp ou du hamac, de la nourriture, des intempéries : pluie ou chaleur excessives, ou encore froid des nuits en montagne. Les moustiques et toutes sortes d'autres insectes vous importunent trop souvent. Les moyens de transports primitifs, éléphants, poneys, pirogues, sont à la fois lents et incommodes. Ajoutez à cela le souci perpétuel d'un matériel important et de collections précieuses, sur lesquels il faut constamment veiller, au milieu d'in vraisemblables complications. On doit aussi s'occuper d'un personnel nombreux. Enfin, aucun instant n'est à perdre, le principe étant, dans ces contrées reculées, où aucun autre naturaliste ne retournera sans doute par la suite, de faire le plus possible dans le temps le plus court.

En dehors des déplacements, voici, en résumé, comment se passent les journées. On se lève vers 5 heures, de façon à sortir au point du jour, c'est-à-dire toute l'année vers 6 heures sous les tropiques. C'est, en effet, le moment le plus propice pour rencontrer les bêtes. On relève les pièges et on chasse, le plus souvent en forêt, jusqu'à 10 ou 11 heures ; on rentre ensuite, et on inventorie la récolte. Puis, toilette (on est presque toujours sale, égratigné, parfois couvert de tiques ou de sangsues) et déjeuner rapide. Tout de suite



après, étiquetage et enregistrement minutieux des spécimens et préparation. Si la récolte a été fructueuse, ou si les apports des indigènes l'ont augmentée, on en a jusqu'à la nuit et souvent plus tard. Sinon, on chasse de nouveau entre 15 et 18 heures. On tend aussi les pièges le soir, et il faut les visiter la nuit à certains intervalles, si on ne veut pas retrouver, le lendemain, les captures dévorées par des animaux rôdeurs.

La plus grande partie du temps se passe, bien entendu, dans des districts éloignés des centres, où la Nature, c'est-à-dire surtout la forêt, n'a pas encore trop souffert des hommes. La très grande majorité des espèces locales et spécialisées, les plus intéressantes, habitent en effet les grands bois primitifs, le plus souvent en montagne, à moyennes ou hautes altitudes.

Les oiseaux et les mammifères sont les animaux les plus difficiles à récolter. Il faut les découvrir et les capturer, ce qui demande souvent beaucoup d'efforts; les dépouiller et les préparer parfaitement car, sauf pour les très grosses espèces, cette préparation est définitive; c'est un travail important qui demande beaucoup d'habileté et d'expérience; enfin, on doit les emballer et les transporter, ce qui nécessite des précautions spéciales. On avouera aussi que ce travail est quelquefois assez répugnant, tous les spécimens n'étant pas frais ni propres.... Pour les exemplaires vivants, c'est encore pis, car on a à les installer, à les habituer à la captivité, généralement à les gaver de force et à leur prodiguer toutes sortes de soins; en outre, leur transport est extrêmement compliqué.

Il ne faudrait pas croire que ce genre d'exploration demande des déplacements continuels; bien au contraire, il faut le plus souvent demeurer longtemps sur place. Le but à poursuivre, c'est la récolte de tout ce que le pays peut



renfermer de mammifères et d'oiseaux, et même d'animaux et de plantes, et cela en séries assez importantes pour en permettre une étude approfondie. Or, on ne peut espérer obtenir les espèces rares qui se cachent au fond des forêts, des marais, des grandes herbes, qu'au bout d'un certain temps, lorsqu'on commence à bien connaître le terrain, et au prix de longues attentes et de minutieuses recherches. On ne doit quitter un campement que lorsque, depuis huit ou dix jours, on n'y a plus rien trouvé qui n'ait déjà été obtenu. Cela prend de trois à dix semaines, parfois davantage, suivant la région et les facilités qu'elle présente pour la parcourir. Il est, de plus, indispensable d'avoir au préalable une bonne connaissance de la faune locale. Les voyageurs inexpérimentés se déplacent toujours trop. Aussi leurs collections sont-elles généralement composées presque entièrement d'espèces communes qui s'offrent partout aux recherches superficielles; elles ne présentent qu'un très mince intérêt et ne donnent aucune idée du peuplement du pays, ce qui importe le plus.

Sans songer à vous donner les détails des résultats obtenus par nos missions en Indochine, je ne mentionnerai que le bilan des six expéditions. Il se monte à environ trente mille exemplaires de vertébrés, sans parler des autres animaux et des plantes. Pour les seuls oiseaux, cent trente espèces et sous-espèces nouvelles ont été obtenues et décrites par nos soins, et deux cent dix autres ont été signalées pour la première fois comme habitant l'Indochine. Or, rappelons que le nombre de celles qui sont actuellement connues dans ce pays est un peu au-dessous de mille.

Si l'Indochine a été le principal terrain de mes recherches, elle n'en a pas été le seul. En 1921-1922, j'avais passé six



mois aux Antilles, au Vénézuéla et aux Guyanes, d'où j'avais surtout rapporté des animaux vivants et des observations. A l'aller et au retour de différentes expéditions, ou à l'occasion de voyages particuliers, j'ai parcouru à plusieurs reprises l'Amérique du Nord, les Iles Hawaï, le Japon, la Chine, la Malaisie et l'Inde, visitant les muséums, les jardins zoologiques et botaniques, les parcs nationaux et les réserves, ainsi que les principales curiosités naturelles et artistiques. D'aucun de ces pays je ne suis revenu les mains vides, et j'ai beaucoup appris au cours de ces voyages, comme aussi de ceux que j'effectue fréquemment dans les différents Etats de l'Europe et du bassin méditerranéen.

Mais c'est à Madagascar que j'ai effectué ma plus importante mission, après mes explorations asiatiques. En 1929, je fus appelé à diriger une très importante expédition au nom des Muséums de Paris, de Londres et de New-York. Son but était la recherche et l'étude systématique des mammifères et des oiseaux de la grande île.

Je parcourus personnellement divers districts de Madagascar, et une partie du personnel de la mission y demeura deux ans. Toutes les régions intéressantes furent longuement étudiées et une douzaine de milliers d'exemplaires récoltés, puis divisés entre les trois muséums intéressés. Ces vastes collections ont permis de connaître enfin complètement la faune si intéressante et si spéciale des mammifères et des oiseaux de l'île, ainsi que leur distribution géographique et leurs variations locales.

En me rendant de Madagascar en Indochine, en 1929, j'eus le temps de visiter une partie de l'Abyssinie et d'y recueillir quelques exemplaires.



## II

## LES ÉTUDES SYSTÉMATIQUES

On a beaucoup médité, surtout en ces dernières années, de la systématique et des travaux de classification. On a eu tort. Ne faut-il pas, avant tout, savoir quels sont les êtres qui existent sur la terre et démêler leurs affinités? Il est donc indispensable, avant toutes autres recherches, de les examiner et de les classer. Ensuite, on peut passer aux études moins arides de leur biologie, de leur éthologie, de leur écologie. Certes, la classification n'est qu'un travail préliminaire, mais on ne peut s'en passer. Lorsque la collection, réunie à grand'peine, étiquetée, enregistrée, annotée, emballée, arrive enfin à destination et est installée dans le laboratoire, il faut la trier et l'identifier. Même pour un spécialiste, c'est un travail long et minutieux. On doit comparer les exemplaires avec ceux des régions voisines, consulter toute une littérature qui les concerne dans des monceaux d'ouvrages, vérifier les assertions des auteurs, etc.... Les règles de la nomenclature zoologique exigent que le nom le plus ancien soit adopté; il s'ensuit des difficultés, des confusions, des discussions, parfois des polémiques fastidieuses. C'est dans ce cas que le travail de classification peut paraître un peu vain. Il faut se garder d'y apporter un esprit étroit et absolu....

Ce n'est qu'après toutes ces recherches qu'on peut enfin porter sur les étiquettes le nom véritable des spécimens, décrire les nouveautés et établir une liste générale qui, commentée et contenant toutes les observations intéressantes effectuées sur place, est alors publiée. Elle constitue toujours un long article, souvent un volume....



Après plusieurs années d'explorations et d'études, il peut devenir nécessaire de publier un travail d'ensemble sur une classe de la faune d'un pays, ou encore sur un ordre, une famille ou un groupe d'animaux.

On voit que le labeur du voyageur naturaliste ne finit pas avec l'exploration du pays, s'il étudie lui-même ses collections. Ce qu'il lui reste à accomplir en rentrant chez lui est peut-être encore plus important. Mais c'est également une des parties les plus intéressantes de son travail : c'est alors qu'il peut vraiment apprécier la mesure du succès de son entreprise et qu'il récolte le fruit de sa peine, en constatant la valeur de ses trouvailles. En examinant ses exemplaires, il revit son voyage; leur vue en évoque et en ressuscite tous les détails. Il ne se souvient plus alors des mille tracas, des difficultés et des inconvénients qu'il a rencontrés, pour ne se rappeler que la splendeur de la nature exotique au milieu de laquelle il a vécu et travaillé.

### III

#### COLLECTIONS VIVANTES

Il est permis de se demander pourquoi on forme et on entretient des collections vivantes d'animaux. On peut y faire plusieurs réponses. Le but de ces collections est, le plus souvent, de mettre à la portée du public, qui ne peut généralement parcourir le monde, des animaux curieux et intéressants de toutes provenances; cela satisfait un intérêt et une curiosité bien légitimes. D'autre part, ces collections procurent aux naturalistes et aux artistes des sujets indispensables d'étude et d'inspiration. Il est aussi presque toujours impossible



de bien connaître les animaux, de surprendre les secrets de leurs habitudes, de leurs mœurs, de leur reproduction, de leurs affinités, si on ne peut les observer à loisir en vie, auprès de nous. C'est enfin la base nécessaire de maintes expériences.

On aurait tort de croire que les conditions artificielles de la captivité apportent un changement important à la vie des bêtes. Si elles sont habilement réalisées, si elles atteignent l'état de semi-liberté, la plus grande partie de leurs habitudes demeurent sans modifications, et il est aisé de faire la part de ce qu'un nouvel environnement peut amener de particulier.

L'art de conserver des animaux vivants est aussi indispensable au naturaliste que celui de les observer dans la nature, de les collecter, de les préparer, de les disséquer. On doit s'efforcer de les posséder tous, et il est fâcheux de voir négliger les uns ou les autres. Ce n'est que lorsqu'on a pu étudier les êtres sous tous leurs aspects, dans toutes les conditions, qu'on peut espérer commencer à les connaître.

Il est légitime, d'ailleurs, d'entretenir des animaux vivants par simple désir d'embellir le cadre de sa vie et de celle de tous ceux qui en profitent, et il devient très important de multiplier abondamment en captivité les espèces rares ou menacées d'extinction à l'état libre. Le nombre de ces derniers s'accroît, hélas! tous les jours.

J'ai toujours essayé d'atteindre ces divers buts, et, au moyen d'installations appropriées, j'ai réuni les espèces rares, intéressantes et ornementales qui m'ont paru mériter le plus d'attention. Mes efforts ont particulièrement porté sur certains mammifères auxquels convient notre climat, sur de multiples familles d'oiseaux : Passereaux, Colombes, Oiseaux-mouches, etc., et surtout sur les différentes espèces de Palmi-



pèdes et de Faisans. Leur établissement et leur reproduction régulière, continue, en captivité est possible, et nous espérons sauver définitivement d'une disparition prochaine quelques-unes des formes vivantes les plus belles et les plus curieuses du monde.

Une partie des animaux qu'on trouve dans les cages et les parcs sont élevés en Europe, mais il est encore nécessaire d'en capturer beaucoup dans leur pays d'origine pour les exporter.

Bien des personnes ignorent comment s'effectuent leur capture, leur transport et leur acclimatation, et quelques mots à ce sujet ne seront peut-être pas inutiles. Les mammifères et les oiseaux communs sont généralement pris par les indigènes au piège et au filet, dont il existe de nombreux modèles. Il s'agit d'animaux faciles à trapper et ensuite à habituer à la captivité; c'est le cas des félins, de beaucoup de singes et de nombreux oiseaux, en particulier de beaucoup de petits passereaux granivores, des colombes, des gallinacés, etc.... Ces oiseaux sont vendus aux commerçants des grands ports, où des marins, la plupart du temps, mais quelquefois aussi des convoyeurs professionnels, les achètent et les ramènent en Europe. Là, les marchands d'animaux les prennent et les revendent, soit directement aux jardins zoologiques ou aux amateurs, soit aux détaillants des villes.

Ce commerce, en général, ne porte que sur des animaux très abondants, souvent destructeurs des récoltes; il ne met pas en péril l'existence des espèces et réduit parfois utilement le nombre d'animaux plus ou moins nuisibles. Il doit toutefois être contrôlé.

Les espèces plus rares sont capturées et ramenées par des spécialistes connaissant parfaitement les soins exigés par les



animaux difficiles à habituer à un régime artificiel. Le plus souvent, ces voyageurs effectuent leurs expéditions au profit d'un ou de plusieurs établissements, ou particuliers, qui les commanditent et se partagent les résultats de leurs efforts. C'est par ce moyen que se forment et s'entretiennent toutes les belles collections, et je l'emploie depuis longtemps. Il existe par le monde une dizaine de ces voyageurs, et nous leur devons presque tous les spécimens réellement intéressants qui nous parviennent vivants.

Enfin, il est encore plus sûr et plus instructif d'aller soi-même chercher les animaux. Je l'ai fait souvent en même temps que je formais des collections naturalisées. Une fois arrivé dans la région voulue, on capture au moyen de toutes sortes de pièges les exemplaires désirés, le plus souvent aidés par des trappeurs indigènes. Ensuite, on les installe dans des caisses spéciales, d'abord obscures, où ils jouissent d'une tranquillité absolue. S'ils ne veulent pas toucher tout de suite aux aliments appropriés qu'on leur sert, on les fait manger de force à intervalles réguliers, et après quelques jours l'animal se nourrit seul; il est alors sauvé. Il y a pourtant des récalcitrants, qui refusent longtemps ou même définitivement de se substanter; dans ce dernier cas, ils sont perdus.

Le transport des animaux jusqu'au bateau, par porteurs, par canots, par route ou par chemin de fer, est toujours compliqué et fertile en incidents. Il soumet le plus souvent la patience du voyageur à une rude épreuve! Puis, à bord, il faut obtenir un coin favorable à leur confort, à leur propriété, à leur nourriture. Mais avec de bonnes caisses et des soins continuels, on arrive à amener à destination, sans pertes sensibles, les espèces les plus délicates.



Quelle joie ensuite, chez soi, de revoir chaque jour le mammifère, l'oiseau, le poisson ou la plante qu'on a pris soi-même là-bas, dans un coin sauvage, sous les tropiques. Il évoque d'une façon précise le souvenir d'une nature exotique et captivante. Puis, peu à peu, il déroule devant nous, tout au long, le cycle de sa vie, qu'on n'avait pu souvent que soupçonner dans sa patrie.



Tous les êtres vivants présentent quelque beauté. Chez la plupart, elle s'impose aux moins avertis; chez d'autres elle n'apparaît qu'à l'œil exercé et elle ne peut être appréciée que grâce à une éducation particulière. Le naturaliste digne de ce nom doit donc être doublé d'un artiste pour bien comprendre la signification de ce qu'il examine, et, plus encore, pour pouvoir en retirer la satisfaction esthétique qui lui est nécessaire pour stimuler son enthousiasme et pour maintenir en lui cette passion du beau et du vrai qui lui est indispensable. En votre Compagnie si éclairée, au milieu des artistes et des savants que vous êtes, je ne puis manquer d'élargir mes connaissances et d'affiner mon jugement. Aussi, ma chaleureuse reconnaissance vous est-elle due pour m'avoir accepté parmi vous. Je vous l'exprime en toute simplicité, avec l'espoir de devenir plus digne de représenter dans cette Académie, comme le font déjà avec tant d'éclat d'éminents collègues, cette science et cet art qu'est tout à la fois l'Histoire naturelle.

---



## RÉPONSE

AU

### DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. JEAN DELACOUR

(30 novembre 1934)

---

### A LA GLOIRE DE L'ORNITHOLOGIE

PAR M. ROBERT REGNIER

Secrétaire de la Classe des Sciences

---

MONSIEUR,

VOUS étiez déjà des nôtres. En mai 1929, notre Compagnie m'avait chargé d'établir un rapport sur vos travaux, et vous étiez devenu correspondant de l'Académie de Rouen. Vos nombreux titres et votre œuvre scientifique, universellement appréciée, votre résidence à proximité de notre ville vous désignaient tout particulièrement pour y occuper un siège de membre résidant, le jour où notre règlement le permettrait. Les modifications apportées à celui-ci au cours de cet hiver, étendant à la grande banlieue rouennaise le recrutement des résidants, l'Académie, avec une unanimité dont vous pouvez être fier, a tenu à vous en rendre le premier bénéficiaire. Elle a voulu, par ce geste qui reçoit aujourd'hui sa consécration solennelle, vous associer plus directement à ses travaux et vous donner un droit de cité en cette capitale normande dont vous êtes devenu un des enfants adoptifs.



Rouen, a dit l'un des nôtres, est une grande coquette, qui, lorsqu'elle se livre, se donne tout entière.

Venu ici, comme vous, au lendemain de la guerre, d'une région qui, hélas! avait, elle aussi, vu passer la grande tourmente, j'ai compris bien vite combien pouvait être généreuse et hospitalière la terre normande, quand on lui prouvait qu'on en était digne. Lorsqu'elle m'a accordé sa confiance, j'ai ressenti une joie infinie; je suis sûr de trouver la même au fond de votre cœur, en ce jour qu'il faudra marquer d'une pierre blanche, pour toutes les pensées qu'il concrétise.

En me chargeant de vous accueillir au sein d'une de ses plus anciennes institutions, notre ville consacre l'indissolubilité des liens qu'elle a établis avec nous; elle me pardonnera, j'en suis certain, d'avoir une pensée pour la petite patrie, que nous avons laissée, vous de l'autre côté de la Bresle, moi sur les bords de l'Oise, où s'est bercée notre enfance, et où est née notre vocation de naturaliste. Plus on avance dans la vie, plus on voit combien est profonde l'empreinte que laisse la formation de la jeunesse. Vous avez eu la chance, dans la joie comme dans l'adversité, de trouver auprès de vous une mère admirable, qui a compris et laissé développer vos tendances scientifiques instinctives, comme mon vénéré père a su reconnaître les miennes. Quand elles s'affirment si nettement chez un enfant, il n'est pas possible que la vie soit médiocre : le cerveau humain est un amas complexe de cellules qui détiennent en puissance l'énergie qui nous guide, mais dont la substance est faite de principes insaisissables individuels sur lesquels agissent toutes les influences extérieures et en premier lieu l'éducation. Heureux sont ceux dont les parents comprennent que la raison de l'existence est dans l'épanouis-



sement de la personnalité. A côté de cela, les richesses et les conquêtes ne sont rien, car c'est tout le secret du bonheur.

Votre existence tout entière consacrée à la gloire de l'ornithologie, l'une des sciences les plus aimables de l'histoire naturelle, nous fournit le plus bel exemple de réalisation féconde. Du ciel, en naissant, vous aviez reçu « l'inspiration secrète » ; elle a guidé vos pas et dirigé tous vos actes ; les pages que vous venez de nous lire en apportent la preuve éclatante. Je n'ai pas à chercher ailleurs la matière de mon discours. Que je vous suive au milieu de vos collections vivantes à Villers-Bretonneux, puis à Clères, dans vos voyages à travers le monde ou dans votre cabinet de travail, j'entends toujours chanter le même hymne de fête de la gent ailée pour son protecteur, et j'y trouve le même acte de foi dans les destinées de la science et à la gloire de la nature.

Bien que né à Paris, vous êtes d'origine picarde ; toute votre enfance s'écoule à Villers-Bretonneux, où votre père possède une importante usine. Vous nous avez confié tout à l'heure vos aspirations et vos joies d'alors. Dans les rêves d'enfant, il y a généralement des châteaux de pralines et des parterres de chocolat ou de magnifiques jouets mécaniques ; dans les vôtres, il y avait toujours des oiseaux, ils emplissaient des volières, grandes comme des maisons, ils couraient, sautaient, voletaient dans des jardins fleuris, dont vous étiez le roi. Instinctivement vos petites mains se tendaient vers les bosquets où chantaient les fauvettes ; ce n'était pas pour les prendre, mais pour les caresser, et vos grands yeux clairs regardaient déjà vers l'infini. Pour vous, les années ne s'écoulaient pas assez vite, vous rêviez aux découvertes, aux explorations lointaines, aux chasses dans les forêts vierges au



milieu des fougères géantes et des colibris; vous aviez soif de lumière, d'espace et de vie; les récits des naturalistes voyageurs hantaient vos pensées; quand pourrez-vous les suivre ou les imiter? Mais vous voyiez déjà plus loin, de tous ces êtres charmants, dont les chants saluent votre réveil, vous songiez à faire des amis. Jamais rêve d'enfant n'a si bien réussi!

A peine vos humanités sont-elles finies que vous vous mettez à l'ouvrage; du parc de Madame votre mère vous faites, en peu de temps, un jardin zoologique qui ne comprend pas moins de deux mille oiseaux et se classe bien vite parmi les plus belles institutions privées de ce genre. Tenant à avoir une instruction de base solide, vous étudiez les sciences à la Faculté de Lille. A vingt-trois ans, nous vous trouvons secrétaire de la Section d'Ornithologie à la Société nationale d'Acclimatation, et vous publiez vos premiers travaux. Vous êtes lancé, la voie est libre, la fortune vous sourit, il semble qu'il n'y ait plus pour vous qu'à cueillir les fruits qu'elle vous présente, quand tout à coup l'horizon s'assombrit, la guerre arrive; mobilisé comme officier de réserve, vous êtes envoyé au front, vous y resterez pendant de longs mois et vous en reviendrez avec la croix de guerre. Hélas! la tempête a soufflé du côté de la Somme, la mort est passée partout, les maisons sont devenues des redoutes, les bois des nids de mitrailleuses et les champs d'immenses cimetières. La propriété de Villers-Bretonneux est détruite et vos collections sont anéanties. Ces pertes matérielles, ajoutées à celles d'êtres chers, ne vous découragent pas; vous étiez parti avec les illusions de vos vingt ans, vous êtes revenu un homme; les années d'épreuves n'ont fait qu'affirmer vos goûts pour l'étude des oiseaux. Quand on a si souvent frôlé la mort, on ne



craint pas la vie; les difficultés techniques les plus grandes apparaissent un jeu lorsqu'on a connu la boue des tranchées et les sifflements des obus. Avec la vision claire d'un esprit méthodique, vous arrêtez vos plans, vous fixez votre destinée. C'est alors que vous jetez votre dévolu sur le ravissant domaine de Clères, vous l'achetez à la famille de Béarn en 1919, le restaurez en vous inspirant des dispositions primitives et faites retracer le parc, vous y installez des volières, créez de vastes enclos, construisez des serres; l'étang est trop petit, vous l'agrandissez, vous faites serpenter la rivière et reverdir les ruines du vieux château féodal, vous réparez le manoir normand et la terrasse et semez partout des fleurs et des arbustes: en moins de deux ans, vous transformez la propriété en un éden délicat, que des acquisitions incessantes d'animaux de toutes sortes viennent égayer chaque jour davantage.

Et pourtant, cet effort, que tant de monde admire, n'éclaire qu'un côté de votre personnalité, vous êtes plus qu'un amateur d'oiseaux, vous êtes un voyageur intrépide et un de nos ornithologistes les plus distingués.

Je ne puis citer tous vos titres, tant ils sont nombreux; il en est un cependant que je tiens à mettre avant tous les autres, c'est celui très envié d'associé du Muséum national, car il montre en quelle haute estime vous tient notre grand Institut d'Histoire naturelle, et la part de reconnaissance que prend la France pour votre œuvre.

Secrétaire du Comité ornithologique international, vous avez largement contribué à ramener sur notre pays les yeux de l'étranger pour tout ce qui touche à l'étude des oiseaux; je n'en veux pour preuve que la récente décision de ce Comité de tenir son prochain Congrès chez nous.



Vous présidez aux destinées de la Fédération et de la Ligue française pour la Protection des Oiseaux, qui a déjà tant fait pour éviter les massacres inutiles et favoriser la conservation et la multiplication de ces précieux auxiliaires.

Vous êtes un des membres les plus actifs de la Société nationale d'Acclimatation, et occupez la présidence de sa Section ornithologique. Vous siégez dans les conseils de la plupart de nos grandes sociétés scientifiques. Vous êtes membre ou correspondant des plus importantes sociétés ou institutions étrangères qui s'occupent des oiseaux. On ne peut ouvrir un bulletin d'ornithologie, qu'il vienne de Londres, de New-York, de Philadelphie, d'Australie, du Japon ou de l'Inde, sans y trouver votre nom. C'est dire l'intérêt que le monde entier porte à vos travaux et aux expériences d'acclimatation que vous faites chaque année dans votre domaine de Clères.

Chargé de missions zoologiques officielles dans les colonies, vous êtes un de ceux qui ont le plus contribué à enrichir nos collections ornithologiques nationales. Au cours de vos voyages dans les deux hémisphères, vous ne vous êtes pas contenté de visiter les institutions scientifiques et les parcs privés, depuis l'Amérique jusqu'aux Indes, en passant par le Japon, la Chine et Java, vous vous êtes livré à des investigations étendues en des régions peu connues de l'Amérique du Sud, de Madagascar et de l'Indo-Chine. Vous en avez rapporté des matériaux considérables pour l'étude de leur faune. Le bilan en est impressionnant, puisqu'il approche cinquante mille exemplaires, dont deux cents formes nouvelles.

Depuis 1921, date à laquelle vous partez pour les Antilles, le Vénézuéla et les Guyanes, vous n'avez cessé de parcourir



le monde, ne vous interrompant que pour mettre de l'ordre dans vos découvertes, déterminer les spécimens que vous rapportiez ou pour rédiger vos ouvrages. En 1923-1924, nous vous trouvons dans l'Inde, en Birmanie, en Malaisie et dans l'Indo-Chine; en 1925-1926, vous retournez en Indo-Chine dont la faune très riche vous attire tout particulièrement, vous parcourez la Chine, le Japon et vous rentrez en Europe par les Etats-Unis. L'année 1926 vous voit retourner en Indo-Chine, où vous restez une partie de 1927. A peine êtes-vous rentré en France, que c'est encore pour repartir : fin 1927, vous vous embarquez pour le Canada, accompagné de Madame votre mère, qui partage vos joies et vos aspirations de naturaliste, vous visitez à nouveau les Etats-Unis, vous vous arrêtez aux îles Hawaii, puis au Japon, traversez la Chine et revenez chasser en Indo-Chine, où vous retrouvez votre collaborateur et ami, M. Jabouille. Vous rentrez en France en 1928. C'est alors que vous élaborez le grand projet d'une mission internationale à Madagascar; la confiance des services français, anglais et américains vous appelle à la diriger, et en 1929, vous abordez dans la grande île africaine, où vous séjournez cinq mois; les résultats sont éloquents : treize mille cinq cents exemplaires, dont douze formes nouvelles.

Rien ne vous arrête, ni les fatigues, ni les fièvres, ni les difficultés techniques; cependant vous trouvez encore insuffisants les matériaux que vous avez rapportés d'Indo-Chine. Vous y repartez à la fin de la même année et y travaillez une partie de 1930; ce voyage n'est pas inutile, puisqu'il vous permet de rapporter quarante formes nouvelles; vous rentrez en France par l'Abyssinie.



L'Exposition coloniale se prépare, vous rêvez d'élever un monument à la gloire de notre belle colonie asiatique. Les innombrables articles et notes que vous avez publiés dans les revues tant françaises qu'étrangères ont déjà fait connaître vos découvertes, vous tenez à faire mieux encore, et, avec votre ami Jabouille, vous rédigez ce magnifique ouvrage en quatre volumes : *Les Oiseaux de l'Indo-Chine française*, qui représente à l'heure actuelle une des plus importantes contributions à la connaissance de la faune de notre empire colonial.

A la fin de 1931, pour la sixième fois, vous vous embarquez pour l'Indo-Chine, vous y restez une partie de 1932 et en rapportez encore dix formes nouvelles. Au début de cette année 1934, vous étiez dans l'Inde. Décidément, votre activité est inlassable : faire en douze ans deux fois le tour du monde, et accomplir six missions scientifiques en Indo-Chine, une mission en Amérique du Sud et une autre à Madagascar constituent un record que bien peu de naturalistes peuvent revendiquer.

Vous nous avez parlé avec beaucoup de simplicité des efforts et des préoccupations du voyageur dans les régions inexplorées, et vous nous avez fait partager votre enthousiasme devant les résultats, mais vous ne nous avez pas dit tout ce que ces entreprises représentaient de force morale et de ténacité. Ces qualités indispensables à la réalisation de toutes les grandes choses sont celles qui ont toujours fait les nations fortes. En cela, Monsieur, vous êtes digne de la génération qui a vu le feu, la misère et la ruine, et qui, au milieu des souffrances et des privations, n'a cessé de croire dans les destinées de notre patrie. En continuant à la servir comme vous le faites, vous avez bien mérité d'elle.



...Mais vous avez d'autres titres à notre reconnaissance; vous n'avez pas seulement collecté des échantillons pour enrichir nos collections nationales, vous avez fait de vos voyages des récits aussi attrayants que documentés, que l'Académie des Sciences a tenu à couronner; les quelque quatre cents travaux que vous avez publiés témoignent de votre activité scientifique. Fondateur en 1920 de la luxueuse revue *l'Oiseau*, vous avez fait de cette publication de la Société d'Acclimatation, que vous dirigez avec tant d'autorité, l'une des revues ornithologiques les plus appréciées dans le monde pour sa haute tenue scientifique, ses magnifiques planches coloriées et ses illustrations abondantes. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, vous n'avez pas manqué de noter les observations que vous-même ou vos collaborateurs pouviez faire sur la biologie des espèces que vous recueilliez et sur la possibilité de leur acclimatation en Europe. Ainsi s'est trouvé allié au but purement scientifique de vos missions un point de vue pratique, qui n'est pas le moindre mérite de votre œuvre.

Vous avez introduit dans notre pays plusieurs milliers d'animaux vivants dont vous avez fait profiter largement nos jardins zoologiques, pour la plus grande satisfaction du public. Le parc de Clères est plus pour vous que le port d'attache où vous venez chercher le calme et la douceur de vivre après les aventures de la brousse tropicale, il constitue un magnifique jardin d'essais; vos tentatives heureuses d'acclimatation ouvrent la voie que l'on doit suivre, car vos succès dans ce domaine ne se comptent plus: combien d'espèces de palmipèdes, de colombes, de faisans, de passereaux ont vu pour la première fois le jour en Europe, à Clères; ces expériences aléatoires nécessitent des sacrifices considérables,



des efforts persévérants et une connaissance approfondie de toutes les techniques d'élevage. Grâce à vous, Clères a acquis une réputation mondiale, et la Normandie s'est ajoutée un nouveau fleuron; vous avez été le magicien qui a transformé l'un de ses plus délicieux vallons en une annexe du paradis.

Contrairement à tant d'autres qui gardent pour eux avec un soin jaloux tout ce qu'ils possèdent, vous en ouvrez toutes grandes les portes aux amis des oiseaux et de la nature; le passant, d'où qu'il vienne, peut s'y arrêter, pénétrer dans son enceinte et contempler ces merveilles. Parmi les milliers de visiteurs qui s'y pressent pendant la belle saison, il n'en est pas qui ne désirent y revenir; chaque jour et à chaque heure son aspect change, parce que les êtres multiples qui le peuplent ne sont jamais à la même place, ni dans la même attitude, et que sur ses ondulations gracieuses s'agite tout un monde qui gambade, chante, crie et qui paraît heureux. Que nous sommes loin de la rigidité conventionnelle des ménageries où languissent les animaux captifs, devenus de patients condamnés, attendant avec résignation l'heure de la mort qui les délivrera! Quel courant de sympathie on entraînerait en faveur de l'histoire naturelle, si l'on voyait de place en place surgir sur notre territoire des organisations de ce genre. Vous êtes de ceux qui ont compris que la vie des êtres n'était pas faite pour les prisons, il leur faut de l'espace, de l'air, de la lumière; pour ces habitants des pays lointains, il faut des pelouses infinies, de grands arbres, des eaux vives, qui leur rappellent, à défaut des immensités, cette nature souriante aux aspects imprévus pour laquelle ils sont nés avec des jarrets nerveux et des ailes puissantes.

La Normandie est fière d'avoir été choisie la première en France pour en tenter l'expérience, elle vous en remercie et



fait des vœux ardents pour que votre entreprise résiste à toutes les tourmentes. La nation se doit de soutenir des efforts comme le vôtre et d'en assurer la continuité pour l'éducation des masses et l'élévation de la pensée.

Dans une œuvre comme celle-ci, je vois en effet plus qu'une expérience et qu'une attraction, je trouve un enseignement moral. Lorsqu'on visite le parc de Clères, on ne peut pas ne pas se sentir ému par le charme qui s'en dégage, et l'on comprend toute la poésie et la sensibilité artistique qui se cachent dans les choses de science quand on leur restitue leur cadre. Il est bon, au milieu des périodes troublées que nous vivons, dans la fièvre d'une économie mécanique qui nous dévore, de venir de temps en temps se retremper parmi les splendeurs de la nature et de reprendre contact avec elle pour nous évader des réalités froides et échapper à l'emprise des passions humaines. La santé physique et morale des individus dépend de leur équilibre; or, il n'est pas d'équilibre sans émotion; c'est pour répondre à ce besoin que les sociétés humaines ont créé les spectacles qui délassent les cerveaux et font oublier les soucis de la vie quotidienne; or, de tous les spectacles que l'on peut offrir aux esprits ébranlés par le vertige de la vitesse, n'en est-il pas de plus reconfortant et de plus reposant que celui de la nature aimable et souriante. Le cœur humain ne peut pas rester insensible aux caresses des êtres qui la composent; si quelques-uns nous concurrencent dans nos efforts, combien sont nos amis et ne demandent qu'à le rester; au lieu de les traquer, tendons-leur la main, nous verrons alors combien sur cette terre on les connaît mal. Pourquoi donc nous fuiraient-ils, s'ils n'ont rien à craindre de nous?

Tous ceux qui visitent l'Angleterre sont frappés de la



confiance qui règne chez les animaux les plus sauvages vis-à-vis de l'homme; il suffit de parcourir les grands parcs de Londres pour s'en convaincre : cerfs, daims, chevreuils regardent indifférents les promeneurs qui passent; sarcelles, foulques et faisans viennent même à leur rencontre pour solliciter quelque friandise, et il n'est pas jusqu'aux écureuils qui ne descendent des arbres pour vous saluer, dans l'espoir d'en être récompensés. Ne cherchons pas ailleurs que dans l'éducation des masses les raisons de cette confiance. Chez nous, il faut bien le dire, cette éducation est à faire; un instinct de chasseur sommeille en nous; l'on n'a pas encore compris tous les bienfaits que les populations urbaines peuvent retirer de la protection de la nature. Elle seule pourtant détient les secrets de notre bien-être, elle seule est capable de nous apporter le calme et la douceur; le progrès n'est progrès qu'à la condition qu'il ne sacrifie pas notre raison de vivre; si pour satisfaire à ses exigences il nous faut supporter l'enfer, qu'on nous permette en échange de voir quelquefois le paradis, de respirer l'air pur au milieu des arbres et des fleurs et d'entendre le chant des oiseaux.

C'est un devoir pour ceux qui président à nos destinées de songer à ce programme et d'apporter aux travailleurs ce réconfort salubre. Quel merveilleux pays nous ferions, si nous donnions à nos vieilles cités et à nos prestigieux monuments ces cadres de verdure et de vie qu'ont si bien compris nos voisins d'outre-Manche. La beauté est inséparable de la nature; sans elle, la beauté est toujours incomplète, les plus brillantes compositions architecturales sont sèches et rigides; malgré l'harmonie de leurs proportions, il leur manque ce souffle insaisissable qui anime et colore la matière. Quelle serait la poésie des ruines s'il n'y avait des mousses, des



giroflées et des lierres pour les recouvrir, si sansonnets et choucas ne venaient en égayer les ogives croulantes?

Que de fois dans la campagne, loin de la ville et du fracas des enclumes, il m'arrive de sentir battre mon cœur en admirant la nature en fête; je vois à chaque pas des pinsons joyeux, des mésanges bleues au bec pointu qui frétilent dans les buissons, des moineaux babillards, des couples heureux de tourterelles, pendant que les martinets glissent en sifflant au-dessus de ma tête; mais, chut! taisons-nous, il y a près de nous un conciliabule d'hirondelles. Avez-vous jamais entendu, avec le bon poète Théophile Gautier, causer les hirondelles, quand elles se concertent pour le grand départ?

...L'une dit : « Oh! que dans Athènes  
Il fait bon sur le vieux rempart.  
Tous les ans j'y vais et je niche  
Aux métopes du Parthénon. »

...L'autre dit : « J'ai ma petite chambre  
A Smyrne, au plafond d'un café.  
Les Hadjis comptent leurs grains d'ambre  
Sur le seuil, d'un rayon chauffé. »

...Celle-ci : « J'habite un triglyphe  
Au fronton d'un temple à Balbeck,  
Je m'y suspens avec ma griffe  
Sur mes petits au large bec. »

...Celle-là : « Voici mon adresse :  
Rhodes, palais des chevaliers. »

...La sixième : « Qu'on est à l'aise  
Au Caire, en haut des minarets. »

Et avec elles, ma pensée voyage, avec elles je fais halte...

...Aux blanches terrasses de Malte,  
Entre l'eau bleue et le ciel bleu.

*(Ce que disent les Hirondelles. THÉOPHILE GAUTIER.)*



Quand on sait visiter Clères, c'est bien autre chose, c'est toute la terre qui vous parle par mille voix : les flamants roses, qui se mirent dans la rivière, c'est la Camargue, Salammbô et Carthage; les kangourous, les télégalles, c'est l'Australie et ses pampas; les ors, les rubis, les émeraudes sur l'aile des colibris, c'est la forêt vierge et sa symphonie. Magnifique synthèse vivante que vous avez voulue de toutes vos forces, Monsieur, parce que c'était votre rêve d'enfant et qu'il vous semble, en la voyant, revivre votre jeunesse. Aussi, j'en suis sûr, souvent, seul dans la brume du matin, vous devez de votre terrasse contempler la féerie que vous avez créée : devant les formes qui s'estompent, comme un film les années écoulées repassent devant vos yeux, chaque cri évoque en vous une contrée nouvelle; il vous semble que c'était hier....

La vie est ainsi faite, il est bon de s'arrêter quelquefois en chemin pour faire le point dans son existence, elle ne peut pas laisser de mauvais souvenirs, quand on a pris la nature pour confidente. Vous vous êtes donné à elle de toute votre âme, vous n'avez cessé de croire en elle, elle ne pouvait que vous sourire. En réalisant la merveille de Clères, vous avez servi à la fois et la science et l'art; à ce double titre, vous deviez être des nôtres.

Ensemble, nous referons le tour du monde, et quand le soir viendra, nous nous reposerons sur le bord de la route en attendant le clair de lune; quand nous entendrons les mélodies lointaines qui nous viennent des bords de la Clérette, nous irons vers elles. Voici le vieux moulin du Tôl, où Michelet, l'ami des oiseaux, aimait à venir chez Eugène Noël, les coteaux sombres, les clos rangés, puis tout à coup le vallon se resserre; la lune s'est levée, l'horizon s'éclaire; c'est le



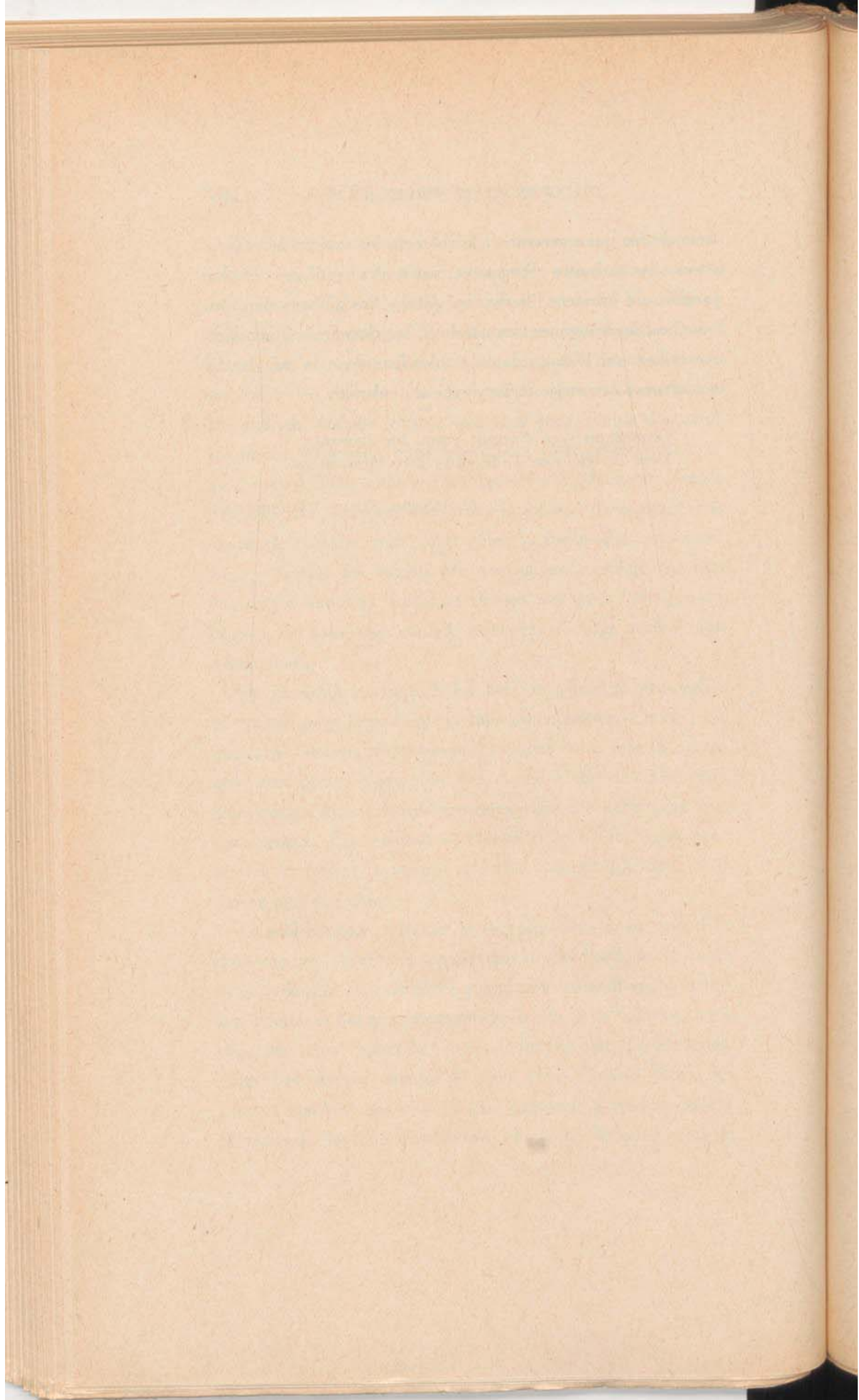
conte de fée qui commence : le château, les sapins, les grands hêtres, les arbustes rouges et verts, les antilopes et les gazelles qui broutent l'herbe des gazons, les gibbons dans les branches, les antigones, les nandous, les demoiselles, pendant que là-bas, sur l'étang, dans la splendeur de « la nuit lactée et violette », un majestueux cygne au col noir,

Comme un vase d'argent parmi les diamants,  
Dort la tête sous l'aile entre deux firmaments.

(*Le Cygne.* SULLY PRUDHOMME.)

---







## CÉLÉBRATION

DU

### CCL<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE PIERRE CORNEILLE

---

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen qui, dès 1744, date de sa fondation, rendait, par la voix de son président, M. de Cideville, un éloquent hommage à la mémoire de Pierre Corneille, n'a pas voulu laisser passer, sans le commémorer par une cérémonie spéciale, le deux cent cinquantième anniversaire de la mort du grand poète.

Ses membres se sont réunis, le 3 décembre 1934, à 17 heures, dans la maison natale de Corneille, rue de la Pie.

Ils y ont entendu une savante communication de M. Henri Labrosse, directeur des Bibliothèques de Rouen et trésorier de l'Académie, sur les reliques cornéliennes, autographes, portraits, documents divers et sur l'histoire de la demeure où le grand poète a vu le jour (1).

M. Henri Paulme, doyen de l'Académie, évoque ensuite avec talent la vie de Corneille dans ce vieux logis où il écrivit tous ses chefs-d'œuvre et qu'il habita pendant cinquante-six ans. (Cf. plus loin.)

Une belle poésie de M. René Herval (cf. plus loin) ter-

(1) Cette communication sera publiée dans le *Précis des travaux* de 1935.



mina cette séance, que présida, avec sa distinction habituelle, M. Henri Hie.

L'Académie a tenu ainsi à s'associer aux hommages qui ont été rendus dans le courant de l'année au plus illustre des enfants de Rouen. Interprète du sentiment populaire et de l'admiration des lettrés, elle a montré une fois de plus la part qu'elle prend à tous les événements qui mettent en valeur le patrimoine intellectuel de la cité.

---



## LA VIE DE CORNEILLE DANS SA MAISON NATALE

Par M. HENRI PAULME

---

MES CHERS COLLÈGUES,

CERTES, aux jours déjà bien lointains de 1905 — il y a près d'un tiers de siècle! — où je me risquai à écrire au Président du Comité parisien du III<sup>e</sup> Centenaire de Corneille, Jules Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, en posant nettement auprès de lui, comme article et fin essentiels d'une telle commémoration, la question du rachat de la maison natale du Grand Poète, j'étais bien loin de penser que, cette réalisation effectuée, le vieux logis de la rue de la Pie sauvé de la décrépitude, sauvé des affectations vulgaires, sauvé de la ruine menaçante, entré enfin, comme l'avait déjà rêvé et voulu Bonaparte, premier Consul, dans le domaine public..., j'étais, dis-je, loin de penser qu'un jour d'avenir, j'aurais le grand honneur d'élever la voix entre les murs de cette maison rouennaise où, jadis, avait si longtemps retenti celle de l'enfant studieux, du magistrat honoré doublé du glorieux auteur de tant de chefs-d'œuvre de la scène Française!

C'est vous dire ma joie et ma gratitude d'avoir été chargé par notre cher Président de marquer aujourd'hui en quelques mots les raisons de cette tenue exceptionnelle d'une séance de l'Académie — fière de considérer Corneille comme son plus illustre patron — dans la maison qui le vit naître.



Notre Compagnie n'a-t-elle pas largement contribué à la préserver des aléas redoutables de l'avenir? Les membres du Comité nommé dans la séance finale du Comité rouennais des Fêtes du Tricentenaire (12 janvier 1907), avec mission exclusive de poursuivre le rachat voté par celui-ci dès le 3 mars 1906 sur une proposition initiale dont je revendique hautement l'honneur, et sur le rapport décisif de notre éminent et regretté collègue, M. Lucien Lefort, ce Comité du Rachat n'était-il pas presque exclusivement composé de membres de l'Académie?

N'est-ce pas à l'un des nôtres parmi les plus laborieux et les plus dévoués, notre aimable trésorier, M. Labrosse, qu'a été confiée la garde de ce logis historique, dont un autre académicien, architecte émérite et fervent amoureux du passé, a su si habilement, si respectueusement restituer dans son intégrité première la façade mutilée en 1856 par un malencontreux rescindement? (1)

N'avons-nous donc pas — discrètement — quelque droit à considérer un peu comme un domaine académique cette maison devenue *Musée Cornélien*, grâce à nos efforts prolongés, grâce à la magnifique donation de M. Edouard Pelay, le collectionneur érudit et passionné que sa trop grande modestie seule nous a privés de compter parmi nous?

Dès lors, c'est ici, semble-t-il, le lieu le plus propre à réunir l'Académie de Rouen pour commémorer, non plus cette fois l'heureux anniversaire de la naissance de Corneille, mais celui du jour de l'année 1684 où, voici deux cent cinquante ans, — triste mais inéluctable condition de la vie humaine, — le poète vieilli, parti de Rouen en 1652, découragé par l'échec

(1) M. Ruel.



de ses dernières œuvres, ayant vendu l'année précédente sa chère maison de la rue de la Pie, ferma les yeux à la lumière dans un logis parisien — hélas! disparu de nos jours — de la rue d'Argenteuil.

C'était non loin de cette Maison de Molière qui se fait gloire de considérer comme les plus précieuses de son répertoire classique, avec celles du grand comique dont elle porte le nom, les œuvres immortelles du *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *le Menteur* conçues et composées dans cette enceinte où nous siégeons en ce moment.

Oui, Messieurs, n'ayons garde d'oublier qu'ici, sur ce sol, Corneille, fidèle à sa ville natale, a vécu près de cinquante ans, années de son enfance, années de sa jeunesse studieuse, de l'épanouissement de son génie; c'est ici dans cette rue dont quelques maisons aux pans de bois — ces vieux bois normands ont la vie dure — qui ont résisté aux injures du temps et des hommes, virent jadis journellement passer le collégien du Grand Maulévrier — elles l'admirent un jour de 1620 revenant, élève de rhétorique, au logis paternel et rapportant avec fierté le premier prix de versification latine, volume précieusement relié dont les plats étaient ornés de fers très riches. Ce n'est pas celui-là que la postérité a eu la chance de recueillir. Mais la Bibliothèque Nationale possède un autre prix décerné à Pierre en 1618, alors qu'il était en classe de troisième; et il nous sera bien permis, en passant, de regretter que cette « relique » ne soit pas revenue dans ce sanctuaire cornélien de la rue de la Pie où l'enfant avait jadis fièrement apporté ce témoignage de son bon travail et de la satisfaction de ses maîtres.

C'est en 1622 que, ses études classiques terminées, Corneille commença sous le même toit familial des études de



droit, grâce auxquelles, en juillet 1624, il put prêter serment comme avocat stagiaire à l'audience civile du Parlement de Normandie, et dès lors nous pouvons nous le représenter quittant chaque jour ce logis pour gagner le Palais proche, et là, de Chambre en Chambre, s'initier aux affaires et à la procédure.

Mais il semble que le jeune avocat ait peu ou pas plaidé; toujours est-il qu'en 1628, son père lui acheta deux offices d'avocat du Roi au siège des Eaux et Forêts et d'avocat du Roi au siège général de la Table de Marbre; il avait alors vingt-deux ans. Sa jeunesse ne se laissa pas absorber par cette double obligation judiciaire, et le lauréat en vers latins du collège de Maulévrier, et qui, sans doute, malgré son caractère sérieux, ne manquait tout de même pas de la gaieté de son âge, se mit, ayant honoré la muse latine, à taquiner la muse française, et de ces essais poétiques, il nous est heureusement resté quelques témoignages. Dans le premier volume qu'il fit imprimer de ses œuvres, et qui contient *Clitandre*, « comédie compliquée et puérilement romanesque », l'auteur inséra à la suite, sous le titre « Mélanges poétiques », seize petits poèmes, dus aux loisirs de l'étudiant en droit et de l'avocat sans causes.

Ces vers faciles et souples, un peu... précieux, sont les frais échos des plaisirs légers de sa libre existence; ils laissent « percevoir — dit Dorchain — les premières grâces de sa muse, les premiers battements de son cœur ».

Or, de l'aveu de son neveu Fontenelle, le jeune Corneille était d'âme assez tendre et de tempérament amoureux. Ecoutez, Messieurs, un de ces petits poèmes assez peu connus et dont, sans doute, sous le toit qui nous abrite à cette heure,



ont dû résonner les strophes que se récitait à lui-même l'auteur pour se rendre compte de leur rythme et de leur allure.

Tu peux bien t'en fier à moi,  
J'ai passé par là comme toi ;  
J'ai fait autrefois de la bête ;  
J'avais des Philis à la tête,  
J'épiais les occasions,  
J'épiliguais mes passions ;  
Je paraphrasais un visage,  
Je me mettais à tout usage,  
Debout, tête nue, à genoux,  
Triste, gaillard, rêveur, jaloux ;  
Je courais, je faisais la grue  
Tout un jour au bout d'une rue ;  
Soleils, flambeaux, tourments, trépas,  
Tout ce petit meuble de bouche  
Dont un amoureux s'escarmouche,  
Je savais bien m'en eserimer.  
Par là, je m'appris à rimer ;  
Par là, je fis sans autre chose  
Un sot en vers d'un sot en prose.

Mais bientôt ces amusements n'allaient plus suffire à l'imagination créatrice du rimeur que la réapparition inopinée de *Mélite*, compagne aimée de sa petite enfance, va soudainement enflammer, et la comédie légère qu'il écrit à la suite de cette rencontre va être la première d'une longue et pour ainsi dire inépuisable série. « Cette pièce, a déclaré Corneille lui-même, fut mon coup d'essai, et elle n'avait garde d'être dans les règles, puisque je ne savais même pas alors qu'il y avait des règles. »

Vous vous rappelez certainement, Messieurs, la si intéressante et originale communication que fit à l'Académie sur la première œuvre dramatique de son maître préféré notre correspondant, le charmant poète Auguste Dorchain, si



prématurément enlevé aux lettres françaises par un stupide accident.

La verve poétique et dramatique de Corneille lancée,

O merveilleux effet d'une amour sans seconde !

par cette retrouvance inattendue de la petite amie d'enfance devenue la plus exquise des jeunes femmes, allait désormais s'affirmer par une série presque ininterrompue d'œuvres dont les premières, tout en attirant sur l'auteur l'attention publique, se ressentaient de l'influence des confrères déjà renommés, médiocres et même mauvais modèles, au dire de Voltaire. Ce furent, outre *Mélite* et *Clitandre*, *la Galerie du Palais*, *la Veuve*, *la Suivante*, *la Place Royale*, *Médée*, *l'Illusion comique*....

Mais l'intensité même de cette production avait contribué à développer chez le jeune auteur — Corneille allait avoir trente ans — la maturité de son esprit et de son jugement, les facultés éminentes du poète et *le Cid* parut ! (1636) merveilleuse explosion d'un génie théâtral dont le rayonnement universel n'est pas près de s'éteindre.

En quatre ans, quatre chefs-d'œuvre : *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, chefs-d'œuvre éclos sous les lambris de cette vieille maison familiale, et c'est pour cette raison que je me suis permis — là où ces œuvres rayonnantes furent écrites, peut-être même à l'étage où nous sommes — de rappeler tous ces détails depuis longtemps connus de vous.

Il m'a semblé que, dans ces lieux consacrés par sa présence, et bien que nous y soyions réunis pour commémorer dans un respect admiratif l'anniversaire lointain de sa mort, il vous plairait, mes chers Collègues, voir évoquer à ses dif-



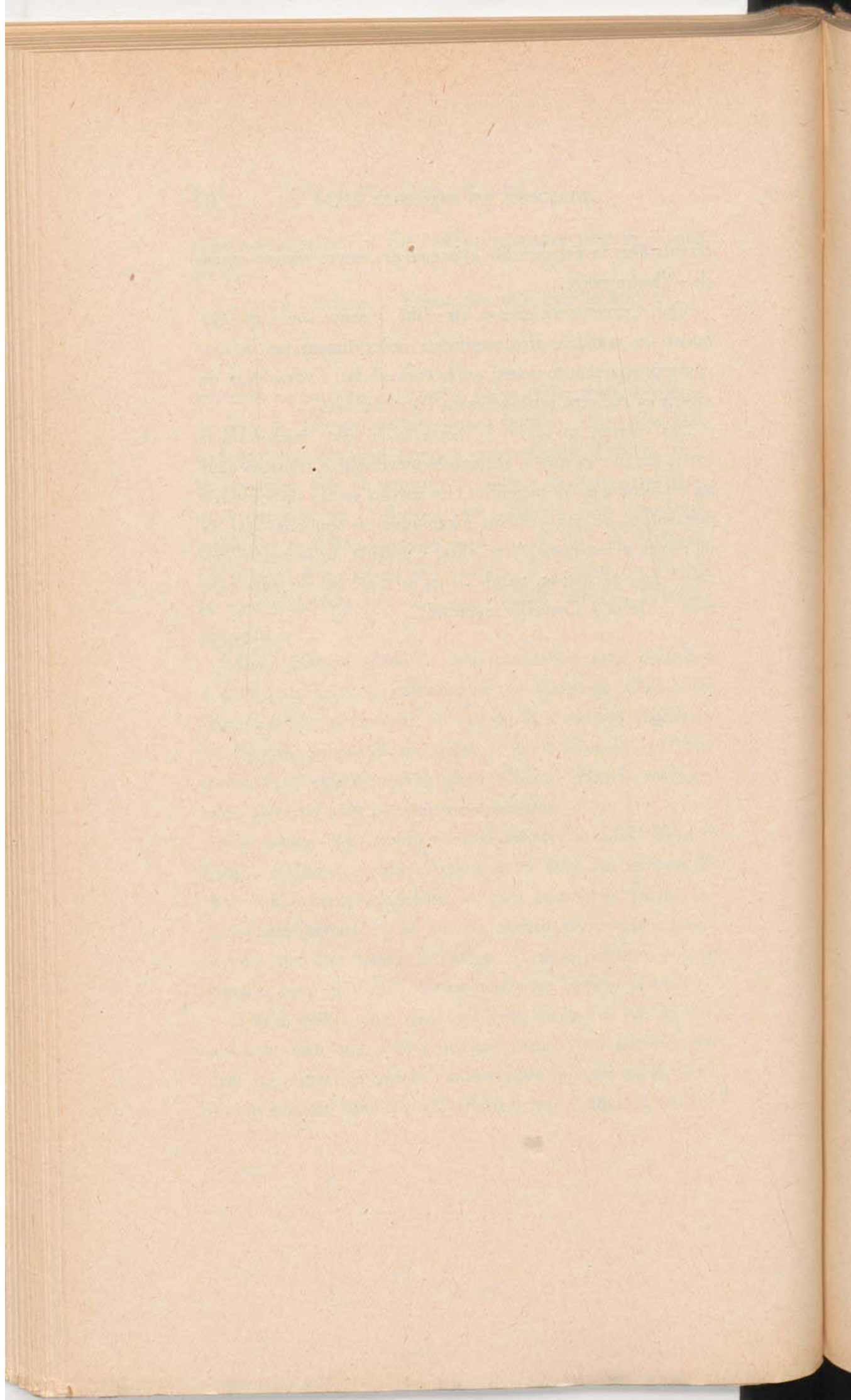
férents âges la personnalité agissante et comme vivante encore de l'illustre poète.

Oui, Corneille vit encore, en vérité, puisque son verbe éloquent, la grandeur des sentiments qu'expriment ses personnages provoquent toujours, après trois siècles, l'admiration du monde et remuent profondément l'âme humaine.

Ses œuvres, qu'abrite en notre siècle cette maison, sous toutes les formes que la renommée universelle a trouvées pour les reproduire et les magnifier, ses œuvres sorties de son cœur puissant et de son cerveau magnifique ne sont-elles pas sa substance elle-même? Avec elles, Corneille, tu es rentré glorieux dans ta maison natale..., tu es donc là, au milieu de nous.... Salut à Corneille immortel!

---







## HOMMAGE A CORNEILLE

Par M. RENÉ HERVAL

---

Tremblant, le dos courbé sous sa pelisse grise,  
Monsieur Corneille vient de rentrer de l'église  
Saint-Roch. Il a posé d'un geste négligent  
Sur la table un vieux livre aux ferrures d'argent  
Dont les feuillets, tournés et retournés sans cesse,  
Se sont jaunis au cours des heures de détresse :  
*C'est l'Imitation de Jésus-Christ....* Jamais,  
Comme aujourd'hui, son corps n'a ployé sous le faix  
Des jours. Son large front, où rayonnait l'audace  
Du Cid Campéador et l'éternelle grâce  
De Chimène voilée en ses atours de deuil,  
Se penche. Le poète aux bras de son fauteuil  
Est tombé plutôt qu'il ne s'est assis. Un râle,  
A chaque instant plus bref, crispe sa lèvre pâle,  
Et comprimant un cœur que brise son effort,  
Corneille sent venir l'Archange de la Mort.

Et voilà que sa vie ardente et magnanime  
S'éclaire devant lui de la base à la cime  
Comme un Thabor baigné d'indicibles rayons....  
Du coup a disparu la vieillesse en haillons :  
Voici le doux logis paternel, ô mystère !  
Avec son haut pignon et son porche de pierre,  
Et tout le clair bonheur enclos dans ses murs gris.  
Rouen, tout à l'entour, étale un gai pourpris  
Où sur le toit luisant et sombre des demeures  
Le Gros-Horloge égrène en cascade les heures.  
Temps béni ! Sur le Vieux-Marché, sanglant encor,  
On croit voir s'envoler des étincelles d'or  
Chaque fois qu'au-dessus du bruit des halles proches  
Saint-Sauveur a jeté la gamme de ses cloches.



Puis c'est le grand Collège aux rites familiers,  
 Où, parmi la rumeur folle des écoliers,  
 Il s'évade, pensif, du présent monotone  
 En relisant son cher Tacite et Suétone.  
 Rome alors, Rome alors le saisit tout entier ;  
 De son vaste génie il se sent l'héritier.  
 César est son héros ; il magnifie Auguste,  
 Mais parfois, s'enflammant pour leur cause plus juste,  
 Il écoute le cri dans les siècles jeté  
 Par Brutus ou Cinna vers l'âpre liberté.  
 Puis il grandit... Voici qu'une ombre mince passe  
 Devant ses yeux, toute jeunesse et toute grâce.  
 Il admire ce port royal, ce noble front.  
 Cette voix ineffable au beau timbre profond,  
 Morte depuis longtemps, lui demeure connue,  
 Car c'est la vôtre, ô coquette Catherine Hue !  
 Il vous revoit triomphante comme en ces jours  
 Lointains où vous passiez, ceinte de tant d'amours,  
 Que, le cœur enflammé d'une verve insolite,  
 Avec un bel entrain il écrivit *Mélite*.

Hélas ! Le doux fantôme aimé s'est écarté  
 Pour jamais ! Maintenant l'ample maturité  
 Couvre de fruits dorés le manteau de la treille.  
 On loue — et l'on envie en diable ! — ce Corneille  
 Qui dans Paris tombant du coche un beau matin  
 A, sans qu'on l'en priât, pris place au grand festin  
 De la Gloire ! Chimène aux plis de sa mantille  
 Joint l'amour de la France au deuil de la Castille,  
 Et Rodrigue, d'un cri de son cœur aguerri,  
 Met en fuite Mairet, Chapelain, Scudéry....

O bataille acharnée ! Heure d'orgueil et d'ombre !  
 La cabale partout s'étend pour faire nombre  
 Et recrute la foule inquiète des sots.  
 Les pédants solennels, les regratteurs de mots,  
 Le troupeau moutonnier des rimeurs à la mode  
 Dont un fade sonnet ou quatre strophes d'ode  
 Logent très largement tout le petit talent,  
 Les diseurs de Phébus, le railleur insolent,



Les bavards de la Cour et de l'Académie  
Sont dressés dans leur rage et dans leur infamie  
Et, brochant sur le tout, goutte ultime de fiel,  
Voici que, prononçant un arrêt solennel,  
Grand homme, si l'on veut, mais poète sinistre,  
Peste contre le *Cid* le Cardinal-Ministre.

Cette fois, le combat fait rage... Le pamphlet  
Siffle. Le pauvre auteur qu'on saisit au collet  
Et dont on veut plier le trop libre génie  
Va-t-il capituler devant tant d'avanie?  
Jamais! Il est debout, tout pareil au héros  
Qu'il fit surgir des vieux Romanceros.  
Tout ce qui le critique et tout ce qui complot  
S'affuble vainement du manteau d'Aristote.  
La riposte jaillit, prompte comme l'éclair,  
Laisant son dard subtil au profond de la chair.  
Hurlements! La fureur s'accroît... Chaque ruelle  
Décoche son brocard ou lance son libelle.  
Mais chaque soir aussi, les applaudissements  
Accueillent au Marais les deux héros charmants  
Que Richelieu, jaloux de toute la Castille,  
Rage de ne pouvoir loger à la Bastille!

Sachant bien ce qu'il vaut, croyant ce qu'on en dit,  
Corneille au spectateur, désormais, fait crédit :  
Tour à tour il lui peint la vertu des *Horaces*,  
Rome aux vers de *Cinna* pleurant sur ses disgrâces,  
La mort de *Polycucte* au pied des dieux meurtris,  
*Pompée* agonisant sur ses lauriers flétris,  
*Rodogune* sauvée ou, plaisant intermède,  
Le *Menteur* jovial précédant *Nicomède*.  
Et toujours le plaisir du parterre ravi  
A chaque acte joué se traduit à l'envi,  
Parmi le feu croisé des répliques sonores  
Peignant Rome sauvée ou la fuite des Mores,  
Par des cris répétés, des ferveurs, des bravos,  
Identiques toujours, pourtant toujours nouveaux,  
Que l'auteur, longuement, conserve dans l'oreille...



Ces temps-là ne sont plus... Tu peux mourir, Corneille!  
 Après avoir ouï tes beaux vers surhumains,  
 Condé ne viendra plus pour te serrer les mains.  
 Ceux d'autrefois sentaient dans leur âme profonde  
 Gronder l'âpre révolte ou le vent de la Fronde :  
 C'étaient de fiers soldats, de hardis partisans.  
 Ceux d'aujourd'hui, hélas ! sont si plats courtisans  
 Qu'on ne voit plus jamais au royaume des Gaules,  
 D'aventure, sauter les têtes des épaules.  
 Le siècle s'est fait femme et les cœurs sont fermés  
 A l'héroïque appel de ces vers enflammés  
 Qui faisaient tressaillir les nerfs, sous Louis treize.  
 On se range à l'avis du bon père La Chaise  
 Et pas un front n'est droit devant la Montespan.  
 Tu peux mourir, Corneille !

A ce monde rampant

Il faut d'autres accents, il faut d'autres génies.  
 Avec tes bonheurs morts tes gloires sont finies.  
 Ton souffle est impuissant et ton cœur est glacé.  
 Laisse la foule enfin oublier ton passé  
 Et la Cour se pâmer aux fadeurs de Racine....

Le visage de cire est plus pâle et s'incline....

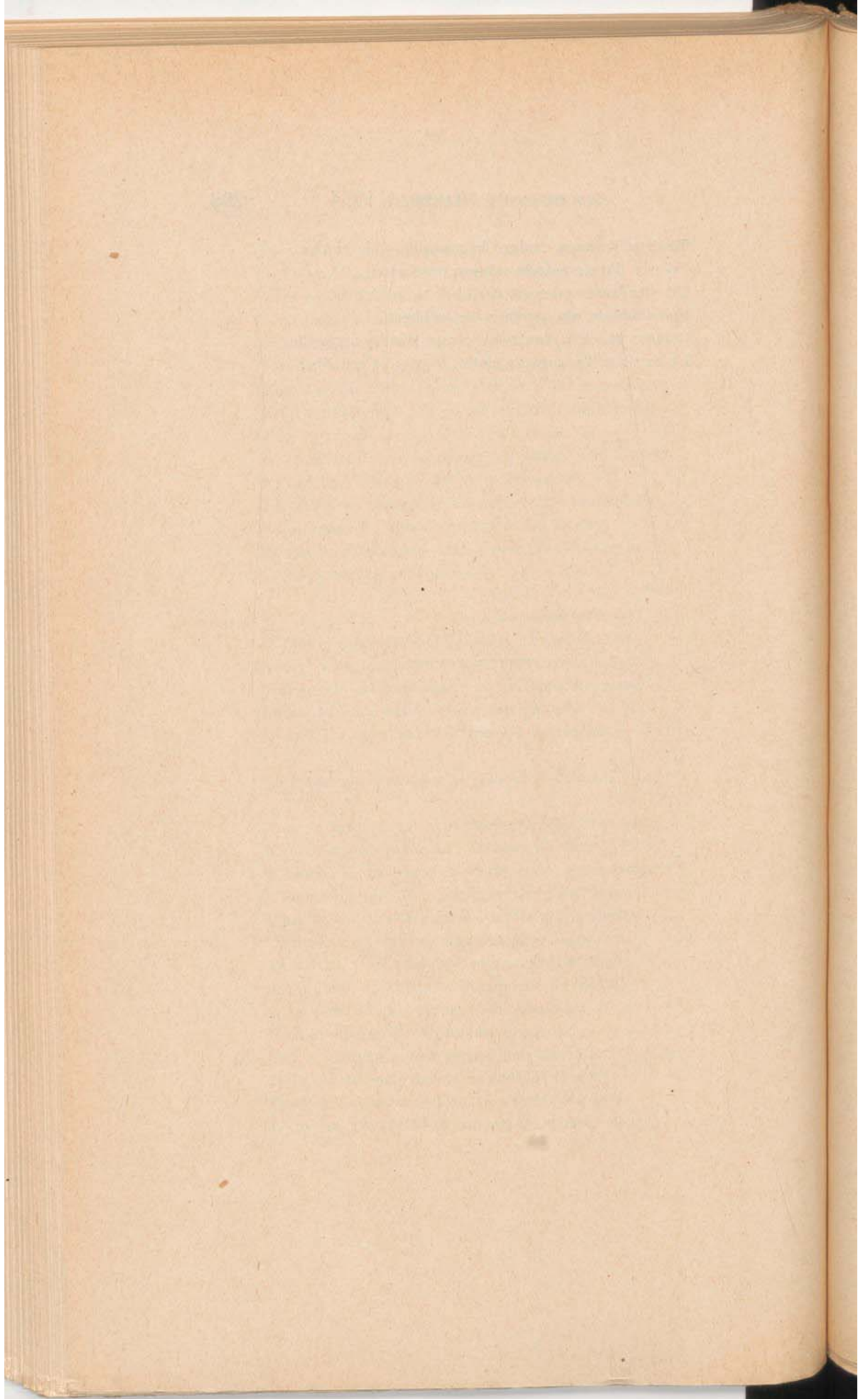
Non, tu ne mourras pas, Corneille ! Ta grandeur  
 N'est-elle pas fondée aux arcanes du cœur ?  
 A l'appel de tes vers, au chant clair de tes rimes,  
 L'âme humaine, d'un bond, escalade les cimes.  
 C'est de toi qu'elle apprend le devoir, la fierté.  
 T'aimer, c'est vénérer dans sa fleur la beauté,  
 Te suivre, c'est vouloir être grand, être digne,  
 Avoir l'aile de l'aigle et la candeur du cygne,  
 A la gerbe étoilée allumer son flambeau,  
 Être le citoyen de ce monde nouveau  
 Que le cerveau pensif estime une inconnue  
 Mais que le cœur devine au delà de la nue.  
 Tant que, dans sa prison, ce captif immortel,  
 L'homme, pourra lever son regard vers le ciel,



Tant qu'il saura, malgré la muraille et la chaîne,  
Colorer d'un espoir la minute prochaine,  
Tu viendras au-devant de lui dans la clarté  
Splendide de ton œuvre et de la liberté,  
Comme un dieu d'autrefois drapé d'aube vermeille  
Et sa voix chantera ta gloire, ô grand Corneille!

---







# EUGÈNE DELACROIX

(1799-1864)

Par M. G.-A. MANCHON

---

JE vais aujourd'hui, Messieurs, vous donner un très court résumé de la vie du grand artiste qui a exécuté l'admirable tableau de *la Justice de Trajan* que possède le Musée de Peinture de la Ville.

Ferdinand-Eugène Delacroix est né à Charenton le 8 avril 1799; il était le fils de Charles Delacroix, alors ministre près la République Batave, où il avait été envoyé par Talleyrand, qui aurait été, dit-on, le véritable père d'Eugène. Sa mère, née Victoire Oeben, appartenait à une famille d'ébénistes artistes. Oeben père avait été un élève de Boulle.

Delacroix a eu deux frères et une sœur; l'aîné, Henri, fut général; le second, Charles, qui était aussi dans l'armée, fut tué à Friedland. La bataille venait de finir, chacun se retirait, il rencontra son frère, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se félicitèrent réciproquement, Henri donna à Charles la moitié d'un morceau de pain qu'il avait caché, chose précieuse à ce qu'il paraît, et à peine s'étaient-ils séparés qu'un dernier boulet de canon emportait le malheureux Henri.

La fille avait épousé M. de Vorninac de Saint-Maur; il n'y a pas encore longtemps que l'abbaye de Valmont



et le château appartenait à un de ses descendants; on peut y voir les seuls essais de fresques que fit Delacroix pendant un de ses nombreux séjours à Valmont.

Ayant perdu de bonne heure son père et sa mère, la jeunesse de Delacroix fut assez triste; ses frères vivant loin de lui, il n'eut d'amis que parmi ses camarades de collège et l'amitié, la sainte amitié, comme il l'appelle, de ses condisciples fut pour lui le cordial qui le réconforta dans l'abandon où ses deuils le plongeaient.

Eugène Delacroix, nous dit Piron, un de ses amis, était assez grand, maigre, un peu frêle, mais bien pris dans sa taille, élégant de tournure et distingué de manières. Il avait les cheveux d'un noir de jais, les yeux vifs, le sourire aimable et spirituel, son teint était pâle et bilieux et sa figure paraissait petite sous ses cheveux touffus et soyeux. Il avait de petites mains nerveuses, adroites, plus aiguës que les griffes d'un chat. Sa mise était soignée, il recherchait les habitudes d'un homme du monde, on voyait clairement qu'il ne voulait pas être confondu avec ces héros d'atelier qui arrivent à la célébrité par l'excentricité de leur costume. Il parlait peu, son opinion s'énonçait par quelques phrases coupées. Il était très impressionnable, légèrement craintif, un peu défiant, mais en somme bon et généreux envers tous et surtout sans ressentiment ni longue rancune à l'égard de personne.

Homme bien élevé et d'esprit très cultivé, il était recherché dans le monde qu'il a fui souvent par raison de santé.

Travailleur infatigable, il tressaille comme un coupable toutes les fois qu'il entend les pas d'un visiteur; un coup de sonnette jette l'alarme dans sa maison; et si vous pouvez arriver jusqu'à lui, au moment de son travail, le peintre est arrêté court et sa journée est perdue, et vous pouvez être



assuré qu'il vous maudit en vous disant des choses charmantes.

Arrivé à un certain âge, il s'écriera : « D'où vient qu'à présent je ne m'ennuie pas un seul instant quand j'ai le pinceau à la main ? J'éprouve même que, si mes forces pouvaient y suffire, je ne cesserais de peindre que pour manger ou dormir. Autrefois, dans cet âge prétendu l'âge de la verve et de l'imagination, j'étais arrêté à chaque pas et souvent dégoûté ; aujourd'hui, je n'hésite plus, la maturité est complète, l'imagination est aussi fraîche, aussi active que jamais et délivrée des passions folles, mais les forces physiques manquent, les sens usés demandent le repos et pourtant quelle consolation je trouve encore dans le travail ! J'ai le bonheur de ne plus être heureux, comme je l'entendais autrefois. A quelle tyrannie sauvage l'affaiblissement du corps ne m'a-t-il pas arraché ? Il faut donc faire comme on peut. Si la nature nous refuse le travail au delà d'un certain nombre d'instant, ne lui faisons pas violence ; contentons-nous de ce qu'elle nous laisse ; jouissons du travail pour le travail lui-même et des heures délicieuses qui le suivent, ce repos a été acheté par une salutaire fatigue qui entretient la santé du corps, agit sur celle de l'âme et empêche la rouille des années de dévorer notre intelligence. »

Cela n'empêchait pas Delacroix d'avoir encore des rages de travail ; dans ces moments-là, dix ou douze toiles défilaient sur son chevalet comme les apparitions de la lanterne magique.

Théodore Sylvestre nous dit encore : « C'est un caractère violent, sulfureux, mais plein d'empire sur lui-même ; il se tient en prison dans son éducation d'homme du monde qui est parfaite ; né au cœur de la diplomatie, bercé sur les genoux de Talleyrand, il remplirait à la Rubens la plus



brillante ambassade. Il parle avec mesure, mais à ses attitudes impatientes on voit qu'il refrène son impétuosité. Il étonne par tant de fougue mêlée à tant de sang-froid.

« L'artiste qui dans la folle émulation aurait peint sur la pointe d'un clocher, comme il le dit lui-même, qui a fait à la diable *le Massacre de Scio*, dans un petit atelier humide, a besoin, vers la fin de sa vie, de beaucoup de précautions et de soins, l'atmosphère de son atelier est tellement chaude que les couleuvres y vivraient heureuses.

« Les sensations qui courent dans ses veines, plus rapides que l'électricité, le bouleversent vingt fois par jour. »

« Il y a vingt ans, nous écrivait George Sand, que je suis liée avec lui, et, par conséquent, heureuse de pouvoir dire qu'on doit le louer sans réserve, parce que rien dans la vie de l'homme n'est au-dessous de la mission si largement remplie du maître; et je n'ai probablement rien à vous apprendre sur la constante noblesse de son caractère et l'honorable fidélité de ses amitiés.

« Il jouit également des diverses forces du beau par les côtés multiples de son intelligence. Delacroix, on peut l'affirmer, est un artiste complet. Il goûte et comprend la musique d'une manière si supérieure qu'il eût été probablement un grand musicien s'il n'eût pas choisi d'être un grand peintre. Il n'est pas moins bon juge en littérature et peu d'esprits sont aussi ornés et aussi nets que le sien. Si son bras et sa vue venaient à se fatiguer, il pourrait encore dicter, dans une très belle forme, des pages qui manquent à l'histoire de l'art et qui resteraient comme des archives à consulter pour tous les artistes de l'avenir. Ne craignez pas d'être partial en lui portant une admiration sans réserve qui a commencé avec son



talent et vu grandir sa puissance, année par année, œuvre par œuvre.

« Tant de qualités brillantes et variées n'ont fait qu'embellir les études spéciales de l'artiste, le public sera bien surpris après sa mort si la collection innombrable et précieuse de ses essais en tous genres passe entière sous ses yeux. »

Comme vient de le dire George Sand, Delacroix aimait passionnément la musique, et voici ce qu'il dit à ce sujet :

« J'ai eu de très bonne heure un grand goût pour le dessin et la musique. Un vieux musicien qui était organiste à la Cathédrale de Bordeaux, où mon père était préfet, donnait des leçons à ma sœur. Pendant que je faisais mes gambades dans le salon où ces leçons se donnaient, ce bonhomme, qui avait été l'ami de Mozart, remarquait que j'accompagnais le chœur avec des basses et des agréments de ma façon dont il admirait la justesse et qui annonçaient une véritable aptitude musicale. Il demanda même à ma mère pour qu'elle fit de moi un musicien. »

Plus tard, en musique, ce ne sont que les chefs-d'œuvre des maîtres qui ont le privilège de l'émouvoir, encore faut-il que l'exécution en soit parfaite. Il est ravi quand il entend l'ouverture de *Coriolan* ou celle de *la Flûte enchantée*. Il a eu pour Chopin la passion la plus vive. M<sup>me</sup> Viardot, quand elle lui chantait un air de Gluck, le faisait rêver des semaines entières.

Delacroix, cependant, n'étudia pas la musique et fut mis au Lycée impérial à l'âge de neuf ans. Il dessinait déjà un peu; un oncle de sa mère, Henri Riesener, qui était un peintre distingué, eut certainement une influence sur sa détermination. Le musée de la ville possède une charmante *Léda* de Louis Riesener, son fils.



Quand Delacroix eut pris la résolution d'être peintre, toute sa volonté, toutes ses facultés, toutes ses ambitions ont appartenu à l'art.

En 1815, il entra dans l'atelier de Guérin et bientôt son goût pour la peinture devint une passion.

Voici ce que nous dit Delacroix : « Vers la fin de 1815, j'entrai chez Guérin pour y étudier la peinture. Je ne sais s'il s'est aperçu que je promisse quelque talent, mais il ne m'a jamais encouragé. Quand, en 1822, je fis le premier tableau que j'osai exposer, *le Dante et Virgile*, je le fis venir chez moi, par déférence, pour le lui soumettre; il n'en fit guère que des critiques et si je ne pus jamais tirer de lui son assentiment à mon désir de l'exposer, il est juste de dire, qu'après l'ouverture de l'exposition, m'ayant retrouvé à l'Académie où j'allais encore étudier en élève, sur les derniers bancs, il voulut bien me dire que ces Messieurs, c'est-à-dire les professeurs, avaient remarqué mon tableau.

« Le succès capital de ma carrière date de cette époque lointaine; je ne parle pas de celui que j'eus dans le public, mais de la manière flatteuse dont Gros me parla de mon tableau. J'idolâtrai son talent, le hasard me l'ayant fait rencontrer et apprenant que j'étais l'auteur du tableau en question, il me fit avec une chaleur incroyable des compliments qui pour la vie m'ont rendu insensible à toute flatterie. Il finit par me dire, après m'en avoir fait ressortir les mérites, que c'était du Rubens châtié. Pour lui qui adorait Rubens, c'était le plus grand éloge. Il me demanda s'il pouvait faire quelque chose pour moi; je lui demandai incontinent de me laisser voir ses fameux tableaux de l'Empire qui dans ce moment étaient dans l'ombre de son atelier. Il m'y laissa quatre heures, seul, au milieu de ses esquisses et de ses



préparations, en un mot il me donna les marques de la plus grande confiance. Mais ayant cru entrevoir par la suite une certaine aigreur dans les procédés de Gros à mon égard, qui avait certainement pensé à me prendre près de lui pour me faire avoir le prix de Rome dans son école, je compris que cela venait de ce que j'avais décliné cette protection, ayant déjà, malgré ma simplicité, tracé ma route d'un autre côté. »

Il avait fallu à Delacroix une singulière force de volonté pour résister aux propositions si flatteuses de l'homme éminent qui le distinguait et pour lequel il avait une si grande admiration. Un instinct secret lui avait dit que son indépendance valait mieux que le plus attrayant des servages.

Il continua à dessiner chez Guérin, mais il cherchait sa voie ailleurs et demandait à Raphaël, à Vélasquez, à Véronèse, et surtout à Rubens, les secrets de leur splendide peinture.

Malheureusement, sa constitution délicate, que de longues fièvres suivies par une maladie de poitrine avaient encore affaiblie, a influé sur l'ensemble de ses idées pendant le cours de sa vie.

Les plus petits excès se traduisaient chez lui par des fatigues exagérées, le repos et le silence étaient indispensables à la santé de Delacroix; l'air du soir, une veillée prolongée, une conversation animée l'abattaient, il perdait la voix et se trouvait réduit à s'enfermer pendant huit jours.

Depuis ses premières fièvres qu'il avait prises à vingt-quatre ans, jusqu'à sa mort, sa vie n'a été qu'une suite d'indispositions continuelles, il ne pouvait pas travailler longtemps de suite. A certains moments, cependant, il avait une énergie extraordinaire. Invité un jour par le duc d'Orléans à un bal costumé que celui-ci donnait aux Tuileries, malgré



une fièvre intense qui le tenait au lit, Delacroix, tout d'un coup, saute à bas de son lit, sonne sa fidèle gouvernante Jenny, lui dit de tirer d'un coffre un costume qu'il avait rapporté du Maroc et demande à son ami et collaborateur Lassalle de lui servir de valet de chambre. Celui-ci nous raconte ce qui suit : « La servante et moi l'affublâment de ce costume; pendant qu'elle courait chercher une voiture, j'achevais de placer à sa ceinture les armes indispensables à ce costume. Tout ce poids le fatiguant, il se trouva mal; j'étais très embarrassé de le faire revenir, quand Jenny revint, il était livide : « Il faut vaincre ou mourir, me dit-il, partons ! » S'étant regardé à la glace, il s'arrêta : « Mettez-moi un peu « de fard. » Lui ayant maquillé le tour des yeux, il avait vraiment l'air d'un prince d'Orient. Je l'aidai à descendre l'escalier, comme je sentais qu'à chaque marche il fléchissait, je le pris dans mes bras et le portai jusqu'à la voiture. Jenny l'accompagna munie de sels. Il ne voulait faire qu'une courte apparition. Il eut la chance de trouver au bas du grand escalier Alexandre Dumas qui l'aida à monter. Ils se présentèrent ensemble devant le prince qui fut surtout gracieux pour lui et le félicita sur son costume. Après cela, il se hâta de regagner sa voiture où l'attendait sa gouvernante. Il paya cette équipée par huit jours d'une fièvre et d'un malaise inexplicables. »

Delacroix sacrifia tout à son art, son existence même lui fut offerte sans marchandage. Pour avoir la tête plus lucide, dit Riesener, pour être plus propre au travail, il avait fini par supprimer le déjeuner et ne mangeait qu'une fois par jour, comme fit aussi, plus tard, Puvis de Chavannes. Les médecins l'avaient prévenu qu'il se tuerait. Il prétendait sentir mieux



qu'eux ce qui lui convenait; s'il déjeunait, il ne pouvait travailler et il ne pouvait se résoudre à cesser le travail.

L'amitié paraît avoir été pendant toute la durée de la vie de Delacroix le sentiment prédominant de sa nature; ses lettres fourmillent d'expressions délicates, de formules affectueuses.

Les vrais amis de Delacroix, les fidèles ont été les amis de sa jeunesse. Il y avait un jour de repos complet auquel Delacroix pensait plusieurs mois à l'avance, comme un enfant attend le jour de l'an, c'était celui de la Saint-Sylvestre; la réunion avait lieu tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des amis de la vingtième année. Autour d'un repas très simple, à la flamme d'un punch joyeux, on enterrait l'année écoulée, en tournant des regards pleins d'espoir vers celle qui commençait.

Delacroix a écrit des lettres charmantes où son excellent cœur exalte l'amitié: « Sainte amitié, amitié divine, écrit-il à un de ses amis, non, je ne suis pas digne de toi. Tu m'enveloppes de ton amitié, je suis ton vaincu, ton captif. Je n'ai jamais aimé un homme comme toi, mais ton cœur, j'en suis sûr, sera inépuisable. »

Ailleurs, il s'écrie: « Je me recueille, j'oublie tout ce qui m'entoure; je pense à ce qui m'est encore cher sur la terre. Je ne suis heureux, tout à fait heureux, que lorsque je suis avec un ami. »

Il allait souvent à Nohant où il passait d'excellents moments; il y retrouvait Chopin qu'il aimait et qu'il admirait. « Par instants, écrit-il, il arrive par la fenêtre ouverte sur le jardin des bouffées de musique qui se mêlent au chant du rossignol. » « J'ai encore à Nohant, écrit-il, des tête-à-tête à perte de vue avec Chopin que j'aime beaucoup et qui est



un homme d'une distinction rare, c'est le plus vrai artiste que j'aie rencontré. Il est de ceux, en petit nombre, qu'on peut admirer et estimer. » Ailleurs, il dit : « Chopin m'a joué du Beethoven divinement bien : cela vaut bien de l'esthétique. »

Parmi les personnes qui ont joué dans la vie de Delacroix un rôle prépondérant, il faut parler de Jenny Léguillon, cette gouvernante qui fut d'un dévouement absolu pour le peintre, mais dont bien de ses amis ont eu à souffrir de son humeur fantasque, fortement encouragée par l'autorité absolue dont elle jouissait dans l'intérieur de son maître.

M. Piron, qui la connut mieux que personne, dit que Delacroix la consultait sur toutes choses, sur la tenue de sa maison et même sur sa peinture.

Jenny n'était pas une servante comme celle de Molière, elle vivait dans le genre d'intimité qui liait Piron à M<sup>lle</sup> de Bar; c'était une Egérie gouvernante d'un ordre intermédiaire. Elle avait pris dans la confiance de Delacroix une place absolue. On n'entrait qu'avec son agrément et le plus grand nombre des visiteurs, surtout dans les dernières années, était sévèrement éconduit; tout visiteur qui parlait trop ou surtout faisait trop parler Delacroix, qui l'empêchait de travailler, était éconduit.

L'attachement de Jenny, en même temps que l'exercice d'une autorité toujours croissante devait lui assurer un gouvernement sans contrôle et Jenny avait raison, quand elle disait que l'amour du monde aurait tué Delacroix plusieurs années plus tôt sans son active surveillance. Bientôt, personne ne put balancer son crédit, il n'y avait d'autre volonté que la sienne et tout pliait devant cette volonté. Elle arriva si bien à éloigner tous les amis de Delacroix qu'il est mort



seul, entre les mains de sa gouvernante, privé des consolations que la présence d'amis ou de parents aurait pu lui procurer.

Delacroix a-t-il eu des liaisons attachantes? A-t-il pensé au mariage? Non. L'amour et l'art ne pouvaient habiter sous le même toit et il a tout sacrifié à l'art, sauf l'amitié. Il en arriva même à considérer l'amour comme le plus dangereux ennemi d'un artiste, qu'il trouble, auquel il fait perdre un temps précieux.

Quand il est dans la période de grande lutte, il écrit à son ami Souhet : « Tu me crois donc un homme bien répandu? Les quelques soirées où je vais par hasard m'ennuyer et me désennuyer finissent au total par me fatiguer physiquement à l'excès. Le plus souvent, je suis accaparé par quelque jobard qui me parle peinture à tort et à travers. Des femmes, cela ne m'en procure pas, je suis trop pâle et trop maigre. La grande préoccupation de mon existence, celle qui tient en suspens et en échec les hautes et puissantes facultés que la nature m'a accordées, au dire de quelques bonnes gens, c'est d'arriver à payer mon terme tous les trois mois et de vivoter mesquinement. J'ai un rare génie qui ne va pas jusqu'à me faire vivre paisiblement comme un commis. L'esprit est le dernier des éléments qui conduisent à la fortune; cela sans figure, sans exagération, L'imagination, quand, pour comble de malheur, ce don fatal accompagne le reste, consomme la ruine, achève de flétrir, de briser dans tous les sens l'âme infortunée. L'amour de la gloire, passion menteuse, feu follet ridicule qui conduit toujours droit au gouffre de tristesse et de vanité. Je ne parle pas de l'amour qui a les peines les plus cuisantes, mais qui a quelques instants rafraîchissants. Si j'avais des enfants, je demanderais au ciel qu'ils soient bêtes et qu'ils aient du bon sens. »



Delacroix a non seulement été un peintre extraordinaire, mais aussi un écrivain d'un grand mérite. Ses études sur les maîtres, comme celles sur Rubens, Raphaël, Gros, Prud'hon, Lawrence et Pujet, sont remarquables, ainsi que le récit qu'il a fait de la vie du Poussin. Et voici quelques lignes très intéressantes sur Géricault : « Il faut placer au nombre des plus grands malheurs que les arts aient pu éprouver de notre temps la mort de l'admirable Géricault. Il a gaspillé sa jeunesse, il était extrême en tout, il n'aimait à monter que des chevaux entiers et choisissait les plus fougueux. Je l'ai vu plusieurs fois au moment où il montait à cheval : il ne pouvait presque le faire que par surprise ; à peine en selle, il était emporté par sa monture.

« Un jour que je dînais avec lui et son père, il nous quitte avant le dessert pour aller au Bois de Boulogne. Il part comme un éclair, n'ayant pas le temps de se retourner pour nous dire bonsoir et moi de me remettre à table avec le bon vieillard. Au bout de dix minutes nous entendons un grand bruit, il revenait au galop, il lui manquait une des basques de son habit, son cheval l'avait serré je ne sais où et lui avait fait perdre cet accompagnement nécessaire. Un accident de ce genre fut la cause déterminante de sa mort. Depuis plusieurs années déjà, les accidents, suites de la fougue qu'il portait en amour comme en tout, avaient horriblement compromis sa santé. Il ne se privait pas pour cela, tout à fait, de monter à cheval. Un jour, dans une promenade à Montmartre, son cheval l'emporte et le jette par terre, contre une pierre, à l'endroit de la boucle absente de son pantalon, où se trouvait un bourrelet qu'il avait formé pour y suppléer. Cet accident lui causa une déviation dans l'une des vertèbres, laquelle n'occasionna pendant un temps assez long que des



douleurs qui ne fussent pas un avertissement suffisant du danger. Biot et Dupuytren s'en aperçurent quand le mal était déjà presque sans remède : il fut condamné à rester couché et moins d'un an après, il mourut le 28 janvier 1824.

« La vente qui eut lieu après sa mort fut loin d'être fructueuse. La totalité du prix ne s'en éleva pas à beaucoup près à celui d'un seul des tableaux que l'on s'est disputé à la vente de la duchesse d'Orléans.

« Il fallut plusieurs années de négociations pour décider le gouvernement à donner 6.000 francs de la *Méduse*, laquelle avait été adjugée à ce prix, lors de la vente à ce pauvre Dorny, qui l'avait prise par dévouement. C'est à la persistance de Forbin, le Directeur des Musées sous la Restauration et sous Louis-Philippe, que l'on peut voir au Louvre ce bel ouvrage dont personne ne voulait.

« Géricault avait de la fortune, assez pour lui donner trop d'occasions de distractions ; vers la fin de sa vie, ayant placé son argent à gros intérêt chez son ami Mussard, dont la déroute fut complète, il fut à peu près ruiné et je l'ai vu, dans ses derniers temps, vendre à des prix médiocres d'admirables esquisses ou tableaux. Quoiqu'il me reçût avec familiarité, la différence d'âge et mon admiration pour lui me placèrent à son égard dans la situation d'un élève respectueux. Il avait été chez le même maître que moi et au moment où je commençais ; je l'avais déjà vu, lancé et célèbre, faire à l'atelier quelques études. Il me permit d'aller voir sa *Méduse*, pendant qu'il l'exécutait dans un atelier bizarre qu'il avait pris aux Ternes. L'impression que j'en ressentis fut si vive, qu'en sortant, je revins toujours courant et comme un fou à la rue de la Planche où j'habitais alors. »

Delacroix fit plusieurs voyages : il partit un jour avec



Bonington pour Londres, c'était en 1825. Il fut très impressionné par Constable et Lawrence, et, de retour à Paris, il modifia sa manière de peindre et transforma *le Massacre de Scio* qui parut à la fin de 1825.

Son second voyage eut lieu vers 1832. Il le fit au Maroc avec le comte de Mornay, pour lequel il avait une grande sympathie. Il en rapporta des montagnes de dessins et de croquis; il put aller jusqu'à Méquinez, où l'empereur du Maroc recevait M. de Mornay, et ce voyage marque le point de départ de la réputation de Delacroix; il exposa les *Jeunes Mauresques*, *la Noce juive* et les *Convulsionnaires* à Tanger, qui eurent un vrai succès. C'est à partir de ce moment qu'il compte des admirateurs passionnés, qu'il devient chef d'école et que la fortune commence à lui sourire.

En 1833, sa vie matérielle est assurée, il peut enfin rêver, travailler et produire en suivant l'impulsion de son talent.

M. Lasalle-Borde nous donne des indications très intéressantes sur sa manière de travailler : « Il était très minutieusement propre, dit-il, et dans sa personne et pour sa peinture. Il fallait que sa palette fût préparée avec beaucoup de soin. Il avait dressé sa gouvernante à la faire et à la défaire, elle s'en tirait à merveille. Avant de peindre, il composait des tons sur sa palette qui facilitaient la rapidité de l'exécution. Il m'en a donné la clef sans réserve, cela étant nécessaire pour l'aider comme il le voulait dans nos travaux. Il ne pouvait pas travailler longtemps et sa mauvaise santé l'obligeait d'adopter une manière de peindre qui lui permit d'interrompre et de reprendre facilement son travail. Il s'interrompait souvent et reposait ses nerfs en fredonnant quelque air avec une guitare, puis il reprenait sa palette et peignait quelques instants avec une verve toute fébrile.



Lorsque ses nerfs ne le servaient pas, il tombait dans une prostration pénible à voir : ce n'était pas le même homme. Mais, à certains moments, il avait une énergie extraordinaire. »

Delacroix qui était si indépendant, si libre d'allures, si indomptable en matière d'art, eut cependant un très vif désir d'être de l'Institut, et il se présenta pour la première fois le 4 novembre 1837. En posant sa candidature, il disait au président : « Voici les noms de quelques-uns des ouvrages sur lesquels je prends la liberté d'appeler les souvenirs indulgents de l'Académie :

« *Le Dante et Virgile, le Massacre de Scio, le Christ au Jardin des Oliviers, Marino Foliero, les Femmes d'Alger, Saint Sébastien, les peintures de la Chambre des Députés.* »

Il ne fut pas nommé, et c'est seulement en 1859, soit vingt-deux ans plus tard, après avoir vu lui préférer Schnetz, Langlois, Couder et Cogniet, qu'il prit place sous la coupole.

Il écrivit alors à un de ses amis : « En somme, quoique tardive, cette élection est utile et il me semble plus à propos, maintenant qu'elle est faite que je ne me le figurais auparavant; aux félicitations que je reçois, je vois qu'elle était presque nécessaire, pour qu'une certaine partie du public me mît à une certaine place; cela a rassuré un bon nombre d'admirateurs et quoiqu'il n'y eût rien de changé dans la valeur de l'homme et dans celle de ses ouvrages, il y fallait absolument l'étiquette. »

Cette nomination à l'Institut, venue après tant d'années d'attente et de sollicitations aussi vaines que répétées, marque à peu près la fin de la carrière active et militante de Delacroix. L'ambition s'éteint, la santé fléchit de plus en plus. Il vivait retiré à Champrosay, mais bientôt, pris de violents vomis-



sements de sang, il déclina rapidement et le 13 août 1864, un des grands peintres modernes s'éteignait.

Suivant une des clauses du testament de Delacroix, il prescrivait qu'une vente de ses œuvres eût lieu, elle produisit plus de 200.000 francs. Philippe Barty nous dit que l'on trouva dans ses cartons plus de six mille dessins, aquarelles, croquis, etc.

Je terminerai cette étude, bien incomplète, par quelques lignes du grand poète Charles Baudelaire, qui fut aussi un grand critique d'art, et qui, dès 1845, avait remarqué les peintures de Delacroix et en avait fait une critique des plus élogieuses : « Un des caractères principaux du grand peintre est l'universalité. M. Delacroix est universel; il a fait des tableaux de genre pleins d'intimité, des tableaux d'histoire pleins de grandeur. Lui seul, peut-être, dans notre siècle incrédule, a conçu des tableaux religieux qui n'étaient ni vides, ni froids comme des œuvres de concours, ni pédants, mystiques ou néochrétiens, comme ceux de tous ces philosophes de l'art qui font de la religion une science d'archaïsme et croient nécessaire de posséder avant tout la symbolique et les traditions primitives pour remuer et faire chanter la corde religieuse.

« Une qualité très grande, très vaste du talent de M. Delacroix, et qui fait de lui le peintre des poètes, c'est qu'il est essentiellement littéraire; non seulement sa peinture a parcouru toujours avec succès le champ des hautes littératures; non seulement elle a traduit, elle a fréquenté Arioste, Dante, Byron, Walter Scott, Shakespeare, mais elle sait révéler des idées d'un ordre plus élevé, plus fines, plus profondes que la plupart des peintres modernes. Et remarquez bien que ce n'est jamais par la grimace, par la minutie, par la tricherie



des moyens que M. Delacroix arrive à ce résultat, mais par l'ensemble, par l'accord profond, complet, entre son sujet, sa couleur, son dessin et par la dramatique gesticulation de ses figures.

« Edgar Poe dit, je ne sais où, que le résultat de l'opium pour les sens est de revêtir la nature entière d'un intérêt surnaturel, qui donne à chaque objet un sens plus profond, plus volontaire, plus despotique. Sans avoir recours à l'opium, qui n'a connu ces admirables heures, véritables fêtes du cerveau, où les sens plus attentifs perçoivent des sensations plus retentissantes, où le ciel d'un azur plus transparent s'enfonce comme un abîme plus infini, où les sons tintent musicalement, où les couleurs parlent, où les parfums racontent des mondes d'idées? Eh bien! la peinture de M. Delacroix me paraît la traduction de ces beaux jours de l'esprit. Elle est revêtue d'intensité et sa splendeur est privilégiée. Comme la nature aperçue par des nerfs ultra-sensibles, elle révèle le surnaturalisme.

« Que sera M. Delacroix pour la postérité? Que dira de lui cette redresseuse des torts? Il est déjà facile de l'affirmer sans trouver trop de contradicteurs. Elle dira, comme nous, qu'il fut un accord unique des facultés les plus étonnantes, qu'il eut, comme Rembrandt, le sens de l'intimité et la magie profonde; l'esprit de combinaison et de décoration comme Rubens, la couleur féérique de Véronèse; mais qu'il eut aussi une qualité *sui generis*, indéfinissable et définissant la partie mélancolique et ardente du siècle, quelque chose de tout à fait nouveau, qui a fait de lui un artiste unique, sans générateur, sans précédent, probablement sans successeur, un anneau si précieux qu'il n'en est point de rechange et qu'en le supprimant, si pareille chose était possible, on supprimerait un



monde d'idées et de sensations, on ferait une lacune trop grande dans la chaîne historique. »

Messieurs, Baudelaire avait vu juste, la postérité a confirmé ce qu'il prévoyait, Delacroix est sans conteste le plus grand de nos peintres modernes et la ville de Rouen peut être fière de posséder, dans son Musée, la plus splendide et la plus complète de ses œuvres.

---



# LE PARLEMENT DE NORMANDIE

ET

## L'UNIVERSITÉ DE CAEN

*Intervention du Parlement dans l'élection du Recteur en 1767*

Par M. G. DE BEAUREPAIRE

---

SI les rapports entre l'Université de Caen et le Parlement de Normandie furent généralement excellents, il faut bien reconnaître que parfois des difficultés assez sérieuses surgirent entre leurs représentants. En ce qui concerne le conflit que je me propose d'exposer, l'origine en était due aux membres de l'Université. A l'époque où se déroulent les incidents que je vous demande la permission de rappeler, il est certain que les membres de l'Université normande étaient profondément divisés. Quelle était l'origine de ces querelles? Sont-ce de simples rivalités entre Facultés? Faut-il les faire remonter à la dispersion des Jésuites, au sort réservé au Collège du Mont? A vrai dire, je crois qu'il s'agit surtout du Collège du Mont confié aux Jésuites et sur lequel, après leur dispersion, la Ville et l'Université prétendaient l'une et l'autre des droits.

En tout cas, grâce aux conclusions prises par M. de Belbeuf, procureur général du roi, à la date du 30 mars 1767, nous saurons comment le conflit va se préciser entre les membres de l'Université à l'occasion de la nomination d'un



recteur au lieu et place de M. Godard, principal du Collège du Mont.

Le 5 mars, l'Université de Caen s'était assemblée à l'occasion de réparations à faire à l'une des fermes du Collège du Mont. Cette assemblée fut renvoyée au 17 puis au 23 mars avec la clause qu'il ne serait pas besoin de donner aucun billet de convocation. L'assemblée du 17 n'était composée que de dix membres et parmi eux ne se trouvait aucun membre des deux Facultés de Droit.

Le 23, l'assemblée est composée de vingt membres : le s<sup>r</sup> Lentaigne représente seul la Théologie et M. de la Berardièrre les deux Facultés de Droit. Dans cette dernière assemblée, après avoir traité la question des réparations, M. Godard, alors recteur, fit la déclaration suivante : « Messieurs, la place dont vous m'avez honoré parmi vous m'impose la loi de veiller avec attention à tout ce qui touche l'honneur et les intérêts de la Compagnie. Pour remplir jusqu'à la fin un devoir aussi indispensable, je me crois obligé de vous déférer les bruits qui se sont répandus de toutes parts, que vous avez entendus comme moi et que je désire être sans fondement. On dit que certains membres du Corps, prévenant l'élection qui doit être faite demain d'un nouveau recteur, ont proposé à d'autres membres de les choisir et ont pris des mesures pour assurer leur choix. Si le fait est réel, ils se sont imaginés, sans doute, être revêtus seuls d'une autorité qui cependant vous appartient à tous... », et il ajoutait : « Vous seriez en droit, si j'avois gardé le silence, de m'en faire des reproches, d'autant mieux fondés que l'état actuel des affaires exige, plus que jamais, un homme attentif et digne de la confiance dont vous l'honorerez. Le Collège, dont nous réclamons actuellement la propriété, ne seroit point



devenu, en 1608, la proie des étrangers, si le Recteur de ce temps-là avoit été fidèle aux devoirs de sa charge. Vous avez dit, dans vos Requêtes et Mémoires, présentés au Roi et à sa Cour de Parlement, que vos plus précieux intérêts sont essentiellement liés à la restitution de ce collège : il vous faut donc un chef qui sache et qui veuille sincèrement faire valoir en votre nom les droits légitimes que vous y prétendez. Votre sagesse ordinaire vous suggérera les moyens de vous le procurer. Je demande qu'on en délibère (1).

« Sur quoi l'Université ayant délibéré, après avoir pris communication des pièces justificatives du fait de 1608, rapporté par M. le Recteur, voulant prévenir les inconvénients qui, dans les circonstances présentes et vu l'état actuel des affaires, pourroient naître de l'infraction de l'art. 31 du Règlement de 1586, par lequel il est ordonné que « *l'Élection du Recteur de l'Université sera faite sans brigue et autres moyens sinistres tendans à corruption de suffrage et voix* », a considéré que parmi ceux de ses membres qui ont les qualités requises pour le devenir et qui méritent sa confiance, elle peut sûrement la donner à MM. Goubin, Professeur de médecine, Lévêque, Professeur de philosophie, et Moysant, Professeur de rhétorique et docteur en médecine; pourquoi elle a arrêté d'une voix unanime de tous les délibérans que les augures, qui aux termes de l'art. 1<sup>er</sup> du Règlement de 1699, seront nommés demain par les Facultés pour élire M. le Recteur, choisiront l'un des trois ci-dessus désignés et afin qu'ils ayent connoissance de la conclusion de ce jour

(1) Archives de la Seine-Infér., B, Parlement : Affaires ecclésiastiques, Université de Caen. — Cf. actes et conclusions, 1767. A. BÉNET, *Archives de l'Université de Caen*, D 528.



et qu'ils s'y conforment, le greffier-secrétaire en donnera lecture dans chacune des cinq facultés avant l'élection desdits augures, auxquels M. le Recteur aura la bonté de faire prêter le serment dans la forme suivante : *Juratis vos eum, ex tribus ab Universitate designatis, quem dignissimum judicaveritis, electuros* et supposé qu'aucun d'eux refusassent de prêter ce serment (ce qui prouveroit qu'ils seroient effectivement dans le cas prévu par l'art. cité du Règlement de 1586), ils seront privés de leurs voix et suffrages et autres augures seront aussitôt nommés par les Facultés. »

Cette conclusion, nous dirions aujourd'hui cette délibération, d'ailleurs assez singulière, était signée par vingt membres, et notamment par Godard (2), recteur, Lentaigne, de la Berardière. Je l'ai rapportée en entier parce que, loin de disposer à la paix et à l'union, elle allait faire surgir toute espèce de difficultés et provoquer dans l'Université de nouvelles divisions.

La proposition de changer ainsi les conditions d'élection du recteur était irrégulière; elle aurait justifié une assemblée extraordinaire. On aurait dû conférer auparavant avec les Doyens des Facultés et envoyer des convocations à tous les membres de l'Université, suivant l'ancien usage.

(2) A la même époque, arrêt du Parlement entre Bernardin Housset, licencié en droit civil et canonique, gradué, dûment qualifié en l'Université de Caen, pourvu par l'évêque de Bayeux au doyenné de l'église collégiale du Sépulcre de Caen, appelant de sentence rendue au bailliage de Caen, d'une part, et Jean-Jacques-François Godard, licencié ès lois, professeur royal d'éloquence, septennaire et émérite de rhétorique, recteur de l'Université, official de la Trinité de Caen et de Fécamp, ancien directeur et membre de l'Académie, principal du Collège du Mont et doyen du Sépulcre, intimé en appel. — Confirmation de la sentence dont est appel.



Contraire à l'article 32 du Règlement de 1586 (3), à l'article 31 du Règlement de la Cour du 22 août 1586, elle l'était également à l'article 2 d'un arrêt de la Cour du 25 juin 1642 et à l'arrêt de la Cour du 24 août 1699.

Suivant ces règles, le recteur devait être élu à la pluralité des voix et pris de toutes les Facultés, par un augure député par chaque Faculté. La décision du 23 mars avait pour résultat d'exclure du rectorat tous les membres de l'Université à l'exception de trois sujets désignés. Aucun membre de la Faculté de Théologie et des deux Facultés de Droit n'y pouvait prétendre, ce qui était contraire aux règlements. De plus, on prescrivait un serment jusqu'alors inconnu et l'on avait ajouté que si les augures refusaient de prêter le serment, ils seraient privés de leurs voix et suffrage et qu'aussitôt il serait nommé d'autres augures par les Facultés.

Au jour convenu, c'est-à-dire le 24 mars, l'Université assemblée, le greffier donna lecture de la conclusion précédente. Naturellement les Facultés de Théologie et de Droit firent leurs protestations. Ensuite, il fut procédé par chaque Faculté à la nomination des augures. Ceux des deux Facultés de Droit et de la Faculté de Théologie ayant refusé de prêter le nouveau serment, M. Lentaigne se nomma lui-même

(3) Arrest et règlement de la Cour de Parlement sur les disciplines libérales de l'Université de Caen, publié en la Congrégation générale de la dite Université le 10 octobre 1586; voir le texte dans *l'Inventaire des Archives de l'Université de Caen*, D 51. — Arrêt de réformation du Parlement du 22 août 1586; application de la réforme: Prentout, dans *l'Université de Caen, son passé, son présent*, pp. 110 et 114. — Arrest en forme de règlement pour l'Université, 25 juin 1642: Arch. de l'Université de Caen, D 52. — Règlement de l'année 1699, *ibid.*, D 54, résumé par Prentout, *loc. cit.*, p. 146.



augure pour sa Faculté à la place de M. Le Clerc de Beauberon et M. de la Berardière déclara que les deux Facultés dont il était membre s'opposaient à la nomination de nouveaux augures, en sorte que les Facultés des Arts et de Médecine, avec M. Lentaigne, nommèrent pour recteur M. Lévêque, professeur au Collège du Mont. D'un autre côté, les deux Facultés de Droit avec M. Leclerc de Beauberon, nommé augure par sa Faculté, élirent pour recteur M. Neveu, professeur septennaire au Collège du Bois (4).

Dans les Registres secrets du Parlement (5), à la date du jeudi 26 mars, voici ce que nous relevons :

« Après la grande audience, M. le Premier Président rentré a donné ordre au greffier d'assembler les Chambres, ce qu'il a fait et icelles assemblées, compris les Requêtes du Palais, M. le Premier Président dit qu'il vient de recevoir une lettre de Caen par laquelle on lui marque qu'il y a de la division dans l'Université et qu'il y a été nommé deux recteurs, par quoy délibéré, il a été arrêté que le Procureur général du Roy sera mandé et chargé de s'informer des causes de cette division, de se faire remettre les conclusions de l'Assemblée générale de l'Université et des assemblées particulières des Facultés pour en rendre compte, être par lui requis et par la Cour ordonné ce qu'il apartiendra.

« Signé : Hue de Miroménil. »

(4) En vertu de l'arrêt de 1699, nul professeur des Arts ne pouvait être élu recteur à moins de sept années d'enseignement, mesure destinée à éloigner les jeunes professeurs de la dignité rectorale.

(5) Arch. de la Seine-Inférieure.



« Le Procureur général mandé et entré, M. le Premier Président lui a fait part de l'arrêté cy-dessus et, le même jour, à l'audience de relevée, la Grand Chambre assemblée, le Procureur général du Roy aiant demandé à entrer et icelui entré a présenté une réquisition et plusieurs pièces concernant la division qui règne dans l'Université et la nomination de deux recteurs, sur quoy délibéré il a été arrêté que la matière sera examinée par MM. d'Ausouville, de Vigneral, d'Ecaquelon, du Fossé, Pigou, Le Boullenger de Rauville, de Normanville et de Beuville, commissaires à ce députés.

« Signé : Hue de Miroménil. »

Pendant ce temps, les partisans de M. Lévêque font imprimer un mémoire intitulé : « *Moyens sommaires* que l'Université de Caen a l'honneur de présenter aux Chambres assemblées pour prouver la validité de l'élection qu'elle a faite (le 24 mars) de son recteur en la personne de M. Lévêque. »

« L'élection de M. Neveu — lisons-nous dans ce mémoire — ne peut qu'encourir l'indignation des magistrats vengeurs des règles et rigides observateurs des formes; au reste, les opposants eux-mêmes sentent le vice de leur conduite et pour se soustraire à la censure qu'elle mérite, en abandonnent la défense et conviennent de son irrégularité; à ce moyen, l'élection de M. Lévêque demeure mais est-elle régulière elle-même? »

Je ne reproduirai pas les divers arguments invoqués, qu'il me suffise d'indiquer les raisons qui, d'après le mémoire, justifiaient l'ostracisme porté contre les membres des Facultés de Droit et de Théologie : elles nous révéleront en même



temps les causes qui divisaient l'Université. « Puis donc qu'il en faut expliquer les raisons au grand jour, les voici, dit le factum. Dans la faculté de Droit, il n'y avoit que M. Duclos Paulmier qui put prétendre au Rectorat parce que lui seul des professeurs n'est pas marié. Or l'Université ne pouvoit penser à lui, tant qu'il ne lui auroit pas donné la satisfaction qu'elle en a droit d'exiger : elle l'a choisi pour son député au Conseil, aux fins d'y poursuivre la réunion et l'assurance de la propriété du Collège du Mont. Quel a été le fruit de ses démarches? Quel a été l'emploi des deniers considérables qui lui ont été confiés? Quelle a été en un mot sa gestion?... C'est ce que l'Université n'a encore pu scavoir de lui; quelques invitations qu'elle lui ait faites, il n'a point jusqu'à présent voulu rendre de compte; elle avoit donc tout lieu d'en être mécontente, elle pouvoit le mettre à l'écart jusqu'à ce qu'il se fût conformé aux règles et eût rempli ce que la décence, l'équité, l'honneur sembloient lui prescrire. Pour la faculté de Théologie, prendre parmi elle un recteur, n'eût-ce pas été en prendre un, en quelque sorte, parmi les ennemis de l'Université, les fauteurs de son schisme? La Cour se rappelle l'esprit qui domine dans ce corps, son opposition aux maximes du royaume, son mépris pour les arrêts de la Cour; combien d'arrêts le Parlement n'a-t-il pas rendu pour enchaîner le zèle déréglé de la plupart de ces docteurs, pour exclure les uns, pour flétrir les autres... » Le factum rédigé par M<sup>e</sup> Lemaitre, avocat, et signé par Lelièvre, professeur et député de l'Université de Caen, porte la date du 29 mars, mais s'il fut remis en temps utile à la Cour il fut sans influence sur les décisions du Parlement.

Le lendemain, lundi 30 mars 1767, au nom de ses col-



lègues, M. de Vignerai rend compte à la Cour de l'examen qu'ils ont fait du réquisitoire de M. de Belbeuf, des pièces qui y sont jointes au sujet de la division qui règne dans l'Université et de l'élection de deux recteurs. Après délibération, l'arrêt suivant (6) est rendu : « La Cour, toutes les Chambres assemblées, a reçu et reçoit le Procureur général du Roy appelant des conclusions et élections du Général et des Facultés de l'Université de Caen des 23 et 24 de ce mois, a tenu son appel pour bien et duement relevé et y faisant droit a cassé et annulé lesd. conclusions et élections comme contraires aux règlements et aux usages de lad. Université a fait et fait défense à tout membre de l'Université d'en proposer et au corps d'en arrêter et faire de semblables à l'avenir et pareillement a fait et fait défense auxd. Lévêque et Leneveu d'exercer les fonctions et de prendre la qualité de recteur, a ordonné et ordonne que par devant le s<sup>r</sup> de Doublemont, conseiller, commissaire à ce député, lequel se transportera dans la ville de Caen, il sera procédé, en la présence de M<sup>e</sup> Charles, substitut du Procureur général du Roy, aux jour et heure qui seront indiqués par led. s<sup>r</sup> Conseiller commissaire, à une nouvelle nomination d'augures et élection de recteur dans la forme ancienne et accoutumée, a fait et fait défense, pour cette fois seulement, d'élire pour recteur lesd. Lévêque et Leneveu et de nommer pour augures lesd. Deschamps, Le Manissier, Lentaigne, Le Clerc, Paulmier et du Douët; à laquelle fin le présent arrêt sera signifié, à la Requête du Procureur général du Roy, à chaque faculté de l'Université de Caen aux fins de s'y conformer. »

(6) *Reg. secrets du Parlement*, Arch. de la Seine-Infér. — Cf. Archives de l'Université de Caen, D 532.



A la date du 15 avril, l'arrêt était en effet signifié à M. Foubert Despalières, professeur et doyen de la Faculté de Droit canonique, demeurant paroisse Saint-Julien; à M. Dudouët, professeur et doyen de la Faculté de Droit civil, demeurant paroisse Saint-Pierre; à M. Louvel, professeur et doyen de la Faculté des Arts, demeurant paroisse Saint-Sauveur; à M. de Parfouru, professeur et doyen de la Faculté de Médecine, demeurant paroisse Saint-Pierre, enfin à M. Leclerc de Beauberon (7), professeur et doyen de la Faculté de Théologie, demeurant paroisse Saint-Jean. Copie de l'arrêt était également délivrée aux professeurs de chacune des Facultés. Entre-temps, M. de Doublemont, conseiller, écrit au Premier Président pour le consulter sur la manière dont il doit s'acquitter de sa mission; le mercredi 8 avril, sa lettre est communiquée aux Chambres assemblées. Après délibération (8), « la Cour assurée que les contestations qui se sont élevées par le passé dans l'Université n'auront point de suite et qu'il ne s'en élèvera point de nouvelles à l'avenir, son intention est que l'on ne donne aucuns nouveaux mémoires. Le recteur, qui aura été élu en présence de M. le Commissaire, sera installé dans la manière ordinaire et accoutumée par le s<sup>r</sup> Godard, recteur sorti d'exercice; M. le Commissaire sera présent à l'installation. Il aura soin d'éviter dans

(7) Leclerc de Beauberon, professeur émérite, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen. L'éméritat lui fut conféré le 1<sup>er</sup> février 1777; il enseignait depuis 1745. Arch. de l'Université de Caen, D 529.

Convocation par le recteur Rouelle à un service funèbre pour le repos de l'âme de Nicolas-François Leclerc de Beauberon, chanoine de Rouen, official de Saint-Etienne, ancien recteur, docteur et doyen en théologie. Son éloge, 1791. *Ibid.*, D 538.

(8) Reg. secrets du Parlement : mercredi 8 avril 1767.



le discours qu'il fera, si bon lui semble, tout ce qui pourroit mortifier soit l'Université, soit aucun de ses membres. La Cour s'en rapporte à sa sagesse et à sa prudence pour assurer l'Université de son affection et de la confiance dans laquelle elle est que l'union et la concorde règneront toujours dans un corps aussi utile au progrès des sciences.

« Signé : Hue de Miromesnil. »

Pour s'acquitter de sa mission, M<sup>e</sup> Robert-Pierre Rossignol de Doublemont se rendit à Caen.

Grâce au procès-verbal qu'il fit rédiger, grâce aux Registres secrets du Parlement et aussi grâce à une lettre adressée par lui, quelques mois plus tard, sans doute au Procureur général, nous pouvons de façon précise indiquer comment les choses se passèrent. M. de Doublemont qui était descendu à l'hôtel de M. de Boisroger, sis rue Guilbert, était accompagné à Caen de M<sup>e</sup> Jean-Gaspard Charles, écuyer, conseiller, substitut du Procureur général du roi, de M<sup>e</sup> Pierre-Robert Mustel, écuyer, conseiller notaire, secrétaire du roi en la Cour de Parlement. A sa suite, se trouvait Tidevert, huissier de la Cour. Dès le 24 au matin, il fit annoncer l'arrivée de la Commission à l'Université, au Bailliage, aux Eaux et Forêts, Amirauté, Consuls et à l'Hôtel de Ville. Tous les Corps vinrent assurer la Cour de leur respect. L'après-midi, les doyens des Facultés se rendirent en corps en l'hôtel du Conseiller. Le sieur Leclerc, doyen de la Faculté de Théologie, remplissant par intérim les fonctions de recteur, fit un compliment en latin auquel M. de Doublemont répondit en latin, rappelant tout d'abord quels liens l'unissaient à la Cité et à l'Université : « *Augustissima senatus Normanniae Curia me hujusce civitatis et Universitatis*



*aluminum misit ad celeberrimam vestram Academiam dissensiones in ejus sinu (fato quidem incredibili et inaudito) super exortas sedandi gratia. Spero maximeque peropto ut mihi in hoc adjutores sitis : in vobis enim est ut mei conatus faustos reperiantur exitus..... » (9). Après avoir constaté que l'arrêt du Parlement avait bien été signifié à chacune des cinq Facultés, M. de Doublemont fixa au lendemain, 8 heures du matin, les élections qui devaient avoir lieu. « Je vis ce même jour plusieurs membres de l'Université, écrit-il au Premier Président, je les exhortai à la paix et à la concorde que tous paraissoient assez désirer. Je leur insinuai que le moyen de la procurer étoit de n'élire pour recteur que quelqu'un qui n'eût entrée dans aucune cabale, qui pût convenir aux deux partis et être agréable au Parlement, que ceux qui avoient occasionné ce schisme ne paraissoient pas propres, dans ce moment, à remplir cette place. »*

« Le lendemain 25 avril, continue le procès-verbal de M. de Doublemont, nous nous sommes rendus, à l'heure par nous cy-devant indiquée de 8 heures du matin, aux grandes Ecoles de l'Université, accompagné de M<sup>e</sup> Charles, substitut et de M<sup>e</sup> Mustel, notaire secrétaire de la Cour, précédé de Tidevert, huissier de la Cour. Nous avons été reçus par le corps entier de l'Université, qui étant venu au devant de nous en dehors desdites grandes Ecoles, nous a introduits dans la salle de la faculté de Droit où se tiennent ordinairement les assemblées générales de l'Université et ayant pris

(9) Ce discours est tout au long rapporté dans une lettre de M. de Doublemont adressée sans doute à M. de Belbeuf, procureur général. Elle est datée de Tour, près Bayeux, 6 décembre 1767. Arch. de la Seine-Infér., B, Parlement, Université de Caen.



séance dans des fauteuils devant un bureau disposé à cet effet; le substitut du Procureur général à notre gauche, le secrétaire de la Cour vis-à-vis de nous et ceux qui forment le corps de l'Université assis selon leur rang autour de ladite salle, nous avons annoncé le motif de notre mission. » Ici nous empruntons aux Registres secrets du Parlement le discours que prononça le conseiller commissaire devant l'assemblée des cinq Facultés de l'Université :

« Messieurs,

« La Cour vous a suffisamment fait connaître par son arrêt du 30 mars dernier quelle est sa façon de penser sur ce qui s'est passé dans les assemblées des 23 et 24 du mesme mois.

« Elle veut en effacer jusqu'au souvenir dans l'espérance où elle est que vous ne cesserez de mériter sa confiance et son affection par une application singulière à procurer de plus en plus le progrès des sciences; par un attachement constant aux règles et aux usages sagement établis parmi nous et par l'union et la concorde dont vous devez donner l'exemple et qui ne doit jamais cesser de régner dans un corps aussi recommandable et aussi utile que le vostre.

« C'est dans la vue d'y rétablir l'unanimité que la Cour a ordonné qu'il serait procédé à une nouvelle nomination d'augures et à une nouvelle élection de recteur suivant l'usage ancien et les formes ordinaires et qu'elle m'a député pour l'exécution de son arrêt; je seray très flatté si je puis contribuer à réunir les esprits et à rétablir cette paix si désirable.

« Le moyen le plus sûr, Messieurs, de marquer à la Cour votre respect et votre déférence à ses ordres et de concourir aux vues sages qui l'animent, est d'écarter toutes brigues et toutes cabales et en réunissant votre voix pour le Rectorat



sur un sujet ami de la paix qui soit propre à la procurer et à maintenir l'union entre tous les membres de l'Université, sur un sujet enfin qui puisse être également agréable à la Cour et à votre Compagnie.

« Je m'estimeray heureux, Messieurs, si vous me mettez dans le cas d'annoncer à la Cour un pareil choix qui vous assurera de plus en plus sa protection puisqu'il luy sera un gage de votre zèle pour le bien public et pour l'honneur de votre célèbre Université. »

Après avoir fait donner lecture par le notaire secrétaire de la Cour du dispositif de l'arrêt du 30 mars, M. de Doublemont ajouta : « Messieurs, cet arrêt prescrit la forme de procéder dans vos élections ou plutôt il confirme les formes anciennes et défend de s'en départir. La sagesse de cet arrêt, le respect que vous devez à la Cour exige qu'il soit inscrit sur le Registre du Général et aussi sur ceux de chaque Faculté : je ne doute pas que vous ne donniez à la Cour cette marque de soumission si vous ne l'avez déjà fait. » (10)

« Puis, continue le procès-verbal de M. de Doublemont, nous sommes passés dans l'écoute de la Faculté de Théologie avec ceux qui la composent, lesquels ont nommé pour leur augure M. Duhomme; ensuite dans l'écoute de la Faculté de Droit où ceux qui composent la Faculté de Droit canon ont nommé pour augure M. des Pallières et ceux de la Faculté de Droit civil M<sup>e</sup> de la Berardière; de là dans l'écoute de la Faculté de Médecine qui a nommé pour augure

(10) Reg. secrets du Parlement, mercredi 29 avril 1767. — La lettre de M. de Doublemont, datée de Caen, 27 avril, est jointe à la délibération du Parlement. A sa lettre, M. de Doublemont ajoute copie du discours qu'il prononça le 25 avril à l'Assemblée générale des cinq Facultés de l'Université.



M. Boullard, et enfin dans l'écoute de la Faculté des Arts, laquelle a nommé M<sup>e</sup> Deshayes.

« De ces nominations, mention a été faite sur les registres de chaque Faculté que nous avons souscrite de notre signature avec les nominateurs et augures désignés. Par l'examen que nous avons fait de ces registres nous avons trouvé que l'arrêt de la Cour a été transcrit tout au long dans ceux de Théologie et de Droit et que sur ceux des Facultés de Médecine et des Arts on s'est contenté de faire mention de la signification dud. arrêt et du dépôt qu'ils ont arrêté en être fait à leur greffe. Retourné dans la salle de la Faculté de Droit, où les membres de chaque Faculté se sont également rendus, nous avons repris nos séances et le doyen de chaque Faculté a annoncé son augure. Aussitôt nous nous sommes transportés au Chapitre des Pères Cordeliers, en ordre de marche, précédés de l'huissier de la Cour, conduits par le Vice-Recteur, les Facultés allant à la suite où étant nous avons pris nos séances. Le Vice-Recteur, monté en chaire, après avoir reçu le serment des cinq augures de fidèlement procéder à l'élection d'un recteur, a prononcé un discours en latin. Ensuite, nous nous sommes rendus dans l'église des Pères Cordeliers, où placés dans le sanctuaire ayant des fauteuils et prie-Dieu couverts de tapis, nous avons entendu la messe. Lorsqu'elle était vers la fin, nous sommes passés avec le substitut, le notaire secrétaire de la Cour et les cinq augures dans une chapelle contiguë au sanctuaire où se font ordinairement les élections des recteurs. Ayant recueilli à huis-clos les suffrages des augures il s'est trouvé qu'à la pluralité de trois voix contre deux le s<sup>r</sup> Lentaigne, curé de Saint-Sauveur de Caen, a été élu recteur. Sortis de l'église et retournés dans le même ordre au Chapitre des Cordeliers nous avons repris nos mêmes



places. L'augure de la Faculté de Théologie a annoncé à l'assemblée et au public l'élection du nouveau recteur. Au même instant, le Vice-Recteur étant monté dans la chaire rectorale a fait prêter au nouveau recteur le serment accoutumé et lui a mis en main le sceau de l'Université, les clés et le livre, puis est descendu de chaire. Le nouveau recteur, revêtu des habits du Rectorat, a pris sa place et suivant l'usage a prononcé un discours en latin, après quoi mention a été faite de son élection sur le registre général de l'Université où nous avons signé avec lui et les augures. Ce fait, nous avons levé la séance, laissant le corps de l'Université assemblé et avons été reconduits par les députés de l'Université jusques dans la cour du couvent où nous sommes montés dans notre équipage.

« De retour à l'hôtel nous nous sommes taxé la somme de 60 livres pour 4 jours à raison de 15 livres par jour, avons taxé à M. Charles la somme de 60 livres pour 6 jours, à M<sup>e</sup> Mustel pareille somme de 60 livres et à Tidevert la somme de 30 livres à raison de 5 livres par jour, le tout eu égard à la distance et aux autres commissions qui se font dans le même cours de voyage. » (11)

Si nous avons cru pouvoir reproduire presque complètement le procès-verbal de M. le Conseiller de Doublemont c'est qu'au Parlement on paraissait attacher une importance particulière à la mission qui lui était confiée. Comment en douter quand on lit à la fin du registre secret de 1767 uniquement trois mentions, notamment celle-ci : « 27 avril 1767, un

(11) Procès-verbal dressé en l'Université de Caen, 24 et 25 avril 1767. — Arch. de la Seine-Infér., B, Parlement; affaires ecclésiastiques, Université de Caen.



conseiller va à Caen présider à l'élection d'un Recteur. » En tout cas on aurait pu croire que la paix et la concorde allaient désormais régner; hélas! il n'en fut rien.

En rendant compte à la Cour de sa mission, M. de Doublemont laissait pressentir de nouvelles difficultés : « A peine fus-je arrivé (à Caen), écrit-il au Premier Président, que la voix publique m'annonça que c'étoit un parti pris d'élire pour recteur le s<sup>r</sup> Lentaigne curé de Saint-Sauveur; il me revint même que dans une assemblée du *prima mensis*, il avoit été dit hautement par gens d'un certain parti que l'arrêt de la Cour n'empêcheroit pas qu'ils ne parvinssent à leurs fins. J'appris aussi que depuis l'arrêt du 30 mars on avoit fait imprimer et distribué dans la ville de Caen nombre de ces mémoires pareils à ceux distribués à Rouen, intitulés : *Moyens sommaires* pour prouver la validité de l'élection de M. Lévêque et qu'on avoit affecté de faire imprimer à la suite de ces mémoires la conclusion du 23 mars cassée par l'arrêt de la Cour. Ces faits ne sont que trop certains j'en ai eu la confirmation mais je n'ay pu découvrir l'auteur de l'impression ny celui qui l'a fait faire. »

M. de Doublemont faisait remarquer que les trois augures des Facultés de Médecine, de Droit civil et de Droit canon, ainsi que le s<sup>r</sup> Lentaigne étaient parmi les signataires de la délibération du 23 mars cassée par l'arrêt de la Cour. Il est vrai que si le conseiller commissaire n'avait pu — comme il l'aurait souhaité — remplir les vues de la Cour autant qu'elle aurait pu le désirer, cela tenait aux circonstances. Par l'exclusion prononcée par la Cour contre six augures, il ne restait plus dans les deux Facultés de Droit qu'un augure possible et par là même on ne pouvait éviter la nomination de plusieurs de ceux qui avaient signé la délibération incriminée. M. de



Doublemont ajoutait : « L'arrêt du 30 mars est, en quelque sorte, un arrêt de règlement pour l'Université puisqu'il défend d'arrêter à l'avenir des décisions semblables à celles du 23 mars; il doit donc être inscrit sur les registres de chaque faculté et sur le registre du général. » Trois Facultés l'avaient inscrit tout au long. La Faculté de Médecine et celle des Arts, la plus tumultueuse, au dire de M. de Doublemont, s'étaient contentées d'ordonner le dépôt à leur greffe de la signification qui leur avait été faite. Quant au registre du Général, il n'en faisait aucune mention sous le prétexte que la Cour n'avait pas ordonné la transcription de son arrêt. « Malgré la répugnance qu'on a d'enregistrer l'arrêt de la Cour, je suis certain, écrivait-il, que si la Cour veut charger M. le Procureur général de mander à l'Université que son intention est que l'arrêt soit inscrit sur les registres des Facultés et sur le registre du Général on y satisfera sur le champ », et il continuait : « Je crois qu'il serait aussi fort à propos que la Cour par la mesme voye fist savoir que son intention étant que toutes querelles particulières cessent, elle n'entend pas qu'il soit fait de mémoires de part ny d'autre et qu'elle n'en recevra aucun sur cet objet. Car dans une visite que j'ay eue du nouveau recteur, après son installation, il m'a parlé de mémoires qu'il se préparoit à donner à la Cour, sur quoy je lui ai dit que la Cour n'en recevroit point, son intention étant qu'on ne parlast plus de division et qu'il n'en fust plus question. Je luy parlay de l'affectation qu'on a eue de faire imprimer une conclusion qui avait été cassée par arrest de la Cour et de la distribuer dans le public. Il m'a répondu qu'il y avoit des affaires dont il étoit bon que le public eût connaissance. Je luy ai fait sentir combien il étoit indécent d'exposer à l'examen du public un acte que la Cour



a réprouvé et de luy présenter à décider qui des deux devoit être le mieux accüeilly.

« Je n'ose me flatter que la paix soit entièrement rétablie entre les membres de l'Université; il reste des sujets de querelles particulières dans ce corps qui luy feront beaucoup de tort tant qu'elles subsisteront.... »

En *post-scriptum*, M. de Doublemont ajouta : « Il y a eu dans le discours latin du nouveau recteur quelques termes qui ont paru blesser plusieurs des membres de l'Université, tels que ceux de *deligendæ fraudes* et autres semblables qui semblent ne pas disposer à la paix que je leur avois recommandée de la part de la Cour. »

Le Premier Président ayant donné lecture de la lettre de M. de Doublemont qui est annexée au Registre du Parlement où nous l'avons retrouvée, la Cour, toutes Chambres assemblées, décide que le conseiller commissaire sera félicité de la manière dont il s'est acquitté de sa mission. Elle « arrête, en outre, que le Procureur général du Roy sera mandé pour le charger : 1<sup>o</sup> d'écrire à l'Université de Caen que l'intention de la Cour est que l'arrêt du 30 mars soit transcrit en entier tant sur le registre du général de l'Université que sur les registres particuliers de chaque faculté; 2<sup>o</sup> de se faire remettre un exemplaire imprimé de la conclusion du 23 mars et du mémoire y relatif et de donner son réquisitoire aux fins d'en faire ordonner la suppression; 3<sup>o</sup> d'écrire au recteur de l'Université que l'intention de la Cour est que la paix et l'union règnent dans l'Université et qu'elle impose silence sur tous les objets jugés par l'arrêt du 30 mars ».

Ce nouvel arrêt, qui porte la signature de Hue de Miro-mesnil, est du 29 avril 1767.



Malgré les désirs du Parlement, la paix était loin de régner à Caen. Nous avons vu que deux Facultés n'avaient pas voulu transcrire sur leur registre l'arrêt du 30 mars sous le prétexte que la Cour ne l'avait pas ordonné. Maintenant la lutte va se préciser entre M. de Belbeuf, procureur général, et le recteur Lentaïne, docteur en théologie, qui devient le porte-parole des opposants.

La correspondance conservée aux Archives départementales nous permet de suivre le débat. On y trouve plusieurs lettres de Leclerc de Beauberon, jugeant très durement la conduite du recteur. Il écrit notamment à M. de Belbeuf : « Nous vous prions, Monsieur, de veiller sur les démarches du s<sup>r</sup> Lentaïne et d'être en garde contre tout ce qu'il dira. C'est un homme aussi rusé que dangereux dans un corps. Vous le connaissez ; il est prest à tout entreprendre et à tout hazarder.... » Lettres de Dudouët, déclarant que Lentaïne est l'âme, le chef et le conducteur de tous ceux qui remuent..., etc. Cette correspondance appartient au dossier du Procureur général et mériterait d'être analysée, mais ce serait, je le crains, abuser de votre bienveillante attention. En tout cas, réquisitoires, rapports de conseillers, arrêts de la Cour se succèdent ; résumons-les aussi rapidement que possible.

Le 30 mai, la Cour déclare que la délibération de l'Université a été imprimée et distribuée au préjudice de l'arrêt du 30 mars ; cet imprimé sera et demeurera supprimé ; défense est faite à toute personne de le faire imprimer et distribuer à l'avenir.

A la mi-juillet, le Procureur général présente un nouveau réquisitoire à la Cour. Il rappelle notamment la mission qui lui avait été donnée : 1<sup>o</sup> d'écrire à l'Université que l'intention



de la Cour était que l'arrêt du 30 mars fût transcrit en entier sur le registre du général de l'Université et sur les registres particuliers de chaque Faculté; 2<sup>o</sup> de se faire remettre un exemplaire imprimé de la délibération du 23 mars et du mémoire qui y était joint pour en faire ordonner la suppression; 3<sup>o</sup> d'écrire au recteur de l'Université que l'intention de la Cour était que la paix et l'union règnent dans l'Université et qu'elle imposât silence sur tous les objets jugés par l'arrêt du 30 mars.

Or, le s<sup>r</sup> Lentaigne ne proposa aux délibérations de l'Université assemblée que ce qui avait trait à la transcription de l'arrêt. Les deux Facultés de Droit canon et civil et la Faculté de Théologie firent observer que la lettre du Procureur général imposant silence à l'Université devait être également transcrite.

Le recteur proposa alors à l'Université de consulter le Procureur général sur la transcription de cette lettre qui, déclarait-il, ne pouvait être faite sans son aveu. « Ce parti fut adopté mais s'il avoit le ton de la politesse et de l'honnêteté, il étoit formellement contraire aux intentions du Parlement. » Lentaigne écrivit encore à M. de Belbeuf « que sa lettre ne devoit pas être transcrite parce qu'elle étoit contraire aux usages et que les Facultés des Arts et de Médecine ne manqueroient pas de former des plaintes contre une semblable surprise ».

Le recteur était-il de bonne foi en déclarant que la lettre du Procureur général pourrait susciter de nouvelles difficultés?

M. de Belbeuf, dans son réquisitoire, déclare encore que Lentaigne conservait dans l'âme le projet de ne pas tenir la parole qu'il donnait; sa conduite est oblique; le ton de ses lettres est ironique et manque au respect dû aux décisions de



la Cour. Au lieu de faire disparaître le factum qui avait été imprimé à Rouen et dont la Cour avait ordonné la suppression, Lentaigue s'empresse de faire à Caen une nouvelle réimpression, ce qui est contraire à la police de la librairie et constitue une contrefaçon.

A la suite de ce très long réquisitoire dont nous n'indiquons que les grandes lignes, puisqu'il remplit sept pages in-folio d'une écriture très fine, le Parlement rend un nouvel arrêt. A la date du 23 juillet 1767, la Cour, toutes Chambres assemblées, ordonne que la réimpression et distribution du mémoire intitulé : *Moiens sommaires...* sera supprimée comme faite clandestinement et par attentat aux arrêts des 30 mars et 8 avril. La lettre du Procureur général à l'Université du 30 avril et le présent arrêt seront transcrits sur les registres de l'Université.

On ne pouvait désavouer en termes plus pénibles la conduite du recteur, aussi le voyons-nous faire aussitôt opposition à l'arrêt de la Cour et demander à être déchargé de toutes les imputations contenues dans le réquisitoire du Procureur général; subsidiairement il sollicite la faveur d'être entendu par les Chambres assemblées en présence de M. de Belbeuf (12).

(12) Lettres adressées à Bunel, greffier, secrétaire de l'Université, par M. de la Berardière, conseiller honoraire au bailliage et siège présidial de Caen, professeur royal de droit français, concernant l'affaire du recteur Lentaigue contre le Procureur général, 22 août 1767. — Dans une lettre du 15 août, M. de la Berardière écrivait : « J'ai appris l'arrêt de la Cour par lequel il me paroît que sa religion a été surprise ainsi que celle de M. le Procureur général; et je ne sais si l'Université et en particulier son chef doivent laisser ainsi passer des imputations qui, si elles sont comme on me les a rendues, sont calomnieuses. La



En même temps requête était adressée à la Cour par les doyens, docteurs et professeurs des Facultés de Médecine et des Arts représentés par les s<sup>rs</sup> Deschamps et Lévêque, professeurs députés. Ces derniers exposent que la réputation de tout chef de Compagnie intéresse nécessairement les membres du corps qu'il préside. « Les exposants ont vu avec douleur les imputations faites au recteur dans un réquisitoire surpris à la religion de M. le Procureur général. Ils s'empressent de rendre hommage à la pureté de ses sentiments, à la droiture de ses intentions, à la sagesse de ses démarches. Un autre intérêt les anime, c'est le bien même de l'Université. Ils supplient la Cour de considérer les suites funestes qu'entraîneraient après elles de semblables délations si elles étaient écoutées, il n'est personne qui voulût consentir à devenir le chef d'un corps, s'il était sans cesse exposé aux traits secrets de la calomnie et si prévenu par les accusations de ses ennemis il ne pouvait ensuite obtenir la liberté de se défendre et de présenter sa justification... Il y va de l'intérêt essentiel de l'Université.... La Cour voudra bien considérer que les deux

voies de les anéantir seroit de revenir en opposition contre l'arrêt : je suis persuadé qu'on le feroit rapporter. Voudrés-vous bien faire part de cette réflexion à M. le Recteur que j'assure de mon respect ; il est affligeant de voir des hommes qui pourroient faire de grands biens s'occuper de toute autre chose. » Arch. de l'Université de Caen, D 113.

M. Lepeq de la Clôture, également favorable au recteur Lentaigne, écrivait, le 19 août 1767, à M. de Belbeuf : « ...Convaincus de votre bienveillance pour l'Université, Monsieur, assurés de la protection que la Cour lui a toujours conservée, les agrégés, dans l'amertume et le silence, se bornent à faire des vœux pour que leur chef vous paraisse digne de mériter le retour de votre confiance... » Arch. de la Seine-Infér., B, Parlement, Université de Caen.



Facultés de Médecine et des Arts représentées par leurs députés forment la plus nombreuse partie du corps. Elles sont composées de plus de vingt-cinq membres, sans y comprendre les agrégés en médecine; or, tous s'unissent, en ce moment, pour rendre hommage à la conduite de leur chef. Les autres Facultés ne comptent actuellement que huit membres délibérants parmi lesquels M. Lentaïne accusé et M. de la Berardière, professeur de Droit, dont les sentiments pour le recteur ne sont pas équivoques. Aussi donnant adjonction à la requête de M. Lentaïne, ils forment également opposition à l'arrêt du 23 juillet et au besoin demandent à être entendus par la Cour.

Le Parlement ne se laissa pas impressionner par ces arguments et, renouvelant les défenses précédentes par un nouvel arrêt du 28 août 1767, il aggrave la sanction primitive. Après avoir rejeté les requêtes du recteur et des çoyens, docteurs et professeurs des Facultés de Médecine et des Arts, il ordonne que le mémoire imprimé de Lentaïne intitulé : *Mémoires aux Chambres assemblées* sera supprimé; fait défense à Lentaïne et à tous autres de faire imprimer et distribuer pareil mémoire à l'avenir; enfin, il décide que le présent arrêt sera en outre imprimé, publié et affiché partout où il appartiendra.

Après quatre arrêts rendus par le Parlement, toutes Chambres assemblées, le recteur devait tenter un dernier effort. Une consultation signée de quatorze avocats dont trois bâtonniers (13) déclare que M. Lentaïne peut et doit se

(13) *Mémoire à consulter et consultation pour le s<sup>r</sup> Lentaïne, curé de Saint-Sauveur de Caen et recteur de l'Université*, in-4<sup>o</sup> de 40 pages. — Consultations données à Paris l'une par Lherminier, Paignon, Etienne, anciens bâtonniers, Masson, Boullé,



pouvoir en cassation contre l'arrêt du 28 août. Une seconde consultation délibérée, le 6 octobre 1767, par deux autres avocats appuyait le pourvoi.

Quelle fut la décision qui intervint? Nous avouons l'ignorer, mais il est certain qu'elle fut défavorable. Lentaïgne allait en effet donner sa démission, remplacé cette même année par le s<sup>r</sup> Hardouin (14).

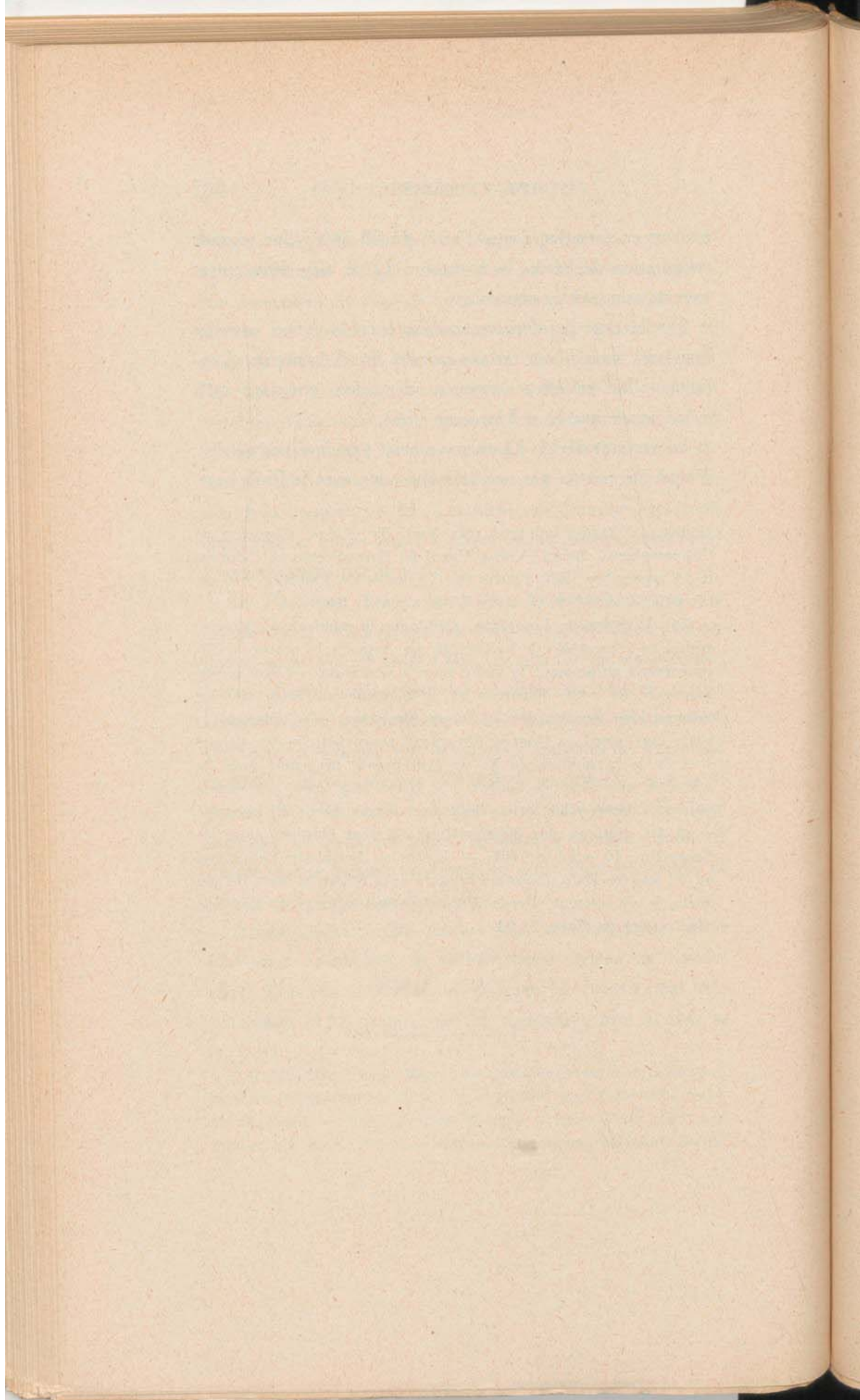
Le rectorat de M. Lentaïgne n'avait pas duré une année : il avait été marqué par une lutte constante avec le Parlement.

Boucher d'Argis, Lalourcé, Maulrot, Le Paige, Coqueley de Chaussepierre, Aubry, Viard, Carré de Saint-Pierre et Lalanne, le 14 septembre 1767, l'autre par Cochu et de Lambon, le 6 octobre 1767. Arch. de l'Université de Caen, D 94.

(14) Discours de Lentaïgne, abdiquant le rectorat. — Procès-verbal de l'assemblée de la Faculté des Arts du 16 octobre 1767, concernant notamment la visite faite à Lentaïgne, sa vive reconnaissance de cette démarche et sa demande de suspendre les informations sur les détails de sa démission. — Copies de la lettre de Godard au Premier Président, concernant la dite démission et de la réponse de M. de Miromesnil, déclarant qu'il l'a vue avec une véritable douleur : « Il est bien triste que depuis plusieurs années les sujets les plus distingués de l'Université aient été victimes des divisions qui s'y sont élevées ; éloge de Lentaïgne, 10 octobre 1767. — Lettre de Benjamin Lentaïgne, du 26 janvier 1802, faisant connaître au dit jour la mort de son oncle, le dit recteur décédé à Londres en émigration. Arch. de l'Université de Caen, D 94.

---







## LE PÈLERINAGE DE SAINT GILLES EN COTENTIN

Par M. PAUL LE CACHEUX

---

PARMI les saints populaires du moyen âge il en est peu qui aient joui en Normandie d'une réputation comparable à celle de saint Gilles. Si les paroisses placées sous son patronage sont relativement peu nombreuses, — son culte ne remontant pas dans notre pays à une haute antiquité, — en revanche, on rencontre sa statue dans beaucoup d'églises rurales et, après l'apparition de la lèpre en Europe, il partage avec saint Blaise l'honneur d'avoir donné son nom à plusieurs maladreries. Une charmante église de Caen lui a été dédiée. Sans quitter notre diocèse, nous pouvons citer Saint-Gilles de Repainville, Saint-Gilles de Crétot, Saint-Gilles de la Neuville, le prieuré de Saint-Gilles près Elbeuf, la chapelle Saint-Gilles dans l'ancien château de Rouen.

L'église de Saint-Gilles en Cotentin reste un des sanctuaires les plus vénérés du pays. Située sur la route des pèlerinages, qui empruntait elle-même le tracé de l'ancienne voie romaine de Coutances à Bayeux, elle offre encore des restes tout à fait remarquables de l'architecture du XII<sup>e</sup> siècle, et notamment une tour carrée dont les hautes baies en plein cintre ornées de voussures ont leurs piédroits garnis de très élégantes colonnettes. Cette église était très fréquentée au moyen âge. De même que les pèlerins de Saint-Jacques passant par la Provence devaient visiter sur leur route la châsse de Saint-Gilles près de Nîmes, de même les pèlerins normands et



anglais qui suivaient au XII<sup>e</sup> siècle les chemins du Cotentin, de Barfleur à Saint-James ou de la baie des Veys au Mont-Saint-Michel, s'arrêtaient en passant à Saint-Gilles près de Saint-Lô pour y faire leurs dévotions. Ce culte local s'est perpétué jusqu'à nos jours. Une vieille statue du saint, œuvre d'un imagier du pays qui a mis tout son art à la rendre horrible, a toujours la vertu de guérir les enfants de la peur et attire toute l'année les mères de famille. On nous permettra de donner ici quelques détails sur l'origine de ce pèlerinage qui fut très florissant à une époque ancienne, surtout lorsque le roi Louis XI, au cours d'un de ses voyages, voulut bien s'y intéresser.

La légende de saint Gilles est bien connue. La tradition fait de lui un Grec, né à Athènes, où son père Théodore et sa mère Eulalie étaient tous deux de race royale. D'Athènes il vient à Marseille et se retire dans une forêt pour y mener une vie solitaire. Une biche poursuivie par des chasseurs fait découvrir sa retraite. Le roi des Goths, Flavius, lui donne un terrain non loin de Nîmes, *in valle Flaviana*, pour qu'il y bâtit un monastère. La renommée de ses vertus lui attire de nombreux disciples. C'est l'origine de l'abbaye de Saint-Gilles, dans le département actuel du Gard. Le saint fait le voyage de Rome pour offrir son monastère au Saint-Siège, qui l'accepte. Il est en relations avec Charlemagne et saint Césaire d'Arles. Après diverses péripéties, qu'il serait trop long de raconter, il meurt dans son abbaye et de nombreux miracles rendent célèbre son tombeau. Tel est le résumé succinct de sa vie : il y a là, comme dans toutes les vies de saints du moyen âge, une part d'erreur et une part de vérité.

Le seul document biographique que l'on possède sur



saint Gilles est la *Vita Sancti Egidii*, publiée dans les *Acta Sanctorum*, au tome I<sup>er</sup> de septembre, p. 299 et suiv. Ce document ne saurait être antérieur à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle puisqu'il fait de Charlemagne, mort en 814, un contemporain de saint Gilles. Il ne peut, d'après le Père Stilling, bollandiste, qui l'a édité le premier, être postérieur au X<sup>e</sup> siècle, à cause de l'antiquité de quelques-uns des manuscrits qui le contiennent. Cette *Vita Sancti Egidii* semble d'une valeur historique assez médiocre. Elle a été critiquée dès le XVII<sup>e</sup> siècle par Mabillon dans ses *Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti*. Le Père Stilling met en relief les nombreux anachronismes qu'elle renferme et qui la rendent suspecte. Elle a fait enfin l'objet d'une étude de Gaston Paris, dans la préface de l'édition qu'il a publiée d'une vie du saint, écrite en vers français du XII<sup>e</sup> siècle. Sans entrer dans le détail des controverses auxquelles ce document hagiographique a donné lieu, il nous suffira de savoir que le biographe du saint, écrivant plusieurs siècles après la mort de ce dernier, le met en relation d'une part avec saint Césaire, évêque d'Arles, qui mourut en 542, et d'autre part avec Charlemagne qui devint roi en 768 (1). Cela ne l'embarrassait guère, mais a terriblement embarrassé ceux qui ont voulu écrire d'après lui l'histoire de son héros. Dans un ouvrage rempli d'érudition, et, sur tous les points où la question est purement historique, de judicieuse critique, un chanoine de l'église cathédrale de Bruges, M. l'abbé Rembry (*Saint Gilles, sa vie, ses reliques, son culte dans la Belgique et le*

(1) On a voulu voir dans le *Carolus rex* de la *Vita Charles Martel*. Mais Charles Martel est mort deux cents ans après saint Césaire. L'impossibilité subsiste.



*nord de la France*), a essayé de sauver des récits de l'auteur de la *Vita* tout ce qui n'est pas manifestement absurde. Nous n'avons pas à le suivre sur ce terrain. De la *Vita Sancti Egidii* étudiée comme document historique suivant les règles de la critique historique, on ne peut retenir comme données certaines que les suivantes : Ægidius, sans doute Provençal et non Grec, naquit vers 630 ou 640; il obtint en 673 du roi des Goths, Wamba, venu en Septimanie pour combattre la révolte du comte Paul, une vallée appelée *Vallis Flaviana* ou vallée royale (Flavius étant le nom générique des rois Goths), pour y établir un couvent. Ce monastère une fois bâti, il l'offrit en 685 au siège apostolique et reçut en échange un *privilegium* du pape Benoît II. Il était mort avant 719, époque où les Musulmans envahirent la Septimanie. Sur ce thème l'auteur de la vie latine a brodé des fictions, dont Gaston Paris s'est attaché à reconnaître l'origine : il est difficile de savoir dans quelles traditions plus ou moins anciennes il a pu puiser.

Saint Gilles resta longtemps inconnu, comme il est naturel, hors du pays où il avait vécu. Son monastère est mentionné pour la première fois dans un acte officiel du temps de Charlemagne, puis au concile tenu à Aix en 817, sous le nom de *Monasterium sancti Egidii in valle Flaviana*, ce qui prouve que la sainteté du fondateur était alors généralement admise. Le nom de saint Pierre auquel Gilles l'avait dédié et qui apparaît encore dans un diplôme de Louis le Pieux, fut remplacé par celui de Gilles lui-même. Dans les démêlés qui se produisirent vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle entre l'évêque de Nîmes et l'abbé de Saint-Gilles, ce dernier nom est le seul usité. Nous ne savons pas à quelle circonstance l'obscur fondateur d'un petit couvent du fond de la Septimanie dut



la gloire qui entourait tout à coup son nom et qui valut à son tombeau pendant des siècles la visite d'innombrables pèlerins. C'est certainement en qualité de thaumaturge qu'il obtint cette faveur si précieuse pour son monastère. Mais on ne saisit pas ce qui lui attira cette réputation et quand elle commença. L'abbaye de Saint-Gilles est déjà mentionnée comme un des buts les plus fréquentés de pèlerinages dans un acte de 1046, ce qui indique que les pèlerins s'y dirigeaient depuis longtemps déjà. La *Vita* ne fait aucune allusion à ces visites pieuses, mais elle dut contribuer beaucoup à les susciter en racontant les miracles accomplis par le saint de son vivant. Fulbert, évêque de Chartres, mort en 1029, utilisa ce document pour la composition d'un office en l'honneur du saint. Antérieurement à l'année 1124, un écrivain méridional, Pierre Guilhelm, rédigea en latin un récit des miracles de saint Gilles. Ce *Liber miraculorum Sancti Ægidii* a été publié par Mabillon, d'abord, puis par les Bollandistes, qui lui ont donné, il y a une vingtaine d'années, un supplément retrouvé par eux. De ce document date une plus grande diffusion du culte du saint.

Or, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, un jongleur nommé Gondran, natif de Saint-Gilles en Septimanie, avait bâti sur le Publémont près de Liège, un ermitage qu'il dédia au patron de son lieu natal et qui devint le centre d'une abbaye. Au commencement du XII<sup>e</sup> siècle nous voyons de toutes parts s'élever en l'honneur du saint narbonnais, en France, en Angleterre, en Allemagne, et jusqu'en Hongrie et en Pologne, églises et abbayes richement dotées. La Normandie fut un des pays où, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, la dévotion à saint Gilles se répandit le plus. Il y est le patron de plusieurs paroisses et d'assez nombreux villages portent encore son nom. Dans



toutes nos cathédrales une chapelle lui fut consacrée, et l'une des prébendes du Chapitre de Coutances, la prébende de Saint-Gilles, évoque le souvenir de la paroisse de ce nom, près de Saint-Lô, qui était jadis, comme on vient de le dire, le but d'un pèlerinage très fréquenté, motivé par la singulière prétention de ce lieu à posséder le corps du saint. Mais l'Angleterre ne le cède pas à la Normandie sous ce rapport : beaucoup de lieux y portent le nom de Saint-Gilles, qui est celui d'un grand quartier de Londres, et l'on a pu dire qu'après saint Georges, saint Gilles était le saint le plus populaire de l'Angleterre.

Comment son culte s'est-il introduit dans notre pays, et d'où vient la prétention, indiquée plus haut, de la paroisse de Saint-Gilles en Cotentin à posséder le corps d'un saint personnage qui était, à la même date et depuis un temps immémorial, honoré d'un culte célèbre dans la magnifique église de Saint-Gilles en Provence, élevée pour abriter ses reliques? Nous sommes réduits sur ce point à des conjectures. Aucun document ne permet d'établir que le culte de saint Gilles soit antérieur dans notre pays aux invasions normandes, et le pèlerinage peut tirer son origine d'une relique du saint apportée là à l'époque des Croisades. Il en est parlé pour la première fois dans la *Chronique de Robert de Torigni* qui fut abbé du Mont-Saint-Michel de 1154 à 1180. Le chroniqueur raconte qu'en l'année 1164, saint Gilles apparut, une nuit, à un paysan du Beauvaisis, lui prédit qu'il trouverait le lendemain une croix de fer en labourant, et lui ordonna de la porter dans son église. Alors le paysan lui demanda si c'était à Saint-Gilles de Provence qu'il devait la porter : « Non, lui répondit le saint, c'est à Saint-Gilles de Cotentin, où se trouve mon corps, *ubi est corpus meum*. »



Ce qui fut fait, ajoute le chroniqueur, et il s'ensuivit beaucoup de prodiges. *Quod cum factum fuisset, multæ ibi virtutes factæ sunt.* Léopold Delisle, qui a publié ce texte, remarque « qu'on manque de renseignements sur la vie du saint Gilles dont le corps était conservé dans l'église de Saint-Gilles en Cotentin ». Mais c'était tout simplement le saint Gilles de Septimanie. Le récit de Robert lui-même l'atteste, et il ne semble pas que les pèlerins qui ont afflué dans cette église pendant tout le moyen âge aient jamais cru vénérer les reliques d'un autre saint.

A la même époque, c'est-à-dire dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, un chanoine que l'on a cru longtemps Normand, mais qui probablement vivait et écrivait en Angleterre, Guillaume de Barnewell, prieur de l'abbaye clunisienne de Saint-André et Saint-Gilles de Barnewel (1), composa d'après la *Vita* une vie du saint en vers français octosyllabiques. Ce poème, qui nous est parvenu dans un exemplaire unique conservé à la Bibliothèque Laurentienne de Florence, a été publié en 1881 pour la Société des Anciens Textes par MM. Gaston Paris et Alphonse Bos. L'auteur traite l'original latin avec une grande liberté. Il se plaît à décrire les lieux, à motiver les événements, à analyser les sentiments des personnages, à leur mettre dans la bouche des discours qu'il invente de toutes pièces. Le récit sec et incolore de l'hagio-

(1) Gaston Paris, trouvant le nom de cet écrivain orthographié Berneville, le croyait originaire de Besneville en Cotentin. D'après M. Ezio Levi, professeur à l'Université de Naples (*Troveri ed abbazie*), il s'agit bien de Guillaume de Barnewel, auteur de deux poèmes sur les saints patrons de son abbaye, *la Vie de Saint Gilles* et *la Passion de Saint André l'apostle* (Bibl. de l'École des Chartes, t. LXXXIX, p. 406).



graphe devient entre ses mains détaillé, dramatique, pittoresque. Les moindres incidents servent de prétexte à des descriptions abondantes et curieuses; les sentiments du saint sont exposés dans de longs monologues, où l'on ne trouve pas seulement de la naïveté, mais de la vérité et souvent de la finesse. Les rapports des divers personnages entre eux sont présentés généralement sous la forme de dialogues vifs et spirituels. Un réalisme un peu gauche, joint à une crédulité enfantine et à la piété la plus sincère, rappelle d'une manière frappante, suivant M. Gaston Paris, ces vieilles peintures murales où l'observation de la vie journalière, la reproduction des costumes contemporains, des gestes vrais, des attitudes familières, se fait jour à travers le merveilleux des sujets et la raideur hiératique de l'ensemble. Il va sans dire que Guillaume de Barnewel n'a pas peint l'époque du saint, — il le croyait contemporain de Charlemagne, — mais la sienne propre, et nous ne pouvons que lui en savoir gré. Nous apprenons dans ses vers la manœuvre des marins du XII<sup>e</sup> siècle et la construction de leurs bateaux, la composition d'une riche cargaison de marchandises orientales, le train des chasses royales, l'organisation des monastères. Nous entendons les discours des princes, des chevaliers, des moines, des petites gens; nous assistons à la conversation quotidienne de nos aïeux d'il y a sept siècles dans ce qu'elle avait de plus libre et de plus naturel. Ce poème est ainsi l'un des plus intéressants au point de vue historique et l'un des meilleurs au point de vue littéraire que nous ait laissés la petite phalange d'écrivains qui ont fait fleurir au XII<sup>e</sup> siècle en Angleterre une poésie en langue française, Philippe de Thaon, Bérout, l'auteur de la *Vie de Saint Brandan*, Geoffroi Gueimar, Thomas, etc. Il est curieux de constater que son apparition



coïncide avec l'époque où le pèlerinage de Saint-Gilles en Cotentin fut le plus fréquenté et où s'achevait le magnifique clocher roman dont les offrandes des pèlerins ont du hâter la construction. Or, le saint Gilles dont le bon chanoine écrit la vie est bien celui de Septimanie; mais c'est vers le sanctuaire célèbre du Midi de la France, où, d'après lui, le corps du saint repose, et non vers le sanctuaire des environs de Saint-Lô, qu'il oriente les foules. Du nôtre il ne parle point, et si l'on veut bien se rappeler qu'il était anglo-normand, contemporain et peut-être familier du roi-duc Henri II, qu'à ce titre il devait connaître parfaitement notre pays, qu'il sait les Normands dévots à saint Gilles et qu'il le dit, on sera tenté de penser que la vogue dont jouissait au XII<sup>e</sup> siècle le pèlerinage de Saint-Gilles en Cotentin ne dépassait guère les frontières de notre province. La légende rapportée par Robert de Torigni tendait à faire dévier vers notre sanctuaire les innombrables pèlerins d'outre-mer qu'attirait le Saint-Gilles des environs de Nîmes. Mais la plupart d'entre eux n'ont dû considérer cette église, située sur la vieille route des pèlerinages, que comme une étape du long voyage qui les amenait du fond de l'Irlande ou de l'Angleterre jusqu'aux confins de la Camargue. Par contre, la renommée de notre sanctuaire cotentinois se répandit de bonne heure dans tout le pays environnant, et il vint un moment où les rois de France eux-mêmes s'intéressèrent à sa prospérité et le comprirent dans leurs dévotions.

Le XV<sup>e</sup> siècle fut l'époque la plus florissante de ces pèlerinages. On venait alors à Saint-Gilles de tous les points de la Normandie, et spécialement du Bocage. Le pèlerinage avait donné lieu à des cantiques :



Venus sommes du Vau de Vire  
 En pèlerinage à Saint Gire,  
 Jésus nous gard d'encombrer.

Dans ses *Chansons normandes du XV<sup>e</sup> siècle*, Armand Gasté a reproduit tout au long la chanson du pèlerinage de Saint-Gilles. Cette chanson est fort curieuse, car, ainsi que l'a remarqué M. Butet-Hamel, elle se rattache à l'insurrection bocaine de mars-octobre 1436 dont Jean Boscher fut l'âme et Olivier Basselin le chantre et qui mit un instant en péril la domination anglaise en Basse-Normandie. Les drapiers du pays de Vire, « gens tout d'un mestier », dit la chanson, étaient venus en pèlerinage à Saint-Gilles le 1<sup>er</sup> septembre 1436. Basselin était avec eux :

Jusqu'à Saint Lo en Cotentin  
 Oncques ne vy tel pellerin.

Boscher faisait également partie de la troupe :

A la compagnie de Boschier  
 En une compagnie moult belle.

Et cette compagnie, grossie probablement par la rumeur publique et faisant boule de neige, effraya jusque dans Coutances le bailli anglais Hue Spencer, au point de lui faire convoquer Thomas Scales et ses autres capitaines pour courir sus aux insurgés. Ceux-ci rentrent alors à Vire, se jugeant forts parce que l'ennemi ne les a point attaqués, enhardis et encouragés certainement par le chaud accueil qu'ils viennent de recevoir à Saint-Lô. Le bruit de leur manifestation se répercute dans les vallées, des Vaux de Brouains aux Vaux de Bures. Les Bocains se réunissent, boivent et chantent. Comme tous les ans, à pareille époque, les rivières n'ont que peu d'eau, les moulins à grains, à papier,



à foulon, à huile s'arrêtent, et les ouvriers sont sans travail. Les récoltes sont faites, les paysans arrivent.

Et alors ils partent, commandés par Jean Boscher, en désordre et armés de bâtons, de haches, d'épées, de faux et de fauchards, confiants en leur nombre ; peut-être quatre mille, peut-être six. Où vont-ils ? A Granville, tout récemment fortifié, dont les Français et les Anglais se disputent le Roc. Oui, ils prennent la route de Granville, et ils font en chantant leur première et dernière étape, car c'est au-devant de la mort qu'ils s'acheminent ! Ils s'arrêtent à l'est de la colline dominant Saint-Sever, adossés à la forêt, entre la Place Royale de celle-ci par en haut, et le village de Beauregard, par en bas. Derrière eux et sur leur flanc gauche sont les chemins de Granville et d'Avranches à Vire, le chemin du Vieux-Château, la forêt enfin. De partout, les prenant à revers, les Anglais tombent sur les « Vaudevyrois ». Dirigés par un capitaine aussi fameux que le sire de Scales qui avait vaincu Coulonces, les archers gallois d'un côté, les cavaliers bardés de fer de l'autre, ne sont pas longtemps à précipiter du haut de la côte dans le ravin l'armée des Bocains, et à en tuer plus de mille, suivant une lettre de rémission de Charles VII, quatre ou cinq mille, selon Thomas Basin. C'est ainsi que moururent pour la France les pèlerins de Saint-Gilles, et voilà l'origine de la chanson célèbre, dont nous citons tout à l'heure les premiers vers :

« Hellas, Ollivier Basselin  
N'orron nous plus de vos nouvelles,  
Vous ont les Engloys mis à fin... »  
Les Engloys ont fait desraison  
Aux compagnons du Vau-de-Vire,  
Vous n'orrez plus dire chanson  
A ceux qui les souloient si bien dire.... »



Comment les rois de France n'auraient-ils pas aimé un pèlerinage auquel se rattachaient de tels souvenirs patriotiques? Louis XI, qui fut le premier pèlerin de son royaume, et peut-être, de tous les rois de France, le plus libéral envers les églises et les monastères, n'eut garde d'oublier Saint-Gilles en Cotentin. Le 1<sup>er</sup> septembre 1473, au cours d'un de ses voyages en Normandie, il expédia de la ville d'Avranches un mandement qui témoignait de sa dévotion au patron de cette église. Le roi ordonnait de lui offrir tous les ans un cerf en cire du poids de 160 livres. Voici le texte de ce document, adressé au vicomte de Coutances, ou à son lieutenant (1) :

« De par le roy. — Chier et bien amé. Pour la singullière devocion que nous advons a monseigneur saint Gille de Costantin, nous avons ordonné estre presenté devant son ymage ung veu de cire en la façon d'un cerf pesant huit vingtz livres de cire. Si vous mandons que ledit veu vous presentez ou faictez presenter et le continuer d'ores en avant par chascun an, quelque aultre charge ou asignacion qui soit sur vostre recepte. Et en rapportant ces presentes signées de nostre main, ou vidimus d'icelles, nous voullons vous porter aquit et descharge. Sy gardès que n'y faictes faulte sur tant que doubtez et craigniez nous desplaire. Donné à Avrenchez, le premier jour de septembre, l'an mil cccc soixante traize.

« Et estoit ainsi signé Loys et Avrillot. Et au bas d'icelles estoit escript : A nostre chier et bien amé Le Brun d'Ache, viconte de Coustances, ou a son lieutenant. »

Cette offrande d'un cerf est une allusion à l'un des plus

(1) D'après une copie authentique, conservée à la Bibl. nat., nouv. acq. franç., ms 1433.



gracieux épisodes de la vie du saint, telle que nous l'a racontée le biographe du X<sup>e</sup> siècle. Saint Gilles, désirant mener une vie solitaire, s'est retiré dans une forêt. Là, une biche le nourrit de son lait, et c'est par elle que l'on découvre un jour sa retraite. Les veneurs du roi Flavius l'ayant fait lever, les chiens la poursuivent : elle se réfugie dans le fourré qui entoure la grotte de saint Gilles, et, sur la prière du saint, les chiens ne peuvent approcher de plus d'un jet de pierre. La même aventure se répète le lendemain. Le roi, averti de cette merveille, vient lui-même dans la forêt, accompagné de l'évêque de Nîmes. La biche est de nouveau pourchassée, les chiens entourent son asile sans pouvoir l'y suivre. Un des chasseurs, pour la forcer à en sortir, lance dans l'épaisseur du fourré une flèche qui atteint malheureusement le saint homme priant pour sa « nourrice ». Mais les chevaliers du roi tranchent le fourré avec leurs épées et découvrent avec admiration ce vieillard en habit de moine, auguste par ses cheveux blancs, assis au seuil de sa grotte, couvert du sang de sa blessure et caressant la biche étendue à ses pieds. Le roi et l'évêque mettent pied à terre pour l'approcher, et, quand il leur a raconté son histoire, se prosternent en lui demandant pardon. Cette scène pleine de poésie est devenue très populaire, et la biche est inséparable du nom et des représentations de saint Gilles. Par une association d'idées toute naturelle, la vue du saint et de l'animal qui, tout craintif, est venu se réfugier près de lui et qu'il a rassuré, a une vertu particulière : elle guérit les petits enfants de la peur. C'est contre les peurs des enfants que l'on invoque surtout saint Gilles. Mais il n'en a pas été toujours de même, s'il faut en croire Mgr Barbier de Montault qui, dans une liste des maladies guéries par l'intercession particulière



d'un saint, les maux de saints, attribuée à saint Gilles la guérison du cancer et de la fièvre, ainsi que celle des estropiés, et ne le nomme point parmi les saints auxquels on s'adresse pour la guérison des peurs infantiles. Un compte de l'Hôtel-Dieu de Bayeux de 1466, cité par Léopold Delisle dans une lettre à l'ancien archiviste de la Manche, Nicolas Dubosc, nous donne d'ailleurs une indication précieuse sur le genre de guérison que l'on venait chercher là au moyen âge. Un paragraphe de ce compte est ainsi conçu : « Baillé à Raouline Bucaille 12 deniers pour aller en pelerinage à S. Gires pour guarir du mal S. Brice. » On peut se demander ce que l'auteur entend exactement par le « mal Saint Brice », mais il est certain que ce n'était pas une maladie d'enfant.

Vers la fin de son règne, Louis XI se souvint encore de Saint-Gilles en Cotentin, et il affirma d'une façon éclatante l'intérêt qu'il lui portait. Par une ordonnance datée de Saint-Laurent-des-Eaux, au mois de juillet 1482, il établit dans cette église une collégiale, sur le modèle de celle de la Sainte-Chapelle de Paris, et il dota cette institution de 1.500 livres tournois de rente annuelle. Le préambule de l'acte est assez curieux. Le roi y parle de sa dévotion envers « le tres glorieux saint et amy de Dieu monsieur saint Gilles, auquel, dit-il, nous avons toujours eu et encores avons très grant et singullière devotion, affection et amour, duquel la principale et plus grant partie de son corps gist et repose en l'église parrochiale mondit seigneur saint Gilles en Costentin... » Il attribue à l'intercession du saint la conservation de sa santé et de celle de son fils aîné, le dauphin Charles, le futur Charles VIII. Désirant augmenter son culte, il décide qu'il y aura à perpétuité dans l'église de Saint-Gilles un chapitre de dix chanoines prébendés, avec quatre enfants de



chœur et un maître de musique, un marguillier et deux clercs, pour les aider à célébrer l'office, « qui sera dit, chanté et célébré chaque jour en ladite église ». Ce chapitre comprendra un doyen, un chantre et un trésorier; les chanoines porteront le même habit que ceux de la Sainte-Chapelle et ne relèveront point de l'ordinaire, mais directement du Saint-Siège. Le roi nomme le doyen, maître Pierre Verte, son conseiller et aumônier; le chantre, maître Nicole Béchevel, l'un des curés de la paroisse, et le trésorier, maître Jacques Leblont, l'autre curé. Il nomme aussi les sept chanoines, maître Guillaume Paradier, Louis du Chastel, Pierre de Saint-Gilles, maître Pierre Vaillant, Olivier Vinet, Jean Burnouf et Jean Vieillard. Mais il laisse au chapitre le soin de choisir, outre les quatre enfants de chœur, le marguillier et les deux clercs, le maître de musique, qui devra être une « personne suffisant et ydoine, expert et congnoissant en l'art et science de musique, de bonnes mœurs et honneste conversation, pour la direction, introduction et doctrine de grammaire et musique desdits enfans de cueur.... » L'ordre des offices est ainsi réglé : chaque jour récitation et chant des heures canoniales, « savoir est matines, pryme, tierce, mydi, nonne, vespres et complies », et la grand'messe, à diacre et sous-diacre, suivant l'usage du diocèse, que chacun des sept chanoines chantera à tour de rôle, les doyen, chantre et trésorier devant célébrer aux fêtes annuelles et autres fêtes solennelles, chacun selon sa dignité. Outre la grand'messe, les chanoines diront chaque jour, entre matines et l'heure de prime, une messe basse « selon l'office de monseigneur Saint Gilles », messe qui sera annoncée solennellement par le son de la plus grosse cloche. Cette messe sera dite pour le salut de l'âme du roi, de la reine sa femme et de son fils le



dauphin, ainsi que pour leur santé et prospérité. On y récitera l'oraison : *Quæsumus, omnipotens Deus, ut famulus tuus rex;* et après le *Pater*, avant l'*Agnus Dei*, le célébrant dira les deux psaumes « *Lætatus sum* » et « *Domine in virtute tua lætabitur rex* », avec l'oraison « *Deus a quo* », ou telle autre qu'il jugera bon. Chaque samedi, à l'issue des vêpres, les chanoines se rassembleront et iront en procession devant l'autel de Notre-Dame en l'église de Saint-Gilles, où ils diront le *Salve Regina*, ou une autre antienne, selon le temps, avec le verset et oraison. Tous les dimanches, entre l'eau bénite et la grand'messe, ils feront une procession autour de l'église, et, une fois rentrés, diront un *Salve*, avec verset et oraison, selon le temps. La rente de 1.500 livres aumônée par le roi à la collégiale pour lui permettre d'assurer ce service fut assise sur une portion du domaine royal, que maître Robert Josel, lieutenant du bailli de Cotentin, et maître Nicole de Mante, procureur au dit bailliage, eurent pour mission de désigner. L'ordonnance règle minutieusement l'emploi de cette somme et la distribution des deniers entre les membres qui composent la collégiale, depuis le doyen jusqu'au dernier des enfants de chœur. Malheureusement, cette pièce si curieuse est la seule que possèdent les Archives de la Manche sur la Collégiale de Saint-Gilles. Combien de temps cette institution a-t-elle vécu? A quel moment disparaît-elle? Nous n'en savons rien. Son existence dut être assez éphémère, et, dans tous les cas, il n'en est plus question dans le Pouillé du diocèse de Coutances qui fut dressé sous l'épiscopat de Mgr de Brienne, à la fin du XVII<sup>e</sup> ou au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le culte du saint, lui, n'a pas cessé d'être en honneur dans la paroisse, et de tout le pays environnant on vient encore vénérer sa statue, dont la vertu miraculeuse



continue à se faire sentir sur les enfants qu'on lui présente.

Saint Gilles a été considéré, au moyen âge, comme l'un des saints protecteurs des rois de France, et il joue un rôle important dans l'épopée carolingienne. Cela tient à un épisode célèbre de sa vie, raconté pour la première fois par le biographe du X<sup>e</sup> siècle. Cet épisode a passé dans la poésie épique en langue vulgaire et se trouve rappelé dans plusieurs chansons de geste. Il s'agit de l'aventure du saint avec Charlemagne. En voici l'abrégé, d'après *la Vie latine*. Le roi des Francs, Charles, ayant entendu parler des vertus du saint ermite devenu abbé, le prie de venir le voir. Celui-ci y consent, se met en route, accomplit, en traversant Orléans, un de ses miracles accoutumés, et arrive au séjour royal, qui n'est pas autrement désigné. Charles s'entretient beaucoup avec Gilles, et finit par lui demander de prier spécialement pour lui à l'occasion d'un péché honteux qu'il avait commis, dont il ne s'était jamais confessé, et qu'il n'osait pas lui avouer à lui-même. « Le dimanche suivant, — ce sont les propres paroles de l'hagiographe, — comme le saint homme, célébrant la messe, priait, au canon, le Seigneur pour le roi, l'ange du Seigneur lui apparut, et déposa sur l'autel un parchemin (*scedulam*), dans lequel le péché du roi était exposé en détail et où il était dit que, par les prières de Gilles, ce péché lui était remis, pourvu seulement qu'il s'en repentît et s'en abstînt désormais. Et à la fin on pouvait y voir encore que tous ceux qui invoqueraient saint Gilles pour un péché quelconque, pourvu seulement qu'ils cessassent de le commettre, devaient croire sans aucun doute que ce péché leur était remis par le Seigneur. Ce que voyant, le serviteur de Dieu rendit grâces au Seigneur, et, l'office terminé, donna au roi le parchemin à lire. Alors le roi, reconnaissant le crime



qu'il avait commis, tomba à ses pieds, lui demandant d'être par ses prières son avocat auprès du Seigneur. L'homme de Dieu le recommanda au Seigneur par ses prières, et l'avertit, avec une sévérité bienveillante, de ne plus renouveler son péché. »

La légende du péché remis à Charlemagne par l'intercession de saint Gilles a eu beaucoup de succès dans la littérature du moyen âge. De nombreuses chansons de geste, en France, en Allemagne, la racontent tout au long. Elle figure dans la *Karlamagnus Saga*, compilation de récits sur Charlemagne, rédigée en norvégien dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il y est fait allusion dans la *Chanson de Roland*, à l'endroit du récit où l'auteur raconte la bataille de Roncevaux et où l'archevêque Turpin renversé, percé de quatre lances, se relève et, tirant son épée Almace, fait autour de lui, avant de mourir, un terrible carnage de païens. Moins discrets que le vieux biographe de Saint-Gilles, les poètes épiques nous révèlent ce péché de Charlemagne : il s'agit de son inceste avec sa sœur Gisèle, inceste dont Roland aurait été le fruit. Il va sans dire que cette légende ne repose sur aucun fondement historique, elle est vraisemblablement le produit de l'imagination d'un trouvère. Mais, propagée au moyen âge dans toute la chrétienté par le moyen des chansons de geste, elle ajouta encore à la popularité de saint Gilles et ne fut pas étrangère au culte spécial que lui vouèrent les rois de la dynastie capétienne, héritiers des traditions carolingiennes et du prestige du grand empereur. L'art s'en est emparé, et, bien qu'aucune représentation figurée ne la rappelle dans notre région, il nous a paru intéressant de clore par cette anecdote une communication déjà trop longue sur la vie de saint Gilles et son culte en Cotentin.



# HOMMAGE A NOS MORTS

LOUIS-ALBERT GASCARD

## BIOGRAPHIE

Né à Rouen le 26 août 1861 ; mort à Rouen le 16 mai 1934.  
Elève du Lycée Corneille, de la Faculté des Sciences de Paris  
et de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

GRADES UNIVERSITAIRES : Bachelier ès sciences, Rouen-Caen  
1879. — Licencié ès sciences physiques, Paris 1882. — Pharma-  
cien de 1<sup>re</sup> classe, Paris 1888. — Pharmacien diplôme supérieur,  
Paris 1893. — Docteur ès sciences physiques, Paris 1920.

FONCTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT : Préparateur de chimie  
organique à l'École supérieure de Pharmacie, Paris (Prof. Jung-  
fleisch), 1885-1889. — Professeur suppléant physique et chimie  
à l'École de Médecine et de Pharmacie de Rouen, 1889-1893. —  
Professeur de chimie et toxicologie à la même École, 1893-1931. —  
Chargé des travaux pratiques de chimie, 1895-1918. — Profes-  
seur chimie analytique à l'École des Sciences de Rouen, 1907-  
1919. — Professeur de chimie appliquée et du cours du P. C. N.  
à la même École, 1919-1931.

FONCTIONS HOSPITALIÈRES : Interne en pharmacie des Hôpi-  
taux de Paris, 1885-1889. — Pharmacien des Hôpitaux de  
Rouen (concours), 1891-1920. — Radiographe de l'Hospice  
Général (1<sup>er</sup> lab. à Rouen), 1899-1918.

FONCTIONS DIVERSES : Membre (1895), secrétaire (1919),  
vice-président (1925) du Conseil départemental d'Hygiène de la  
Seine-Inférieure. — Expert des tribunaux (1898).

GRADES ET FONCTIONS MILITAIRES : Pharmacien major de  
2<sup>e</sup> classe de territoriale, à la mobilisation ; a été chargé : 1<sup>o</sup> De  
la direction du laboratoire radiologique de l'hôpital militaire de  
Rouen, Hôtel-Dieu ; 2<sup>o</sup> De la direction de la voiture radio-  
logique de la III<sup>e</sup> Région ; 3<sup>o</sup> D'un cours de radiologie à l'Hôtel-  
Dieu.

1917 : Pharmacien major de 1<sup>re</sup> classe (puis honoraire).



DISTINCTIONS HONORIFIQUES : Officier d'Académie, 1895. — Officier de l'Instruction publique, 1902. — Chevalier du Mérite agricole (comme expert, par le Service de la Répression des Fraudes), 1912. — Chevalier de la Légion d'honneur (à titre militaire), 1917. — Lauréat de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, 1883. — Prix Buignet, 1885. — Membre correspondant de la Société de Pharmacie de Paris, 1894. — Membre (1904), secrétaire de la Classe des Sciences (1905-1919), président (1928) de l'Académie de Rouen. — Membre correspondant de l'Académie de Médecine (1927).

## BIBLIOGRAPHIE

## ABRÉVIATIONS :

- A. C. : *Annales de Chimie*.  
 A. F. : *Annales des Falsifications*.  
 A. F. A. S. : *Association française pour l'Avancement des Sciences*.  
 B. A. M. : *Bulletin de l'Académie de Médecine*.  
 B. A. S.-I. : *Bulletin des Assemblées sanitaires [de la Seine-Inférieure]*.  
 B. S. E. : *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*.  
 B. S. I. : *Bulletin de la Société Industrielle de Rouen*.  
 C. R. : *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*.  
 H. G. A. : *Hygiène générale et appliquée*.  
 J. P. C. : *Journal de Pharmacie et de Chimie*.  
 N. P. : *Normandie pharmaceutique*.  
 N. publ. : *Non publié*.  
 P. A. R. : *Précis des travaux de l'Académie de Rouen*.  
 P. M. : *Presse médicale*.  
 R. M. N. : *Revue médicale de Normandie*.  
 T. C. H. S.-I. : *Travaux du Conseil central d'Hygiène de la Seine-Inférieure*.

1. Article « Toxicologie chimique » dans le *Guide pratique des Sciences médicales* du D<sup>r</sup> Letulle, 1891.
- 2-3. Sur l'alcool myricique; — Analyse d'un calcul trouvé dans le médiostin supérieur, *J. P. C.*, 1893.
4. Contribution à l'étude des gommés laques des Indes et de Madagascar (thèse pour le diplôme supérieur de pharmacien), Paris, 1893.
- 5-7. Action des Rayons X sur les diamants; — Action des Rayons X sur les pierres précieuses; — Détermination à l'aide des Rayons X de la profondeur où siège un corps étranger dans les tissus (en collabor. avec Abel Bugnet), *C. R.*, 1896.
8. Application des Rayons X à l'analyse des calculs (en collaboration avec Abel Bugnet), *P. M.*, 1897.



9. Recherches sur les Rayons X et leurs applications (en collaboration avec Abel Bugnet), *B. S. I.*, 1898 (tirage à part).
10. Moyens de production des températures extrêmes. Discours de rentrée des Établissements d'enseignement supérieur, 1899.
- 11 à 13. Rapports : Établissement d'une blanchisserie à Oissel ; — Four crématoire du Cimetière Monumental (tirage à part) ; — Demande de M. Dantan, filateur à Monville, pour une prise d'eau et écoulements en rivière, *T. C. H. S.-I.*, 1899.
- 14 à 16. Analyses : de calculs provenant d'un cas de colique intestinale lithiasique ; — de concrétions sous-cutanées ; — de calculs intestinaux dus à la magnésie, *J. P. C.*, 1900 (tirages à part).
- 17 à 19. Application de la radiographie stéréoscopique à l'étude de l'anatomie ; — Nicolas Lémery ; — Revue de chimie biologique, *R. M. N.*, 1900.
- 20 à 24. Rapports : Mauvaises odeurs des distilleries d'alcool de la banlieue de Rouen ; — Demande en autorisation d'établir une scierie mécanique à vapeur, rue Saint-Eustache ; — Demande d'autorisation de raffinerie de pétrole à Rouen ; — Demande en autorisation d'établir un dépôt de chiffons, os et peaux de lapin dans un immeuble situé rue Duvé, 17, à Elbeuf ; — X<sup>e</sup> Congrès international d'Hygiène et de Démographie tenu à Paris du 10 au 17 août 1900 (tirage à part), *T. C. H. S.-I.*, 1900.
- 25 à 30. Réduction du chlorure mercurique par l'acide tartrique ; — Chlorure et cyanure mercuriques ; — Projet de réforme des études pharmaceutiques ; — Revues : de Radiologie ; — d'Urologie ; — Guillaume-François Rouelle, *R. M. N.*, 1901.
- 31 à 34. Rapports : Infiltration de pétrole dans la source des Capulettes, à Fontaine-le-Bourg ; — Plaintes du voisinage de l'établissement de teinturerie de M. Chaillot, rue Ecuycère ; — Translation du cimetière de Saint-Pierre-de-Varengeville ; — Plaintes du voisinage d'une brûlerie de café, *T. C. H. S.-I.*, 1901.
35. Détermination des points de fusion, modifications à la méthode classique, *J. P. C.*, 1902 (tirage à part).
- 36 à 39. Causes d'erreur dans la recherche des taches de sang ; — Le carbone urinaire ; — Ferments solubles et métaux ; — La pression osmotique, *R. M. N.*, 1902.
- 40 à 43. Rapports : Forage d'un puits pour alimenter en eau potable la commune de Sceteville-sur-Mer ; — Établissement d'une fonderie de suif en branches par la vapeur à Darnétal ; — Agrandissement d'un dépôt d'huiles et d'essences minérales appartenant à la Société française des Pétroles ; — Usine de l'Oyonnithe, à Monville, *T. C. H. S.-I.*, 1902.



- 44 à 46. La cryoscopie des urines (tirage à part) ; — La cryoscopie du lait, son application à la recherche du mouillage (tirage à part) ; — La pression osmotique (tirage à part), *R. M. N.*, 1903.
47. Radiographie et analyse chimique d'artères calcifiées, *B. A. M.*, 1904.
- 48-49. La stéréochimie. Discours de réception (tirage à part) ; — L'ultra-microscopie, communication (n. publ.), *P. A. R.*, 1905.
- 50-51. Revue d'urologie ; — Le microscope et l'ultra-microscopie, *R. M. N.*, 1905 (tirages à part).
- 52 à 55. Rapports : Industrie du battage des peaux et fourrures ; — Tuerie d'animaux à Barentin ; — Règlement de l'écoulement des eaux résiduaires dans les cours d'eau de l'arrondissement de Dieppe ; — Etablissements insalubres de la région de Rouen, *T. C. H. S.-I.*, 1905.
- 56 à 58. Procédé colorimétrique de dosage de la morphine en toxicologie (en collaboration avec M. Georges) ; — Détermination des poids moléculaires des alcools et des phénols à l'aide de l'anhydride benzoïque ; — Sur un cas d'intoxication par le sublimé. Mort le vingt-cinquième jour. Recherche positive du mercure dans les viscères (en collaboration de M. Bance), *J. P. C.*, 1906.
59. La radiothérapie des teignes à l'Hospice Général (avec la collaboration de M. Louis Beignot-Devalmont), *R. M. N.*, 1906.
- 60 à 61. Rapports : Dépôt de dynamite à Dieppe ; — Encombrement de la cité pétrolière (tirage à part), *T. C. H. S.-I.*, 1906.
62. Rapports sur les travaux de la classe des sciences (Académie de Rouen), *P. A. R.*, 1906 à 1913.
63. Sur une albumine thermo-soluble de Bence Jones (en collaboration de M. Louis Beignot-Devalmont), *J. P. C.*, 1901.
64. Enquête sur l'encombrement de la cité pétrolière de Rouen, *H. G. A.*, 1908.
- 65 à 68. Rapports : Usine pour la réception et le traitement des matières de vidange à Oissel ; — Usine pour la fabrication d'engrais organo-humiques ; — Déversement des eaux résiduaires dans la Scie ; — Rajeunissement des vieux bouchons, *T. C. H. S.-I.*, 1908.
69. Action de la lumière sur les laits bichromatés, *C. R.*, 1909.
70. La laiterie coopérative de Crosville-sur-Scie, communication (n. publ.), *P. A. R.*, 1909.
- 71 à 78. Rapports : Fabrique d'acide sulfurique de M. Linet ; — Fabrique de superphosphates de M<sup>me</sup> veuve Brunswig, à Petit-Quevilly ; — Fabrique d'acide sulfurique de Saint-Gobain, à Grand-Quevilly ; — Projet d'installation d'une usine pour le



- traitement des minerais de nickel à Dieppe; — Projet d'installation, à Ry, d'une usine pour la fabrication du gaz acétylène; — Demande d'autorisation de n'élever que jusqu'à 50 mètres la hauteur de la cheminée de la fabrique d'acide sulfurique de M. Linet, à Grand-Quevilly; — Cité pétrolière de Rouen; — Projet d'installation d'une savonnerie à Darnétal, *T. C. H. S.-I.*, 1909.
79. La maladie de l'étain, communication (n. publ.), *P. A. R.*, 1910.
- 80 à 83. Rapports : Usine de production d'acétylène dissous; — Raffinerie de pétrole des fils de A. Deutsch, Rouen; — Fabrique de sulfate d'ammoniaque à Oissel; — Projet d'installation à Petit-Quevilly d'une usine d'acides sulfurique et nitrique et de sulfates de fer et de cuivre, *T. C. H. S.-I.*, 1910.
84. Sur trois carbures saturés normaux : triacontane, tetratriacontane et hexatriacontane, *C. R.*, 1911 (tirage à part).
85. Quelques mots sur Auguste Houzeau, communication (non publ.), *P. A. R.*, 1911.
- 86 à 89. Rapports : Dépôt de fromage à Rouen; — Usine pour la fabrication de l'acide fermique à Petit-Quevilly; — Usine de manutention et de réception des pétroles à Rouen; — Non-exécution de l'arrêté d'autorisation pour une usine de raffinage de pétrole à Rouen, *B. A. S.*, 1911.
90. Les arsenicaux organiques, *R. M. N.*, 1912 (tirage à part).
91. La reprise des vases vides et leur stérilisation par le pharmacien, *N. P.*, 1912.
- 92 à 96. Rouen : Requête de la Compagnie industrielle des Pétroles relative aux dispositions à prendre pour donner satisfaction aux conditions imposées par les arrêtés préfectoraux des 2 et 4 décembre 1911; — Rouen : Usine pour la réception et manipulation des pétroles et essences; — Le Havre : Dépôt d'alcools; — Oissel : Fabrique de sulfate d'ammoniaque; — Rouen : Réglementation de l'usine de la Compagnie industrielle des Pétroles, quai de France, *B. A. S.*, 1912.
97. Deux cas d'empoisonnement aigu et subaigu par l'anhydride arsénieux, *J. P. C.*, 1913 (tirage à part).
98. Analyse des laits altérés, *A. F.*, 1913 (tirage à part).
99. Notice sur Jean Houzeau, *P. A. R.*, 1913.
- 100 à 104. Rouen : Dépôt d'hydrocarbures; Société française des Carburants; — Rouen : Requête de la Compagnie industrielle des Pétroles relative aux conditions qui lui sont imposées pour son usine d'hydrocarbures, quai de France; — Amfreville-la-Mivoie : Plaintes relatives au fonctionnement de l'usine des produits chimiques des Etablissements Malétra; — Eu :

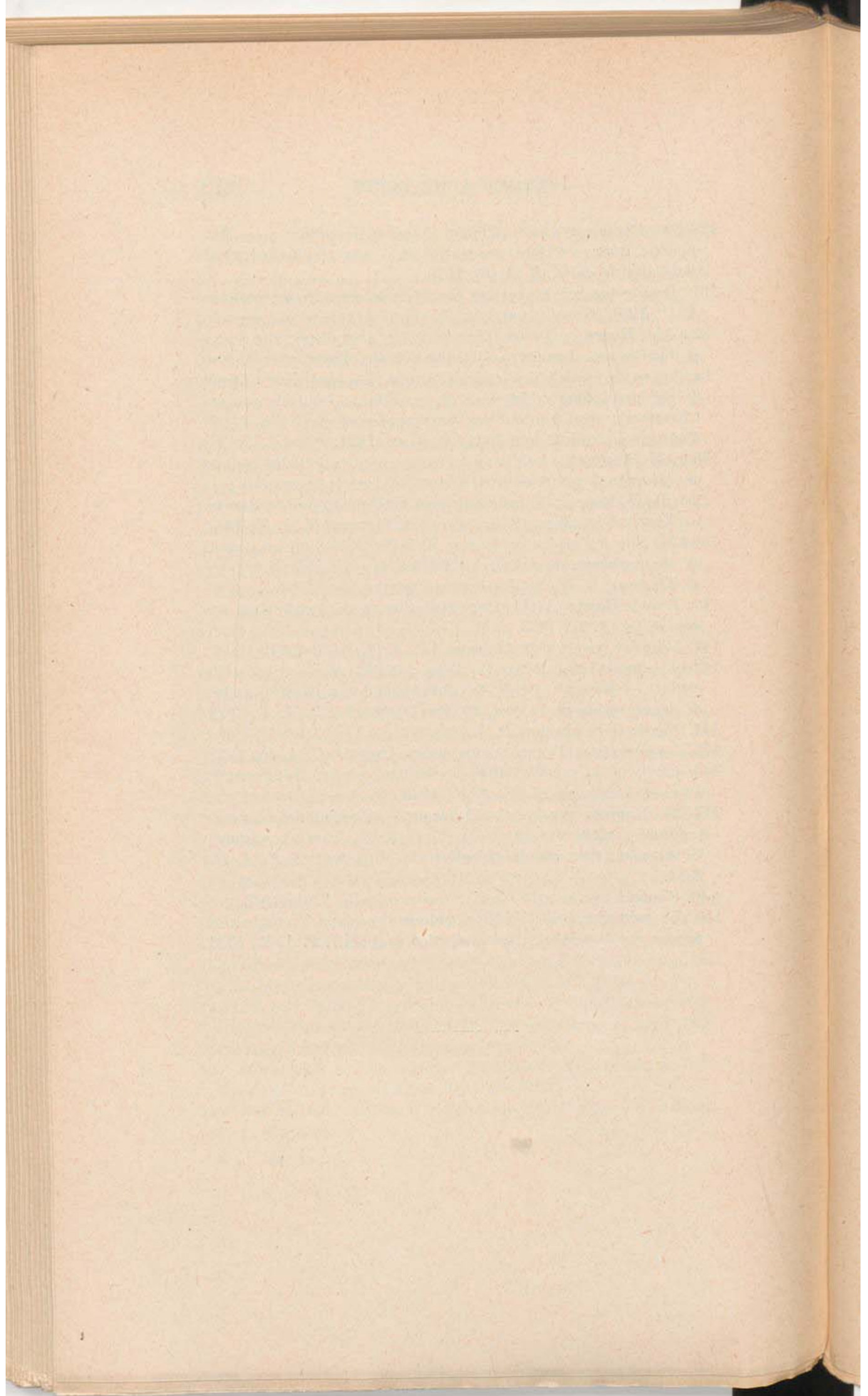


- Verrerie avec fours fumivores; — Petit-Quevilly : Dépôt d'hydrocarbures, *B. A. S.*, 1913.
105. Sur la présence d'un alcool et d'un acide tous deux en C<sup>22</sup> dans la cire de *Tachardia lacca*, *C. R.*, 1914 (tirage à part).
- 106 à 108 bis. Petit-Quevilly : Plaintes contre l'insalubrité résultant de l'exploitation de l'usine de la Compagnie bordelaise; — Usines frigorifiques : Mesures à prendre pour éviter les accidents; — Criquebeuf : Dépôt d'immondices; — Sotteville-lès-Rouen : Conditions d'exploitation d'une teinturerie, rue du Madrillet, *B. A. S.*, 1914.
109. Procédés pratiques de stérilisation des eaux par les hypochlorites ou la teinture d'iode (avec la collaboration du médecin major Laroche), *P. M.*, 1915.
110. Sur la localisation des projectiles par la radiographie (en collaboration avec M. Emile Beignot-Devalmont), *C. R.*, 1915 (tirage à part).
111. Principales méthodes utilisées pour déterminer à l'aide des Rayons X l'emplacement des projectiles dans les corps des blessés, communication (n. publ.), *P. A. R.*, 1916.
- 112-113. Maromme : Torréfaction de la chicorée; — Grainville : Installation d'une usine pour le teillage du lin, *B. A. S.*, 1916.
114. Observations météorologiques de la station de Bihorel-lès-Rouen, *B. S. E.*, 1916-1917.
- 115 à 117. Gueures : Analyse de l'eau du puits de l'école des filles; — Boschyons : Ouverture d'un dépôt de chiffons; — Roncherolles-en-Bray : Tuerie d'animaux de boucherie pour l'armée britannique, *B. A. S.*, 1917.
- 118 à 120. Gonfreville-l'Orcher : Appareil générateur de gaz acétylène non comprimé par soudure autogène; — Grainville-la-Teinturière : Atelier de rouissage artificiel du lin à l'aide de l'eau chaude; — Blangy : Four de verrerie, *B. A. S.*, 1918.
121. Rapport sur les travaux du D<sup>r</sup> Charles Nicolle, *P. A. R.*, 1919 (tirage à part).
- 122 à 124. Les Loges : Installation d'une briqueterie avec four fumivore; — Rouen : Raffinerie de pétrole; — Darnétal : Usine de rectification des huiles essentielles, de fabrication des produits synthétiques de parfumerie, *B. A. S.*, 1919.
- 125-126. Sur l'alcool myricique de Brodie; — Sur l'alcool cérylique et l'alcool cérotique de la cire de Chine, *C. R.*, 1920 (tirages à part).
127. Recherches sur les termes élevés de la série grasse saturée (thèse de doctorat ès sciences), Paris, 1920.
128. Sur un cas curieux d'intoxication par l'oxyde de carbone, *J. P. C.*, 1920.



- 129-130. Fécamp : Dépôt d'huiles lourdes de pétrole; — Serqueux : Rivière d'Epte, évacuation des eaux résiduaires d'une distillerie de cidre, *B. A. S.*, 1920.
131. Recherches sur les termes élevés de la série grasse saturée, *A. C.*, 1921 (tirage à part).
- 132 à 134. Rouen : Garage d'automobiles avec dépôt d'essences et d'huiles, rue Lemire; — Dieppe : Usine d'extraction, d'épuration et de cuisson des huiles végétales; — Le Havre : Dépôt de liquides inflammables de MM. les Fils A. Deutsch, rue des Chantiers : modification des paragraphes 2 et 5 de l'arrêt d'autorisation du 2 juin 1921, *B. A. S.*, 1921.
- 135 à 137. Amfreville-la-Mivoie : Usine d'application des enduits de caoutchouc préparés avec des substances inflammables; — Déville-lès-Rouen : Fabrique de soie artificielle, rue de Rouen; — Yvetot : Distillerie d'alcool, rue de l'Etang, *B. A. S.*, 1922.
- 138-139. Sur les acides de la cire d'abeilles; — Sur les alcools et les carbures de la cire d'abeilles (en collaboration avec M. Damoy), *C. R.*, 1923 (tirages à part).
140. Bose-le-Hard : Atelier de distillation et de rectification des alcools, *B. A. S.*, 1923.
141. Rapport sur le prix Houzeau, *P. A. R.*, 1923-1924.
- 142-143. Saint-Aubin-jouxte-Boulleng : Fabrique de soie artificielle; — Rouen : Dépôt de liquides inflammables et atelier de dénaturation de l'alcool, 29, rue Dutronché, *B. A. S.*, 1924.
144. Sur la bi-oxydation, *B. A. M.*, 1927.
145. Le phosphate d'ammoniaque comme engrais, *P. A. R.*, 1928.
146. Etude de la conductibilité des électrolytes (en collaboration avec M. Lenouvel), *A. F. A. S.*, 1929.
- 147-148. Rapport sur le prix Houzeau; — Les infiniment petits (microbes, molécules, atomes). Aperçu de leurs dimensions. Réponse au discours de réception de M. Lenouvel, *P. A. R.*, 1931.
149. Rapport sur le prix Gossier (sciences), *P. A. R.*, 1933.
150. Le mécanisme de l'œdème pulmonaire dans l'intoxication par les gaz de combat, communication (n. publ.), *P. A. R.*, 1934.







TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS DE L'ACADÉMIE  
AU COURS DE L'ANNÉE 1934

---

ALLINNE (MAURICE)

Communications : à l'Académie, Un sculpteur rouennais, Jean de Rouen; — Quelques lettres de l'abbé Cochet à Paul Baudry; — à la Société normande d'Etudes préhistoriques, Sépultures gauloises du Mesnil-sous-Jumièges et de Berville-sur-Seine; — Objets découverts au fanum de La Londe.

A publié dans : *Conseil général de la Seine-Inférieure* (2<sup>e</sup> session ordinaire), *Rapports des chefs de services*, Rapport du Conservateur du Musée des Antiquités; — *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*, Notes archéologiques : Saint Michel terrassant le dragon; — Deux bas-reliefs d'origine italienne provenant de l'archevêché de Rouen; — *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques*, Découverte d'une sépulture gallo-romaine, à Rouen, dans la rue du Renard.

BEAUCAMP (HENRI)

A donné plusieurs concerts et récitals.

BEAUREPAIRE (GEORGES DE)

Publie dans ce *Précis* de 1934 : Conflit entre le Parlement de Normandie et l'Université de Caen au sujet de l'élection du recteur.

BOUCHER (D<sup>r</sup> LOUIS)

Communications : à l'Académie, Au sujet d'une partie du mur d'enceinte de la ville; — à la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure : Découverte, boulevard des Belges, d'une partie du mur d'enceinte de la ville; — Comptes rendus de l'inauguration du monument de Paul Bignon et de l'Assemblée générale de l'Union des Associations polytechniques.



A publié dans : *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*, Rapport sur les prix Dumanoir; — Les trajets de Jeanne d'Arc dans Rouen (tirage à part); — *la Normandie médicale*, février, Sur le rapport de M. A. Paul... sur le Service des Enfants assistés.

CAILLE (ABEL)

Promu officier de l'Instruction publique.

Communications : à l'Académie, Les différentes espèces de soie artificielle; — Rapport sur les ouvrages de M. Labounoux.

A publié dans : *Bulletin de la Société Industrielle*, Visites d'établissements industriels par les étudiants de l'Institut chimique de Rouen.

CAUCHOIS (D<sup>r</sup> ANDRÉ)

A publié dans : *Familles de France*, mai, Objections au vote familial; — Le vote des femmes vu par un familial; — juin, La question des jeunes. Ce qu'en pense un vieux; — juillet, La question des jeunes familiaux; — *La Famille nombreuse de Normandie*, février, Allocution prononcée au Cirque de Rouen à la manifestation de propagande familiale; — avril, Une grave erreur des décrets-lois; — mai, Adieux à André Courage, allocution prononcée à ses obsèques; — juin [Notice nécrologique sur] M. Gustave Nobécourt; — juillet, Natalité normande et française en 1933. Un pas très grave dans la décadence; — août-septembre, La natalité de 1933 dans les cantons de Seine-Inférieure; — octobre, Le président Pernot, ministre et garde des Sceaux; — Balance des décès et naissances en 1933; — novembre, Où en est la vie à Rouen. Ce qui s'est passé en 1933; — décembre, A propos de démographie; — *Journal de Rouen*, 12 janvier, Rouen est la ville du monde où il meurt le plus d'enfants.

CHEVALIER (JOSEPH)

Communication à l'Académie : Récit d'un voyage à Majorque.

A publié dans : *Le Monde des Plantes*, janvier-février, Notice nécrologique sur Alfred Saint-Yves; — *Bulletin mensuel de*



la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen, avril, Le *Narcissus Loiseleurii* Ry (= *N. reflexus* Lois.), amaryllidacée spéciale aux îles de Glénans (Bretagne); — novembre, Note sur l'Herbier du Colonel des Maisons (donné par ses sœurs au Muséum de Rouen).

## CHIROL (PIERRE)

Conférence à la Tribune libre sur le nouvel hôtel de la Direction régionale des Postes.

Communications : à l'Académie, Jumièges dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle; — Congrès de la Société française d'Archéologie et centenaire de la Commission des Monuments historiques : Souvenirs de ses promenades dans Rouen; — L'échelle dans les constructions modernes rouennaises.

Rapport à la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure sur le projet de constructions envisagées par la Municipalité dans la cour de l'Hôtel des Sociétés savantes.

A publié, en collaboration avec le D<sup>r</sup> R. Hélot et M. Henri Leroy : *Recueil de pièces imprimées relatives à la construction et à la restauration de quelques anciens monuments de Rouen*. Rouen, A. Lainé (Société rouennaise des Bibliophiles); — dans : *Architecture et Construction dans l'Ouest*, mai, Congrès de l'Association provinciale des Architectes de Bordeaux; — juin, Conférence par T. S. F. : Le Mont-Saint-Michel; — septembre, Hôtel de la Direction régionale des Postes, rue Jeanne-d'Arc, à Rouen; — *Journal de Rouen*, 4, 11, 18, 25 septembre, 16 octobre, 13 novembre, Regards au fil des routes. L'Abbaye aux Hommes de Caen; la Cathédrale de Bayeux; la Cathédrale de Coutances; Cerisy-la-Forêt; l'Abbaye de Lessay; l'Abbaye de Hambye; — 2 octobre, Le Tombeau de Corneille.

COUTAN (D<sup>r</sup>)

Conférence aux Amis des Monuments rouennais : La croisée d'ogives, théories anciennes et nouvelles.

Communications à l'Académie : Au sujet de la croisée d'ogives; — Rapport sur les œuvres de M. Lanfry,



Publié dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur le prix Courtonne-Lenepveu.

A publié, en collaboration avec M. J. Lafond : *Saint-Nicaise de Rouen, Notices* (Rouen, J. Lecerf).

DELABARRE (EDOUARD)

Communication à l'Académie : Au sujet du legs de M. Pécheux, peintre d'histoire, à l'Académie en 1850.

DELACOUR (JEAN)

Communication à l'Académie : Récit d'un hiver dans l'Inde.

Publié dans ce *Précis* de 1934, Discours de réception : *La vie et les travaux du naturaliste*.

A publié : *Les Oiseaux*, t. I<sup>er</sup> (2<sup>e</sup> édit.). *Les Passereaux* (Paris, Société nationale d'Acclimatation) ; — dans : *L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie*, outre diverses notes, Aux Indes ; — Monographie des Fauves [en collaboration avec Fr.-Edmond Blanc] ; — *Bulletin of the British Ornithologists' Club*, Note on *Pitta soror* ; — Remarks on the behaviour of humming-birds in captivity ; — *La Terre et la Vie*, Les gibbons indochinois ; — et, en outre, divers articles dans différents journaux et revues d'intérêt scientifique secondaire.

DES VIGNES-ROUGES (JEAN)

Communication à l'Académie : Curieuses réflexions sur la chiro-mancie.

A publié dans : *Noir et Blanc*, Les signes de la chance ; — *Journal de Rouen*, 25 septembre, En quittant Rouen [souvenirs].

DU BOIS DE LA VILLERABEL (Mgr)

A publié : Lettre pastorale sur le bienheureux Grignon de Montfort et ses rapports avec Rouen (supplément au *Bulletin religieux de Rouen*).

DUBREUIL (LOUIS)

Promu officier de la Légion d'honneur.



## DUPRÉ (ALBERT)

Publié dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur le prix Pellecat ; — Réponse au discours de réception de M. Lanquetuit : *L'œuvre musicale de Marcel Lanquetuit*.

## FARCY (Chan. Ch.)

Lauréat de l'Académie française (prix Montyon) pour son ouvrage : *Histoire ancienne et moderne de la paroisse Saint-Sever*.

Publié dans ce *Précis* de 1934, Discours de réception : *Histoire de la paroisse Saint-Sever. Evolution de l'histoire de Rouen*.

A publié : *Une page de l'histoire de Rouen. Le prieuré de Grandmont des origines jusqu'à nos jours* (Rouen, H. Defontaine).

## FAROULT (ALBERT)

A publié dans : *Bulletin bimestriel de la Chambre de Commerce de Rouen*, janvier-février, Allocution à la conférence de M. Cayla sur Madagascar ; — Projet de traversée de la Seine par un pont-route.

## FAUCHOIS (RENÉ)

Décoré (14 mai) par le roi des Belges de la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Interprétation : à Rouen (24-29 mars), de *Boudu sauvé des eaux* ; — à Paris (29 novembre), de *la Dame aux Gants verts*.

Nouvelles éditions de : *La Fille de Pilate*, tragédie en trois actes, et de *Prenez garde à la Peinture*, comédie en trois actes.

Adaptation de son œuvre, *Boudu sauvé des eaux*, par André Romane.

Traduction italienne de *Prenez garde à la peinture*, jouée à Rome en juillet.

Conférences : à Rouen, sur *Coriolan* de Shakespeare ; — à Paris, sur Reynaldo Hahn.

Lecture à l'Académie de *l'Arbre*, comédie inédite en un acte.

A publié dans le *Journal de Rouen*, 23 mars, A propos de *Boudu sauvé des eaux*.



## GUEY (FERNAND)

Publié dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur le prix Bouctot (Beaux-Arts).

A publié dans le *Journal de Rouen*, outre le compte rendu des expositions : 7 mars, Chronique artistique. Le nouveau Musée du Louvre; — 9 juin, La saison artistique à Paris. Les expositions; — 29 juillet, La Normandie à l'Exposition de la Passion du Christ dans l'Art français; — 15 août, Les Expositions parisiennes. La rétrospective des frères Le Nain au Petit-Palais; — 6 octobre, A propos du centenaire de l'indépendance hellénique. Un tableau historique du Musée de Rouen; — 13 octobre, La première école anglaise de portrait et l'effigie authentique de Jeanne d'Arc; — 4 novembre, A propos d'un centenaire. L'exposition actuelle des dessins du Corrège à Paris. Un des tableaux du maître [Léda] reconstitué et sauvé... au XVIII<sup>e</sup> siècle par les soins d'un collectionneur rouennais [Louis Pasquier]; — 22 et 23 décembre, Les peintres de la réalité au XVII<sup>e</sup> siècle.

HALIPRÉ (D<sup>r</sup> A.)

Elu membre correspondant de l'Académie de Médecine.

A publié dans la *Normandie médicale*, novembre, Guérison spontanée d'une caverne tuberculeuse (en collaboration avec le D<sup>r</sup> Monnier).

## HERVAL (RENÉ)

A obtenu le prix Montyon (Académie française) pour son ouvrage : *Saint-Maclou de Rouen*.

Conférences à Rouen : Salle de la Société industrielle, 4 février, A travers le folklore normand; — Galerie Prouët, décembre, Légendes normandes d'outre-mer.

Traducteur de : Antonino de Stefano, *La culture en Sicile à l'époque normande* (publiée dans la *Revue catholique de Normandie*).

Communications à l'Académie : Le folklore sicilien; — Autour de la Méditerranée; — Deux poèmes égyptiens; — La mort des sirènes; — Le golfe de Corinthe; — Les Siciliennes (poèmes).



Publie dans ce *Précis* de 1934 : Hommage à Corneille (poésie).

A publié dans : *Notre Millénaire, Coutances (933-1933)* (Coutances, P. Bellée), *Italiam...* [étude sur les rapports italo-normands aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles] ; — *Au temps de la Guerre de Cent ans* (Fougères, Rebuffé), La défense du Mont-Saint-Michel contre les Anglais ; — *le Pays d'Argentan*, mars, Le Voyage en Argentan de Benvenuto Cellini (1545) ; — *Bulletin des Amis de l'Abbaye de Hambye*, Le chasseur de la chapelle Saint-Hubert (poésie) ; — *la Revue normande*, Les fêtes du Mont-Saint-Michel et de Hambye (compte rendu) ; — Le sang des morts (sonnet) ; — *le Carillon de Rouen*, Cloches qui jasant... ; — les *Enfants de France*, avril, Le loup de Jumièges ; — *l'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, juillet, Monuments normands de Sicile : Restaurations et résurrections ; — octobre, L'Abbaye de Hambye, « Jumièges » du Cotentin ; — *Au Pays Virois*, janvier-mars, La descente aux enfers du ménétrier d'Athis (légende) ; — avril-juin, Quelques pages inédites sur Vire et le Bocage dans un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle [les *Singularités de la province de Normandie*] ; — *Artistes et Ecrivains normands*, mars, Morgane éprise (légende normande d'Italie) ; — juin, Le tonneau (légende tourangelle) ; — *l'Union amicale des Bas-Normands*, mai, Caen ; — *Journal de Rouen*, 4 janvier, Un projet de restauration de la cathédrale normande de Palerme ; — 18 janvier, Croquis normands : A Tourlaville chez les Ravalet ; — 19 mai, Gloires et liesses au Mont-Saint-Michel (juin 1434-juin 1934) ; — 9 juillet, Louis d'Estouteville et Jeanne Paynel ; — 24 et 29 juillet, Normands et folklore sicilien ; — 31 juillet, Une comédie de M. René Fauchois [traduction italienne de *Prenez garde à la Peinture*] jouée à Rome ; — 28 août, Croquis normands. Vieux Cherbourg ; — 11 septembre, Normandie d'autrefois. Rémiscences normandes dans un palais palermitain du XIV<sup>e</sup> siècle ; — 25 novembre, Normandie d'autrefois. Cavaliers normands sur les chemins d'Asie (1096-1105) ; — 19 et 23 décembre, Normandie d'autrefois. L'énorme plaisanterie de la Mandarinade.

#### HIE (HENRI)

Publie dans ce *Précis* de 1934 : Allocution.



Rédige dans le *Journal de Rouen* le compte rendu des concerts donnés dans la ville.

A publié dans le *Monde musical*, 30 juin et 30 septembre : La vie musicale à Rouen : I. Les théâtres. — II. Les concerts.

LABOUNOUX (PAUL)

A publié dans le *Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure* : Rapport sur le concours beurrier au Concours régional agricole de Rouen.

LABROSSE (HENRI)

Publie dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur le prix Braquehais-Verdrel ; — Rapport sur le prix Bouctot (Belles-Lettres) ; — Hommage à Corneille : Les reliques cornéliennes au Musée de la rue de la Pie ; \* — Notice sur M. A. Gascard (en collaboration avec M. Jubert).

LAFOND (JEAN)

Communications à l'Académie : Causerie sur Milan, Rome et Paestum ; — L'église de Caudebec.

Discours à la séance publique annuelle de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure.

Publie dans ce *Précis* de 1934 : Discours à la réception des Membres d'honneur de l'Académie.

A publié, en collaboration avec M. Coutan : *Saint-Nicaise de Rouen. Notices* (Rouen, J. Lecerf).

LANFRY (GEORGES)

A publié dans : *Bulletin monumental*, Salle capitulaire romane de l'abbaye de Jumièges (tirage à part).

LANQUETUIT (MARCEL)

A donné plusieurs concerts et récitals.

Publie dans ce *Précis* de 1934, Discours de réception : *L'art de l'improvisation*.

LE CACHEUX (PAUL)

Lecture à la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure de



quelques passages du *Voyage en France de François de la Rochefoucauld concernant la Haute-Normandie à la veille de la Révolution*.

Communication à la Société de l'Histoire de Normandie : Découvertes faites à l'abbaye de Hambye (Manche).

Publié dans ce *Précis* de 1934 : Pèlerinage de saint Gilles en Cotentin.

A publié : en collaboration avec M<sup>lle</sup> Marie-Josèphe Le Cacheux, *Archives départementales de la Seine-Inférieure. Répertoire numérique de la série B : Chambre des Comptes de Normandie* (Rouen, J. Lecerf) ; — pour la Société de l'Histoire de Normandie : *Chartes du prieuré de Longueville antérieures à 1294* ; — dans le *Bulletin* de la même Société, Une charte de Gautier Giffard pour le prieuré de Longueville ; — dans *Conseil général de la Seine-Inférieure* (2<sup>e</sup> session ordinaire), *Rapports des Chefs de Service* : Rapport annuel sur le Service des Archives départementales ; — *Notre Millénaire. Coutances (933-1933)* (Coutances, P. Bellée), La cathédrale de Coutances.

#### LEFRANÇOIS-PILLION (LOUISE)

Communication à l'Académie : Sur un morceau de sculpture rouennaise du moyen âge récemment entré au Louvre.

A publié dans le *Journal de Rouen*, 17, 24, 31 juillet, 7 août : Impressions et visions romaines. Rome 1934.

#### LEMESLE (D<sup>r</sup> M.) [MAURICE GERMAIN]

Conférence sur son voyage en Russie.

Communications à l'Académie : Charles Rozack, professeur à l'École centrale ; — Mon récent voyage en Russie ; — Impressions sur une âme d'enfant (poésie).

A publié dans : *Démocrate de Normandie*, sous le pseudonyme Maurice Germain (outre des articles de politique signés de ses initiales M. L.), mars et avril, Émeute (fragment d'un roman intitulé *le Rêve acharné*) ; — juin, Barbey d'Aurevilly, par Robert Cornilleau [compte rendu] ; — août, Tir aux pigeons ; — Vingt ans après, Darnétal à la veille de la



guerre; — septembre, Quelques jours en U. R. S. S. Visite à Léninegrad; — Une ex-prison en Russie; — octobre, Réflexions au terme d'un voyage. Peut-on porter un jugement sur l'U. R. S. S.

#### LE PARQUIER (E.)

Communications : à l'Académie, Le rôle des avocats pensionnaires de la ville de Rouen au XVI<sup>e</sup> siècle; — à la Semaine de Droit normand à Caen, Unification de la législation et coutume de Normandie dans les cahiers de doléances de la Haute-Normandie en 1789 (sommaire publié dans la *Nouvelle Revue historique de Droit français*).

Publié dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur le prix La Reinty.

A publié dans : *Bulletin de la Société des Etudes locales*, Note sur les centeniers de la ville de Rouen; — Note rectificative au *Répertoire critique des cahiers de doléances pour les Etats généraux*; — Le comté d'Eu et les Etats généraux de 1789; — *Bulletin de la Société libre d'Emulation*, Rapport sur le prix Bouctot; — Rapport général sur les cours.

#### LEROY (CHARLES)

Communications : à l'Académie, Une exploitation agricole dans le Roumois au XVIII<sup>e</sup> siècle; — De la transmission des dignités dans les confréries normandes; — Au Collège d'Argentan en 1848; — à la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure, A propos d'une exploitation agricole en Normandie au XVIII<sup>e</sup> siècle; — Mortagne-au-Perche, vieille ville; — Au Collège d'Argentan en 1848; — Amis des Monuments rouennais, Une ferme normande au XVIII<sup>e</sup> siècle; — Mortagne-au-Perche, vieille ville; — De la transmission des dignités dans les confréries normandes; — Semaine de Droit normand, à Caen, Du mariage encombré en Normandie avant la Coutume réformée (sommaire publié dans la *Nouvelle Revue historique de Droit français*); — Hôtel de Ville de Rouen, Rapport sur le prix Boucher de Perthes; — Congrès de l'Association normande, à Tessé-la-Madeleine, De la transmission des dignités dans les confréries normandes; — au Collège d'Argentan en 1848; — La girouette en droit féodal



(cette dernière communication sera publiée dans le *Bulletin des Amis des Monuments rouennais*).

Publié dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur les prix de vertu.

A publié : *La duchesse d'Abrantès et les éditeurs de ses mémoires* (Rouen, Lestringant) ; — *Le droit d'atrier dans la région d'Evreux* (Rouen, Lestringant) ; — dans *Annuaire de l'Association normande*, Notes sur une exploitation agricole en Normandie dans le Roumois au XVIII<sup>e</sup> siècle (tirage à part) ; — *Bulletin de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure*, Mortagne-au-Perche, vieille ville (tirage à part).

#### LE VERDIER (PIERRE)

A publié dans : *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, Jacques de Brévedent, lieutenant général au bailliage de Rouen de 1547 à 1567 ; — Adresse à la Société de l'Histoire de France à l'occasion de son centenaire ; — *Journal de Rouen*, 19 janvier, Les loups en Haute-Normandie il y a cent cinquante ans ; — 19 juin, Lettre au Directeur général des Chemins de Fer de l'Etat, sur le rail et la route.

#### MANCHON (G.)

Publié dans ce *Précis* de 1934 : La vie du grand artiste Ferdinand-Eugène Delacroix.

#### PAULME (H.)

Publié dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur le prix Bonetot (Beaux-Arts) ; — La vie de Corneille dans sa maison natale de la rue de la Pie.

A publié dans le *Journal de Rouen*, 29 mars, [Dons] au Musée Le Secq des Tournelles.

#### PERRÉE (EDMOND)

Communication à l'Académie : La question des transports. Le rail et la route.

Signe, en outre, dans le *Journal de Rouen*, sous le pseudonyme de Charles-Pierre, les articles hebdomadaires intitulés : *Questions économiques*.



## PINCHON (ROBERT)

Nommé président de la Société des Artistes rouennais.

A exposé divers tableaux à Rouen (Galeries Prouët et Grindel, XXV<sup>e</sup> Exposition des Artistes rouennais).

A illustré les *Contes normands* de G. de Maupassant (Rouen, H. Defontaine).

## QUENEDEY (R.)

Causerie à l'École supérieure de Commerce sur la méthode d'étude.

Communications : à l'Académie, Rapport sur les travaux historiques de M. le chanoine Farey ; — au Congrès des Sociétés savantes, Le donjon de Thoune (Suisse) et les donjons normands.

Publié dans ce *Précis* de 1934, Réponse au discours de réception de M. le chanoine Farey : *La densité des populations urbaines depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Les anciens faubourgs de Rouen.*

A publié dans : *Annales d'Histoire économique et sociale*, L'habitation urbaine et son évolution (tirage à part) ; — *Bulletin monumental*, Hyères (Var), La vieille ville et ses maisons (tirage à part) ; — *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques*, Découvertes faites au château d'Arques-la-Bataille en 1928 ; — *Météorologie rouennaise*, Instruments et mesures de longueur (tirages à part) ; — *Bulletin de la Société libre d'Emulation*, Discours à la séance publique annuelle ; — *Précis de méthode, méthode d'étude* ; Note sur l'application du calcul des probabilités (tirages à part).

## REGNIER (ROBERT)

Conférences : à l'Association des Anciens Elèves de l'École Pouchet, Promenade en Normandie aux temps préhistoriques ; — au Poste Radio-Paris, 15 juillet, Nos auxiliaires dans la lutte contre les pucerons ; — 6 août, Les petits rongeurs et la moisson ; — 11 septembre, La vermoulure des meubles ; — 15 octobre, La lutte contre la cheimatobie ou Phalène hié-



male; — 9 novembre, La lutte contre les campagnols; — 29 novembre, La lutte contre les rats.

Communications à l'Académie : Orientation nouvelle des recherches de pathologie végétale; — Explication sur les monstres échoués à Querqueville; — L'œuvre scientifique de M. J. Delacour; — Une exposition de papillons à Rouen; — La chronologie préhistorique.

Publié dans ce *Précis* de 1934 : Rapport sur le prix Gossier. Un cécidologue normand : Ernest Noury; — Réponse au discours de réception de M. J. Delacour : *A la gloire de l'ornithologie. L'ousis de Clères.*

A publié dans : *Bulletin des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, Maurice Nibelle, entomologiste normand; — Excursions scientifiques en Haute-Normandie; — Capture de ragondins dans l'Eure; — Aperçus nouveaux sur les maladies des plantes; — Un bupreste nouveau pour la faune normande : *Melanophila cyanea* Fab.; — Une exposition de papillons au Muséum de Rouen; — Essai de classement des peupliers; — De l'alimentation de l'anthrome du pommier avant son engourdissement estival; — La nouvelle salle de botanique au Muséum de Rouen; — *Bulletin du Syndicat agricole de la Seine-Inférieure*, 15 janvier et 15 février, Le Congrès de la défense sanitaire des végétaux de Paris (janvier 1934); — 15 mars, Les maladies de la nutrition chez les végétaux; — 1<sup>er</sup> avril, Recherches sur les corbeaux; — 15 avril, Comment on lutte contre la pégomyie de la betterave; — 15 juillet, Considérations sur la lutte contre le puceron lanigère; — 1<sup>er</sup> août, La question des variétés de pommiers dans la lutte contre le puceron lanigère; — 15 août, Guêpes et frelons; — 15 octobre, Les Journées pomologiques de Rouen; — *Bulletin du Comité des Forêts*, Les recherches sur les peupliers; — *Revue des Musées* (Institut de Coopération intellectuelle), La vermoulure des meubles et des bois sculptés; — *Journal d'Agriculture pratique*, 1<sup>er</sup> juin, La lutte contre la pégomyie de la betterave; — *Bulletin de l'Association française pour l'Avancement des Sciences*, octobre, De l'orientation moderne des musées scientifiques de France; — *Bulletin de l'Association française pomologique*, Considérations géné-



rales sur la biologie de l'hyponomeute du pommier; — *Jardin des Bêtes*, Suite d'articles sur le puceron lanigère et ses prédateurs, et sur la destruction des petits rongeurs.

## ROBERT (P.-L.)

Interprétation au Théâtre-des-Arts, le 10 avril, de son poème :  
*Le Semeur d'Etoiles*.

Conférence au Palais des Consuls sur E. Chabrier et *le Roi malgré lui*.

Communications : à l'Académie, *Heure d'angoisse*, poème; — *Le Semeur d'Etoiles*, drame en vers (ces deux œuvres ont été publiées en plaquettes); — Fragments d'une revue inédite; — à la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure, Lettres inédites de Flaubert adolescent.

A publié dans le *Journal de Rouen*, outre les articles de critique musicale et dramatique : Lectures romantiques. Lamartine : la préparation des *Méditations*; — 24 mai, Mémoires, souvenirs, correspondances : Ligné-Poë, H. Lavedan, Maurice Donnay, Félicia Litvinne, Challapine, Eugénie Buffet, Liszt et M<sup>me</sup> d'Agoult; — 15 juin, Musiciens : Berlioz, Chopin, Th. Gautier, Grieg, Vincent d'Indy, l'écran des musiciens; — 22 et 25 août, Théâtres. Bayreuth et le Festival Wagner.

## YVER (COLETTE)

Communication à l'Académie : Le grand centre méditerranéen d'Hyères.

A publié : *L'humble Sainte Bernadette* (Paris, Edit. Spes).



## TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

### DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1934

---

- BIGOT (A.) et FORTIN (Raoul). — *Le Sondage d'Incarville près de Louviers (Eure)*. Paris, 1933 (extr. *C. R. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. 197).
- BORDEAUX (Jean). — *Amitié des Choses. Poèmes*. Préface d'Henry Bordeaux. Paris, 1934.
- CLAVEL (Jules). — *Chimie de la fabrication des tissus de laine. Filature. Tissage. Apprêts*. Paris, 1934.
- DURAND (Georges). — *Ordinaire de l'Eglise Notre-Dame, Cathédrale d'Amiens par Raoul de Rouvroy*. (Publication de la Société des Antiquaires de Picardie.)
- GADEAU DE KERVILLE (H.). — *Les vieux arbres de la Normandie. Etude botanico-historique, fasc. VI et dernier*. Paris, 1934 (extr. *Bull. Soc. Amis des Sciences naturelles de Rouen*). — *Mélanges entomologiques, 5<sup>e</sup> Mémoire*. Paris, 1932 (extr. *Bull. Soc. des Amis des Sciences naturelles de Rouen*).
- GADEAU DE KERVILLE (H.) et POULAIN (Alph.). — *Résultat des fouilles effectuées dans un ouvrage fortifié nommé la Butte Olivet à Hardencourt, canton de Pacy-sur-Eure*. Caen, 1932 (extr. *Bull. Soc. norm. Etudes préhistoriques*).
- GAUMENT (J.) et CÉ (Camille). — *Contes normands*. Préface d'André Maurois. Rouen, 1933.
- HARTOY (Maurice D'). — *Au Jardin du Monastère. Vieilles légendes catholiques de Normandie*. Paris [1927].
- LABOUNOUX (P.) et TOUCHARD (P.). — *Le Cidre*. Paris (Encyclopédie des Sciences agricoles).
- LABOUNOUX (P.), JANNI (G.) et CROISÉ (Prosper). — *L'Agriculture dans le département de la Seine-Inférieure*. Rouen, 1923.



- LABOUNOUX (P.) et LE GRAVEREND (E.). — *Arboriculture fruitière. Mémoires et comptes rendus*. Rouen [1933].
- LANGLOIS (Emile). — *Fléchettes (poésies)*. Argentan, 1934.
- LEROY (Charles). — *La duchesse d'Abrantès et les éditeurs de ses Mémoires*. Rouen, 1934. — *Notes sur une exploitation agricole en Normandie, dans le Roumois, au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Rouen, 1934. — *Le Droit d'Atrier dans la région d'Evreux*. Rouen, 1934.
- NICOLLE (Charles). — *L'Expérimentation en Médecine* (leçons du Collège de France). Paris, 1934. — *La Nature. Conception et Morale biologiques*. Paris, 1934 (Biblioth. de Philosophie contemporaine).
- QUENEDEY (Commandant). — *La Prison de Jeanne d'Arc à Rouen. Tour de la Pucelle ou Tour Saint-Gilles*. Rouen, 1932 (extr. Bull. Commiss. des Antiquités de la Seine-Inférieure).
- SAINTE-CROIX DE LA RONCIÈRE. — *Joséphine, impératrice des Français, reine d'Italie*. Paris, 1934.
- SOTTAS (Jules). — *Eloge de M. l'Abbé Anthiaume* (Académie de Marine).
- VAN DER HEYDEN DE LANCEY (C.). — *François Casanova, peintre du Roi, 1727-1803. — Histoire anecdotique des Rois en France jusqu'à Louis XVI*. Tome II.
-



# ACADÉMIE

DES

## Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

---

### PRIX A DECERNER EN 1934

PRIX BOUCTOT (1933 : *Belles-Lettres*) : Un prix de 500 francs à un travail historique relatif à la Normandie.

PRIX BOUCTOT (1934 : *Beaux-Arts*), Un prix de 500 francs à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une exposition rouennaise, soit aux salons de Paris.

PRIX COURTONNE-LENÉPVEU : Prix de 1.000 francs à un archéologue ou à un architecte ou à un musicien.

PRIX GOSSIER (1933 : *Sciences*) : Les arrérages disponibles (700 francs) du concours de 1933 seront attribués par l'Académie à un travail scientifique.

PRIX HOUZEAU : Prix de 400 francs à l'auteur du meilleur travail de chimie pure ou appliquée.

PRIX LA REINTY (1920 et 1934) : Un prix de 900 fr. à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des



Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

PRIX VERMONT (1933) : Conformément à la volonté de M. Vermont, un prix de 500 francs « au meilleur mémoire présenté sur une question sociale et de préférence sur une question de prévoyance, chaque mémoire devant être rédigé dans un sens libéral et chrétien ».

*Prix annuels*

PRIX EUGÈNE PELLECAT : Deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE : 1.000 francs, à la « personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

PRIX DUMANOIR : 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND : Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL : 44.000 francs de prix ou allocations d'importance variable, à des familles de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants



ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

FONDATION AUGUSTE GUÉROULT : Secours à des artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs, âgés de soixante ans au moins, habitant Rouen ou la Seine-Inférieure, ou nés dans ce département.

#### PRIX A DECERNER EN 1935

(Indépendamment des prix annuels )

PRIX BOUCTOT (1929, 1932, 1935 : *Sciences*) : 1.300 francs à l'auteur du meilleur travail original sur une question d'hygiène urbaine applicable à la Ville de Rouen.

PRIX ROUSSELIN-MAYET (1935) : 1.500 francs « à une famille de Rouen d'au moins cinq enfants, dont les vertus et la situation mériteront d'être spécialement encouragées », conformément aux intentions de M<sup>me</sup> Gaston Rousselin, née Charlotte Mayet, décédée à Rouen le 17 décembre 1926.

#### PRIX A DECERNER EN 1936

(Indépendamment des prix annuels )

PRIX BOUCTOT (1936 : *Belles-Lettres*) : 500 francs à une œuvre littéraire, de préférence inédite ou publiée dans l'année.

PRIX LA REINTY (1930 et 1936) : 1.000 francs à un marin de l'ancien pays de Caux reconnu, de préférence parmi les plus âgés, comme le plus méritant par ses services soit à



l'Etat, soit au commerce maritime et à la pêche, par des actes de dévouement, par sa conduite et sa moralité.

Concourront aussi pour ce prix, dans la même circonscription, le marin qui aura le plus contribué au progrès et au développement de la pêche maritime et côtière, les femmes également méritantes de marins placées dans des conditions à ne pouvoir pas attendre de pension, par exemple la veuve d'un marin qui aurait péri dans le naufrage d'un navire de commerce et la femme d'un marin qui serait mort ou seulement devenu incapable de continuer sa profession, par suite d'une blessure grave reçue dans l'accomplissement d'un acte de dévouement ou d'une action d'éclat.

Seront admis, à défaut d'autres, à recevoir ce prix, les hommes appartenant aux professions qui concourent à la construction, à l'installation, à l'armement et à la conduite de navires à voiles ou à vapeur; enfin, tous ceux qui contribueront à l'amélioration du sort de la population maritime dans les ports de l'ancien pays de Caux.

PRIX GOSSIER (1936 : *Belles-Lettres*) : 700 francs à une œuvre littéraire ou historique intéressant la Normandie, inédite ou publiée au cours des trois dernières années.

---

#### OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 15 juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. RÉGNIER, pour la Classe des Sciences, ou M. LE CACHEUX, pour la Classe des Lettres et des Arts.



## EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.

« Les lauréats des prix Bouclot et Pellecal devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres. »

---

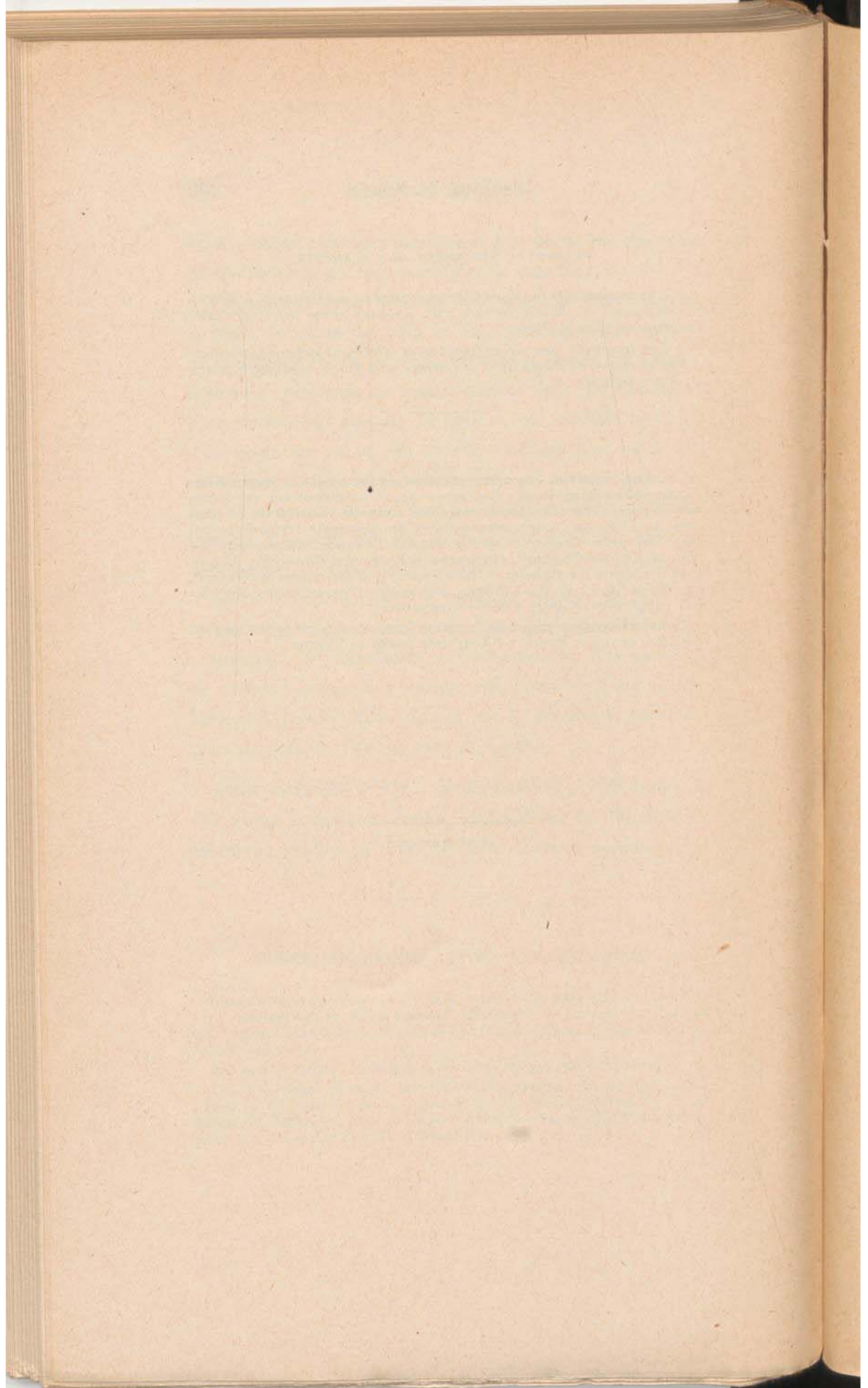
Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, ou des familles nombreuses de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, susceptibles de concourir respectivement pour les prix *Eugène Pellecal*, *Boulet-Lemoine*, *Dumanoir*, *La Reinty*, *Octave Rouland*, *Braquehais-Verdrel* et *Rousselin-Mayet*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40 bis, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 15 juin.

---

---







## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
TABLEAU DE L'ACADÉMIE POUR 1934 .....	5
EXPOSÉ SOMMAIRE DES TRAVAUX PENDANT L'ANNÉE 1934, par M. Paul LE CACHEUX, secrétaire de la Classe des Lettres .....	7
RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1934 .....	17
SÉANCE PUBLIQUE (22 décembre) :	
Procès-verbal .....	21
Allocution de M. Jean LAFOND.....	25
Rapport sur la fondation Braquehais-Verdrel, par M. Henri LABROSSE .....	31
Rapport sur les prix Octave Rouland, Boulet- Lemoine et Dumanoir, par M. Charles LEROY...	37
Rapport sur les prix Pellecat, par M. Albert DUPRÉ.	45
Rapport sur le prix Bouctot (Belles-Lettres), par M. Henri LABROSSE.....	51
Rapport sur le prix Bouctot (Beaux-Arts), par M. Fernand GUEY.....	55
Rapport sur le prix Gossier, par M. Robert RÉGNIER.	61
Rapport sur le prix La Reinty, par M. E. LE PARQUIER .....	67
Rapport sur le prix Courtonne-Lenepveu, par M. le D <sup>r</sup> COUTAN.....	71
Allocution de M. Henri HIE, vice-président.....	75
DISCOURS ET MEMOIRES IMPRIMES	
Discours de réception (9 mars) de M. Marcel LANQUETUIT ( <i>L'improvisation musicale</i> ) .....	81



	Pages
Réponse au discours de réception de M. Marcel Lanquetuit, par M. Albert DUPRÉ.....	101
Discours de réception de M. le chanoine Farcy (15 juin) <i>(L'évolution historique de Rouen)</i> .....	111
Réponse au discours de réception de M. le chanoine Farcy, par M. le commandant QUENEDEY <i>(Les anciens fau- bourgs de Rouen)</i> .....	141
Discours de réception (30 novembre) de M. Jean DELA- COUR .....	155
Réponse au discours de réception de M. Jean Delacour, par M. Robert RÉGNIER <i>(A la gloire de l'Ornithologie)</i> . .	173
CÉLÉBRATION DU CCL <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE PIERRE CORNEILLE :	
Procès-verbal .....	189
<i>La vie de Corneille dans sa maison natale</i> , par M. Henri PAULME.....	191
<i>Hommage à Corneille (poésie)</i> , par M. René HERVAL. .	199
<i>Eugène Delacroix (1799-1864)</i> , par M. G.-A. MANCHON... .	205
<i>Le Parlement de Normandie et l'Université de Caen (Intervention du Parlement dans l'élection du recteur en 1767)</i> , par M. G. DE BEAUREPAIRE.....	223
<i>Le Pèlerinage de Saint-Gilles en Cotentin</i> , par M. Paul LE CACHEUX .....	249
HOMMAGE A NOS MORTS	
<i>Notice bio-bibliographique : M. Louis-Albert Gascard.</i>	267
TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS (1934).....	275
TABLE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES OFFERTS.....	289
PRIX ET FONDATIONS POUR 1934, 1935 et 1936.....	291





